

2 octobre 1738

LA

2 octobre 1938

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

CÉLÈBRE LE DEUX CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA PREMIÈRE PUBLICATION

DISPOSER de trente lignes pour exprimer toutes les pensées qui nous assaillent en un semblable anniversaire, on avouera que c'est peu. Mais telle est la loi du métier : faire place d'abord aux collaborateurs du dehors et laisser les gens de la maison se débrouiller avec ce qui reste !

On nous pardonnera de laisser percer une double pointe d'émotion et de reconnaissance, un brin de fierté aussi. Mais comment ne pas avouer encore un sentiment de faiblesse devant une tâche que deux siècles ont chargée année après année d'une lourde responsabilité !

Le journal ne réclame pas seulement un effort de chaque jour et de chaque nuit, il veut encore notre cœur. Aussi cherchons-nous avec passion à répondre à tout ce que l'on attend de nous, à satisfaire même des exigences contradictoires ! Nous réussissons parfois ; il nous arrive d'échouer ou d'emporter l'amer sentiment d'être incompris.

Depuis si longtemps qu'elle se réjouit de ses joies, qu'elle prend part à ses peines, la « Feuille d'avis » y est devenue l'amie et la confidente de ce peuple de Neuchâtel.

Les générations de lecteurs passent, les institutions même se transforment, mais le pays demeure, et le journal, à mesure qu'il avançait en âge, a été amené à défendre la cause de la continuité neuchâteloise.

Face aux manifestations éphémères de l'ambition ou de l'intérêt, la « Feuille d'avis de Neuchâtel » reste fidèle à la voie que lui trace ses lointaines origines en travaillant à la conservation de l'admirable patrimoine neuchâtelois que les vivants ont hérité des ancêtres et qu'ils ont à charge de léguer à leurs après-venants.

Marc WOLFRATH.

Notre journal, l'un des plus anciens qui paraissent encore aujourd'hui, est heureux d'offrir à tous ses abonnés ce numéro spécial, témoignage de sa vitalité et de sa gratitude envers ses fidèles clients et ses milliers de lecteurs



Henry-E. Wolfrath, directeur.



Marc Wolfrath, rédacteur en chef.

chaire de philosophie, créée en 1730, fut l'embryon de notre Université.

Celui qui voudrait se rendre compte de l'aspect de la ville en 1738 aurait fort à faire. C'est bien au 18^{me} siècle, mais à la fin seulement, que les deux édifices dont nous sommes encore fiers, l'hôtel de ville et l'hôtel DuPeyrou, ont été construits.

En revanche, un beau mouvement philanthropique marque le début du siècle ; il aboutit à la constitution de la Chambre de charité et à l'édification de la Maison des orphelins, en 1732. Cette maison est devenue, en 1875, l'hôtel municipal, siège actuel des bureaux de la commune. Avec le Temple neuf, inauguré à la fin du siècle précédent, ces deux édifices sont les seuls importants qui existaient déjà dans la ville basse, lorsque naquit la Feuille d'avis. La ville s'est développée, le journal a grandi. On trouvera dans la présente publication son histoire détaillée, qui suscite le plus vif intérêt. De simple petite feuille d'annonces, la Feuille d'avis est devenue ensuite un grand journal d'informations, s'efforçant à la plus stricte impartialité dans la plupart des domaines. Et voici quelques années que, tout en restant neutre en politique, elle n'a pas craint de se jeter dans la mêlée des opinions, tâchant d'éclaircir les grands problèmes internationaux, de traiter les questions d'intérêt général qui se posent en Suisse et dans le canton. Elle s'intéresse à la ville et s'occupe volontiers d'utilité.

C'est le rôle de la presse de donner de bons conseils aux autorités. Ces dernières ne songent pas à s'en plaindre. Bien au contraire. Elles s'efforcent d'en tirer profit. Il leur arrive cependant de trouver qu'on les juge parfois avec un peu trop de sévérité. Les critiques, même justes, ne perdraient rien en efficacité pour être assaisonnées d'une pointe de bienveillance. Et puis, si les autorités commettent souvent des erreurs — elles n'ont aucune prétention à l'infaillibilité — il leur arrive aussi, par aventure, de réaliser quelque chose de bien. Elles seraient alors reconnaissantes à la presse de s'en apercevoir, et de n'en point parler avec trop de discrétion.

Mais tout ceci n'est pas d'une importance capitale. Ce qui convient aujourd'hui, à l'occasion d'un pareil anniversaire, c'est de féliciter la Feuille d'avis d'être arrivée au point où elle en est, et des services qu'elle rend à la collectivité. Dans une petite ville comme la nôtre, tout n'est pas la perfection. Il reste encore des progrès à réaliser. Mais dans bien des domaines nous n'avons pas à nous plaindre. Et lorsqu'il nous arrive de nous comparer avec d'autres cités du même ordre, nous ne nous sentons pas trop humiliés.

Puisque c'est de la presse avant tout qu'il est question aujourd'hui, nous devons franchement reconnaître qu'à ce point de vue, Neuchâtel est une ville favorisée entre toutes. On chercherait vainement, dans des localités plus importantes, un journal aussi bien fait, aussi bien présenté à tous égards que la Feuille d'avis. Neuchâtel, ville d'écoles, Neuchâtel, qui a la prétention d'être une ville cultivée, a certainement un journal digne d'elle. Notre population serait bien ingrate si elle n'adressait à la jubilaire l'expression de son admiration et de sa reconnaissance.

Une œuvre utile et bienfaisante est commencée ; elle doit se poursuivre dans le sens d'une amélioration de l'esprit public, d'un rapprochement encore plus intime de toutes les classes de la population, d'une compréhension réciproque et de la bienveillance entre tous les enfants de la cité.

L'historien Michelet a défini la patrie « une grande amitié ». N'est-ce point dans nos petites patries locales que cette définition a le plus de chances de devenir une réalité ? Il suffit pour cela que chacun — et la presse peut jouer ici le rôle prépondérant — y travaille de tout son cœur.

Il y a deux siècles très exactement, la chaire du Temple neuf était occupée par le grand Ostervald, une des plus nobles figures de l'histoire neuchâteloise, qu'un de ses biographes a pu définir comme suit : caractère de modération, amour de l'ordre et de la paix, et surtout « disposition à voir plutôt ce qui unit que ce qui divise ». Formule admirable dans sa simplicité, dont ne sauraient trop s'inspirer tous ceux qui exercent une influence dans le pays et dans la cité, et que nous tenons à souligner au moment où la Feuille d'avis de Neuchâtel franchit le seuil de son troisième siècle, qu'il convient de placer sous le signe de la bienveillance et de la bonté.

Neuchâtel, septembre 1938.

Ch. Serrin

L'Etat et la presse

par Antoine BOREL, président du Conseil d'Etat

La Feuille d'avis de Neuchâtel célèbre son deux centième anniversaire. Date importante dans la vie d'un journal. Le canton de Neuchâtel possède ainsi un des plus anciens journaux de Suisse, le deuxième en date, exactement.

Chacun sait de quel respect on entoure un centenaire ; quels égards ne doit-on pas à une entreprise deux fois centenaire !

Feuille d'annonces, avec quelques nouvelles seulement, la Feuille d'avis de Neuchâtel n'était, à l'origine, qu'un reflet des choses du pays, car le rôle de la presse était alors très limité. La Feuille d'avis paraissait avec la « permission du magistrat » qui pouvait, selon qu'il le jugeait indiqué, lui retirer son autorisation.

Aujourd'hui, la Feuille d'avis de Neuchâtel est un grand quotidien qui a su se faire sa place au soleil, qui a sa physionomie particulière, qui vit de sa vie propre et qui est devenue le miroir et le témoin de la vie de notre temps. Non seulement, elle cherche à intéresser ses lecteurs aux événements de la région, mais elle étend sa curiosité sur toute la terre et sonde, à l'occasion, les mystères de l'infini. Elle jouit de l'indépendance que lui a donnée la liberté de la presse.

A mesure que la presse a multiplié son influence en étendue et en profondeur, jusqu'à devenir la reine de l'opinion, elle a exercé une action qui, dans ses rapports avec le pouvoir régulièrement institué, tantôt demeurait indifférente, tantôt lui servait d'auxiliaire, tantôt s'efforçait de lui faire échec.

La presse est capable, selon ses tendances, d'agiter ou d'éclairer l'opinion.

Les quotidiens sont devenus une source de documentation à laquelle les historiens ne manquent pas de puiser. Si les historiens sont suffisamment avertis, ils n'auront garde d'oublier que les événements contemporains sont loin d'avoir le même aspect, selon qu'on les considère et qu'on les présente à travers le prisme d'une politique d'opposition, par exemple, ou avec le souci d'appliquer en toutes choses une probité objective et bienveillante. On a dit de toute œuvre d'art qu'elle est une réalité vue à travers un tempérament. Que devient la réalité lorsque le lecteur la voit à travers le quotidien qui l'informe jour après jour ? Le meilleur journal ne sera-t-il pas celui qui pré-

sentera de cette réalité l'image la plus fidèle ?

Considérée sous cet angle, la Feuille d'avis de Neuchâtel s'est efforcée de se tenir en contact permanent avec la vie de notre canton. Si elle a manifesté parfois un subjectivisme critique qui a mis en relief le tempérament d'une rédaction désireuse d'affirmer son indépendance, nous nous plaignons à reconnaître qu'elle a poursuivi, au cours de sa carrière, une activité qu'elle a toujours considérée comme étant conforme au bien du peuple et du pays.

Il en est de la liberté de la presse comme de toutes les libertés. L'exercice de la liberté comporte des devoirs impérieux. Méconnaître ces devoirs, c'est s'exposer à abuser de la liberté et, par voie de conséquence, c'est exposer la liberté elle-même à des réactions qui la diminuent. Ainsi la liberté s'altère et risque de se détruire elle-même, en abusant de son propre principe.

Le journalisme, qui est devenu une profession, est demeuré, jusqu'à ce jour, en marge du problème de la formation professionnelle. Or, le journalisme réclame aujourd'hui de celui qui en fait métier des qualités peu communes : culture générale, connaissances étendues et précises, sens des réalités, pénétration, capacité de travail, faculté d'adaptation, conscience de la mesure, sentiment de la responsabilité, sérénité du caractère.

Les autorités qui ont la lourde charge d'assurer le fonctionnement normal des institutions du pays et qui ont le souci du bien-être de la nation, doivent pouvoir compter sur la compréhension bienveillante de la presse et sur la sagesse avec laquelle elle fait usage de sa liberté.

La collaboration des autorités et de la presse s'impose tout particulièrement dans les temps difficiles comme ceux que nous vivons, lorsque l'intérêt général est en jeu, lorsque les circonstances commandent l'union des hommes de bonne volonté et la cohésion des efforts pour la sauvegarde du patrimoine commun.

En adressant à la Feuille d'avis de Neuchâtel, deux fois centenaire, nos félicitations et nos vœux de prospérité, nous souhaitons qu'elle entretienne avec l'Etat de Neuchâtel des relations qui deviendront toujours plus étroites, parce qu'elles auront pour objet d'éclairer l'opinion et de lui faire partager les sentiments de la fidélité que nous devons au pays.

Neuchâtel, septembre 1938.

Antoine Borel.

La Ville et le journal

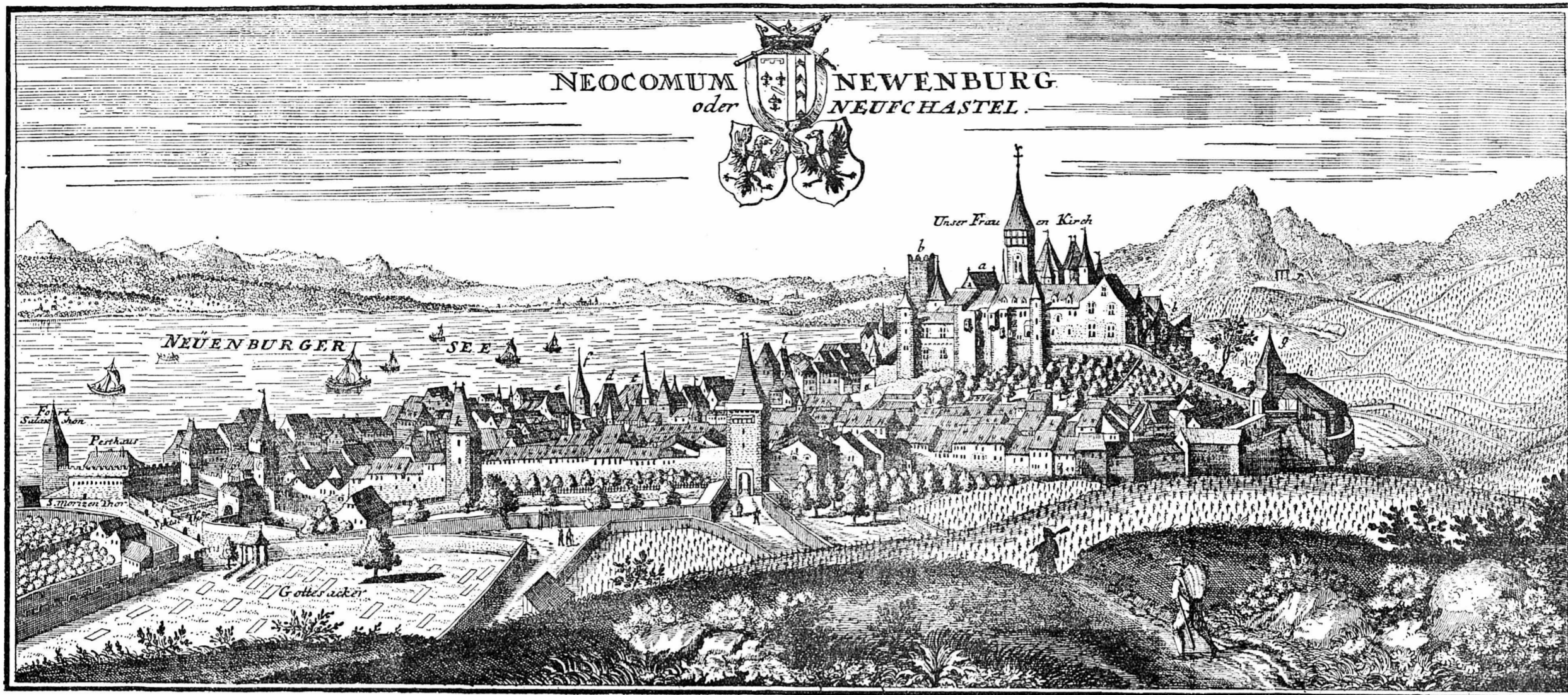
par Charles PERRIN, président du Conseil communal

Dans quelques jours, la Feuille d'avis de Neuchâtel aura terminé son deuxième siècle d'existence. L'anniversaire valait d'être célébré. Et la publication de ce numéro de jubilé — véritable monument littéraire, historique et typographique — est une heureuse idée. Notre population tout entière s'en félicite, et voit avec plaisir flotter au fronton de l'édifice, à côté du drapeau tricolore de la République, l'étendard rouge et vert de la Cité.

La Direction de la Feuille d'avis a demandé au chef de l'Etat d'une part et d'autre part au « magistrat », comme on appelait autrefois l'exécutif de la Ville, quelques mots d'introduction. Ce geste ne peut être que grandement apprécié à une époque dont la caractéristique essentielle n'est peut-être pas la confiance aveugle dans les pouvoirs publics. 1738 - 1938 !

Pour le journal comme pour la Ville, que de changements pendant cette longue période ! Quant au journal, nous sommes renseignés très exactement. Il suffit de comparer la simple petite feuille du 2 octobre 1738 avec la Feuille d'avis d'aujourd'hui, ses multiples pages d'annonces, ses articles nombreux et variés, ses illustrations, ses nouvelles.

En ce qui concerne la Ville, en revanche, il est assez difficile de se figurer de façon très précise ce qu'elle était alors. Nous ne savons pas même le chiffre exact de sa population. Le premier recensement date en effet de 1750 seulement. La ville comptait 3666 habitants. Ce chiffre ne doit du reste pas être sensiblement supérieur à ce qu'il était douze ans plus tôt. Le recensement exact des professions ne manque pas d'intérêt. Les plus nombreux sont les vigneron : 118. Puis viennent les métiers vestimentaires : 52 couturiers et tailleuses, 26 tailleurs, 26 cordonniers, — 44 marchands et 14 marchandes. Les professions libérales ne sont pas très en faveur : 4 médecins seulement et 5 apothicaires ! Mais en revanche, 14 notaires ! La ville avait déjà des prétentions littéraires : 4 imprimeurs et 2 libraires. Dans le domaine de l'enseignement, deux seules rubriques : 4 maîtres d'écriture et 2 maîtres à danser ! Il y avait cependant en ville un certain nombre de « régents », une demi-douzaine au moins. Pourquoi ne figurent-ils pas au recensement ? Il y avait même un professeur d'enseignement supérieur, Louis Bourguet, dont la



Vue de Neuchâtel dans la seconde moitié du 17^{me} siècle, par G. Bodenehr, d'après Merian

a. Le château des comtes ; b. Les fortifications ; c. La halle aux grains ; d. L'hôtel de ville ; e. La boucherie ; f. Le bâtiment neuf ; g. La poudrière ; h. Le tirage ; i. La tour des Chavannes ; k. La tour aux chiens ; l. La tour de Diesse ; m. L'hôpital.

Ce numéro, reflet de notre maison

PAR RENÉ BRAICHET, RÉDACTEUR

Ce numéro de fête de notre journal, nous l'avons voulu comme un reflet de notre maison. Avec ses variétés infinies, avec toutes ses nuances, mais en même temps avec son unité essentielle. Nous avons voulu qu'il concrétise, pour ainsi dire, quelques-unes des aspirations qui sont les nôtres, qu'il mette en lumière, dans la mesure du possible, quelques-unes des valeurs sur lesquelles nous vivons, qu'il condense, comme en un faisceau, quelques-uns des efforts que nous accomplissons au jour le jour en ordre dispersé, à travers les années.

Un reflet, un miroir... Et il n'y a nulle prétention à cela. Car, en ce jour de fête, il est bien permis, n'est-ce pas? d'opérer un retour sur nous-mêmes. Il est bien permis, n'est-ce pas? après deux siècles qui finissent et à l'aube d'un troisième qui commence, non pas de s'arrêter, non pas même de souffler un peu, mais de faire le point, mais de mesurer le chemin parcouru et d'évoquer les étapes qui l'ont marqué, pour puiser un courage nouveau et pour façonner un avenir fécond.

Tous les jours que Dieu fait, l'actualité pressante nous chasse; tous les jours qu'il crée, il nous faut — nous tous qui sommes aux divers rouages de ce mécanisme très compliqué qu'est la vie d'un journal — donner notre plein pour la parution quotidienne; il nous faut aller de l'avant, fidèles certes à une ligne de travail tracée, à une directive de la pensée définie, mais sans trop contempler l'ensemble, sans trop considérer le cadre général dans lequel nous nous mouvons. Et voici qu'aujourd'hui, une halte nous étant consentie, — après deux cents ans! — nous pouvons résumer un peu de nous-mêmes et un peu de notre tâche...

Tâche immense, tâche ardue pour la réussite de laquelle nous tremblons, comme au reste nous tremblons, à chaque journée, devant la responsabilité de nos devoirs quotidiens. Mais tâche fort belle, parce que nous savons qu'elle nous engage tout entier, parce qu'elle met en cause une chose que nous aimons: notre maison, la Feuille d'avis de Neuchâtel.

× × ×

Et d'abord, il fallait situer ce numéro sous le signe de deux forces avec lesquelles, par une puissante affirance autant que par toute sa raison d'être, ce journal a toujours été en contact: l'Etat de Neuchâtel et la Ville de Neuchâtel. M. Antoine Borel, président du Conseil d'Etat, et M. Charles Perrin, président du Conseil communal, l'ont compris avec une générosité dont nous les remercions vivement. Et il fallait, aussitôt après, pour souligner cette concordance de l'existence d'un journal avec celle d'un pays, puiser au cœur de notre passé, rechercher, sous tant d'événements bons ou mauvais qui ont marqué notre destin, les raisons mêmes de notre persistance, justifier enfin par l'évocation de l'histoire les allégations que nous formulons de nos liens avec le patrimoine du canton.

Une jeune savante s'est chargée de la besogne; avec toute la précision, avec toute la sûreté de méthode que lui confère sa science des archives, M^{lle} Jacqueline Lozeron a retracé le passé de la Feuille d'avis de Neuchâtel et ses pages apportent dès lors aux annales neuchâteloises elles-mêmes une contribution singulièrement heureuse. Qu'elles soient précédées, d'autre part, par une étude remarquable de M. Eddy Bauer, professeur d'histoire à l'Université, consacrée à cette grande lignée d'éditeurs que sont les Wolfrath, quoi de plus naturel et quoi de plus justifié? En ce jour anniversaire, lequel d'entre nous pourrait en effet oublier ce qu'est le labeur continu et persévérant d'une même famille, à travers quatre générations, qui a fait de cette maison ce qu'elle est aujourd'hui?

Un journal, pourtant, ne serait rien s'il se contentait de regarder derrière lui. C'est d'actualité qu'il vit et c'est de savoir comment celle-ci est à même de s'exprimer chez nous, que le lecteur est avide aujourd'hui. M. Henry-E. Wolfrath, notre directeur, a tenu à dire lui-même comment, dans le dernier quart de siècle dernier, ce fut surtout sur son initiative que la Feuille d'avis de Neuchâtel est devenue un organe quotidien, acquérant ainsi les possibilités de parvenir aux premiers rangs de la presse romande, comme c'est le cas maintenant. Effort d'autant plus précieux que, préparant l'avenir, il se déroulait dans le cadre d'un Neuchâtel qui ne s'était point encore modernisé et que dépeint la plume, toujours alerte, d'un très vieil ami du journal, le docteur Henri Stauffer.

Parallèlement, M. F.-L. Schulé conte ses souvenirs. Ce n'est pas le lieu de dire dans les détails ce que fut l'activité d'un journaliste qui, quarante-trois années durant, fut à la tête de la rédaction et qui inculqua à tous ceux qui eurent le privilège de l'entourer une probité professionnelle et un sens du métier et de ses règles, dont beaucoup d'autres organes, dans ce qu'on appelle la grande presse, ne connurent pas, croyons-nous, d'exemple à un degré si élevé. Au récit rétrospectif de quelques-unes des campagnes qui furent menées sous l'égide de M. Schulé, on jugera du ton et on jugera de l'homme...

× × ×

Puis, ces temps où se forgeait déjà le présent, s'écoulaient. Marc Wolfrath, qui joua alors un rôle prépondérant dans les transformations à venir, narre ce que fut la bataille pour la « modernisation » du journal, disons mieux pour son adaptation aux exigences actuelles du public. C'est qu'il s'est produit, ces dernières années, pour la Feuille d'avis de Neuchâtel, une évolution dont on n'a peut-être pas assez mesuré l'importance: en terre romande où la presse aime longtemps conserver une physionomie qui lui était traditionnelle, notre journal —

osons le dire — chercha à faire figure par l'originalité de sa présentation, par la mise en valeur tout particulièrement de sa première page. Il ne s'agissait pas là d'une imitation de la presse étrangère; il s'agissait d'utiliser toutes les ressources de la typographie moderne aux fins d'informer — dans tous les sens du mot — la mentalité du lecteur de chez nous. Une technique de plus en plus poussée au service d'une information objective et d'une pensée sûre, tel était le point d'équilibre qu'il convenait d'atteindre. Tout le mérite de Marc Wolfrath — et il n'est pas mince — est de l'avoir compris.

Et voici dès lors que des pages, nombreuses et importantes de ce numéro, ont été consacrées à définir cette manière d'être. Nos chers collaborateurs de chaque jour ont trouvé, pour s'exprimer ici, une remarquable unité de pensée, Francis Gaudard, avec tout son

talent littéraire, Georges Favre, avec sa précision coutumière, montrent ainsi quels sont les attributs, les fonctions, les rouages, l'un de la rédaction, l'autre de l'administration. A leur côté, notre prote, M. Fritz von Gunten, fait faire au lecteur, avec un don d'exposition qu'il nous avait caché, une visite aux ateliers et aux machines du plus vif intérêt.

Ce nous est l'occasion de dire la place occupée dans une maison comme la nôtre par les services techniques et de souligner l'apport décisif pour la marche du journal qui vient d'hommes comme M. von Gunten et M. Louis Kohler auxquels on doit la présentation de l'actuel numéro. Il y a là un phénomène significatif de l'évolution de la presse contemporaine et, à coup sûr, un phénomène heureux: c'est à savoir la collaboration incessante, dans la confection du journal, de la main-d'œuvre et de la pensée, du travail manuel et du travail intellectuel. Celui qui écrit ces lignes et qui, chaque nuit, une fois son article terminé et les dépêches lues et préparées, se penche sur le marbre pour donner au journal sa figure du lendemain, a la joie de trouver à cet effet les collaborations les plus précieuses chez ces jeunes metteurs en page intelligents, chez ces typographes et ces linotypistes pleins de talent et de dévouement qu'ont formés les chefs d'atelier. Et il se prend souvent à penser que si cette liaison du travail artisanal et spirituel se retrouvait dans tous les secteurs de la vie professionnelle, la question sociale, angoisse de notre temps, serait bien près d'être résolue.

× × ×

Parler de nous-mêmes n'était toutefois, lecteurs, qu'exprimer une part de ce que vous pouvez attendre de ce numéro que nous vous dédions. Nous avons désiré encore sonner, pour vous, le ralliement de tous ceux qui, de près et de loin, dans le passé et dans le présent, ont apporté et apportent au journal le lustre de leur collaboration. Et ceux-là, dont plusieurs sont devenus des noms connus, ont été fidèles au rendez-vous, avec ce dévouement que nous avons toujours apprécié en eux.

D'anciens rédacteurs, Jean Lupold, Jacques-Edouard Chable, Roda Mahert soulignent combien, dans leur carrière, complètent Neuchâtel et la Feuille d'avis; et ils se retrouvent ici en compagnie de ceux avec qui ils travaillèrent et qui nous continuent toujours leur collaboration; avec Georges Perrin, ce parfait chroniqueur parlementaire; avec René Gouzy, grand voyageur et grand reporter, avec Théodore Vaucher et Gaston Gélis qui, de Rome et de Paris, nous adressent leurs correspondances pleines de sève; avec Maurice Jeanneret, notre chroniqueur artistique qui, dans le passé de la Feuille d'avis, a retrouvé d'étonnants témoignages en faveur de l'art; avec Jean Borel qui, de tous les coins du monde, nous a envoyé de vivants « papiers », avec Franchomme et la Plume d'oie qui, tant par le nombre de leurs connaissances que par le mystère de leurs pseudonymes, intriquent si souvent nos lecteurs... Bref, ils sont tous là au rendez-vous, témoins de la variété des esprits et des talents qui font cette maison.

Mais ce numéro, désireux d'évoquer plus amplement le cadre neuchâtelois qui est le sien, a fait appel aussi à des collaborations qui ne nous sont pas habituelles, mais qui sont dès lors d'autant plus précieuses. M. Pierre Deslandes et M. Alfred Chapuis, dont il n'est pas besoin de vanter le mérite littéraire, ont brossé de nos vignes et de notre horigerie l'image qui convenait. Et nous abordons alors un domaine dont chacun connaît l'importance capitale pour notre journal et qui a eu tout naturellement ici sa large place: nous voulons dire la chronique régionale. A cet endroit, Jean-Pierre Porchat a ouvert les feux. Sa curiosité instinctive, son sens avisé de la chose locale l'ont incité à rechercher dans les collections du journal quelques faits marquants et quelques traits plaisants du passé neuchâtelois que nos lecteurs, comme nous les connaissons, apprécieront beaucoup. Puis, parmi la foule nombreuse et dévouée des correspondants de villages qui font la chronique régionale, trois d'entre eux nous disent la misère et la grandeur de leur métier, sous forme de vers, de poèmes, d'évocations et de récits, qui prouvent à quel point, sous une parfaite modestie, se cachent de vrais talents.

× × ×

Est-il besoin d'en dire davantage pour présenter cette publication? Nous serions bien ingrats si nous omettions le témoignage bénévole de tant de catégories diverses de lecteurs qui nous ont permis de consacrer à cet effet une page entière et si nous oublions d'autre part l'hommage émouvant que veulent bien rendre à notre journal, dans cette page même, le président de la presse suisse et le président de la presse neuchâteloise au nom de leurs associations respectives. Mais nous serions surtout ingrats si notre reconnaissance n'allait à l'immense peuple des clients d'annonces de la Feuille d'avis de Neuchâtel qui, pour une moitié, nous ont donné la possibilité de faire de ce numéro ce que l'on en voit maintenant. Et, à ce point, nous touchons à nouveau à cet élément décisif, à ce facteur essentiel que constitue pour un quotidien le public, son meilleur collaborateur, son constant soutien, mais aussi en dernier ressort son seul juge.

Aussi, en mettant un point final à ces lignes, est-ce à lui, est-ce à ce public neuchâtelois que nous voulons surtout penser. Qu'il soit bien persuadé que nous ne désirons rien d'autre, dans toutes nos activités, qu'être un reflet fidèle, un miroir, comme nous disions, de la vie du petit pays qui est le sien et qui est le nôtre. Et s'il le sent quelquefois, s'il le sent notamment aujourd'hui, en notre anniversaire, quel que soit est bien. Nous abordons tranquillement un siècle nouveau. Tranquilles aussi, nous continuons.

R. Br.

La presse suisse

Monsieur le directeur,

J'apprends que la Feuille d'avis de Neuchâtel va fêter son deuxième centenaire et je m'empresse de vous présenter les très vives et fraternelles félicitations de l'Association de la presse suisse.

Fondé en 1738, aux temps héroïques du journalisme, avant les grandes libertés que nous apporta la Révolution française, votre journal s'est dégagé de toutes les difficultés. Il a grandi au cours des deux siècles écoulés, il a affirmé son autorité, il s'est développé de façon remarquable, s'adaptant aux exigences toujours plus grandes des lecteurs, auxquels il apporte jour après jour le reflet fidèle des événements.

La longévité de la Feuille d'avis de Neuchâtel est exceptionnelle. En effet, bien rares sont les journaux suisses qui ont le privilège de s'appuyer sur deux siècles d'activité, sur deux siècles de lutttes et de travail au service du pays. Les traditions, auxquelles votre journal est resté fidèle et auxquelles je me plais, à l'occasion de votre bel anniversaire, à rendre hommage, font honneur à l'ensemble de la presse suisse.

En vous adressant les félicitations de notre association professionnelle, je forme également mes vœux pour la prospérité de votre journal à l'aube de son troisième centenaire. Son passé est d'ailleurs une sûre garantie de son avenir.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

JEAN RUBATTEL

Président de l'Association de la presse suisse.

La presse neuchâteloise

La Feuille d'avis de Neuchâtel célèbre le 200^{me} anniversaire de sa fondation. C'est une date dans l'histoire du journalisme suisse. Il n'est guère de quotidiens d'aujourd'hui qui se puissent prévaloir, en effet, d'origines aussi lointaines. Il n'en est pas, en tout cas, dans le canton de Neuchâtel ni, sauf erreur, en terre romande. En Suisse même, je n'en vois, personnellement, qu'un qui ait d'aussi profondes racines dans le passé. Un jubilé comme celui que célèbre la Feuille d'avis de Neuchâtel prend donc une importance particulière. Il est un honneur pour le journal en cause et un peu de cet honneur rejallit sur le pays qui l'a vu naître et prospérer.

Je m'imagine aisément le plaisir qu'ont dû éprouver nos confrères du chef-lieu à retracer l'histoire de leur journal. Je me l'imagine d'autant plus que semblable satisfaction m'échut, il y a quelques années, à l'occasion d'un jubilé du même ordre portant sur un siècle et quart d'existence.

Avec quel intérêt, quel enthousiasme croissant, ils ont dû feuilleter la collection du journal, depuis l'époque de la Gazette utile et curieuse des débuts, jusqu'à celle de l'actuelle Feuille d'avis de Neuchâtel et du Vignoble neuchâtelois, en passant par les étapes de la Première Feuille d'avis et de la Feuille d'avis de Neuchâtel, en Suisse, avec permission du Magistrat.

Is auront pu voir ce dont les lecteurs se contentaient jadis — ils n'en étaient probablement pas plus malheureux — et ce qu'ils réclament aujourd'hui.

Je pense être l'interprète de tous les membres de l'Association de la presse neuchâteloise en adressant à nos confrères de la Feuille d'avis de Neuchâtel des félicitations et des vœux à l'occasion de ce deux centième anniversaire.

Et je suis certain que s'ils sont fiers, à juste titre, de l'évènement qu'ils peuvent célébrer aujourd'hui, ils sont conscients, dans une égale mesure, de la lourde responsabilité qui, par là même, leur incombe.

MARCEL CHOPARD

Président de l'Association de la presse neuchâteloise.

L'existence laborieuse de Ch.-H. Wolfrath

fondateur d'une longue lignée d'éditeurs

par Eddy BAUER, professeur d'histoire à l'Université

La famille Wolfrath, dont le nom depuis 1814 est attaché à celui de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, tire son origine de Rinteln, petite ville allemande située sur les bords du Weser et qui relevait à la fin du 18^{me} siècle du Comté de Schaumbourg, dépendance extérieure de la Hesse électorale. Depuis cette époque, Rinteln a suivi les vicissitudes des autres possessions de l'Electeur, lesquelles après avoir fait partie, entre 1807 et 1813, du royaume de Westphalie, constitué par Napoléon en faveur de son frère Jérôme, tombèrent entre les mains de la Prusse en 1866.

C'est dans cette ville que naquit, le 16 juillet 1778, Chrétien-Henri Wolfrath, fils puîné du sergent Jean-Frédéric Wolfrath, bourgeois de Rinteln, et de Marie-Eleonore Ebertin, sa femme. Les documents que nous avons pu consulter ne nous renseignent que d'une manière très imparfaite sur les premières années de son existence. Nous apprenons seulement qu'il avait perdu son père assez jeune, puisque Jean-Frédéric est mentionné comme décédé le 24 avril 1791, date à laquelle le jeune garçon fut admis à la communion dans l'Eglise réformée de sa ville natale. Puis c'est un trou d'une dizaine d'années sur lesquelles nous ne savons rien, jusqu'au 13 juillet 1801. Ce jour-là, en effet, ayant prêté serment entre les mains du recteur, Chrétien-Henri Wolfrath fut immatriculé au nombre des étudiants de l'Académie de Hesse-Schaumbourg. Cet établissement, fondé à Rinteln en 1621, semble avoir joint à l'étude des lettres et de la théologie l'enseignement des arts et métiers. C'est, dans tous les cas, en qualité d'étudiant en typographie — *artis typographice studiosus* — que le jeune homme fut immatriculé.

Au reste, le 8 avril 1803 déjà, les autorités hessoises lui délivraient un passeport pour la Suisse, alors qu'il venait de terminer un stage à l'imprimerie de la célèbre Université de Marbourg. Par Francfort et Strasbourg, il gagna Berne où il séjourna quelques semaines, puis il se rendit à Fribourg où, durant l'espace de dix à onze mois, il se perfectionna dans son métier chez l'imprimeur Piller qui lui délivra un certificat en date du 5 juin 1804. C'est de là qu'il vint se fixer à Neuchâtel. De 1805 à 1808, il travailla, en qualité de compositeur, dans l'imprimerie renommée que dirigeait, en l'absence de son trop aventureux époux, Marianne Fauche-Borel, l'éditrice de la *Feuille d'avis*, dont il sera parlé par ailleurs. Ce que fut son activité, c'est ce que nous apprend l'attestation qui lui fut décernée le 22 juin 1808; agissant, nous dit-elle, « au plus près de sa conscience », M^{me} Fauche déclarait que son employé s'était toujours conduit chez elle en « homme de bien et d'honneur » et qu'il avait mis une « assiduité soutenue » à s'acquitter de son travail.

A cette date, Chrétien-Henri Wolfrath avait largement atteint l'âge auquel un homme aspire à voler de ses propres ailes. Pourquoi donc ne chercha-t-il pas à revenir à Rinteln, après cinq années de pérégrinations? Nous n'en savons rien; on peut supposer toutefois que les grands changements politiques dont l'Allemagne occidentale avait été le théâtre à la suite des conquêtes napoléoniennes lui ôtèrent le goût de revoir sa patrie. Le fait est, dans tous les cas, qu'un document émanant du Conseil de la ville nous fait savoir qu'il fut admis, le 4 juillet 1808, à s'établir en qualité d'imprimeur en taille douce, à charge pour lui de se procurer, dans un délai de trois mois, son acte d'origine, formalité dont il se dispensa, comme nous le verrons plus loin.

Une tradition de famille rapporte que Chrétien-Henri Wolfrath fit connaître à Neuchâtel un nouveau procédé pour la reproduction des estampes si à la mode à la fin du 18^{me} et au début du 19^{me} siècle. D'après des notes de sa main qui couvrent les pages blanches d'un certain nombre d'almansachs de l'époque, il apparaît tout au moins que, dès l'année 1809, il travaillait pour le compte des célèbres aquarellistes et graveurs Gabriel Lory, père et fils, pour lesquels il tira, sur grand papier d'Angleterre, les trente-cinq planches du *Voyage pittoresque de Genève à Milan par le Simplon*, ainsi que les douze estampes de leurs *Principes pour apprendre à dessiner et à peindre à l'aquatinta*. L'année suivante, les sept planches qui illustrent le *Voyage pittoresque aux glaciers de Chamouni*, des mêmes auteurs et que publia, chez Didot l'aîné, l'éditeur J.-F. Ostervald, sortirent aussi de son atelier. Ces trois recueils obtinrent un très grand succès; aussi bien constatons-nous entre 1811 et 1815 qu'on en retira à maintes reprises des quantités assez considérables. On trouve encore dans ces almanachs la mention de diverses gravures tirées isolément, tels le pont de Serrières de Girardet ou le Saint-Gall de Moritz, ainsi que de la publication d'une série de vues des Indes et des grands ports européens: Gènes, Lisbonne, Cadix, Gibraltar, etc. Quant au procédé mis en œuvre pour la reproduction de ces estampes, il n'est pas très facile de le décrire d'après les notes naturellement très succinctes sur lesquelles nous nous appuyons. Il semble que l'on exécutait de chaque estampe deux ou trois planches de cuivre, suivant le nombre des couleurs, à moins que l'on se contentât de tirages en noir, en bleu ou en bistre. Les épreuves présentaient ainsi de grandes surfaces colorées, sur lesquelles l'aquarelliste portait les détails à l'aide de son pinceau. Mais pour tout cela, l'habile technicien ne négligeait pas d'autres travaux courants comme les cartes de visite de M. Benjamin Petitpierre ou de M. Gustave de Meuron, de Cottendard, les étiquettes de M. Steinfeld, pharmacien du Locle, les formules de lettres de change qu'il exécutait pour M. Philippe Dubois ou pour M. DuPasquier, de Colombier.

Toutefois, depuis qu'il s'était établi à son propre compte, il ne semble pas que Chrétien-Henri Wolfrath se fût à proprement parler occupé de typographie quand, dans le courant de l'année 1811, il fut nommé « imprimeur du gouvernement et du magistrat », par le Conseil d'Etat de la Principauté. A ce titre il lui incombait de faire exécuter dans l'atelier d'imprimerie qui était installé au Château de Neuchâtel les affiches, les arrêtés et les formulaires de l'administration. Nous possédons encore le texte du serment qu'il dut prêter à cette occasion aux autorités qui l'avaient désigné encore qu'étranger. On y lit qu'il devait s'engager à travailler avec célérité et discrétion et à n'employer à son service que des personnes discrètes et de bonne réputation. Trois ans plus tard, le nouvel imprimeur du gouvernement réussissait un coup de maître en acquérant l'imprimerie de Marianne Fauche-Borel, avec le privilège d'imprimer la *Feuille d'avis de Neuchâtel* et l'almansach officiel de la Principauté qui s'y trouvait attaché. Il fut soutenu dans cette fructueuse opération par le crédit que lui ouvrirent un certain nombre de conseillers d'Etat. Sans doute la somme de 2940 livres en était encore à se familiariser avec le français.

Faut-il penser que le rude effort fourni, tant à l'atelier du château qu'à l'imprimerie de la place du Temple-Neuf, finit par avoir raison des forces de ce grand travailleur? Dans tous les cas, Chrétien-Henri Wolfrath n'avait pas accompli sa soixante-deuxième année quand il succomba à une pneumonie, le 27 novembre 1839, rejoignant dans la tombe Madeleine Sandoz décédée elle-même le 1^{er} avril 1830. On peut supposer du reste que le maître-imprimeur sentait son heure venir depuis quelque temps, puisque quelques mois avant sa mort, il avait cédé à son fils unique son imprimerie, estimée à 9000 livres de Neuchâtel.

La jeunesse d'Henri Wolfrath

Avec Henri Wolfrath nous atteignons la fin du 19^{me} siècle, et parmi ceux qui liront ces lignes, quelques-uns auront dû le connaître au couchant de sa laborieuse existence. Cette circonstance nous permettra

Neuchâtel, il en ajoutait un autre, le 27 juillet 1816, en épousant Madeleine Sandoz, fille de feu Jean-Pierre Sandoz, de Dombresson, bourgeois de Valangin, et de Suzanne Diacon, son épouse. Le nouveau ménage s'établit en face du Temple du bas dans un appartement situé au-dessus de l'imprimerie acquise de Marianne Fauche-Borel, et qui jouxtait à l'Hôtel du Raisin. C'est là, sans doute, que naquirent Sophie-Augustine Wolfrath, le 15 juin 1817, et René-Alfred-Henri Wolfrath qui vit le jour le 18 juin 1820. Le futur imprimeur fut porté sur les fonts baptismaux,



Chrétien-Henri Wolfrath, fondateur de la maison.
(D'après un portrait à l'huile, auteur inconnu.)

le 14 juillet suivant, par Erhard-Borel fils, le célèbre industriel et papetier de Serrières, et par la sœur de celui-ci, Renée-Antoinette.

Nous n'avons pas l'intention de relater ici l'excellent travail de M^{lle} Jacqueline Lozeron, mais il vaut la peine de dire un mot des impressions qui sortirent entre 1816 et 1839 des presses du Temple-Neuf. On citera parmi celles-ci une édition petit in-16 des *Psalmes de David*, avec les notes de musique, parue en 1820, les *Nourritures de l'âme* ou *recueil de prières pour tous les jours de la semaine*, méditations religieuses dues à la plume de Jean-Rodolphe Ostervald, pasteur de la paroisse française de Bâle, ainsi que le livret du *Concert helvétique* qui fut donné au Temple du bas, le 23 juillet 1828. A côté de ces éditions d'ouvrages de piété et de ces impressions de circonstance, à côté des *Fautes de langage corrigées* du célèbre professeur Guillebert qu'il publiait en 1829 et rééditait en 1832, Chrétien-Henri Wolfrath ne renonçait pas au tirage des estampes en couleurs et, coup sur coup, sortirent de ses presses deux volumes que l'on peut sans exagération qualifier de chefs-d'œuvre, et qui méritent bien que l'on s'y arrête un instant.

En 1824, ce sont, tout d'abord, les *Costumes suisses, dédiés à S.A.R., le prince royal de Prusse* (le futur Frédéric-Guillaume IV), dessinés d'après nature et publiés par G. Lory, fils, et F.-W. Moritz, beau volume in-4^o, comprenant 55 planches en couleurs, avec une introduction et un commentaire dus au professeur Monvert. Non seulement les illustrations en aquatinte, qui sont demeurées célèbres dans l'histoire de la gravure suisse, mais encore la typographie d'une parfaite élégance sortent des ateliers de la place du Temple-Neuf. Mais, où notre imprimeur se surpassa, ce fut cinq ans plus tard, quand il imprima le texte et tira les planches des *Souvenirs de la Suisse ou Recueil de vues remarquables pour faire suite au voyage pittoresque dans l'Oberland bernois* du même Gabriel-Matthias Lory. En vérité, il ne semble pas qu'on ait jamais imprimé en Suisse plus beau livre que ce majestueux in-folio où la mâle beauté des caractères, l'ampleur des marges, la qualité de l'encre, la blancheur et le grain du papier, les raffinements de la disposition typographique, tout, en un mot, dégage une impression d'élégance, de luxe, d'harmonie et de maîtrise. En portant ainsi hors de chez nous le bon renom de notre industrie, Chrétien-Henri Wolfrath ne faisait pas seulement son propre profit, mais celui de la communauté tout entière et méritait une seconde fois la naturalisation qui lui avait été conférée. A son éloge il est juste d'associer celui de ses collaborateurs, parmi lesquels on retiendra le nom de Charles Attinger, prote de l'imprimerie Fauche-Borel, qui passa à son service en 1814, avant de s'établir pour son propre compte.

Et maintenant qu'il a atteint et même dépassé l'âge mûr, on peut se demander quel homme il était. Une peinture de l'époque de la Restauration nous le représente avec une physionomie sérieuse, des traits bien marqués, un regard assuré. Des notes qu'il portait sur ses agendas, des mentions de ses tractations que nous trouvons dans les *Manuels* du Conseil d'Etat, de son écriture ferme et serrée, on retire une impression analogue. De toute évidence, Chrétien-Henri Wolfrath devait être un esprit avisé, positif et bien sur ses gardes, dur au travail et méticuleux, un de ces hommes de forte trempe qui devait être difficile à contenter, mais qui devait être aussi le dernier à s'épargner lui-même.

Toutefois on aurait tort de se le représenter sous les uniques dehors de l'homme d'affaires. Nous avons, en effet, entre les mains une pièce bien curieuse et bien significative qui va nous aider à compléter ce portrait moral: c'est l'épithalame qu'il composa et imprima le 8 août 1820, à l'occasion du mariage de Charles-Victor Masset, papetier d'Yverdon, et de Renée-Antoinette Borel, de Neuchâtel, marraine de son fils. Sans doute, demandons-nous aujourd'hui à la poésie bien d'autres choses encore que ce qu'en réclamaient nos arrière-grands-parents, mais les vers de Chrétien-Henri Wolfrath ne sont pas malgracieux et tout à fait dignes des compliments rimés que l'on tournait à son époque. A lire cette petite pièce on se sent loin de Rinteln, de l'Academia Hasso-Schaenburgica, voire même de l'imprimeur en taille-douce qui, en 1809, en était encore à se familiariser avec le français.

Faut-il penser que le rude effort fourni, tant à l'atelier du château qu'à l'imprimerie de la place du Temple-Neuf, finit par avoir raison des forces de ce grand travailleur? Dans tous les cas, Chrétien-Henri Wolfrath n'avait pas accompli sa soixante-deuxième année quand il succomba à une pneumonie, le 27 novembre 1839, rejoignant dans la tombe Madeleine Sandoz décédée elle-même le 1^{er} avril 1830. On peut supposer du reste que le maître-imprimeur sentait son heure venir depuis quelque temps, puisque quelques mois avant sa mort, il avait cédé à son fils unique son imprimerie, estimée à 9000 livres de Neuchâtel.

La jeunesse d'Henri Wolfrath

Avec Henri Wolfrath nous atteignons la fin du 19^{me} siècle, et parmi ceux qui liront ces lignes, quelques-uns auront dû le connaître au couchant de sa laborieuse existence. Cette circonstance nous permettra

de nous borner aux années de sa jeunesse, d'autant plus que les documents dont nous disposons ne nous donnent rien que nous puissions ajouter à l'étude si fouillée de M^{lle} Lozeron sur l'histoire de la *Feuille d'avis* et de son imprimerie entre le 1^{er} mars 1848 et le 4 septembre 1856.

Comme nous l'avons dit déjà, René-Alfred-Henri Wolfrath naquit à Neuchâtel le 18 juin 1820. De sa tendre enfance, nous ne savons rien, mais ce qu'il importe de noter, ce sont les cours qu'il a suivis dans les « auditoires » du Collège latin inauguré en 1835 et qui correspondaient à peu près au degré d'enseignement de notre Gymnase. En effet, parmi les professeurs qu'il entendit, il en est deux surtout qui semblent avoir profondément influé sur son goût et lui avoir insufflé pour toute l'existence l'amour de la poésie. Nous voulons parler de Guillebert qui professait avec beaucoup de distinction les belles-lettres, et de Charles Prince, auteur d'une traduction française des *Perses* d'Eschyle que les hellénistes s'accordent encore aujourd'hui à reconnaître comme fort estimable.

Les années où l'esprit de l'adolescent s'ouvrait à la magie du verbe et des images, ce sont celles où triomphent incontestablement la poésie, le théâtre, le roman des Hugo, des Vigny, des Musset, des George Sand, et les étudiants neuchâtelois de 1838 ne devaient pas être moins avides de nouveautés parisiennes que leurs successeurs de 1938. Quoi qu'il en soit, le jeune Henri Wolfrath subit profondément l'influence romantique. Nous avons dit que son père rimait à l'occasion, mais il y a loin entre les « sentiments d'un cœur sincère et pur » dont Chrétien-Henri priait M. Masset et M^{lle} Borel d'accueillir l'hommage à l'occasion de leur hyménée, et les odes, épîtres, contes et sonnets qui remplissent, finement calligraphiés de sa main et rehaussés de dessins à la plume, la moitié d'un beau volume in-4^o, relié en maroquin bleu dans le goût de l'époque. On y trouve un sentiment poétique incontestable et, ici et là, un véritable souffle lyrique. Assurément ces vers se ressentent de leur siècle, et Henri Wolfrath a pratiqué de larges emprunts dans ce que l'on appelle plaisamment le bric-à-brac romantique. Il y a aussi plus d'enjouement que de poésie dans le dialogue de la *Feuille d'avis* et de son rédacteur, publié au mois de décembre 1842, ou dans l'épître familière qu'il adressait à MM. Ernst et Martens, « artistes en portraits au daguerrétype ». Plus de sensibilité, peut-être, que d'émotion dans telle pièce que lui inspirait le malheureux sort des « heimatlosen ». Mais ailleurs l'amitié, un vrai sentiment religieux, l'amour de la musique ont su inspirer au jeune poète de vingt-deux ou vingt-trois ans, des accents vraiment sentis et des expressions qui leur correspondent.

Mais les événements devaient en décider autrement. Le 27 novembre 1839, Henri Wolfrath perdait son père et le 7 décembre suivant lui succédait en qualité d'imprimeur du gouvernement. Avant d'avoir atteint sa vingtième année, il était mis au contact de la réalité de la vie, des affaires et des fonctions auxquelles il ne lui appartenait pas de se dérober. Il poursuivit donc concurremment ses études et la direction de son imprimerie jusqu'en l'année 1842. Le jeune homme qui se sentait certainement une vocation de poète accepta-t-il facilement de reléguer au second plan la Muse et ses séductions? Je ne sais. Dans tous les cas, il y a dans l'ode qu'il publia à la même époque sous le titre de *Retour à la poésie*, des accents de mélancolie qui nous touchent encore au bout de quatre-vingt-seize ans.

Cependant Henri Wolfrath avait repris énergiquement la suite de son père et devait continuer dignement son œuvre d'éditeur et d'imprimeur. En 1840, il publia la *Description topographique et économique de la mairie de Neuchâtel* de H.-Samuel de Chambrier, qu'il fit suivre en 1843 par les *Châteaux neuchâtelois anciens et modernes* de D.-G. Huguenin, conseiller d'Etat et maire de la Brévine. Trois ans plus tard, c'est chez lui que Charles-Godefroy de Tribolet, conseiller d'Etat et chancelier, fait paraître son *Histoire de Neuchâtel et Valangin depuis l'avènement de la maison de Prusse*. Il avait précédemment imprimé pour l'éditeur Kissling les *Excursions et séjours dans les glaciers et hautes régions des Alpes de M. Agassiz et de ses compagnons* dus à la plume du jeune E. Desor, disciple du célèbre géologue. Enfin en acquérant le 22 mai 1844 le fonds d'imprimerie d'Olivier Petitpierre, il s'était assuré la propriété du tome II du *Musée historique du bon érudit G.-A. Matile*.

On le voit, les presses de l'imprimerie du Temple-Neuf ne chômaient pas. Un autre trait est à relever, c'est l'intérêt manifesté par Henri Wolfrath à tout ce qui concernait son petit pays, son histoire et ses illustrations. C'est dans cette intention qu'il traitait, le 15 juillet 1845, avec Juste Olivier pour imprimer et éditer dans notre ville la *Revue suisse* qui devait en 1861 émigrer à Genève pour fusionner avec la *Bibliothèque universelle*, de même que vingt ans plus tard il recueillait la publication du *Musée neuchâtelois* fondé naguère par Auguste Bachelin et par ses amis.

Ainsi donc le petit-fils du sergent Jean-Frédéric Wolfrath, bourgeois de Rinteln, se sentait ardemment et profondément Neuchâtelois, mais son attachement à la patrie s'alliait au loyalisme qu'il éprouvait à l'égard de la dynastie qui régnait sur la Principauté et qui, lors du voyage de Frédéric-Guillaume IV en 1842 lui inspirait des strophes enthousiastes. On arrive ainsi à la révolution du 1^{er} mars 1848. Henri Wolfrath fit-il partie entre 1848 et 1856 du fameux « cabinet noir » qui correspondait secrètement avec Berlin? Ses ennemis l'ont affirmé, mais nous ne trouvons de cette imputation aucune preuve indiscutable. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il conservait au régime renversé par le coup de main radical des sentiments respectables de gratitude.

Ed. B.

Un ancien administrateur de la maison, Louis Sperlé

Nous ne saurions laisser passer l'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui sans rappeler la mémoire de M. Louis Sperlé, qui fut associé à la direction de la maison pendant de très longues années.

Entré au service de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* en 1870, M. Sperlé n'avait pas tardé à être élevé aux fonctions d'administrateur associé. De nombreuses personnes se souviennent certainement encore d'avoir été accueillies par lui au guichet du petit bureau de l'immeuble de la rue du Temple-Neuf, aujourd'hui reconstruit.

M. Sperlé avait principalement la charge de la partie administrative du journal. On peut se douter que la publication d'un journal quotidien, la complexité et le nombre des annonces, les milliers d'abonnements à contrôler exigent un travail incessant et d'une exactitude jamais relâchée.

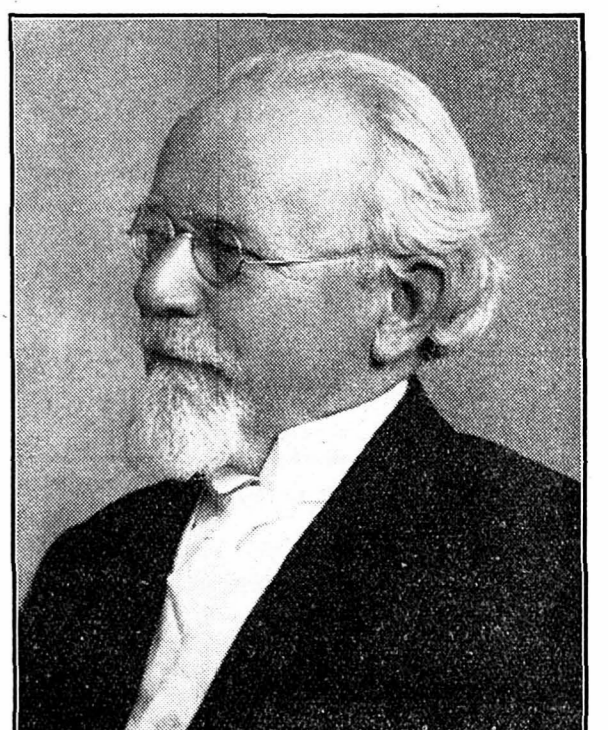
Ces qualités de haute conscience, notre directeur associé devait les pratiquer pendant toute sa carrière. Il était de ces hommes au fonds solide sur lesquels une entreprise doit pouvoir compter si elle veut se développer, poursuivre avec assurance sa marche en avant. Et tout en accomplissant avec modestie sa tâche quotidienne, M. Sperlé ne se départissait pas d'une affectueuse bienveillance dont bénéficiaient ceux qui travaillaient avec lui.

En décembre 1928, après cinquante-huit ans de vaillante activité, ce collaborateur fidèle et dévoué de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* prenait une retraite dont malheureusement il n'a pas pu jouir très longtemps. Le soir du 8 novembre 1933, en effet, une embolie emportait M. Louis Sperlé. Sa vie sereine et digne reste en exemple à ceux qui lui ont succédé au poste de confiance qu'il a occupé dans notre maison.

M. W.



René-Alfred-Henri Wolfrath,
1820-1897.



Louis Sperlé,
1851-1933.

LES CENT DOUZE ANS DE LA FABRIQUE SUCHARD



Un passionnant voyage dans les coulisses d'une grande et belle entreprise neuchâteloise

Musée Suchard, installé à Serrières, la hotte de bois au moyen de laquelle l'entrepreneur industriel allait porter le chocolat au domicile de ses clients. Ses qualités commerciales, Philippe Suchard les a d'ailleurs déjà mises en pratique quelques années plus tôt en ouvrant à la rue des Halles, à Neuchâtel, un magasin de confiserie. Et ce n'est pas sans émotion, en ce jour où nous célébrons le si bel anniversaire de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* que nous lisons, dans le numéro du 17 novembre 1825 de ce journal, cette annonce qui révèle un sens de la publicité étonnant:

«... L'histoire — ai-je lu quelque part — est tissée de gestes magnifiques et d'actions abominables; mais les hommes n'en ont retenu que des aspects!»

Sans doute est-ce vrai!
Nous nous satisfaisons, en général, de fort peu de choses; et, pourvu que nous trouvions dans le récit des faits qui se déroulent au cours des ans passés un aliment à notre hâtive curiosité, nous n'en demandons pas davantage. Nous ne savons pas tirer de ces faits — ni de cette Histoire — les leçons qu'ils dispensent et qui nous seraient pourtant si profitables.

Quel enseignement, par exemple, pourrait-on tirer de la vie hardie de ce jeune ouvrier confiseur dont le nom est devenu, dans le canton de Neuchâtel, synonyme d'énergie et de bonté, et dont, à quelque 115 ans de distance, on admire toujours la ténacité avec une déférence étonnée. Plût au ciel qu'au lieu de farcir de sciences compliquées la tête des jeunes gens qui se lancent à l'assaut de la vie, on leur mette davantage sous les yeux — avec les mots qu'il faut — de tels et si fiers exemples.

Débuts

... Il s'appelait Philippe Suchard et il aimait son métier. Ceux qui l'ont connu ont laissé de lui le portrait d'un homme courageux et bon, animé par une force tranquille et sûre, et une intelligence audacieuse.

Il voulait installer à Serrières une fabrique de chocolat. «C'était chez lui, disent ses historiographes, un projet auquel il pensait sans cesse!»

Pour des hommes de cette trempe, vouloir c'est pouvoir. Et, en 1826, la **Fabrique de chocolat Philippe Suchard** était installée à l'endroit même où l'extraordinaire et ambitieux confiseur la voulait.

Débuts modestes s'il en fut, puisque l'unique roue hydraulique de l'entreprise ne mettait en activité qu'un seul broyeur dans lequel on pouvait fabriquer 50 à 60 livres de chocolat par jour. (On peut en fabriquer aujourd'hui 5,000 à 10,000 kg.)

Ce que furent ces débuts, et la patiente énergie qu'il fallut dépenser, on s'en doute. Mais, servi par une rare connaissance de son métier et par une farouche volonté, en même temps que par une vue des affaires claire et large, ayant d'autre part mis au point un secret de fabrication, le jeune confiseur — il a 29 ans — ne se laisse rebuter par rien, ni par personne. Infatigable, il fabrique, dirige et il assure lui-même la livraison de ses produits. On peut encore voir, au

M. Ph. Suchard, confiseur, ci-devant domicilié à Berne (où il avait fait son apprentissage), a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de s'établir en cette ville pour y exercer son état, et qu'il s'efforcera de mériter la confiance qu'on voudra bien lui accorder. Outre un choix de dessert nouveau et frais, il aura du chocolat fin de sa fabrique, broyé à l'instar de ceux de M. Dufour de Goumoëns; ils sont confectionnés avec des cacao carques et surton et du sucre raffiné. Son magasin est dans la maison de M. Silliman, rue des Halles.

A cette époque donc, il fabriquait déjà du chocolat. Et l'on imagine ce que durent être les rêves de cet homme qui avait trouvé le secret d'un produit délectable entre tous, et combien il dut désirer de posséder une grande entreprise à lui où il pût donner libre cours à son génie inventif et à ses idées novatrices.

× × ×

Cette entreprise, il l'eut. Et pendant trente années, il lui voua une activité incessante, — et prodigieuse.

N'a-t-il pas, en même temps qu'il dirigeait sa chocolaterie, été également éleveur de vers à soie, capitaine de bateaux qu'il avait faits construire lui-même (sait-on qu'il fut le premier pionnier de la navigation sur le Rhin), fabricant de macaronis, etc. Le feu dévorant qui était en lui le poussait aux plus folles entreprises, et sans doute vit-on rarement dans le monde entier, homme aussi aventureux que lui.

La vérité nous oblige à dire que le chocolat Suchard ne remporta pas tout de suite, auprès du public, la faveur que son fabricant escomptait. Il fallut des années pour que le succès montrât son émouvant visage...; il fallut surtout diverses récompenses importantes obtenues dans les expositions, pour que les produits Suchard devinssent appréciés.

Mais n'est-ce point là le sort de tout ce qui a grandi et de tout ce qui a duré?

Les successeurs

On ne saurait conter l'attachante histoire de cette grande entreprise sans être frappé par un fait aussi

rare qu'émouvant: depuis 112 ans, la Fabrique Suchard, qui a connu des fortunes diverses, est demeurée constamment et intimentement liée au nom et à la famille Suchard.

On sait que Philippe Suchard eut un fils qui portait son prénom et qui joua un rôle important dans les destinées de la fabrique. Mais il mourut jeune, et son rôle, si brillant qu'il fût, ne dura pas longtemps. D'autres lui ont succédé dans la direction de l'entreprise; leur activité ne fut pas moins importante. Ils ont su donner une impulsion nouvelle aux affaires, si bien que lorsque Philippe Suchard mourut, le 14 janvier 1884, «chargé d'ans et de gloire paisible» comme on l'a dit si justement, son œuvre était en pleine prospérité.

Cette prospérité devait s'accroître encore et prendre une importance telle que 112 ans après l'installation du premier atelier, la Fabrique Suchard compte aujourd'hui, à Serrières seulement, dix usines. Elle possède en outre tout un essaim de fabriques sous forme de sociétés affiliées, réparties dans nombre d'Etats de l'Europe et de l'Amérique et qui occupent des milliers d'employés.

Comment on travaille à Serrières

Le public est souvent porté à croire qu'une affaire devenue prospère ne doit son succès qu'à la façon dont elle a été conduite et à l'esprit entreprenant dont ses chefs ont fait preuve. On oublie généralement le rôle joué par la valeur des produits mis sur le marché.

A Serrières, le souci de la qualité a constamment dominé les préoccupations de tous, chefs comme ouvriers. Dans ces diverses usines, où le visiteur a l'impression de faire un merveilleux et passionnant voyage, la fabrication est un art. On est parvenu, par de savants mélanges — qui demeurent secrets — à une telle perfection que, pour d'innombrables consommateurs le «Suchard» (on ne dit même plus le «chocolat Suchard») est un régal de haut goût auquel rien ne peut être comparé. Ce souci de la qualité est tel qu'il existe, à Serrières, un service de dégustation où des experts vérifient journellement la saveur des chocolats.

× × ×

Comment ne réverait-on pas en voyant de quelle façon mystérieuse et soignée ces fèves de cacao, arrivées en sacs marqués d'étranges et lointains pays, sont transformées en cette matière si délicate — et dont nous avons pris une telle habitude — qui s'appelle le chocolat.

Pour avoir assisté à cette transformation et en avoir pénétré la surprenante diversité, j'en demeure confondu.

Ces fèves, qui gardent encore l'odeur puissante du sol tropique où elles ont mûri, sont soigneusement triées, broyées et nettoyées. Elles passent même sous de puissants électro-aimants qui arrêtent au passage toutes les parties métalliques qui auraient pu échapper à l'attentive dextérité des trieuses en bonnets blancs et en sarraux chargés de les livrer à l'appareil à air chaud qui les desséchera en les rôtissant légèrement.

Elles seront ensuite, dans des machines qui sont des merveilles d'ingéniosité, décortiquées, nettoyées encore une fois, et cassées. Le cacao ainsi obtenu est passé au crible.

Et c'est alors qu'intervient l'art du chocolatier qui, au moyen de mélanges dont le secret est jalousement gardé, permet aux cacao de provenances diverses et d'arômes différents d'allier leurs qualités qui deviennent la **qualité Suchard**.

Au cacao ainsi obtenu sera incorporé — toujours selon des secrets de fabrication — du sucre réduit en poudre si fine qu'on le prendrait pour de la farine, du beurre et du lait en poudre d'une très grande pureté, — du lait suisse, bien entendu.

On croit que c'est fini...! Mais non! Il faut procéder ensuite au raffinage, pour donner la saveur onctueuse du chocolat; opération importante et qui nécessite un soin méticuleux. De là, la pâte obtenue sera transportée dans la «tempéreuse» qui assure une température égale, nécessaire au moulage du chocolat. Les moules remplis de cette pâte appétissante et d'où monte un arôme merveilleux, sont ensuite soumis à la «tapoteuse» qui chasse les bulles d'air qui pourraient s'être formées; dirigés vers une chambre froide, où le chocolat se durcit en quelques minutes, et voilà la tablette prête au démoulage, à être emballée et enfin habillée de ces emballages «Suchard» qui sont toujours d'un goût si sûr.

Et l'on ne peut s'empêcher de penser que cette création à laquelle on vient d'assister est la conséquence de la conception des chefs et de l'esprit qu'ils créent dans l'entreprise.

Les coulisses d'une grande entreprise

Car si la valeur d'un produit et les vertus commerciales de ceux qui le fabriquent sont des facteurs importants de succès, on imagine qu'il faut encore autre chose pour arriver au prodigieux résultat que nous venons de retracer imparfaitement. Il faut que règne, parmi tous les collaborateurs, un esprit basé sur une confiance réciproque et méritée.

A cet égard, le spectacle qu'offre le personnel Suchard est passionnant à observer. On a su appliquer des méthodes qui font de ces collaborateurs une grande famille unie et tout entière dévouée au succès de l'entreprise. Les œuvres sociales qui ont été créées, le souci que l'on a du bien-être des employés et des ouvriers, font véritablement de cette fabrique un modèle du genre. Et l'on ne s'étonne plus que tant de choses bonnes et belles aient été possibles à Serrières, quand on voit l'esprit dans lequel elles se font, et l'atmosphère que l'on a su créer et maintenir jusqu'à ce jour.

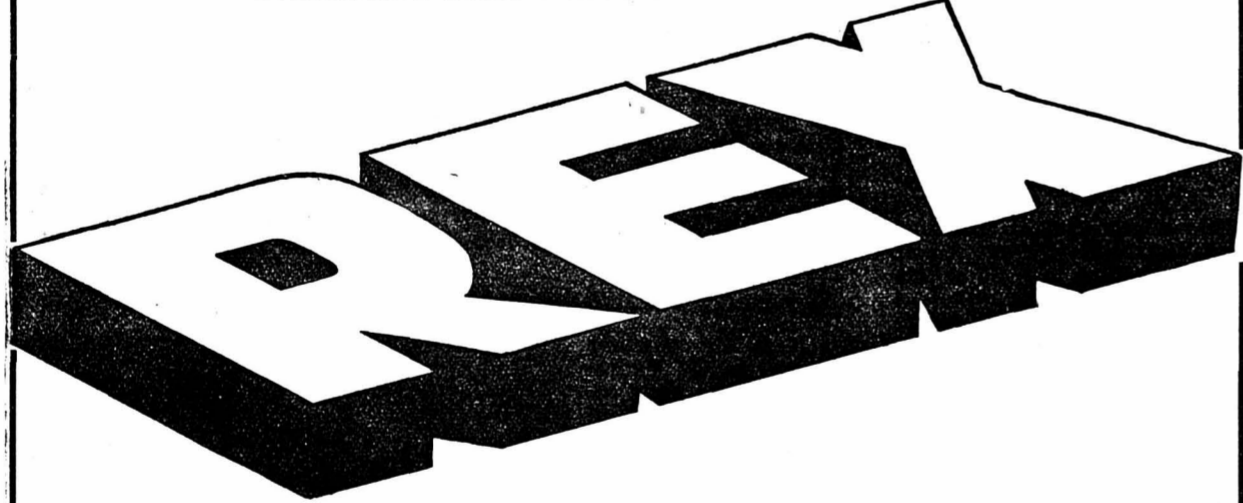
Conclusions

On conviendra que ce reportage avait sa place marquée dans un journal qui fête un si rare anniversaire. Tous les abonnés de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* — tous ses amis — méritaient qu'on les renseignât, à cette occasion, sur l'une des plus belles et des plus importantes entreprises de la région, et l'une de celles qui ont le plus contribué à porter au loin le renom du canton.

Puisse la fabrique Suchard continuer d'avancer dans la voie que ses chefs et ses animateurs lui ont tracée et demeurer aux premiers rangs de ces industries neuchâteloises dont nous sommes si justement fiers. Nous avons rarement fait vœu plus sincère.

F. G.

frais l'été, chaud l'hiver,
confortable toute l'année



le nouveau cinéma
vous attend chaque semaine

NOUS SOMMES, DEPUIS 1890, CONSTRUCTEURS-SPECIALISTES DE VENTILATEURS ET D'INSTALLATIONS AÉRODYNAMIQUES

Ventilation et conditionnement de l'air pour locaux industriels, salles, théâtres, cinémas, habitations privées

TOUTES LES APPLICATIONS DE LA VENTILATION POUR USAGES INDUSTRIELS

Fondée en 1890



VENTILATION S.A., STÆFA
FABRIQUE SPÉCIALE DE VENTILATEURS

Téléphone 93 01 36



**SOCIÉTÉ SUISSE
POUR L'ASSURANCE
DU MOBILIER**

fondée sur la mutualité en 1826

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES
SUISSES D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

ASSURANCES
CONTRE:

L'INCENDIE

le chômage et la perte de loyers résultant d'incendie

LE VOL PAR EFFRACTION

le vol simple de bicyclettes

LE BRIS DE GLACES

LES DÉGÂTS D'EAU

ASSURANCES COMBINÉES

contre l'incendie, le vol par effraction, le bris de glaces et les dégâts d'eau

ASSURANCES D'AUTOMOBILES

contre l'incendie et le vol, en une seule police

AGENTS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

AGENCES DE
DISTRICTS:

NEUCHÂTEL: Paul Favre, rue du Bassin 14

FLEURIER: R. Sutter, rue du Temple

LA CHAUX-DE-FONDS: H.-V. Schmid, Serre 20

LE LOCLE: A. Ziegler, rue du Temple

LA NEUVEVILLE: Th. Mœckli

MORAT: K. Hœnni

ESTAVAYER: C. Bovey

HISTOIRE D'UN JOURNAL OU DEUX SIÈCLES D'EXISTENCE

PAR JAQUELINE LOZERON

En 1738, l'éditeur Liechtenhan lance à Neuchâtel la « Feuille d'avis »...

Neuchâtel en 1738

Lorsque parut la première Feuille d'avis en 1738 le pays de Neuchâtel n'était pas très éloigné du moment où, en 1707, le roi de Prusse avait été choisi par le Tribunal des Trois Etats comme prince de Neuchâtel. Les Neuchâtelois n'avaient pas applaudi unanimes à un tel choix, et nombreux étaient ceux qui gardaient au fond de leur cœur des préférences pour les princes français. Aussi le pays était-il encore agité parfois par des intrigues d'ailleurs vite réprimées.

Dans leur ensemble, les Neuchâtelois étaient à la fois heureux et malheureux : heureux d'avoir comme prince un aussi grand roi, malheureux parce que leur choix les avait brouillés avec la moitié de la Suisse. Sous les princes français, avant 1707, ils se considéraient et étaient considérés comme Suisses. Après 1707, aux yeux de la France et des cantons catholiques, ils avaient perdu cette qualité de Suisses qui était leur sauvegarde la plus sûre. Ils ne prenaient pas facilement leur parti d'une telle situation et cherchaient à y remédier par tous les moyens.

En 1738, il était question du renouvellement du traité d'alliance entre le roi de France et les Suisses : les Neuchâtelois intrigèrent de toutes façons et firent les plus grands efforts pour être inclus et désignés dans ce traité en qualité de Suisses ou du moins d'alliés des Suisses.

Le prince de Neuchâtel était en 1738 Frédéric-Guillaume I^{er}, roi austère et militaire, qui faisait administrer sa nouvelle principauté avec beaucoup d'ordre et d'économie. Il avait à Neuchâtel, pour présider le Conseil d'Etat, un gouverneur. En 1737, le gouverneur Froment mourut et fut remplacé par Bézuc, lequel arriva dans les premiers jours de 1738 à Neuchâtel.

Le Conseil d'Etat se composait d'une vingtaine de conseillers, tous choisis dans les familles nobles de Neuchâtel.

La ville était placée sous l'autorité des Quatre-Ministres, qui étaient au nombre de huit. C'était le Conseil communal d'alors, qui s'occupait des affaires courantes et de la police. Le Conseil général, qui comptait soixante-quatre membres, était formé du Conseil des Vingt-Quatre et du Conseil des Quarante et se recrutait lui-même.

Créer à Neuchâtel une Feuille d'avis était une de ces innovations jugées dangereuses qui dut faire ouvrir les yeux des Quatre-Ministres. On comprend que, prudemment, les premières Feuille d'avis s'abstinrent de donner des nouvelles du pays lui-même. Il était moins périlleux de raconter ce qui se passait sur les bords du Danube, en Turquie ou en Russie, et, pour Neuchâtel, de s'en tenir aux réclames d'épiciers et de drapiers, aux ventes de maisons et de champs, aux offres de services et aux recherches d'objets perdus.

La première « Feuille d'avis »

En février 1738, François-Louis Liechtenhan demandait aux Quatre-Ministres l'autorisation d'établir à Neuchâtel un bureau d'adresses et d'en faire imprimer la feuille. Il désirait, en outre, qu'on lui accordât le magasin situé sur le Trésor pour y déposer ses marchandises. Sa requête fut agréée le 7 avril par le Conseil de ville.

François-Louis Liechtenhan ne nous est guère connu par ailleurs. Il appartenait à une famille bâloise dont une branche s'était fixée au milieu du 17^{me} siècle à Neuchâtel; elle en était devenue bourgeoise en 1692 et devait s'y éteindre à la fin du 19^{me} siècle, après avoir donné un orfèvre, des médecins et plusieurs membres des autorités de la ville. L'éditeur de la première Feuille d'avis était fils de l'orfèvre Jean-George Liechtenhan et avait été baptisé le 31 août 1707. Les registres d'état civil de Neuchâtel ne conservent aucune mention de son mariage, d'enfants qu'il aurait eus et de sa mort. Il semble donc qu'il resta célibataire et qu'il mourut loin de Neuchâtel.

Dès que le Conseil de ville l'eut autorisé à fonder un bureau d'adresses, François-Louis Liechtenhan fit imprimer des avis qu'il distribua au public pour annoncer la création du nouvel établissement et la publication prochaine d'une Feuille d'avis dont il s'efforçait de montrer les avantages. S'il ne s'est conservé aucun de ces avis, nous possédons par contre le texte par lequel, environ six mois plus tard, le directeur du bureau d'adresses, revenant à la charge, donnait le programme de la feuille qui allait paraître.

Cet avis au public, distribué à la fin de septembre 1738, quelques jours avant l'apparition de la première Feuille d'avis, nous explique ce qu'est à la sollicitation de « plusieurs personnes distinguées par leur mérite et leur savoir » que François-Louis Liechtenhan s'était décidé à publier une feuille commerciale à Neuchâtel. La feuille de Lausanne, sur laquelle nous n'avons pas de renseignements, ne pouvait offrir, en effet, que fort peu d'avantages et d'intérêt pour les Neuchâtelois qui, jusqu'alors, avaient dû s'en contenter. Avec exemples à l'appui, l'éditeur montrait tout le profit que ses compatriotes auraient à tirer de la feuille qu'il lançait. Il les invitait à y faire insérer des avis et à la répandre, s'engageant en retour à travailler assidûment au bien général.

S'étant aperçu qu'on trouvait souvent « un peu sec tout ce qui ne traite que du commerce », il cherchait à « concilier la politique avec le négoce », consacrant une page de sa feuille aux annonces et l'autre aux nouvelles politiques.

Les abonnés qui bénéficieraient d'un prix de faveur pour l'insertion des avis qu'ils désireraient publier, payeraient 20 batz pour les feuilles d'une année prises chaque jeudi à Neuchâtel. S'ils habitaient hors de ville, ils recevraient leur journal par poste ou par messagerie. L'éditeur espérait, par la modicité de ce prix, les dissuader de prendre un seul abonnement pour plusieurs, comme c'était alors la coutume, et leur éviter de la sorte l'embarras de faire circuler chaque feuille.

Plutôt que de résumer ici ce prospectus, il est intéressant d'en reproduire intégralement le texte tel qu'il a été publié dans la Feuille d'avis du 22 mai 1845 par Henri Wolfrath, lequel l'avait en mains « grâce aux recherches et à l'obligeance d'un savant de notre ville » qu'il n'a pas jugé bon de nommer.

AVIS AU PUBLIC

L'illustre magistrat de cette ville de Neuchâtel, toujours attentif sur ce qui regarde le bien, l'utilité, la commodité et l'avantage de ses bourgeois, a bien voulu favoriser et autoriser l'établissement d'un Bureau d'Adresse; éclairé comme il est, a connu qu'il ne contribuerait pas peu à l'agrandissement du commerce, à la société civile, à la connaissance de ses voisins et étrangers par la facilité que les Gazettes de commerce apportent à se communiquer

reciproquement la valeur, la qualité et la quantité des marchandises, et de denrées qu'il y auroit à se remettre les uns aux autres. Cette manière lève sans contredit bien des difficultés qui se présentent, tant parce qu'il abrège beaucoup d'écritures et donne pour ainsi dire dans un moment connoissance des choses à vendre, à acheter, prêter, emprunter, louer, à remettre, à retirer; par elles l'on sait les choses volées, on les dépeint, par son moyen on les découvre, on les retrouve pour la plus part; si donc les choses volées peuvent être découvertes, combien plus facilement les choses perdues.

Ce n'est pas là où se bornent les avantages d'un pareil établissement; j'en indiquera une partie en manière de réflexion.

Combien d'honnêtes gens qui ont famille et qui ne sont pas les mieux partagés des biens de la fortune, qui se trouvent chargés d'un nombre d'enfants, arrivés la plus part à un âge propre à apprendre une profession, leur incertitude, leur peu de connoissance et ouvertures à établir ces mêmes enfans dans le monde, suivant

J'invite mes lecteurs de vouloir contribuer chacun suivant ses forces à répandre et étendre la Feuille de commerce de ce pays, de donner au Buraliste les indications de tout ce qu'ils ont à négocier et à rendre public. Je leur en auray une obligation très sensible, qui sera de ma part suivie d'une assiduité, d'un travail et d'un attachement sans relâche pour tout ce qui concerne le bien général.

On pourra voir au Bureau, sans qu'il en coûte rien, les marchandises et effets qui y seront mis. L'on indiquera dans la Feuille aussitôt que la vente en sera faite le numéro du reçu que l'on aura délivré en recevant les articles, afin que le propriétaire puisse d'abord en le rendant retirer le payement, puisque pour sa sûreté tout sera vendu en argent comptant.

Ceux qui auront quelques effets ou marchandises à vendre pourront, s'ils le jugent à propos, pour en faciliter la vente, les faire mettre au Bureau, et on leur remettra l'argent, au cas qu'ils se vendent, ou la marchandise, si elle se trouve invendue.

On rendra cette Feuille commode, intéressante, utile et nécessaire à toutes sortes de personnes.

Ceux qui prendront la Feuille de commerce et de politique seront favorisés, il ne leur en coûtera pas tant qu'aux autres pour l'insertion des articles qu'ils auront à faire mettre sur la Feuille.

Qui voudra vendre, acheter, prêter ou faire un échange sans être connu et qui employera le Directeur du Bureau, conviendra avec luy pour ses droits et peines.

Comme j'ay remarqué que beaucoup de personnes trouvent un peu sec tout ce qui ne traite que du commerce, j'ay tâché de concilier la politique avec le négoce.

Voici le plan de la Feuille: un des côtés sera destiné pour le commerce, comme je l'ay dit cy-dessus; l'autre côté sera occupé par des nouvelles politiques qui intéresseront le public; l'on aura un soin attentif de le satisfaire. L'on y apprendra les faits les plus mémorables, la guerre, la paix, les succès dont Dieu afflige de certains pays, les biens qu'il répand sur d'autres.

Il ne me reste qu'à prier les personnes qui voudront s'intéresser dans cette Feuille de me communiquer leurs avis sur les changemens avantageux qu'il y auroit à faire et qui seront reçus avec reconnaissance par leur très humble serviteur,

François Louis Liechtenhan,
Directeur du Bureau d'Adresse à Neuchâtel.

La Feuille de commerce et celle de politique ensemble ne coûteront que 20 batz par année prise tous les jeudis à Neuchâtel.

J'espère que ce bas prix fera que ceux qui prendront la Feuille ne voudront pas se charger de l'incommodité, de l'embaras et du soin de se la donner les uns aux autres.

Les étrangers et personnes du dehors qui souhaiteront la Feuille pourront écrire au Directeur du Bureau qui les leur enverra régulièrement toutes les semaines, soit par la poste ou par messagerie. Ils pourront aussi envoyer les articles qu'ils auront à y faire insérer.

L'on aura soin d'affranchir les lettres que l'on enverra au Bureau.

C'est ainsi que le public fut préparé à recevoir le premier numéro de la Feuille d'avis qui parut le 2 octobre 1738.

De format allongé, ce premier numéro porte en tête l'indication qu'il est publié « avec approbation du Magistrat », puis le numéro (1) et le titre Feuille d'avis, avec la date « Du jeudi 2 octobre 1738 », enfin le nom de l'éditeur « chés François Louis Liechtenhan, au bureau d'adresse ».

Jugeant sans doute les lecteurs suffisamment informés, par le prospectus qu'il venait de distribuer, des conditions d'abonnement et d'insertion, ainsi que de ses intentions en publiant cette Feuille d'avis, pour qu'il fût inutile d'en reparler dans ce premier numéro, l'éditeur passe ensuite sans autre avis qu'il répartit en deux colonnes et classe sous huit rubriques: On offre à vendre à Neuchâtel, à Saint-Blaise, à Avenier, à Cormondrèche, On souhaite d'acheter, Indications, Offre de service, A louer. Il faudrait y ajouter la rubrique Objets trouvés, la découverte d'un sac de voyage étant signalée sans transition après les offres de services.

Leurs titres à eux seuls montrent que ces rubriques ne contiennent pas autre chose que ce qu'on retrouvera dans la Feuille d'avis tout au long de ses deux cents ans d'existence: ventes, achats et locations de maisons et de terrains, ventes et achats de meubles, d'objets, de vêtements et de livres, offres de services de domestiques et d'apprentis. Sous le titre d'Indications est inséré l'avis par lequel un marchand tanneur de Bâle cherche à placer son fils « en change » chez d'honnêtes gens à Neuchâtel pour apprendre le français.

La seconde page, conformément au programme qu'avait annoncé l'éditeur, est consacrée tout entière aux nouvelles politiques et intitulée Précis des nouvelles du jeudi 2 octobre 1738. Venues de Londres, du Haut-Rhin, du Danube et du camp de l'armée russe sur le Dniepr, ces nouvelles sont datées de septembre et même, à une exception près, de la seconde moitié de ce mois.

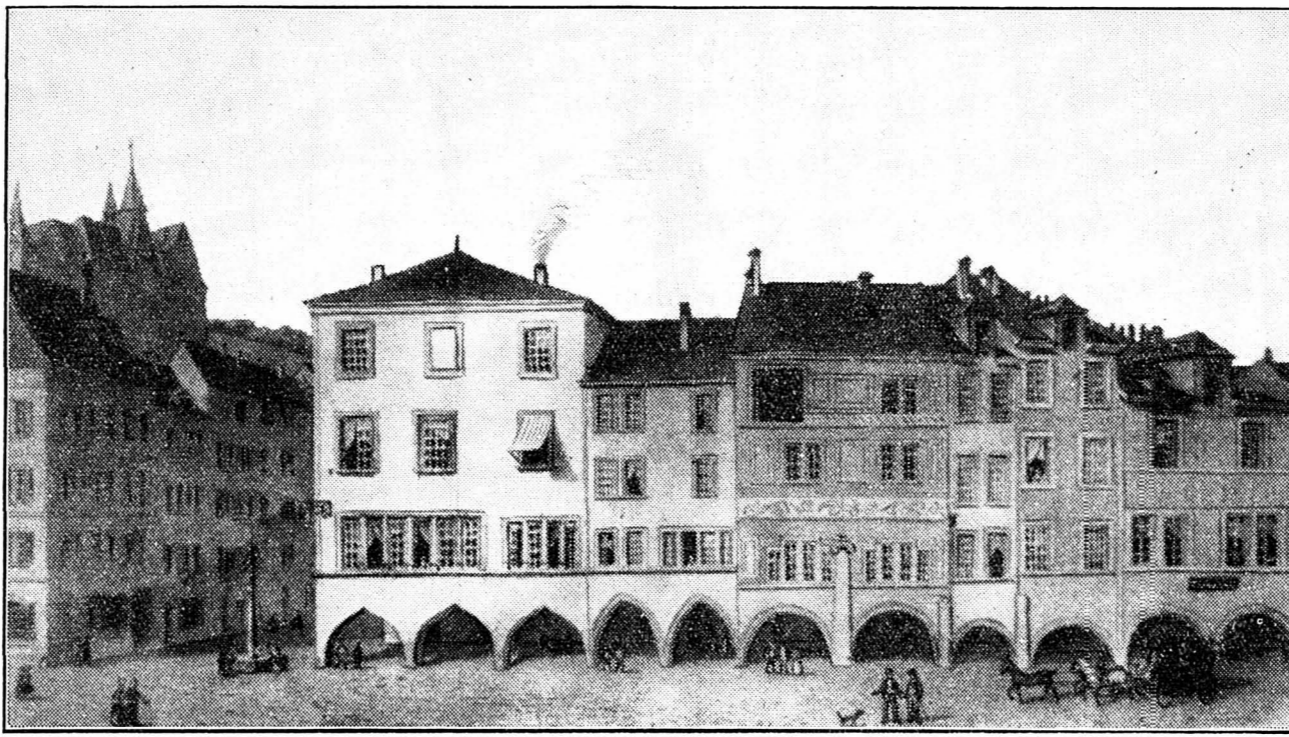
Pour terminer, la Feuille d'avis fait savoir que le Magistrat de Neuchâtel a choisi le plan à suivre pour la loterie qui vient d'être décidée et que ce plan sera connu incessamment.

Le jeudi suivant, 9 octobre 1738, paraissait le deuxième numéro de la Feuille d'avis, présenté sous le même format et le même en-tête que le premier, à cela près que l'indication « avec approbation du Magistrat » est imprimée en caractères beaucoup plus gros que le titre lui-même.

L'éditeur François-Louis Liechtenhan commençait, cette fois-ci, par faire quelques communications à ses lecteurs.

Il invitait les personnes désireuses de s'abonner à le faire à temps, afin qu'il pût prendre « un arrangement sûr et avantageux pour le public ». Ceux qui s'abonneraient dans les trois mois n'auraient à payer que 20 batz pour l'année, en prenant tous les jeudis la Feuille d'avis au bureau. Au bout de trois mois, le prix de l'abonnement serait porté à 25 batz.

L'éditeur priait « affectueusement » les personnes ayant des relations dans le pays et au dehors de vouloir bien « étendre la feuille de commerce de cet endroit en répandant la connoissance d'un établissement aussi utile ». A ceux qui auraient « la bonté de le favoriser et de faire débiter des feuilles », il promettait la gratuité des insertions. Enfin il se déclarait disposé à « se prêter avec zèle » à ceux qui consentiraient à « prendre l'établissement en affection ».



Vue des anciennes arcades de Neuchâtel et de l'ancien hôtel du Faucon, tels qu'ils existaient avant leur démolition en 1828. (D'après une lithographie.)

leur rang, font qu'ils tombent dans une oisiveté déplorable, arrivés dans un âge plus meur, se trouvent sans éducation, sans savoir faire et prennent souvent des routes désespérées. Le remède le plus propre à cela est sans doute d'indiquer les maîtres de toute profession qui souhaitent des apprentis sans payer et en payant, de faire savoir aux maîtres les apprentis qui se présentent pour leur profession.

Combien de maîtres n'ont-ils pas d'ouvrages qui croupissent et reposent, sans en trouver le débouché, faute de correspondance, pendant que d'autres font faire les mêmes ouvrages à grand frais? La Gazette de commerce aplanit ces difficultés en y faisant indiquer ce de quoy l'on est chargé, et ce que l'on a de besoin.

La même Gazette sera aussi d'un puissant secours à ceux qui veulent bâtir ou qui bâtissent, en y faisant inscrire les matériaux dont ils ont besoin, et qui pourront se trouver à un prix raisonnable.

Ceux qui ont des matériaux et des ouvrages faits y trouveront le même avantage en les faisant inscrire, parce qu'il pourroit se présenter nombre d'acheteurs, et par là en tirer meilleur parti.

L'on peut faire savoir par son moyen tous les ouvrages qui se présenteront, ce qui n'est pas d'une petite conséquence pour les maîtres et ouvriers de toutes professions.

Combien de personnes, tant d'un sexe que de l'autre, souhaitent d'entrer en condition, faute de connoître et de savoir ce qui se passe, demeurent dans l'inaction.

La situation de ce pays demande que ses habitants sachent la langue allemande, tant à cause de la proximité du pays où on la parle, que par les avantages que les gens en tirent, lorsqu'ils sont obligés de sortir de leur endroit natal pour aller, par exemple, en Hollande, en Angleterre, en Pologne, etc. Et le plus souvent, ne sachant cette langue voisine, qui est un grand achèvement aux autres, ne peuvent les apprendre, demeurent sans établissement et dans une situation malheureuse. Pour réparer, s'il est possible, à ce mal, l'on indiquera les changes réciproques qui se présenteront.

L'on indiquera les personnes qui prendront des pensionnaires des deux sexes, l'éducation qu'on leur peut donner dans la maison et par le secours des maîtres.

L'on se propose aussi d'indiquer les discussions, parce qu'il arrive souvent que des personnes chargées d'affaires, ou qui sont à la campagne, perdent le rang et la force de leurs titres, ne se produisant pas à tems, faute de savoir le décret, et par là sont déchus de leurs droits.

Les personnes qui ont de la vendance, des rosées, des grains, des légumes à vendre, pourront les faire indiquer avec leurs prix. Ceux qui souhaiteront d'en acheter en feront de même.

Ceux qui auront du bétail à vendre ou à acheter devront les faire indiquer au Bureau.

Ceux qui souhaiteront des ouvriers de toutes professions, des domestiques des deux sexes, pourront les faire indiquer avec les qualités et talens qu'ils demandent.

Ceux qui veulent entrer en condition pourront aussi se faire inscrire, avec les talens qu'ils ont, sans qu'il soit nécessaire de se nommer.

Ce sera une grande commodité aux personnes de qualité de savoir ce qui se passe, sans se donner d'autre peine que celle de lire.

Toutes les ventes, achats, accords peuvent se faire sans que les personnes qui contractent puissent être exposées ni connues en quoy que ce soit, s'ils ne le veulent bien.

L'on pourroit détailler quantité d'autres avantages que le public retirera d'un Bureau d'Adresse et de sa Gazette de commerce, mais je me borne à ce que je viens de dire et à ce que j'ay dit dans les avis que je fis imprimer et que je distribuay il y a environ six mois. La crainte de me rendre prolix fait que j'y renvoye mes lecteurs.

Ce n'est qu'à la sollicitation de plusieurs personnes distinguées par leur mérite et leur savoir, que je me suis déterminé à faire imprimer icy, parce que le peu d'avantage et d'agrément que ce pays tiroit de celle de Lausanne m'avoit fait presque perdre l'établissement de vue.

HISTOIRE D'UN JOURNAL OU DEUX SIÈCLES D'EXISTENCE

Pendant tout le cours du dix-huitième siècle la « Feuille d'avis » parut avec des fortunes diverses

Après ces préambules de l'éditeur, la première page contient une série d'avis disposés sur deux colonnes, comprenant des offres de ventes et des demandes d'achats, puis, sous le titre d'*Indications*, la demande d'une place pour un garçon de bonnes mœurs et l'offre en prêt d'une somme de mille francs; enfin, sous le titre de *Chose perdue*, l'annonce de la perte d'un portemanteau contenant divers effets.

La seconde page de ce numéro donne le précis des nouvelles du jeudi 9 octobre: récits de guerre, d'armements, de mouvements de troupes envoyés de Vienne et du Danube, de Berlin et d'Amsterdam; nouvelle venue de Berne, toute pacifique celle-là, puisqu'il s'agit d'une promenade à « l'Isle qui est au lac de Bienne », promenade à laquelle sont invitées les personnes les plus distinguées, parmi lesquelles l'ambassadeur de la cour de Turin à Berne et sa femme.

Ces deux numéros d'octobre 1738, les premiers de la plus ancienne *Feuille d'avis* et les seuls qui nous soient parvenus, ont été conservés dans les archives de la famille de Marval, aujourd'hui déposées aux Archives de l'Etat. Nous remercions le docteur Carle de Marval d'avoir bien voulu nous autoriser à les faire photographier l'un et l'autre et à reproduire le premier dans le numéro spécial publié à l'occasion du deuxième centenaire du journal.

Ces deux numéros ne sont pas, sans doute, les seuls qui aient paru, quoique la première *Feuille d'avis* ait, selon toute vraisemblance, eu peu de succès. Les Neuchâtelois de l'époque n'en éprouvaient, semble-t-il, pas le besoin et n'en voyaient pas l'utilité, habitués qu'ils étaient à faire leurs transactions sans le secours d'une feuille commerciale. C'est en vain que François-Louis Liechtenhan pria ses abonnés de faire connaître leur journal; c'est en vain qu'il cherchait, de son côté, à le répandre en y insérant des annonces non pas seulement de Neuchâtel même, mais aussi des villages d'alentour. Quel qu'ait été le sort des numéros qui suivirent ceux du 2 et du 9 octobre 1738, la première *Feuille d'avis* ne tarda pas à disparaître.

La « Gazette utile et curieuse » de 1740

L'éditeur cependant ne se laissait pas décourager. Au début de 1740, il transformait sa *Feuille d'avis* en *Gazette utile et curieuse* qu'il publiait avec l'autorisation du Magistrat sans avoir eu à faire renouveler cette permission, puisque les Manuels du Conseil de ville n'ont gardé aucune trace de délibération à ce sujet.

De cette *Gazette utile et curieuse*, il ne reste que deux numéros de 1740, le numéro 28 du jeudi 11 juillet et le numéro 31 du jeudi 4 août, conservés dans les archives de la famille Wolfrath.

Comprenant quatre pages de format in-4°, elle porte pour titre *Gazette utile et curieuse* « autorisée du Magistrat », puis la date « Du jeudi 14 juillet 1740 » (le numéro figure au-dessus du titre), enfin le nom de l'éditeur, « chés François Louis Liechtenhan le jeune, au bureau d'adresse, à la rue des Moulins vis à vis de la poste, à Neuchâtel ». L'entête est ornée de l'aigle de la ville aux ailes éployées, à la poitrine décorée des chevrons, tenant dans son bec un anneau et un cor, dans la patte droite une balance et dans la gauche une banderole sur laquelle on lit les mots: *Pour le bien public*.

Les nouvelles politiques qui, dans la première *Feuille d'avis*, se trouvaient reléguées en seconde page, occupent ici les trois premières pages. Deux d'entre elles sont consacrées à l'annonce de la mort et au récit des obsèques du roi de Prusse. Viennent ensuite des nouvelles d'Italie, de Cassel et de la Haye.

La quatrième page contient les annonces et débute par une lettre ornée, représentant un coq de profil, tenant d'une patte une chandelle allumée et dans le bec une banderole portant les mots: *Clair et vigilant*. Les annonces sont au nombre de cinq seulement, dont trois offres de ventes, une « indication » et, pour terminer, un avis fixant au 18 juillet le tirage de la cinquième classe de la loterie de Neuchâtel.

La *Gazette utile et curieuse* du 4 août consacre, elle aussi, ses trois premières pages aux nouvelles politiques venues des grandes villes d'Europe, Paris, Amsterdam, Berlin, Dresde et Vienne. En outre, elle publie une « relation circonstanciée de l'expédition de l'amiral Vernon devant Cartagène et devant le château de Saint-Laurent aux Indes orientales », relation dont la suite est annoncée pour paraître « dans la première feuille ».

En quatrième page, le directeur du bureau d'adresses annonce qu'il se charge pour le public de diverses écritures telles que placets, requêtes, lettres, traductions de français en allemand et d'allemand en français, et se déclare disposé à faire toutes sortes de transactions: « Il procure les échanges, les ventes, les achats de biens-fonds, de marchandises et de meubles, les prêts, les emprunts, les loages, les pensions, les changes réciproques, les conditions. »

Après cet avis de l'éditeur viennent des offres de ventes et des « indications ».

Il nous est impossible de savoir combien de temps dura la *Gazette utile et curieuse* de François-Louis Liechtenhan. Du fait que sont conservés les numéros 28 et 31 de l'année 1740, nous pouvons tout au plus déduire qu'elle parut régulièrement pendant les sept premiers mois de 1740. Dès lors et jusqu'en 1758 aucun journal de ce genre, feuille d'avis et de nouvelles, paru à Neuchâtel, n'est parvenu jusqu'à nous.

La « Feuille d'avis » de 1758

En 1758, le libraire George-David Sinnet ou Seinet lança une nouvelle *Feuille d'avis* dont le premier numéro, de même format in-4° que la *Gazette utile et curieuse* de 1740, parut le 1^{er} juin 1758. Ce premier numéro portait le titre de *Première Feuille d'avis*, ce qui ne voulait pas dire que l'éditeur, ignorant l'existence de la *Feuille d'avis* de 1738, croyait faire une innovation. Première indique simplement ici le numéro de l'exemplaire, les suivants étant intitulés *Seconde* et *Troisième Feuille d'avis*.

L'en-tête était orné de l'aigle de la ville aux ailes éployées et à la poitrine chevronnée, et la *Feuille d'avis* paraissait « chez Sinnet, libraire, à Neuchâtel ».

Toute la première page est consacrée à un avis de l'éditeur. Il avait, au moyen de prospectus, cherché à trouver des abonnés à la ville et à la campagne. Quoi qu'il n'eût pas réuni un nombre suffisant de souscriptions, il commençait avec cette première *Feuille d'avis* à tenir ses engagements envers les premiers abonnés. Il avait promis de fournir sa *Feuille* chaque jeudi avant midi aux habitants de la campagne et après midi aux habitants de la ville, moyennant 10 piécettes pour l'année 1758, la moitié de cette somme devant être payée au moment de l'abonnement et l'autre moitié le 1^{er} septembre. A partir de 1759, le prix serait de 3 livres pour les exemplaires sans enveloppe et 3 livres 10 sols pour les exemplaires sous enveloppe avec adresse, les uns et les autres pris à Neuchâtel. Ces prix se payeraient par moitié au début de l'année et au bout des six premiers mois. La *Feuille d'avis* serait expédiée franche de port à ceux qui le désireraient, pour un prix très modique grâce à un arrangement que prendrait l'éditeur avec les postes et les messageries.

Les avis à insérer devaient être signés et remis au directeur du bureau le mardi au plus tard pour la *Feuille d'avis* du jeudi.

Qu'il s'agit de fonds de terre, de meubles, d'effets, de foins, de vendange à vendre, d'argent à placer ou à emprunter, de maîtres cherchant des apprentis, des valets ou des servantes, de domestiques en quête de places, Sinnet offrait de se charger de toutes les négociations, en gardant le secret lorsqu'on l'exigerait et en se montrant « coulant pour ses peines ».

La seconde page est consacrée à l'avis de la réimpression de la *Bible de Bienne* par Jean-Christophe Heilmann, imprimeur à Bienne, à laquelle on pouvait souscrire chez Sinnet, au bureau d'adresses. Vient ensuite le programme de la réimpression du *Coutumier du Pays de Vaud*, puis un avis de l'ancien greffier Borel, de Rochefort, cherchant des pensionnaires aux prix et aux conditions qu'indiquera le bureau d'adresses.

Les offres de ventes et les demandes d'achats sont ici groupées sous le titre d'*Informations*. Après les effets perdus et les offres à louer, relevons l'avis par lequel un ouvrier, « très expert dans les rouages », annonce avoir inventé un tournebroche portatif à deux et trois broches sans ressort, « qui chemine trois quarts d'heure »; et, pour terminer, le tarif des viandes, le prix des truites et du beurre, du vin et des grains vendus aux Halles.

En tête de la seconde *Feuille d'avis*, du jeudi 8 juin 1758, l'éditeur déclarait avoir fait la récapitulation des abonnés et avoir constaté que le nombre en eût pu être plus considérable. Il avertissait en conséquence le public que le délai d'inscription était fixé à quinze jours, et l'assurait qu'il n'épargnerait rien pour rendre la *Feuille* utile et commode.

Dans la troisième *Feuille d'avis*, du jeudi 15 juin, nouvel avertissement de l'éditeur: il fait savoir qu'il continue à imprimer un nombre suffisant d'exemplaires du journal pour les personnes qui n'ont pas encore souscrit. A l'avenir, il ne réclamera que 4 creutzer ou 3 livres de France pour l'insertion des avis de peu d'étendue. Enfin, pour prouver sans doute l'utilité de sa *Feuille d'avis*, il annonce qu'un volume de théologie, signalé comme perdu les semaines précédentes, vient d'être retrouvé.

De la *Feuille d'avis* éditée par George-David Sinnet ne nous restent que ces trois premiers numéros de juin 1758, propriété actuelle de la famille Wolfrath. Quoique l'existence de cette *Feuille d'avis* ne se soit certainement pas arrêtée là, il semble bien que, comme la *Feuille d'avis* de 1738 et la *Gazette utile et curieuse* de 1740, elle n'obtint pas le succès nécessaire à assurer sa continuation.

La « Feuille d'avis » en 1762

Est-ce le manque d'abonnés, sinon de lecteurs, ou le manque d'avis à insérer qui détermina l'éditeur à réduire le format de la *Feuille d'avis* et à ne publier plus, chaque semaine, qu'une feuille in-8°, telles celles que possède la famille Wolfrath, datées des 12, 19 et 26 août et 2 septembre 1762? Nous ignorons d'ailleurs si George-David Sinnet était aussi l'éditeur de cette *Feuille d'avis*, car les quatre numéros conservés ne portent aucun nom d'éditeur ou d'imprimeur, pas plus que l'aigle de la ville. En outre, aucun de ces quatre exemplaires n'étant numéroté, il n'est pas possible de savoir depuis quand la *Feuille d'avis* avait revêtu ce nouvel aspect.

Etant donné son format réduit, la *Feuille d'avis* ne pouvait contenir qu'un nombre restreint d'annonces.

Le numéro du 12 août ne compte qu'une demande d'achat et l'offre à vendre de divers objets dont la plupart étaient mis en vente par le maître bourgeois Perrochet.

Ces mêmes objets offerts par le maître bourgeois Perrochet sont annoncés dans la *Feuille d'avis* du 19 août. On y lit, d'autre part, un avis d'Emmanuel-Balthazar Chaillel, de Neuchâtel, avertissant le public qu'il venait d'inventer un quantième du mois perpétuel.

En tête de la *Feuille d'avis* du 26 août, l'éditeur annonce qu'il « en délivre actuellement les neuf premiers numéros, ce qui forme un volume d'environ 300 pages que l'on peut avoir au prix de 1 livre 8 sols, soit 40 sols de France, broché ». Dans quel sens emploie-t-il ici le mot *numéro*, pour que neuf numéros de la *Feuille d'avis* forment un volume de 300 pages? Nous avouons ne pas comprendre.

Dans le numéro du 2 septembre, sous la rubrique *Livres nouveaux et autres*, on offrait les *Règles de la bienséance ou la civilité qui se pratique parmi les honnêtes gens*, et le *Traité de l'amour conjugal* par Venette.

La « Feuille d'avis » publiée à l'imprimerie du « Journal Helvétique » puis par la Société Typographique

En 1766, la *Feuille d'avis* de Neuchâtel en Suisse paraissait, avec l'approbation du Magistrat, à l'imprimerie du *Journal Helvétique*, revue qui, comme on sait, avait été fondée en 1732 par Louis Bourguet et ses amis sous le titre de *Mercur Suisse*. Ornée de l'aigle chevronné, la *Feuille d'avis* avait repris le format in-4° de la *Gazette utile et curieuse* et de la *Feuille d'avis* de 1758 et, comme elles, comptait quatre pages par numéro. Ici encore, une lacune dans les *Feuilles* conservées entre le 2 septembre 1762 et le 5 juin 1766 ne nous permet pas de fixer la date de la transformation du journal.

Quoi qu'elle continuât à paraître régulièrement, la *Feuille d'avis* ne rencontrait pas auprès du public le succès qu'espéraient les éditeurs. De son côté, le public n'était pas satisfait et se plaignait du manque de résultats des avis qu'il insérait. Ces plaintes, parvenues aux éditeurs, provoquèrent de leur part la note suivante, parue le 7 janvier 1768:

Le public se plaint que notre feuille est souvent stérile, et le public a raison. Nous plaignons à notre tour que c'est le public qui la rend telle et nous croyons avoir plus grande raison encore, car, on l'avouera sans doute, c'est le public qui rend bon ou mauvais un ouvrage du genre de celui-ci. Qu'il fournisse donc des avis, et il n'aura plus lieu de se plaindre, ou, s'il n'en fournit pas, qu'il ne nous reproche plus rien, s'il veut être conséquent.

AVEC APPROBATION DU MAGISTRAT.

Num. I.

FEUILLE D'AVIS.

Du Jedy 2. Octobre 1738.

Chés FRANÇOIS LOUIS LIECHTENHAN.

Au Bureau d'Adresse.

NEUFCHÂTEL.

On offre à vendre.

UNE Maison qui forme l'angle de la Ruë qui conduit à la Boucherie, depuis celle des Halles; ayant à rais de Chauffée, une belle & grande Boutique à deux faces, une arrière Boutique avec une Cave, une Chambre, un Magazin, le tout bien voûtés; au premier Etage, un grand Poile à Fourneau & à Cheminée; une grande Cuisine, des Chambres en forme de Poile, regardant sur la Rivière du Seyon; 2^e. & 3^e. Etages de même; au haut deux grands Galatas, deux ou trois Chambres avec d'autres commodités; cette Maison est grande, ses Murailles fortes, elle est au prix de neuf mille Francs.

Une autre Maison très-bien située dessous une très bonne Cave voûtée.

Le grand Dictionnaire infolio d'Ambrôise Calpin en Latin, Hébreux, Grec, François, Italien, Allemand; Espagnol & Anglois.

Un Jardin de bon rapport d'une moyenne grandeur, avec une petite Maison, situés près du Crêt.

Un autre Jardin grand, où il y a une Maison affés bien bâte & logeable.

Du très bon Duvet, duquel un livre & demie, ou deux livres peuvent remplir un Volet grand, & qui donne beaucoup de chaud.

Des Montres neuves de Poches à quantité & minutes; à doubles & simples Boîtes d'argent, faites par de très-bons Maîtres.

Des Lits avec Ridaux & Chalits, Matelats, Traversins, Couvertes & Paliasses.

Diférens autres Meubles à meubler une Maison; de la Vaisselle de Cuisine, en Etain & Métail.

A SAINT BLAISE.

On offre à vendre.

Une Maison située au bas du Village, grande & bien bâte, sous laquelle il y a de très-bonnes Caves bien voûtées, une place devant la Maison, un Jardin & un Verger.

Des Vignes très-bien entretenues, situées entre Hautrive & Saint Blaise.

D'autres très-bonnes Vignes, au lieu appellé Champveivre.

Environ quatre Chars de bon Vin blanc & rouge.

Une Vigne près d'Hautrive contenant environ 4. Ouvriers, ses Murailles en font bonnes, & le reste est en affés bon état.

A UVERNIER.

A vendre une Maison d'une grandeur raisonnable, commode & bien située.

CORMONDRECHE.

A vendre un Bien où il y a une Maison bien bâte, des Vignes, un Verger.

On souhaite d'acheter.

Un Bien d'environ 4. à 5000. Francs; on souhaite qu'il soit dans, ou près de quelques Villages, qui ne soient pas éloignés de la Ville, & qu'il n'y ait pas beaucoup de Vignes.

Un Matelat, une Couverte, des Draps de Lit, un Traversin, que le tout soit propre & bon.

La Géométrie, pratique de Mr. Mallet in quarto.

Le Dictionnaire de Rondeau, François & Allemand, Allemand & François, en deux Tomes in quarto.

Un Miroir, dont la Glace soit haute de dix-huit Pouches, & l'arge de quatorze.

De la Parfulture d'Argent & d'Or, que l'on payera à la valeur.

Un Manteau noir, qui soit encore bon & non usé.

Une Rodingote qui soit propre & portable.

INDICATIONS.

Un Marchand Tanneur à Bâle mettra un de ses Fils en change chés d'honnêtes Gens icy, pour lui faire apprendre le François.

OFFRE DE SERVICE.

Une Fille de très-bonne conduite, qui sçait bien coudre, faire la Dentelle, & autres Ouvrages convenant à son Sexe, souhaite d'entrer en condition.

Deux autres Filles fortes & robustes, entreront à Noël prochain pour Servantes, chés de braves Gens qui les demanderont.

Un Garçon d'environ trente ans, qui entend bien la Cuisine, sçait raser & accommoder la Péruque, offre ses services, pour avoir une place de Domestique.

On demande en Service.

Une Fille qui sache la Cuisine, & qui entende l'économie d'une Maison.

Un Garçon Jardinier qui puisse aussi être employé à autre chose.

Des Maîtres Orlogeurs, Serruriers & Chamoiseurs, souhaitent des Apprentifs.

Un Garçon âgé de seize ans, issu d'honnêtes gens, souhaite d'apprendre Armurier.

Un autre âgé de quinze ans voudroit apprendre Orphèvre.

L'on a trouvé entre la Neuville & le Landeron un sac de Voyages, dans lequel il a des Hardes & des Papiers, ceux qui l'auront perdu, le pourront réclamer au Bureau, en indiquant ce qu'il y a de renfermé.

A LOUER.

Deux Etages d'une Maison à deux corps de Logis, située à la Ruë des Moulins.

Une Maison entière & bien logeable près du Pont de Pierre.

Le premier numéro de la « Feuille d'avis », paru le 2 octobre 1738, grandeur de l'original. Ce numéro comprenait deux pages, imprimées recto et verso.

HISTOIRE D'UN JOURNAL OU DEUX SIÈCLES D'EXISTENCE

Repris d'abord par l'imprimeur Fauche-Borel, notre journal fut acquis en 1814 par Ch.-H. Wolfrath...

Mais pour prouver au public notre envie de soutenir autant que nous le pouvons un établissement qu'il envisage assez généralement comme utile, nous ne nous bornons point à inviter toutes les personnes qui ont quelques avis à faire insérer dans notre feuille de nous les envoyer. Nous avertissons en outre que dorénavant nous n'exigerons aucun paiement pour tous les avis qu'on nous enverra soit de la ville soit du pays, et, bien loin de là même, nous en remercierons, si on le veut; on ne saurait, suivant nous, en exiger davantage. On l'a dit plusieurs fois, et nous sommes obligés de le répéter (pour la dernière fois cependant), tous les avis non signés resteront au rebut.

Le numéro du 3 août 1769 avertissait le public que le bureau de la Feuille d'avis, qui se trouvait jusqu'alors à l'imprimerie du Journal Helvétique, serait à l'avenir transporté dans la boutique du libraire Fauche (à la Croix du Marché, comme nous l'apprend la Feuille d'avis du 7 décembre 1769), lequel recevrait les avis à insérer qui devaient être signés et remis avant le mercredi à midi pour paraître le jeudi.

A partir du 10 août 1769, la Feuille d'avis parut à l'imprimerie de la Société Typographique que venait de fonder le banquier Ostervald. Elle comptait chaque semaine quatre pages du même format in-4° que les années précédentes avec cette seule différence que chaque page était divisée en deux colonnes.

L'avis du transfert du bureau dans la boutique du libraire Fauche, reproduit le 10 août, était augmenté de la promesse de l'éditeur « d'apporter toute l'attention et tout le soin possibles pour donner à cet établissement utile tout le degré de perfection dont il est susceptible », avec l'espoir que, de son côté, le public y voudrait bien contribuer. On ajoutait que les avis des abonnés seraient reçus gratis.

Une année plus tard, le bureau fut transporté dans la nouvelle imprimerie de la Société Typographique, sur le Bassin. En annonçant ce changement au public, le 30 août 1770, on précisait qu'il se trouverait toujours au bureau « une personne informée et chargée de donner les éclaircissements demandés ou de recevoir les ordres ».

Les remontrances par lesquelles les éditeurs invitaient le public, en 1768, à se considérer comme le premier responsable de la stérilité de la Feuille d'avis, n'avaient pas eu grand effet, comme en témoigne l'avis suivant, inséré dans les numéros des 4 et 11 janvier 1770:

L'utilité que cette Feuille procure au public décide les éditeurs à la continuer malgré le petit nombre de souscriptions, et ils invitent tous ceux qui aiment contribuer à cette utilité à souscrire au Bureau qui est toujours dans la boutique du sieur Fauche, libraire.

Dans cette période, la Feuille d'avis nous est mieux connue car la famille Wolfrath possède, outre des exemplaires en nombre plus ou moins grand de plusieurs années, quatre années (1768 à 1771) complètes. Les quatre pages hebdomadaires du journal continuent à être consacrées aux avis accoutumés: offres de ventes et demandes d'achats, offres et demandes à louer, effets perdus et trouvés, avis divers. Mais il s'y ajoute quelques innovations dont nous ne citons que les principales: sous la rubrique *Grefse*, des actes insérés par les greffiers du pays; les élections et les remplacements des autorités de Neuchâtel, et parfois de Berne; des annonces de loteries à Neuchâtel, en Suisse, voire même à Paris et en Hollande; le prix des denrées non plus seulement à Neuchâtel, mais aussi à Berne et à Clerier; le cours du change à Genève.

C'est à cette époque que commence à paraître, sous le titre de *Morts à Neuchâtel*, un nécrologe hebdomadaire, accompagné parfois de l'état des morts à Berne, et, au début de l'année, de la liste des naissances et des décès à Neuchâtel pendant l'année écoulée.

A côté des avis qui constituent la plus grande part du contenu de chaque Feuille d'avis, on trouve parfois des conseils pratiques d'agriculture, d'économie domestique ou de médecine, des faits divers ou des anecdotes.

La « Feuille d'avis » éditée par Louis Fauche-Borel et par sa femme

Lorsque la Société Typographique fut dissoute, son matériel d'imprimerie devint la propriété de Louis Fauche-Borel, imprimeur, lequel éditait dès lors la Feuille d'avis.

C'est à ce moment que, changeant d'aspect, la Feuille d'avis parut sous un format allongé, à peu près semblable à celui de la Feuille d'avis de 1738. Elle portait le titre de *Feuille d'avis de Neuchâtel en Suisse* et se publiait avec permission du Magistrat, ce que prouvait l'aigle chevronné de la ville en tête de la première page. Chaque numéro comptait une feuille, à l'exception de quelques numéros de deux feuilles en cas de surabondance de matière.

L'éditeur, cherchant à amener quelque variété dans le contenu et la présentation du journal, y insérait parfois des pensées ou des vers. Ainsi, le 25 mars 1802, sous le titre d'avis particulier paraissait une pensée du rédacteur:

Celui qui travaille à rendre les hommes sages et heureux est lui-même heureux... il mérite l'estime générale.

Nouvel avis particulier dans la Feuille du 1^{er} avril de la même année, composé cette fois de quatre vers d'inspiration mythologique et d'une pensée du rédacteur:

Il vaut mieux posséder un talent utile et agréable que des richesses; car la fortune est une inconstante qui nous donne aujourd'hui une chose qu'elle nous arrachera demain. Pendant le cours de la vie, semblables à des comédiens, nous jouons au gré de ses caprices une infinité de rôles sous de nouvelles figures.

Il n'était pas jusqu'à l'état des morts qui ne fût agrémenté de vers mêlant le latin au français et montrant la mort égale pour tous ou la félicité dont sera récompensée la vertu après cette vie de misères.

x x x

Louis Fauche-Borel négligeait de plus en plus ses affaires pour consacrer la meilleure part de son temps et de son activité aux aventures où l'entraînait son zèle royaliste. Sa femme finit, en 1806, par prendre en mains la direction de l'imprimerie, et les ouvrages qu'elle éditait dès ce moment, la Feuille d'avis entre autres, portèrent la mention « De l'imprimerie de Madame Fauche née Borel ».

Le format s'étant allongé et élargi en 1799 et 1800, la Feuille d'avis avait pris un aspect qui ne devait guère varier pendant un demi-siècle. Elle paraissait sous le titre de *Feuille d'avis de Neuchâtel* « avec la permission du Magistrat ». De chaque côté du titre une petite note, à gauche pour annoncer que les avis à insérer devaient être remis au bureau le mardi matin à 9 heures, et à droite pour annoncer que chaque indication soit verbale soit écrite se payait un batz. La page était ensuite divisée en trois colonnes, la première commençant par les avis officiels.

PRECIS de Nouvelles du Jeudi 2. Octobre 1738.

Du Danube le 21. Septembre 1738.



N apprend de plusieurs Endroits, qu'il s'étoit formé une Alliance entre les deux Puissances Maritimes, & S. M. le ROY de Prusse, à laquelle divers autres Princes doivent être invité; l'Electeur de Baviere doit avoir assuré S. M. Imperiale en terme précis, qu'il avoit encore un corps considérable de Troupes à la disposition de l'Empereur, qui seroit prêt à partir aux premiers Ordres, & qu'il continueroit à faire lever de nouvelles Recrues dans ses Etats; on n'est pas moins surpris de n'apprendre aucune Nouvelle, ou la confirmation du passage de Dniester par l'Armée Russe; on craint même que les Tartares n'ayent enfin empêché les Bagages & les Provisions de joindre l'Armée; cependant d'autres pensent que le Général Comte de Muichne voit aucune possibilité de passer ce Fleuve, il avoit passé devant Bender pour remonter plus haut, & chercher un Passage plus facile pour ses Troupes.

Le Grand Visir marche à grande journée avec son Armée, vers la Forteresse de Nissa, & qu'il renforcera le corps de Troupes, qui est près de Raona de 40000. Hommes, faisant mine d'assiéger Belgrade avec un Armée de 80000. Hommes, dans laquelle il n'y a pas plus de 10000. Hommes de Garnison; le Grand Visir doit aussi avoir résolu d'assiéger Temetvar avec 40000 Hommes, & former en même tems une diversion, qui pourroit lui devenir favorable.

Londres le 16. Septembre.

Mardi dernier entre onze heures & minuit, on signa les Préliminaires pour l'accommodement avec l'Espagne; ce qui fut fait par le Chevalier Robert Valpole, Grand Chancelier, & deux Secretaires d'Etat, de la part de l'Angleterre, & par Mr. Geraldino de la part de l'Espagne; lequel avoit reçu les Pouvoirs particuliers de la Cour touchant cette Affaire; On assure qu'au moyen de ces Préliminaires, toutes les difficultés survenues, tant par le Traité d'Alsis, que par les Déprédations des Espagnols, & la restitution des Bâtimens & Efets pris sur la Nation Angloise, seront entièrement réglés & apaisés; il doit être réglé en outre, que tous les Bâtimens Anglois pourront à l'avenir faire voile où ils voudront, sans qu'on puisse pour aucun prétexte les visiter en pleine Mer; & qu'il sera stipulé à quelle distance ils devront rester devant les Côtes d'Espagne; Quant aux autres Articles en conteste, tant pour le Règlement des Limites dans la Georgie & la Floride, comme aussi pour l'explication claire & exacte des Traités précédents, seront réglés par deux Plénipotentiaires, qui devront commencer leurs Conférences dans deux mois, & finir le tout dans l'espace de six mois; Que le Courier qui a été envoyé avec ces Préliminaires en Espagne sera de retour aussi tôt qu'il se pourra avec la Ratification du Roy Ca-

tholique; après quoy nôtre Cour enverra des Ordres à l'Admiral Hadlokz de revenir avec la Flote qui est dans la Méditerranée, & ensuite Mr. Charles Francis en qualité d'Envoyé Extraordinaire, de la part du Roy d'Angleterre à la Cour de Naples.

Du Camp de l'Armée Russe sur le Dnieper le 7. Septembre.

Depuis la dernière Action arrivée avec les Tartares, ils se postèrent si près de nous, que les Canonades se pouvoient facilement joindre; l'Ennemi a deux grandes Armées, à sçavoir, la grande Armée commandée par le Seraskier de Bender, qui est fortement retranchée au de-là du Dnieper; le Bacha de Biograd est posté avec plusieurs mille Turcs, & tous les Tartares en deçà de ce Fleuve, lequel marcha vers nous pendant que les Janissaires passoient sur des Chevaux; hier du grand matin, comme nôtre Armée s'approchoit de l'Ennemi, il se retira sur une hauteur; où l'on découvroit une quantité prodigieuse de Drapeaux Turcs & Queue de Chevaux. A dix heures les Turcs attaquèrent nôtre Aile gauche, les Cavaliers furent bien-tôt repoussés par les Cosaques, & nos Hussars qui abattirent la Tête à plusieurs Turcs, & en hacherent un grand nombre, sur quoy les Turcs tombèrent sur les autres Régiments, qui couvroient les Magasins & Bagages; mais dès qu'on y eût envoyé les Cosaques, & quelques Infanteries; ils se retirèrent, à la fin l'Ennemi nous attaqua de tous les côtés; de sorte que l'Action dura jusqu'à 4. heures du Soir, à 5. heures les Turcs tentèrent encore une Attaque, mais ils furent également repoussés comme auparavant, & mis en fuite; à 8. heures nous perdimes l'Ennemi entièrement de vue, & pâmes entrer dans leur Camp qu'ils avoient abandonné, & qui est à la portée du Canon du Dnieper, nôtre perte n'a pas été fort considérable dans cette Action; celle de l'Ennemi a été d'autant plus grande, à cause du Feu continu que nôtre Artillerie de Campagne a pu faire sur eux, pendant tout le tems de l'Action; ce qui leur a causé un malinexprimable; ce qui se manifeste par la grande quantité de Morts, que nous avons trouvé sur le champ de Bataille, indépendamment de ceux qu'ils ont emporté, comme ils font à l'ordinaire.

Du Haut Rhin le 23. Septembre.

On débite avec assurance que le Colonel de Corremberg ci devant Commandant d'Orfova, avoit été mis aux Fers, & conduit à l'Armée Impériale, où il pourroit payer bien cher la Rédition qu'il a fait de cette Place aux Turcs. Les Turcs sont entrés jusqu'à Semendria, de sorte que les Allemands auront beaucoup de peine de garder la Rivière de la Save; le Baron d'Engelshoffem Commandant de Temesvar a mis cette Place entièrement sous l'Eau en faisant rompre toutes les Dignes & empêcher par-là les Turcs d'en entreprendre le Siege; on apprend la facheuse Nouvelle que les Turcs sont entrés dans la Transilvanie avec 40. mille Hommes, auxquels le Prince de 1 Obkovitz ne pourra s'opposer avec le peu de Troupes qu'il a avec lui.

Le Magistrat de Neuchâtel a fait choix du Plan qu'ils veulent qu'on suive pour la Lotterie qu'ils ont résolu, & dont l'on aura Copie incessamment.

La « Feuille d'avis » éditée par Christian-Henri Wolfrath

C'est en 1813 que M^{me} Fauche-Borel vendit son imprimerie à Christian-Henri Wolfrath, établi depuis une dizaine d'années dans le pays. Celui-ci, le 9 mars 1814, annonçant au Conseil de ville qu'il venait de faire l'acquisition de l'imprimerie Fauche-Borel, demandait que lui fût transmis le privilège pour l'impression de la Feuille d'avis, ce qui lui fut accordé à condition de se conformer aux règlements de la police concernant les imprimeurs.

Depuis le début de l'année, d'ailleurs, la Feuille d'avis paraissait comme sortant des presses de l'imprimerie de Christian-Henri Wolfrath, imprimeur du Gouvernement. A partir du 7 avril, l'éditeur se qualifiait d'imprimeur du Gouvernement et du Magistrat.

Par un avis en tête des premiers numéros de 1814, M^{me} Fauche-Borel annonçait aux lecteurs de la Feuille d'avis qu'elle venait de céder son imprimerie au sieur Wolfrath:

Madame Fauche née Borel, libraire, rue de l'Hôtel de ville, ayant cédé son imprimerie au sieur Wolfrath, imprimeur du Gouvernement, prie les personnes qui auront des articles à insérer dans la Feuille d'avis, ou quelque autre objet à imprimer, de s'adresser à l'imprimerie du côté du Temple neuf, où est maintenant le Bureau d'avis.

Le changement d'éditeur ne se manifesta pas par une transformation de la Feuille d'avis. Elle continua à paraître le jeudi sous le même format et sur trois colonnes, chaque numéro comptant une feuille, à part quelques-uns d'une feuille et demie ou de deux feuilles, lorsque les matières, trop abondantes, ne pouvaient trouver place dans le numéro ordinaire.

En première colonne paraissent les avis de l'éditeur aux lecteurs et les articles officiels. Les annonces de toutes sortes sont ensuite distribuées sous diverses rubriques dont la plupart se trouvent dans les Feuille d'avis plus anciennes: enchères, offres de ventes et d'achats, de locations et d'amodiations, demandes et offres de services, objets perdus et trouvés, avis divers. Les avis, numérotés d'un bout du journal à l'autre, sont imprimés en un caractère uniforme, sans qu'un titre ou un mot mis en évidence vienne attirer l'attention du lecteur.

A la fin de la Feuille d'avis paraissent le tarif des grains et le prix du vin. Au début de chaque année, l'état de la magistrature pour l'année qui s'ouvre et, au commencement de chaque mois, le nécrologe de Neuchâtel pour le mois précédent.

A partir de 1830, la Feuille d'avis consacre une ou deux colonnes de sa dernière page à une rubrique nouvelle, les Variétés, où l'éditeur réunit des notes et des articles tirés de journaux et de revues sur les sujets les plus divers: conseils de toutes sortes, économie domestique et rurale, hygiène et médecine, recettes de cuisine, sciences, industrie et arts.

En 1834 s'ajoutent aux Variétés des Mélanges où paraissent des matières qui pourraient tout aussi bien figurer parmi les Variétés, mais où l'on trouve en plus des anecdotes et des vers.

Chaque année est publié le règlement de la Feuille d'avis pour rappeler aux lecteurs les conditions d'abonnement et d'insertion. Le prix de l'abonnement, qui se paie d'avance, est de 42 batz.

La « Feuille d'avis » et les avis officiels du Gouvernement

Jusqu'en 1830, les publications officielles se payaient à raison de 31 ½ batz pour trois insertions ne dépassant pas trente lignes d'impression. En janvier 1830, Christian-Henri Wolfrath, en tant qu'imprimeur du Gouvernement, avait offert au Conseil d'Etat d'imprimer gratis les avis officiels et ceux des greffes, à condition que sa Feuille d'avis fût la seule feuille officielle du Gouvernement. Sa proposition fut acceptée le 18 janvier.

Il annonça la décision du Gouvernement dans la Feuille d'avis du 28 janvier 1830, convaincu que ce caractère d'officialité ne pourrait qu'augmenter tant dans le pays qu'au dehors l'intérêt qu'aurait son journal et la confiance dont il jouissait depuis nombre d'années.

En même temps il prévenait les greffiers et autres gens d'office qu'à l'avenir toutes les publications de l'Etat, ainsi que les publications relatives à des renoncations, discussions, interdictions et autres actes juridiques du ressort de la Principauté seraient insérés gratuitement. Quant aux annonces d'enchères faites par les communes, les corporations et les particuliers, et tous autres articles de cette nature, quoique publiés par des hommes d'office, ils resteraient soumis au tarif d'insertion.

La publication d'une Feuille officielle du Gouvernement, dont il avait été question déjà, fut décidée en 1834 et, le 27 décembre, son impression fut confiée par le Conseil d'Etat à Christian-Henri Wolfrath sous diverses conditions. La Feuille officielle devait paraître dès le 1^{er} janvier 1835 réunie à la Feuille d'avis et, en outre, imprimée séparément. Le prix d'impression serait réglé après une expérience de quelque temps.

En tête de la Feuille d'avis du 1^{er} janvier 1835 figure un avis de la Chancellerie daté du 27 décembre donnant connaissance au public des arrangements pris par le Gouvernement au sujet de la Feuille officielle.

Trois mois plus tard, le Conseil d'Etat jugeant inacceptables les conditions que lui faisait Wolfrath pour l'impression de 200 à 300 exemplaires supplémentaires de la Feuille officielle, et désirant régler définitivement la publication de ce journal, fit appel aux imprimeurs du pays disposés à se charger de cette publication et la confia à Charles Attinger à dater du 1^{er} juillet.

Aussitôt Wolfrath demanda l'autorisation de continuer à insérer dans la Feuille d'avis et comme extraits de la Feuille officielle les avis contenus dans cette dernière, ce qui provoqua les protestations du nouvel imprimeur de la Feuille officielle.

HISTOIRE D'UN JOURNAL OU DEUX SIÈCLES D'EXISTENCE

Au siècle dernier, la vie de la « Feuille d'avis » fut affectée par les événements de 1848 et de 1856...

Après avoir délibéré sur la requête de Wolfrath, le Conseil d'Etat arrêta, le 29 juillet, qu'il ne pouvait admettre comme éditeur officiellement reconnu de la *Feuille officielle* d'autre imprimeur que Charles Attinger avec lequel le Gouvernement avait traité. Il ne pouvait en conséquence accorder l'autorisation sollicitée par Wolfrath. Celui-ci cessa immédiatement la publication des avis officiels dans la *Feuille d'avis*.

Les Quatre-Ministres ne tardèrent pas à s'en apercevoir. Le 21 août, ils firent comparaître l'éditeur de la *Feuille d'avis* pour l'interroger à ce sujet, et lorsqu'il leur eut communiqué l'arrêt du 29 juillet, ils l'engagèrent à expliquer sa requête au Conseil d'Etat qui semblait l'avoir mal comprise. Une fois convaincu que Wolfrath n'avait nullement songé à devenir second éditeur de la *Feuille officielle*, le Conseil d'Etat ne fit aucune difficulté pour lui accorder la permission de reproduire dans sa *Feuille* les articles paraissant dans la *Feuille officielle* à condition d'indiquer toujours d'où ils étaient tirés.

La « Feuille d'avis » et le Magistrat

La ville payait à l'éditeur de la *Feuille d'avis* 12 livres 12 sols, soit le montant de trois abonnements, moyennant quoi elle n'en recevait qu'un seul, mais faisait gratuitement ses insertions officielles sous la signature du secrétaire de ville.

Si la censure — exercée pour l'Etat par le chancelier et pour la ville par le banneret — n'avait guère à sévir contre les publications de la *Feuille d'avis*, le Magistrat, avec la permission duquel elle paraissait, surveillait de près les avis qui y étaient insérés.

Les Manuels des Quatre-Ministres ont conservé les traces de ces interventions de la ville dont nous ne citerons ici que quelques-unes.

En 1839, la *Feuille d'avis* avait annoncé l'établissement d'un fumiste nommé Sixt, lequel n'avait pas obtenu encore de permis de séjour. Les Quatre-Ministres firent comparaître l'éditeur pour le blâmer d'avoir inséré cet avis en dépit des injonctions qui lui avaient déjà été faites de se refuser à annoncer l'établissement en ville d'individus dont il n'avait pas la certitude qu'ils étaient reçus habitants ou tolérés.

Se sachant surveillé, l'éditeur de la *Feuille d'avis* avait soin de soumettre au Magistrat les avis qu'il hésitait à insérer. Ainsi le 18 novembre 1837, il communiqua aux Quatre-Ministres un article que lui avait remis le curé Ebischer lequel se plaignait d'écrits sur des matières religieuses répandus parmi ses paroissiens. Les Quatre-Ministres, jugeant que la *Feuille d'avis* n'était pas faite pour « ces sortes d'insertions », refusèrent d'autoriser celle-ci et louèrent l'éditeur de les avoir consultés. Lui recommandant d'agir de même toutes les fois qu'on lui demanderait d'insérer des avis étrangers au but de sa *Feuille*.

Les annonces de remèdes de toute espèce, fréquentes dès les plus anciennes *Feuille d'avis*, étaient soumises à l'approbation de la Commission de santé. Le 23 août 1823, sur l'avis de cette commission, les Quatre-Ministres interdisaient l'insertion dans la *Feuille d'avis* de l'annonce d'un remède contre la gale que demandait à publier une certaine Judith Borel. Par contre, sur le rapport de la même commission, ils autorisaient, le 13 janvier 1824, l'annonce d'un élixir pour les dents que fabriquait le sieur Bolle, chirurgien-dentiste admis à séjourner et à exercer temporairement son art dans la ville.

L'éditeur lui-même se chargeait à l'occasion de la vente de drogues qu'il publiait dans sa *Feuille* lorsque le Magistrat l'y autorisait. Le 6 mai 1837, Christian-Henri Wolfrath ayant sollicité la permission de vendre un remède antiglaireux et d'en publier la vente, les Quatre-Ministres la lui refusèrent après avoir pris conseil du médecin de ville. Deux ans plus tard, ils lui enjoignirent de n'insérer dans sa *Feuille d'avis* aucune annonce de vente de remèdes quelconque qui n'était pas faite par une pharmacie, et de s'abstenir pour lui-même de toute vente de ce genre.

Henri Wolfrath succède à son père comme éditeur de la « Feuille d'avis »

Christian-Henri Wolfrath mourut le 27 novembre 1839. Son fils René-Alfred-Henri demanda aussitôt au Conseil d'Etat de lui conférer le titre et les fonctions d'imprimeur du Gouvernement, en remplacement de son père, ce qui lui fut accordé le 9 décembre.

En même temps il demandait aux Quatre-Ministres l'autorisation de continuer à éditer la *Feuille d'avis*. Sa requête fut examinée sans tarder par le Magistrat, ainsi que celles qu'avaient présentées d'une part Adrien Convert et Ferdinand Heinzely et, d'autre part, Olivier Petitpierre, pour obtenir l'adjudication de cette publication. Sur le préavis des Quatre-Ministres, le Conseil de ville décida, le 16 décembre, d'autoriser l'imprimeur Wolfrath à continuer à publier la *Feuille d'avis* provisoirement pendant un an, l'affaire ne pouvant être réglée définitivement avant le Nouvel an. Cette décision était prise sans préjudice de l'adjudication ultérieure du journal, à laquelle on procéderait avant la Saint-Jean pour le 1^{er} janvier 1841.

Deux conditions étaient imposées au nouvel éditeur: il devait, comme son prédécesseur, insérer gratuitement toutes les publications faites par la ville, les commissions, la Chambre de charité, moyennant le prix de trois abonnements que lui payait le Magistrat pour n'en recevoir qu'un. D'autre part, il ne pouvait taxer les abonnés pour les étrennes qu'ils voulaient bien donner aux porteurs de la *Feuille d'avis*, ces étrennes étant volontaires de leur part et l'abonnement de 4 livres 4 sols comprenant, pour les habitants de la ville, le port du journal à leur domicile.

Estimant sans doute, et avec raison, qu'un bourgeois de la ville aurait plus de chances qu'un non-bourgeois de se voir octroyer définitivement l'impression de la *Feuille d'avis*, Henri Wolfrath, avec l'autorisation des Quatre-Ministres, se présentait, le 27 janvier 1840, devant le Conseil de ville et, par l'organe du banneret, demandait à être agrégé à la bourgeoisie de la ville, offrant de payer la finance qui lui serait imposée et s'engageant à remplir fidèlement tous les devoirs attachés à la qualité de bourgeois. Sa conduite étant en tous points recommandable, il fut reçu bourgeois le 24 février après les trois scrutins réglementaires et, ayant obtenu le 9 mars du Conseil d'Etat les « lettres de permission de prendre bourgeoisie à Neuchâtel », il prêta serment le 16 mars 1840 devant le Conseil de ville.

La question de l'impression de la *Feuille d'avis* devant se régler avant la Saint-Jean, la ville ouvrit un concours et reçut les offres de l'éditeur Wolfrath et des imprimeurs Petitpierre, Convert et Heinzely qui s'étaient mis déjà sur les rangs en 1839. A la majorité absolue de 25 voix sur 45, le Conseil nomma, le 8 juin, Henri Wolfrath comme imprimeur et éditeur de la *Feuille d'avis* à partir du 1^{er} janvier 1841. Cette nomination fut confirmée le 4 septembre 1843 et le 6 juillet 1846, chaque fois pour trois ans.

La « Feuille d'avis » et la révolution de 1848

Sur ces entrefaites survint la révolution de 1848 par laquelle toutes choses allaient être changées. Les autorités de la ville furent représentées par une administration provisoire, et la *Feuille d'avis* parut « avec permission de l'administration provisoire » dès le 30 mars.

Mais en juin on s'aperçut qu'il était temps de régler cette question, que le Conseil administratif examina en séance le 13 juin. Un des conseillers proposait de remplacer les mots « avec permission de l'administration provisoire » par les mots « avec permission du Conseil administratif de la ville et bourgeois de Neuchâtel ». A quoi un autre conseiller objectait que le Conseil administratif composait le Conseil de bourgeoisie et non le Conseil de ville. Mais la majorité des membres estimaient que le Conseil

Henri Wolfrath entendait être indemnisé pour les dommages qu'il avait subis. Aussi présenta-t-il au Conseil d'Etat une requête qui donna quelques précisions sur cette affaire.

Le mardi 23 janvier, des dégâts avaient été commis dans l'imprimerie et des violences exercées sur les ouvriers, attentat dont les auteurs paraissaient être des soldats appartenant à un corps de troupes appelé de la Chaux-de-Fonds pour réprimer les mouvements insurrectionnels qui se manifestaient alors. Le dommage s'élevait, au dire de l'imprimeur, à une somme de 1800 francs de France, tant pour les dégâts matériels que pour le chômage et le retard dans les travaux. Il demandait en conséquence au Gouvernement la somme de 1800 francs de France en indemnité, estimant que l'Etat doit être responsable des dommages causés par des hommes appartenant à ses troupes.

Le Conseil d'Etat fit plusieurs objections à cette réclamation. Il fallait d'abord un jugement pour constater la qualité et la culpabilité des auteurs présumés du délit et les circonstances où il avait été commis, et seul ce jugement pourrait servir de base à une action en dommages-intérêts. Quant aux soldats ou prétendus soldats auteurs du délit, ils n'étaient au moment où il avait été commis ni en marche ni en expédition par ordre et sous le commandement de leurs chefs. Dès lors ce délit était un acte individuel et personnel qui ne pouvait en aucune manière engager la responsabilité de l'Etat. C'est pourquoi le 29 juin, le Conseil d'Etat arrêta qu'il n'y avait pas lieu de prendre en considération la demande de l'éditeur de la *Feuille d'avis*.

La « Feuille d'avis » au milieu du siècle passé

Dans les numéros des 19 et 26 décembre 1839, Henri Wolfrath annonçait de notables améliorations dans l'impression et la rédaction de la *Feuille d'avis*, qu'il s'efforçait de rendre toujours plus utile et intéressante.

Le premier numéro de 1840, paru le 2 janvier, débute par un poème de douze strophes de dix vers, *Les vœux de la Feuille d'avis à ses abonnés*, où l'éditeur, faisant parler la *Feuille d'avis* elle-même, souligne les changements introduits dans l'aspect du journal:

*Je viens de résoudre un problème,
A rajeunir j'ai réussi!
Voyez comme je suis coquette,
Comme j'ai fait neuve toilette,
Afin de plaire à mon lecteur.
Mon titre est-il sans élégance
Et mon caractère, je pense,
S'offre à l'œil d'un air séducteur...*

Cependant, si son apparence est changée, son langage reste le même:

*Toujours simple dans mon langage,
Je parlerai comme autrefois,
Du brave artisan l'interprète,
Ou du fabricant la trompette,
J'annonce leurs produits divers;
Joignant l'agréable à l'utile,
J'ouvre à l'anecdote un asile...*

Ces transformations extérieures consistent surtout en une certaine diversité apportée dans la présentation du texte, avec titres ou mots isolés en caractères gras ou en italiques, certains articles ayant un titre spécial, mais la plupart continuant à être groupés sous les rubriques accoutumées. Les annonces sont parfois rédigées en quelques mots seulement et imprimées en gros caractères, de manière à attirer le regard.

Les *Variétés*, qui réunissent, comme précédemment, des articles sur les sujets les plus divers, font une part plus grande qu'auparavant aux récits de voyages et aux nouvelles. Les articles sont accompagnés parfois de l'indication du journal ou de la revue d'où ils sont tirés, par exemple la *Revue suisse* et les *Etrennes nationales* de Lausanne, l'*Industriel français*, la *France maritime*, le *Journal des connaissances utiles*, la *Revue horticole*, la *Revue de Paris*, la *Revue britannique*, l'*Edinburgh Journal*, le *Courrier des Etats-Unis*.

Répondant aux vœux de l'éditeur, les abonnés et les lecteurs fournissent parfois une communication, un article. C'est ainsi que la *Feuille d'avis* publie, le 5 mars 1840, un tableau dressé par un agriculteur du pays et indiquant la quantité de graine nécessaire à semer une pose de Neuchâtel. Le professeur de Joannis fait paraître, le 18 mars 1841, une notice sur les mûriers et les vers à soie, tandis que, le 1^{er} mars 1849, Philippe Suchard raconte le développement de la colonie d'Alpina fondée par des Neuchâtelais dans l'Etat de New-York.

L'éditeur lui-même publie parfois des vers comme par exemple: *Les parias de la Suisse*, le 20 juillet 1843, ou: *Retour à la poésie*, le 2 janvier 1845, ou de la prose, tel un feuilleton sur les improvisations d'Eugène de Pradel, le 30 janvier 1845.

Malgré les changements apportés par le nouvel éditeur dans la présentation de la *Feuille d'avis*, le prix d'abonnement restait de 4 livres 4 sols, soit 42 batz. Mais il fut élevé à 46 batz pour les abonnés du canton le 28 juin 1849, par suite de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les postes. A partir de décembre 1850, les abonnés de la ville payaient chaque année 6 francs et ceux du dehors 7 francs.

Les transformations que subissait peu à peu la *Feuille d'avis* sont passées en revue dans un poème de l'éditeur paru le 5 janvier 1843 sous le titre de *Dialogue entre la Feuille d'avis et son rédacteur*. Répondant aux questions de son rédacteur ou, comme elle dit, de son « père », la *Feuille* rappelle le temps où elle parvenait à peine

... à remplir les colonnes

*D'un seul feuillet noirci d'articles monotones,
alors que son papier*

... adoptait pour couleur,

Un bleu plus ou moins pur, incommode au lecteur,

et qu'on mettait un soin excessif à bannir vignettes et fleurons propres à l'embellir. Mais ces temps ne sont plus, remarque-t-elle,

... aujourd'hui je m'élanç,

Franchissant d'un vol d'aigle une carrière immense

Sur deux feuillets égaux, éclatants de blancheur,

Par des titres nombreux captivant le lecteur,

Je m'efforce à mêler l'agréable à l'utile,

Au récit attrayant je prépare un asile,

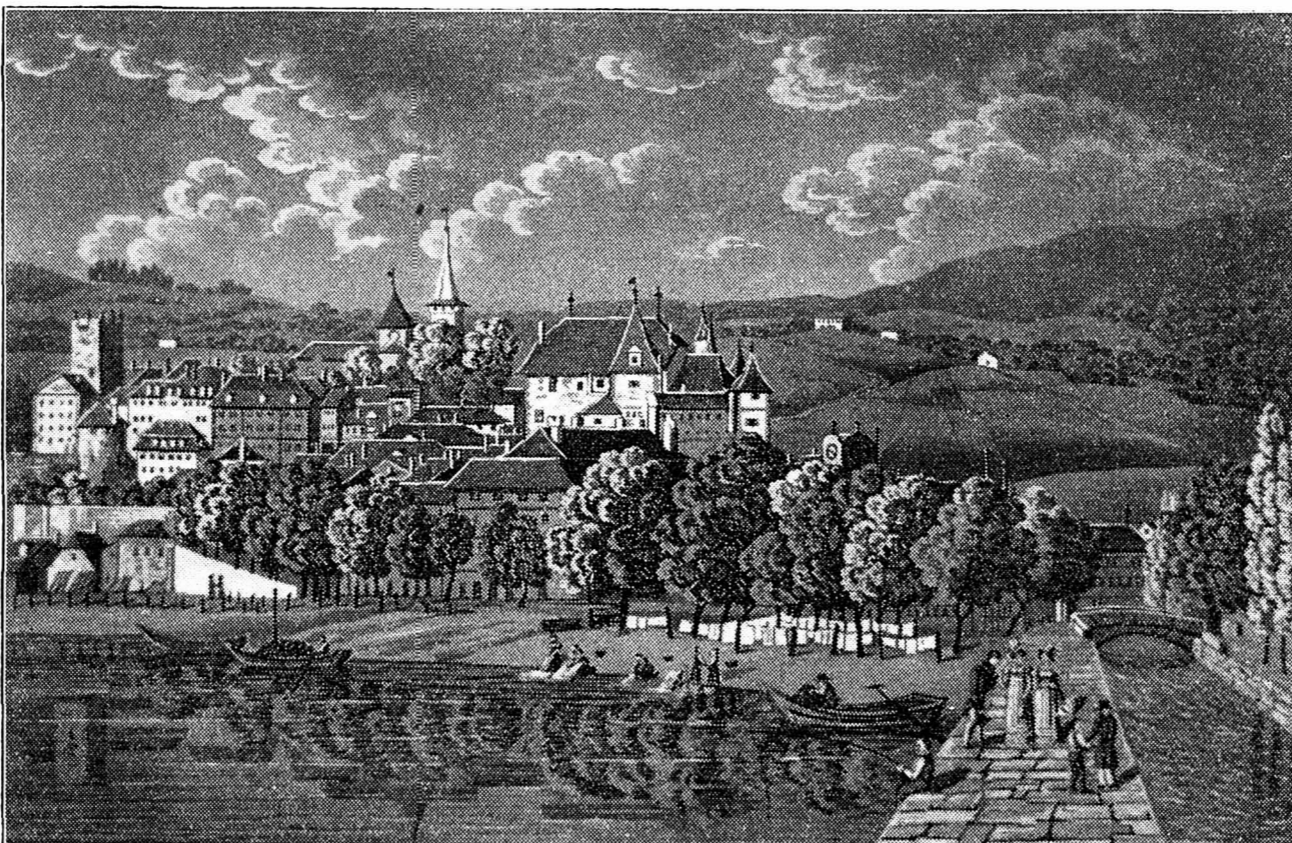
Et l'annonce publique, appauvrie en été,

Laisse alors un champ libre à la variété!

Parfois je sais orner l'avis qui s'en rend digne,

D'une estampe mignonne au milieu de la ligne.

(Voir la suite en page 10)



Une partie de la ville de Neuchâtel, vue du môle, par H. Baumann, vers 1836.

avait le droit de se servir de cette formule et ne devait pas se dessaisir de son autorité.

Henri Wolfrath, qu'on fit comparaître pour lui annoncer le changement que le Conseil avait décidé d'apporter à sa *Feuille d'avis*, estima que le règlement qu'il tenait de l'ancien Conseil tombait, chacun étant libre de publier une *Feuille d'avis*. Quant à lui, il avait pensé que le Conseil ferait supprimer tout simplement le titre. Le Conseil lui proposa alors de laisser subsister encore l'ancienne formule pendant huit jours, comme si c'était un oubli de sa part. Au cours de ce laps de temps, le Conseil obtiendrait une conférence du Gouvernement pour être fixé à ce sujet. Mais Wolfrath, ne tenant pas à ce qu'on l'accusât d'oubli, insistait pour supprimer aussitôt les mots « avec permission de l'administration provisoire », quitte à ajouter ce que le Conseil déciderait dans sa conférence avec le Gouvernement. Il proposait de laisser subsister seulement l'aigle aux armes de la ville. Cette suggestion fut adoptée par le Conseil administratif, et la *Feuille d'avis* parut dès le 15 juin sans mention de permission du Conseil.

Cependant la conférence entre le Conseil et le Gouvernement n'eut pas lieu, on ne sait pour quelle raison, et la *Feuille d'avis* continua à paraître ornée de l'aigle chevronné. Or les chevrons qui étaient considérés depuis la révolution comme le symbole de l'ancien régime, ne pouvaient manquer de susciter, un jour ou l'autre, la désapprobation du nouveau gouvernement.

En effet, en novembre, le Conseil administratif reçut du préfet des lettres réclamant la suppression des chevrons qui se trouvaient sur la poitrine de l'aigle placé en tête de la *Feuille d'avis*. En séance du 20 novembre, le Conseil décida d'inviter l'imprimeur Wolfrath à supprimer dans sa *Feuille* les armes de la bourgeoisie puisque aussi bien la *Feuille d'avis* ayant cessé de paraître sous l'approbation du Magistrat, la bourgeoisie n'avait plus aucun droit sur cette publication. A partir du 23 novembre, l'aigle est remplacé, en tête de la *Feuille d'avis*, par une vignette où l'on distingue divers objets et instruments: charrue, pressoir, gerbe, corne d'abondance, mappemonde, boussole, compas, etc., vignette qui avait figuré en tête du journal pendant toute l'année 1840.

La *Feuille d'avis* était désormais indépendante de la ville. On décida néanmoins, le 9 février 1849, de continuer avec l'éditeur l'ancien arrangement consistant à lui payer le prix de trois abonnements pour ne recevoir qu'une *Feuille d'avis*, à charge pour lui d'insérer gratuitement les avis de l'administration.

Le 23 janvier 1849

Le 1^{er} mars 1848 avait passé calmement pour la *Feuille d'avis* et avait eu pour conséquence de la libérer de l'autorité de la ville. Ce n'est qu'en 1849 que le journal et son imprimerie eurent à souffrir du contre-coup des événements.

AUX ABONNÉS.

L'un de mes ateliers d'imprimerie ayant été envahi et saccagé, mardi soir 23 courant, par une horde de soldats, je n'ai pu faire paraître hier le numéro de la Feuille d'avis; aujourd'hui je publie une demi-feuille qui contient à peu près toutes les insertions remises à mon bureau; j'espère être en mesure, la semaine prochaine, de publier la feuille à jour fixe, décidé que je suis à ne rien négliger pour en assurer le service régulier.

Neuchâtel, 25 janvier 1849.
H. WOLFRATH.

L'avis paru le 25 janvier 1849.

Alors que la *Feuille d'avis* comptait chaque jeudi quatre pages, accompagnées souvent d'un supplément, le numéro du 25 janvier 1849 parut sur deux pages seulement. En tête, l'éditeur expliquait aux lecteurs la raison de cette anomalie: l'un de ses ateliers d'imprimerie avait été envahi et saccagé, le mardi soir 23 janvier, par une horde de soldats. C'est pourquoi il ne pouvait faire paraître qu'une *Feuille* réduite, contenant il est vrai à peu près toutes les annonces remises à son bureau. Il espérait être en mesure, la semaine suivante, de reprendre la publication normale de sa *Feuille*, décidé qu'il était à ne rien négliger pour en assurer le service régulier.

NOUS VOUS INVITONS A VENIR VOIR NOS

MANTEAUX - ROBES - BLOUSES

NOTRE NOUVELLE COLLECTION

AUTOMNE 1938

est d'une richesse et d'une variété jamais égalées

TISSUS haute nouveauté
CONFECTION SOIGNÉE
ET PRIX RAISONNABLES

Mode
CHAPEAUX
POUR DAMES

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS SONT FLATTEUSES SEYANTES ET COÛTENT BIEN MEILLEUR MARCHÉ

Actuellement choix unique dans toutes les

NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE

BELLES CRÉATIONS
NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE

LES PLUS BEAUX

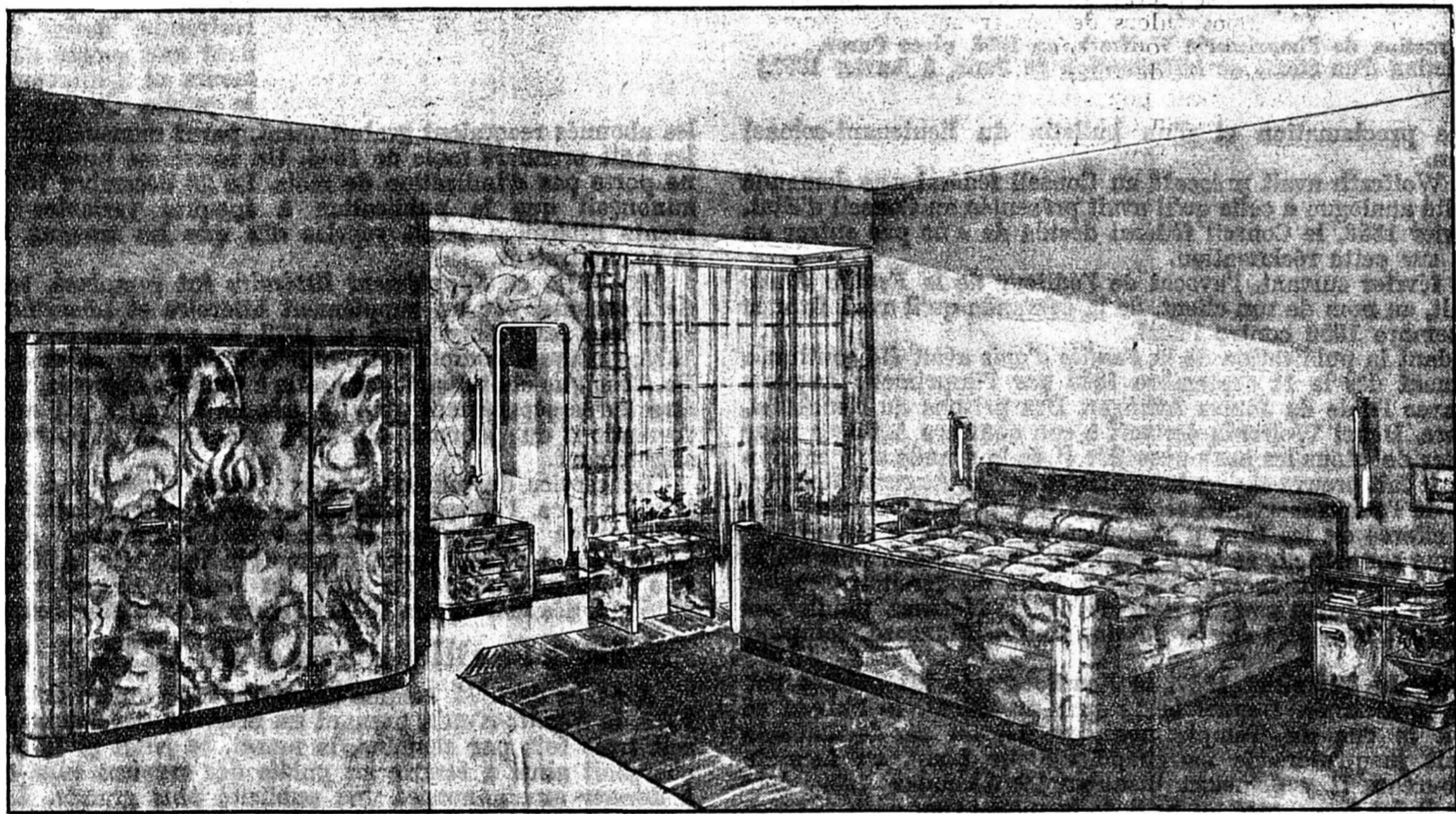
LAINAGES EN VOGUE

Élégance féminine

Grands Magasins aux

ARMOURINS

Neuchâtel



De beaux meubles garantis 5 ans à des prix reconnus très bas, grâce à notre installation à l'étage

Désirez-vous

- Une salle à manger? Une chambre à coucher?**
- Un studio? Un salon? Un divan-lit? Un fauteuil?**
- Un meuble combiné? Un bureau ministre?**
- Une bibliothèque? Un joli bar?**

Seule une visite de nos magasins vous convaincra que nous pouvons vous offrir, par notre grand choix, un ensemble luxueux ou simple. Chez nous, vous serez certains d'avoir toujours une seule et unique qualité : celle qui vous donnera entière satisfaction.

Meubles G. Meyer

Faubourg du Lac 31 - Neuchâtel

seront heureux de vous recevoir et de vous conseiller au mieux de vos intérêts

Téléphone 5 23 75

REPRISE DE VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS, MODERNES, A VOTRE GOÛT

HISTOIRE D'UN JOURNAL OU DEUX SIÈCLES D'EXISTENCE

... Mais depuis lors notre journal ne cessa de se développer jusqu'à sa publication quotidienne

Le rédacteur, auquel sa « fille » ne semble pas pécher par excès de modestie, lui avoue qu'à ses yeux elle a avant tout pour mérite celui que déjà connaissait nos aïeux: par elle on trouve tout ce qu'on veut, mets, vins, vêtements, maisons, or. C'est là son titre à l'estime publique.

La *Feuille d'avis* ayant fait allusion aux journaux politiques pour se féliciter de n'avoir jamais été tributaire d'aucun parti, le rédacteur lui fait remarquer qu'elle pâlit à côté de « ces astres nouveaux », et que sa prose est loin d'avoir « la beauté de leur style ». Sur ce point, la *Feuille d'avis* n'a pas d'illusions: elle connaît ses défauts et sait que le bon français n'est pas précisément ce qui fait son succès. Mais en pourrait-il être autrement lorsque, comme elle,

... l'on a pour prosateurs

Autant de citoyens que d'aimables lecteurs.

Et elle prend chaleureusement la défense de ses abonnés et de leurs articles. Le rédacteur constate que rien ne saurait troubler le contentement dont elle jouit, et la *Feuille d'avis* termine sur ces mots:

Mon cœur est à l'abri des coups
[de la fortune,
Et sous vos lois complaire à
[tous mes abonnés,
C'est à quoi dès longtemps tous
[mes vœux sont bornés.

La « Feuille d'avis » de 1855 à 1860

A la fin de décembre 1854, l'éditeur de la *Feuille d'avis* annonçait que, « pour mériter toujours mieux la publicité étendue » qu'elle avait acquise, il se proposait de lui donner prochainement un développement nouveau destiné à « rendre son utilité plus générale encore ».

« Renseignements commerciaux et agricoles, revue politique hebdomadaire, notions statistiques et procédés usuels, économie commerciale et industrielle », telles étaient les nouveautés qui allaient être introduites dans la *Feuille d'avis* dès les premiers mois de 1855. Les annonces, auxquelles serait toujours réservée la première et la plus grande place, seraient disposées de manière plus favorable.

Ce programme résumait les transformations que subit effectivement la *Feuille d'avis* au cours des années 1855 et suivantes.

De format plus petit que précédemment, elle paraît deux fois par semaine, le jeudi et le samedi, sur quatre pages augmentées parfois de pages supplémentaires, et sur trois colonnes. Elle met les annonces mieux en évidence grâce à une variété plus grande dans les caractères d'impression.

Quant au contenu, il devient plus riche et plus divers. Dès le début de 1855, un bulletin hebdomadaire renseigne les lecteurs sur les événements politiques.

Sous le titre d'*Intérêts locaux*, l'éditeur ouvre une rubrique où il réunit les communications qu'on veut bien lui faire sur des sujets d'utilité publique, auxquelles il joint des articles de même nature tirés des journaux du canton.

Pendant toute l'année puis durant la saison d'été seulement paraît une liste des voyageurs descendus dans les hôtels de la ville. Sa publication, interrompue en 1857 en raison des difficultés qu'éprouve l'éditeur à se la procurer, est reprise déjà l'année suivante.

En 1858 commence à paraître un tableau des départs de diligences et de bateaux pour la ville de Neuchâtel, tableau qui sera reproduit de temps en temps, notamment lorsque l'horaire de quelque service aura été modifié.

Enfin une place est faite aux observations météorologiques qu'on trouve dans chaque numéro en première page, au-dessous du titre.

Ces innovations et ces transformations n'avaient pas plus modifié le tarif des insertions que le prix des abonnements qui restait de 6 et 7 francs.

Le 4 septembre 1856

En 1856, l'éditeur de la *Feuille d'avis* se trouva impliqué dans les événements de septembre pour avoir imprimé des proclamations royalistes et les avoir reproduites dans son journal.

Il venait d'être arrêté lorsqu'au matin du 4 septembre son imprimerie qui se trouvait à la place Purry, dans l'immeuble qu'il avait construit et qu'occupe actuellement le Crédit Suisse, fut complètement dévastée. Tout le mobilier, tous les caractères, les presses, les machines, tous les livres et papiers furent détruits, brûlés sur la place ou jetés au lac. Le local lui-même subit des dégradations assez considérables. A ces pertes matérielles s'ajoutaient celles résultant du chômage forcé des ouvriers et du bouleversement des travaux en cours. Ces pertes furent évaluées à 44,311 francs et 39 centimes, somme dont Henri Wolfrath réclamait le remboursement à l'Etat comme responsable d'un dommage qu'il n'avait pas empêché.

Le 4 novembre 1856, le Conseil d'Etat arrêta qu'il déclinaît formellement toute responsabilité à cet égard et ne pouvait accueillir la demande du citoyen Wolfrath.

A la suite de cet arrêt, l'éditeur de la *Feuille d'avis* intenta à l'Etat un procès devant le Tribunal de Neuchâtel.

Sans entrer ici dans le détail de la procédure qui est conservée dans les Manuels de justice de Neuchâtel, relevons qu'Henri Wolfrath désignait comme auteurs de la dévastation de son imprimerie des hommes appartenant aux troupes cantonales réunies le 4 septembre à Neuchâtel et placées par le Conseil d'Etat sous l'autorité d'un commandant en chef. L'œuvre de dévastation avait été continuée pendant plusieurs heures sans que les autorités militaires ou civiles eussent pris des mesures sérieuses pour la faire cesser, car elles n'étaient intervenues énergiquement que pour préserver le reste de la maison Wolfrath des dégâts dont elle était menacée.

A quoi le représentant de l'Etat répondait que le directeur militaire et ses confrères du Conseil d'Etat ayant été emprisonnés

pendant la journée du 3 septembre et jusqu'au matin du 4, il n'avait été donné aucun ordre de marche à qui que ce fût. La dévastation de l'imprimerie n'avait d'ailleurs pas été le fait de militaires exclusivement mais surtout et principalement de bourgeois. En outre, les officiers qui étaient ce jour-là volontairement revêtus de leurs insignes avaient fait tous leurs efforts pour réprimer la dévastation alors qu'il n'en était plus temps, efforts que Wolfrath lui-même reconnaissait avoir été faits par divers officiers, entre autres le colonel fédéral Denzler, dans le but de prévenir, après la destruction de l'imprimerie, la destruction de la maison où elle se trouvait. Il était, enfin, de notoriété publique que Wolfrath avait imprimé les proclamations aux armes de la Principauté signées de Meuron, lieutenant-colonel. Comme pièce à conviction, on produisit notamment un exemplaire de la *Feuille d'avis* du 4 septembre, laquelle avait été distribuée le 3 septembre au soir dans la ville de Neuchâtel, et dont la Chronique politique donnait la copie d'une proclamation du colonel de Pourtalès, ainsi

l'« Histoire d'un conscrit de 1813 » et « Waterloo » publiés en 1864 d'après le *Journal des Débats*.

Les *Variétés* et les *Mélanges*, qui avaient si longtemps tenu lieu de feuilleton, tout en apparaissant plus rarement dans la *Feuille d'avis*, n'en avaient cependant pas complètement disparu.

En quatrième page paraissaient les nouvelles de l'étranger et de la Confédération suisse, augmentées de dernières nouvelles et de nouvelles du canton, sans oublier les nouvelles de la ville.

Mentionnons encore la publication d'un bulletin financier intitulé *Réunion commerciale*, d'un bulletin des céréales et du prix des denrées au marché de Neuchâtel.

Outre les observations météorologiques qui paraissaient régulièrement en tête de chaque numéro, la *Feuille d'avis* publia, en 1865, des « Observations sur les phénomènes périodiques de la nature » où étaient signalés, par exemple, la floraison des plantes, l'apparition des oiseaux et leurs premiers chants.

Le journal était ouvert aux lecteurs qui y publiaient des correspondances à propos de tel ou tel article paru dans la *Feuille d'avis* elle-même ou dans d'autres journaux, et des communications sur des sujets d'actualité.

Parfois paraissaient des notices bibliographiques sur des ouvrages d'auteurs neuchâtelois, ou des nouvelles musicales, à propos du passage à Neuchâtel d'un artiste, par exemple.

Les publications d'état civil prirent un nouveau développement, le journal ne publiant plus seulement l'état civil de Neuchâtel (réparti, comme aujourd'hui, en promesses de mariage, naissances, décès), mais encore l'état civil de tout le Vignoble neuchâtelois.

En 1863 apparurent les avis mortuaires destinés soit à avvertir les connaissances du défunt qui auraient été oubliées dans l'envoi des lettres de faire part, soit à tenir lieu de ces lettres, soit enfin à annoncer la mort de Neuchâtelois établis à l'étranger.

En 1866, l'éditeur ajouta à la *Feuille d'avis* un *Supplément littéraire* où il faisait paraître des articles inédits ou extraits de journaux étrangers, des communications d'auteurs du pays, des comptes rendus d'ouvrages neuchâtelois, matières que le peu de place laissé par les annonces empêchait de publier dans la *Feuille d'avis*. Une partie industrielle, commerciale et agricole, quoique restreinte, devait être cependant une source de renseignements et d'informations pour le public. Ce supplément, que les abonnés recevaient gratuitement, parut mensuellement pendant les huit premiers mois de 1866. Un nouveau numéro, le dernier, ne porte pas d'indication de mois. Le 28 décembre 1867, l'éditeur annonçait que la publication à époques variables de suppléments littéraires serait reprise dès que les travaux de l'atelier le permettraient.

En 1872, ce *Supplément littéraire* fut remplacé, sous le nom de *Mosaïque*, par un supplément littéraire et scientifique, paraissant tous les quinze jours en 1872, un peu plus fréquemment en 1873, puisqu'il compta cette année-là 26 numéros et non plus 24. La *Mosaïque* était distribuée gratis à tous les abonnés, mais pouvait être livrée séparément pour le prix de 2 francs par an. La transformation du journal en 1874 amena la suppression de ce supplément.

Le service de publicité de la *Feuille d'avis* se développait de plus en plus, l'éditeur chargea la maison Haasenstein & Vogler, à Bâle et en Allemagne, de recevoir les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger, comme l'indique, dès le 24 juillet 1867, une note au-dessous du titre du journal. A cette maison fut adjointe, dès le 1^{er} mars 1871, la maison Rodolphe Mosse, à Zurich.

La « Feuille d'avis » de 1874 à 1884

A partir de 1874, comme l'annonçait le numéro du 13 décembre 1873, la *Feuille d'avis*, prenant un nouveau développement, paraissait trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi. Elle cherchait ainsi à rendre au public des services plus complets et à donner aux annonces une publicité plus grande. Le troisième numéro hebdomadaire remplaçait le supplément intitulé *Mosaïque* dont la publication était dès lors suspendue et qui se fondait dans le corps du journal où il devenait possible de consacrer une place plus grande aux feuilletons et aux *Variétés*, ainsi qu'aux nouvelles suisses et étrangères.

Malgré l'augmentation de cinquante-deux numéros par an, le prix de l'abonnement ne subissait qu'un faible changement. La *Feuille* prise au bureau se payait 7 francs par an et expédiée par la poste 8 fr. 80 et, pour l'étranger, 15 fr. 50.

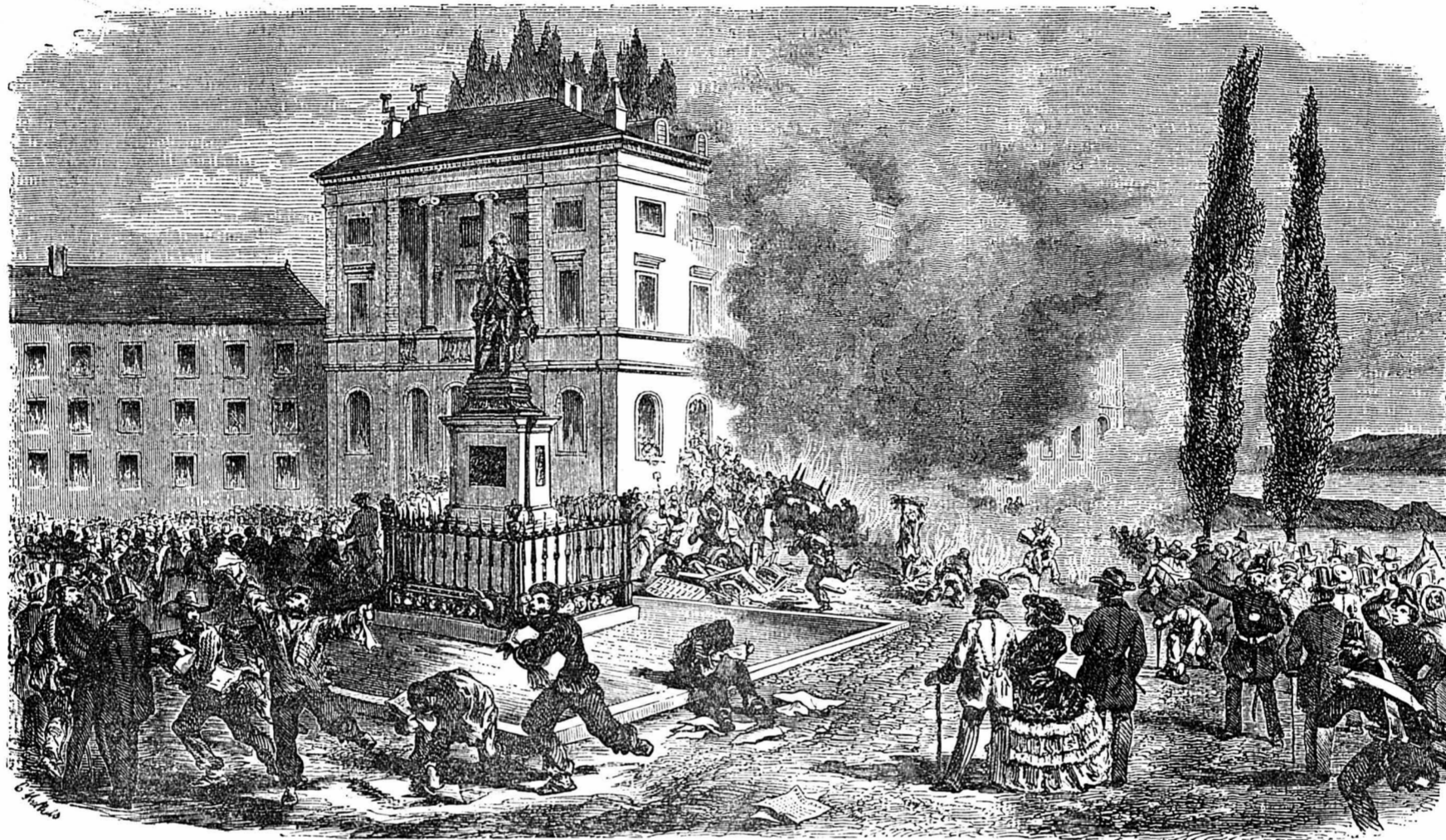
Les annonces de « l'étranger » ou plutôt de l'extérieur (c'est-à-dire toutes celles qui ne venaient pas du canton) devaient être remises aux maisons seules autorisées à les recevoir et dont les noms sont toujours indiqués au-dessous du titre. A partir du 1^{er} février 1883, c'étaient les maisons Haasenstein & Vogler, Rodolphe Mosse, Orell, Füssli & C^{ie}, Daube & C^{ie} et l'Agence internationale de publicité, à Genève.

L'aspect du journal restait le même, à cela près que l'en-tête fut disposé plus clairement et plus nettement dès le 1^{er} février 1883.

A part la place plus grande accordée aux renseignements financiers, sous forme de chroniques et de revues financières, et l'apparition de chroniques artistiques (visites aux expositions, feuilletons consacrés aux beaux-arts), les matières, s'il leur était donné souvent plus d'espace qu'auparavant, ne différaient pas de ce qu'elles étaient dans la *Feuille* bi-hebdomadaire de 1860 à 1873. Leur abondance nécessitait toujours davantage l'adjonction de suppléments aux quatre pages que continuait à compter régulièrement la *Feuille d'avis*.

Cette abondance croissante de matières, une publicité grandissante, le souci d'augmenter l'efficacité des avis insérés, le désir enfin de mettre le public toujours plus rapidement au courant de nouvelles de plus en plus nombreuses engagèrent l'éditeur à transformer la *Feuille d'avis* en journal quotidien à partir du 18 décembre 1884.

J. L.



Destruction de l'imprimerie Wolfrath, en 1856, place Purry.
(Reproduction d'un cliché de *L'Illustration* de Paris, 3 janvier 1857.)

que d'une proclamation et d'un bulletin du lieutenant-colonel de Meuron.

Henri Wolfrath avait présenté au Conseil fédéral une demande d'indemnité analogue à celle qu'il avait présentée au Conseil d'Etat. Le 7 janvier 1858, le Conseil fédéral décida de « ne pas entrer en matière » sur cette réclamation.

Le 26 février suivant, l'avocat de l'éditeur de la *Feuille d'avis* se désistait, au nom de son client, de la demande qu'il avait formée le 19 décembre 1856 contre l'Etat.

Cependant la publication de la *Feuille d'avis* avait été continuée régulièrement dès le 11 septembre 1856 par l'imprimeur Auguste Metzner avec l'aide de James Attinger. Des prisons de Neuchâtel, le 2 octobre, Henri Wolfrath écrivait à son confrère Attinger pour le remercier de « tous les bons procédés et de la grande obligeance » dont il avait fait preuve envers lui-même et envers Auguste Metzner, ainsi que de l'empressement avec lequel il leur était venu en aide et s'était efforcé de les tirer d'affaire en ces moments difficiles.

Tant que son éditeur se trouva en état d'arrestation, puis élargi sous caution et enfin momentanément exilé du territoire suisse, la *Feuille d'avis* parut sous le nom d'Auguste Metzner, tandis que le bureau était transféré sur le Bassin, maison Blancard, comptoir Morel.

A partir du 30 juillet 1857, la *Feuille d'avis* fut publiée par Wolfrath et Metzner. Depuis le 11 mai précédent, le bureau se trouvait à la rue du Temple neuf, n° 21, au rez-de-chaussée qu'occupait jusqu'alors le marchand tailleur Loup, en face de l'ancien bureau. Il y demeura jusqu'au 29 décembre 1859, date à laquelle il fut transporté au n° 3 de la même rue.

La « Feuille d'avis » de 1860 à 1873

Le samedi 15 décembre 1860, la *Feuille d'avis* apparaissait sous le titre qu'elle porte encore aujourd'hui de *Feuille d'avis de Neuchâtel et du Vignoble neuchâtelois*. Au-dessous du titre étaient indiqués côte à côte le prix des abonnements, le prix des annonces (qui restaient les mêmes) et les observations météorologiques de Neuchâtel. La *Feuille* paraissait désormais non plus le jeudi et le samedi, mais le mercredi et le samedi. Si elle continuait à compter quatre pages par numéro (auxquelles s'ajoutaient des pages supplémentaires de plus en plus fréquentes), le format était agrandi et chaque page se divisait en quatre colonnes.

C'est sous cet aspect que la *Feuille d'avis* parut de 1861 à 1874. L'en-tête ne subit qu'une légère modification, en ce sens que, dès le 6 janvier 1864, le prix des abonnements et le prix des annonces furent placés un peu en dessous et de chaque côté du titre, tandis que les observations météorologiques, non plus seulement de Neuchâtel, mais encore de Chaumont, occupaient, au-dessous de l'en-tête, toute la largeur de la page.

La plus grande partie de chaque numéro était naturellement consacrée aux avis et aux annonces de toutes sortes, la première colonne de la première page étant, comme précédemment, réservée aux extraits de la *Feuille officielle* et aux publications municipales.

Un feuilleton occupait le bas de la deuxième et de la troisième page, lorsque l'abondance des matières ne le renvoyait pas au numéro suivant. Il offrait aux lecteurs tantôt l'exposé d'inventions et d'applications nouvelles dans les arts industriels et l'économie domestique, tantôt une lecture récréative, roman, nouvelle, récit de voyage. Il était souvent tiré des journaux étrangers, comme par exemple « *L'ami Fritz* », d'Erckmann-Chatrion, publié dans la *Feuille d'avis* en 1863 d'après *Le Temps*, ou, du même auteur,

4 mars 1911: Ouverture d'un nouveau magasin

«AU SANS RIVAL»

10 décembre 1934: Ouverture des nouveaux grands magasins

«AU SANS RIVAL»

1^{er} octobre 1938:



27 années de confiance témoignée par notre honorable clientèle nous ont permis ce développement superbe de nos anciens magasins.

Notre grande expérience, acquise pendant ces longues années, nous a donné la possibilité de vous préparer à nouveau une grande

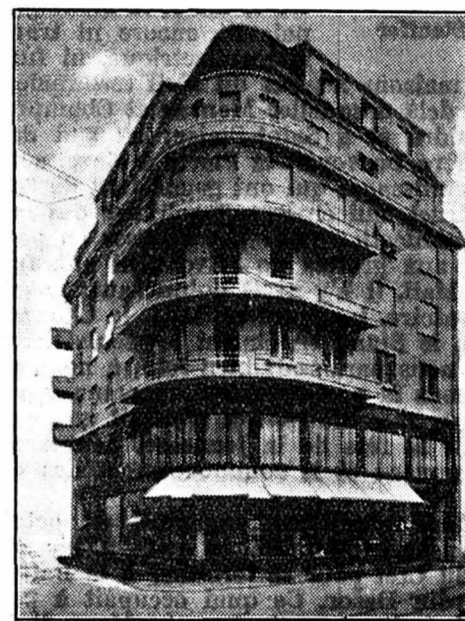
Ouverture de saison sans précédent

Un choix immense et des prix indiscutablement avantageux vous prouveront nos grands efforts et notre désir de vous donner pleine satisfaction.

Voyez nos 13 vitrines automnales



Le magasin avec le grand choix



UNE BELLE INDUSTRIE NEUCHÂTELOISE

LA MAISON BIEDERMANN, UNE ENTREPRISE DE FAMILLE AUX SOLIDES TRADITIONS



Une vue de l'atelier de couture

La fabrication des objets de cuir et de peau est une des plus jolies industries qui soient et l'on peut dire que dans notre canton cette industrie est née de la guerre mondiale. Il faut aujourd'hui reconnaître le mérite de ceux qui, à ce moment-là, où dans le monde entier les matières premières faisaient défaut et étaient hors de prix, n'hésitèrent pas à se lancer dans une affaire dont le succès pouvait être fortement compromis par le marasme des affaires. Pour arriver au but, il a fallu une vigilance de tous les instants, un travail acharné et beaucoup de doigté. Comment lutter contre la concurrence qui se sent forte de plusieurs années d'expérience si ce n'est en adoptant le principe de ne lancer sur le marché que des articles de qualité irréprochable, ne jamais accepter de livrer de la camelote qui trompe la bonne foi du public.

La maison Biedermann a suivi la route qu'elle s'était tracée, elle a atteint son but, ses ateliers sont aujourd'hui en plein rendement et c'est avec une joie non dissimulée que nous venons de les visiter. Nous serions heureux de vous faire partager notre joie et notre enthousiasme.

La fabrique est située au-dessus de la ville, dans un quartier tranquille. Surtout ne vous imaginez pas une de ces usines grises et moroses; non, tout au contraire, elle est gaie, rose et bleue, toute lumineuse dans le soleil. Vous dirais-je même qu'elle est entourée d'un jardin où le directeur cultive des roses dont il est très jaloux.

Les ateliers sont clairs et sains. L'air et la lumière pénètrent largement par de larges baies ouvertes au midi,

face à l'horizon lointain du lac. Nous passons tout d'abord au magasin des matières premières où sont entreposées avec ordre toutes sortes de peaux. Etrange rassemblement! Crocodiles, serpents, phoques, requins, lézards, chèvres des Indes voisinent avec d'honnêtes vaches et veaux des campagnes de l'Helvétie. Bien entendu, il s'agit là de peaux qui ont déjà passé par la tannerie, qui fleurissent bon le cuir et qui sont prêtes à être utilisées industriellement. Les peaux de requins, elles, ont été débarrassées des petites écailles d'aspect minéral qui les recouvrent et qui, par leur dureté, empêcheraient tout travail. Quant aux peaux de vaches, largement employées pour les malles et les sacs à commissions, elles reçoivent une impression qui leur donne l'aspect rugueux que l'on connaît.

La première opération de la fabrication est la coupe des peaux, qui se fait d'après des gabarits. Il y a autant de gabarits que de morceaux nécessaires à la confection de chaque type d'objet. Comme la maison produit plusieurs centaines d'articles différents, on peut se rendre compte du nombre de gabarits que cela représente!

Néanmoins, le pourcentage de déchet est relativement très élevé. Il peut atteindre jusqu'à 50 %.

Les divers morceaux, une fois coupés, sont amincis, collés sur du carton-cuir pour obtenir plus de rigidité, puis expédiés dans les ateliers de couture. Là, les morceaux sont assemblés par d'habiles ouvrières affairées autour de machines perfectionnées. Et ainsi, d'atelier en atelier, nous assistons à la pose des doublures, des fermoirs, des serrures et des accessoires.

Quel émerveillement pour un profane de voir sortir en si peu de temps, de ces fragments informes de cuir, des malles, des valises, des trousseaux de voyage, des sacs de toutes sortes, des serviettes, des sacs d'école, des porte-monnaie, ces mille et un objets qui sont devenus les indispensables auxiliaires de notre vie de tous les jours.

xxx

Dans cette industrie, comme dans tant d'autres aussi, il a fallu engager la lutte des prix, faire face à la concurrence du bon marché. Et le mieux était encore de battre l'adversaire sur son propre terrain. La maison Biedermann, soucieuse de la bonne marche de ses affaires et tout en conservant ses principes, n'a pas hésité à employer des matières premières, telles que la fibre, que la technique moderne mettait à sa disposition. Notre cicerone nous explique cette évolution avec une pointe de regret. L'objet bon marché a permis d'atteindre de nouvelles classes de la population, auxquelles les conditions sociales actuelles ont permis de voyager. Il leur a donc fallu une quantité d'objets autrefois réservés à une minorité. Il n'en est pas moins vrai



Le département des articles de voyage

qu'aucun succédané ne remplacera le véritable cuir ou la belle maroquinerie. C'est dans ces articles que la maison Biedermann s'est spécialisée et, au cours de notre visite, nous avons pu admirer des pièces commandées spécialement, où la sobre élégance le dispute à un luxe discret. Là, vraiment, nous avons pu voir de quoi est capable une maison spécialisée et de telles commandes sont tout à son honneur.

Toute la production de la maison Biedermann est rigoureusement contrôlée, vérifiée, rien n'échappe à l'œil du maître.

Dans la pénombre du vaste local où s'alignent tous les objets confectionnés par la maison, nous ne pouvons nous empêcher de former des vœux pour que ces valises accompagnent des gens heureux de s'évader vers d'autres horizons, pour que ces serviettes soient les auxiliaires de bonnes affaires, d'examen réussis, pour que ces sacs de ville soient les bénévoles confidentes de tous les secrets des femmes et pour que ces sacs du soir accompagnent de jolies personnes au cours de brillantes soirées.

Mais, quoi qu'il arrive, une chose demeure, s'étend et se fortifie au loin à la ronde: la réputation du fabricant, qui tient à maintenir les solides traditions de sérieux et de probité de la maison, dont le nom même est synonyme de bienfacteur.

Le but de notre reportage serait largement atteint s'il pouvait faire naître le goût de la qualité:

LA QUALITÉ BIEDERMANN

UNE CITÉ AU BON VIEUX TEMPS

Regards sur Neuchâtel au siècle dernier
ou le grand passé d'une petite ville

Le docteur Henri Stauffer

par le docteur Henri Stauffer

Mon vieil ami Henry Wolfrath me demande de rappeler quelques souvenirs du temps où nous usions, — déchirions parfois, car les sièges du Collège latin étaient plutôt rugueux — nos culottes sur les bancs de l'école; hélas! à 74 ans les souvenirs s'estompent un peu dans le passé, et je fais d'avance mon mea-culpa pour les inexactitudes que l'on pourrait relever dans mon article. Parlons ici du cadre: Neuchâtel, petite ville de onze mille habitants, y compris la centaine de «Chaumonières», resserrée entre le lac et la montagne, ne connaissait encore ni trams, ni lumière électrique, ni funiculaires!

A l'est, quelques maisons au bas du Mail terminaient l'agglomération urbaine, au delà desquelles Monruz et Champvèvres la rattachaient à la Coudre et à Saint-Blaise; au sud de l'hôpital Pourtalès, à la Maladière, on voyait la Pierre à Mazel actuellement recouverte par les remplissages qui ont gagné tant de terrains sur le lac; la Pierre à Mazel, qui émergeait solitaire des ondes, était un de nos buts de prédilection pour nos courses en petit bateau, quand on n'allait ni aux grottes de l'Évole, ni aux falaises des Saars. Des Saars au Mail, il n'y avait qu'un saut; le pénitencier, bâti en 1860, l'Observatoire, inauguré en 1861, la Chaumière, petit restaurant champêtre, le Stand en étaient les seuls lieux habités; ce joli coin ombragé nous paraissait bien loin, à nous gamins, et ce n'était guère que sous la protection des mamans que l'on osait se risquer dans ce lieu si solitaire, qui n'offrait guère de grande animation que lors de la fête de la jeunesse, heureuse date qui amenait la fin des examens et le commencement des «grandes» vacances.

A partir du Collège municipal, inauguré en octobre 1868, et laissant au sud le port Stämpfli, le quai, à pic sur le lac, partait en direction du Crêt pour se terminer à la Battue, emplacement actuel du jardin Desor. Ce quai occupait à peu près la place du trottoir nord de l'avenue du Premier-Mars; il était muni de distance en distance de longues perches terminées par un crochet de fer et qui devaient servir à retirer de l'eau les promeneurs imprudents ou les disciples de Bacchus encore assez nombreux en ce temps-là; dans l'axe de la ruelle Vaucher, une rampe en pente douce permettait la baignade des chevaux, assez nombreux alors en ville: c'était le «petit creux». Le Crêt, aménagé en promenade grâce aux munificences du banneret Frédéric de Chambrier (1688-1760) qui consacra dans ce but les appointements de douze ans de sa charge, ainsi que la Rotonde de peupliers et la Grande promenade étaient le lieu de rendez-vous des promeneurs pendant les belles soirées; sous l'ancien régime, les «sieurs» et les habitants tolérés n'osaient y fumer la pipe; seul le cigare des messieurs de «nos familles» y était autorisé. Venant de l'est, on entrait en ville par le faubourg de l'Hôpital principalement, et aussi, dès la ruelle Vaucher, par le faubourg du Crêt. Les chars et les piétons venant de la Coudre négligeaient la mauvaise route des Fahys, sauf pour aller à la gare, mais descendaient par le chemin de Clos-Brochet, alors très étroit et où on ne pouvait que difficilement croiser. Le quartier de Gibraltar ne comportait guère que l'institut Thuring-Merian, pension de jeunes gens assez réputée en ce temps-là, et une ou deux maisons locatives.

x x x

La gare, construite en 1860, était bien petite; elle avait comme dépendance au nord, de l'autre côté des voies le buffet Haller et une vieille maison occupée par les bureaux du Jura-Industriel (ligne des Montagnes) et du Franco-Suisse (les Verrières); sur la terrasse au sud, le Café des Alpes assez fréquenté dans les belles soirées d'été et l'entrepôt de la maison L.-F. Lambelet qui, lors de la construction de l'hôtel Terminus (1898), fut transporté pierre par pierre sur son emplacement actuel. A l'est du Café des Alpes s'étendait, jusqu'au chemin de Clos-Brochet, le Crêt Tacconnet qui tire son nom du «tussilage farfara» (tacconnet dans l'idiome du pays) qui y croissait en abondance au printemps, alors que dans les mois d'été on y voyait les «berlettes» et les «pipolets». La «berlette» est l'amalanchier vulgaire — pomacée — et le «pipolet», l'œillet des Chartreux. On donne aussi comme étymologie au Crêt Tacconnet: le crêt des «tacons», blaireaux! (?) C'était un lieu sauvage, un crêt brûlé par le soleil, mais promenade assez fréquentée par les beaux jours, car l'on y jouissait d'une vue très étendue sur toute la contrée. En 1879-1880, on exploita cette colline qui, par un plan incliné recouvrant la ruelle Vaucher, déversa dans le lac plus de 200,000 mètres cubes de ce calcaire néocomien qui formait le crêt. On dépensa pour ce travail près de 700,000 fr.; il permit, grâce au «remplissage», de construire les nouveaux quartiers de l'est soit, environ, de la rue J.-J. Lallemand à l'Université. La partie est de la colline était surmontée d'une grande maison, «La haute folie», qui fut pendant plusieurs années le siège d'un pensionnat de jeunes gens bien connu. Seule la «Tacconnière» domine encore la partie ouest de l'ancien crêt.

x x x

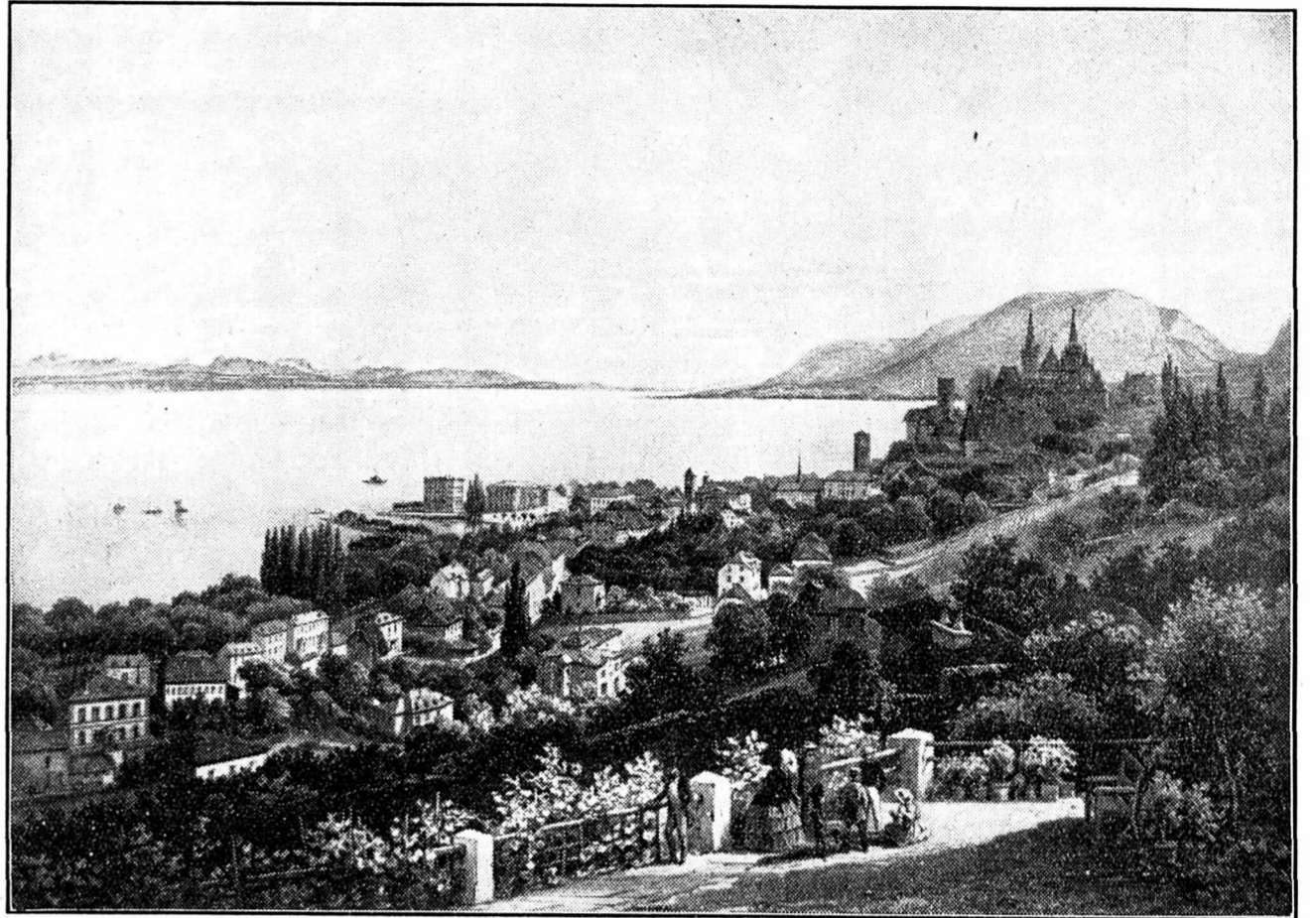
Les quartiers du Rocher, des Rochettes et des Cassardes étaient à peu près vides de constructions: seules quelques maisons au milieu des vignes et des jardins. La Société des Eaux nous ayant dotés, dès 1867, d'une eau potable provenant du Seyon permit à cette partie de la ville de se développer peu à peu, mais jamais personne à cette époque ne pensa voir s'y former des quartiers entiers de villas et de maisons locatives. Aller à la Roche de l'Ermitage était déjà toute une histoire; on y jouait aux Indiens et les troupes ennemies des différents quartiers de la ville s'y livraient de véritables combats après lesquels les prisonniers étaient quelquefois attachés

pendant quelques minutes au poteau de torture!

Quant à Chaumont, que l'on gagnait par le sentier des Poules, véritable casse-cou, c'était un vrai voyage, préparé d'avance pour les jours de congé; on y allait en bandes, car il fallait se méfier des petits bergers, solides Bernois et parlant pour la plupart le dialecte de leur pays d'origine. Encore maintenant du reste, on a conservé avec raison cet antique usage dans les familles de nos fermiers et, pour beaucoup d'enfants, ce n'est guère qu'à l'école qu'ils apprennent bien le français, tout en conservant chez eux ce bon allemand bernois, un peu rocailleux, mais toujours plaisant à entendre!

x x x

Redescendant de Chaumont par Pierrabot, nous contournerons la ville en passant par le Maujobia où depuis 1867 sont installés les filtres, réservoirs et tour de garde de la Société des Eaux, et par les Valangines. Laissant à droite, au delà du pont de Casse-Bras, le Suchiez et la belle propriété Courvoisier, au Chanet, nous tombons sur le Vauseyon et le quartier actuel des Poudrières, ainsi nommé de la vieille poudrière, petit bâtiment carré entouré d'un haut mur, situé sur l'emplacement du garage Maurer, et qui, bien en dehors de tout lieu habité, servait de dépôt des poudres et cartouches depuis que l'on avait désaffecté la tourelle située sur la terrasse du donjon, au nord de l'immeuble Sandoz-Travers. Plus bas, en direction des prisons, le chemin de Trois-Portes (qui devrait s'appeler Tres-Porte, au delà de la porte du château), la borne du Burgziel qui limitait le territoire communal à l'endroit dit «la Main» à l'ouest, comme les bornes du Crêt à l'est et celle de la Boine au nord. Descendant la route de la Main, on pouvait soit continuer sur Port-Roulant et Serrières, soit rentrer en ville en passant devant la maison de Borel, terrinier, lequel seul à peu près de son espèce en ville fabriquait des catelles de fourneaux et autres pièces concernant son état. Vis-à-vis la propriété de la Tour existait encore une petite promenade, avec de beaux arbres



Un aspect de Neuchâtel en 1870. Vue prise depuis une terrasse du Crêt Tacconnet. (Lithographie de J. Jaccottet.)

et des bancs, dénommée la Nouvelle Provence, fréquentée volontiers par les promeneurs.

Enfin, après avoir longé la Promenade carrée, l'orphelinat communal des jeunes filles et la brasserie Muller, dans le jardin de laquelle on abordait alors en bateau, on saluait en passant quelques bons bourgeois qui se chauffaient au soleil à la Petite Provence ou sur la Promenade Noire, et l'on arrivait en ville. De la cité, la place du Marché en occupait pour ainsi dire le centre commercial; la poste était à deux pas, sur l'emplacement de la dépendance de l'hôtel du Soleil (n° 2 actuel de la rue du Seyon); le télégraphe avait ses bureaux au n° 6 de la même rue. On bâtissait le grand hôtel du Mont-Blanc inauguré pompeusement en 1871: c'est la Banque cantonale actuelle; cet imposant édifice empiétait un peu sur le port des Marmettes situé sur la baie de l'Évole, dans l'axe de la place du Marché alors pourvue en son centre du vieux puits transféré depuis dans la rue du Coq-d'Inde. C'est sur cette plage qu'abordaient les mardi, jeudi et samedi les barques plates entraînées par leur grande voile et poussées à la «tchauque» (perche) quand le fond se relevait vers la rive. Elles déchargeaient leurs cargaisons de marmets, marmettes, légumes et volailles, et de nombreux bras-pendants ou «mistons» les attendaient, toujours prêts à gagner quelques sous vite dépensés chez Bedaux, à la pinte du Concert, en aidant à décharger ces esquifs qui ravitaillaient la ville depuis l'autre côté du lac.

Sur la place du Gymnase, le contingent d'outre-thielle alignait à l'ombre du collège des chars de fruits et de légumes divers, parmi lesquels la pomme de terre tenait un rang honorable. Les chevaux, dans la belle saison, mangeaient leur foin sur place et, en hiver, étaient menés aux écuries du Vaisseau (maison Bailod, marchand de fer). Nous, les petits écoliers, avions quelquefois la chance d'attraper une belle pomme ou une «cannepire» de la main des petits Bernois à cheveux rouges qui accompagnaient parfois leurs parents, et auxquels on donnait en échange des billes. A l'est du Collège latin, le port sur l'emplacement actuel de l'hôtel des postes; la maison Monvert (le Cristal) possédait un petit jardin dépendant de la «Succursale Wodey» et dans lequel, à certains jours, on pouvait — seul endroit à Neuchâtel — déguster les excellentes glaces Wodey-Suchard. Tout à côté était la douane, transformée ensuite en poids public.

Le long du port, au nord, fut construite en 1870 une vaste cantine destinée à la fête fédérale de chant et à celle des officiers qui devait lui succéder; le *Messageur boiteux de Neuchâtel* la décrit en ces termes:

«Du 9 au 11 juillet, c'était au tour du chef-lieu d'ouvrir ses portes à nos Confédérés qui arrivaient en foule afin d'assister à la fête fédérale de chant. Sur la place du Port s'élevait une immense cantine dont les parois n'étaient plus qu'un massif de verdure embellie par des trophées de drapeaux; de longues flammes de toutes couleurs (c'est-à-dire aux couleurs des vingt-deux cantons), les écussons en relief des divers cantons, des tentures aux couleurs fédérales ornaient avec goût cet imposant bâtiment...»

Le 16 juillet commençait, dans la même cantine, la fête fédérale des officiers; elle fut écourtée et attristée par le départ de nombreux participants, appelés à rejoindre leurs unités mobilisées par suite de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne.

x x x

L'intérieur de la ville a peu changé, exception faite de quelques transformations ou démolitions d'immeubles; parmi les dernières, citons le beau bâtiment de la *Feuille d'avis*, reconstruit sur les anciens locaux occupés à l'est par l'horloger Sahli et au centre par les entrepôts des «fils d'Antoine Borel, denrées coloniales en gros». La *Feuille d'avis de Neuchâtel* qui paraissait alors le mardi, le jeudi et le samedi, se contentait de la partie ouest; on allait chercher la «Feuille prise au bureau» un peu meilleur marché qu'envoyée par la poste et que déclinaient soit M. Wolfrath père, soit M. Sperlé, dans un tout petit local au rez-de-chaussée. D^r H. St.

PREMIERE

Du Jeudi



FEUILLE D'AVIS.

1^r. Juin 1758.

Chez SINNET, Libraire à Neuchâtel.



Voique le nombre des Soucrivans pour avoir cette Feuille régulièrement chaque Jeudi de cette année ne soit point encore assez suffisant, le S^r Sinnet satisfait avec empressement aux engagements qu'il a pris envers le Public de la lui fournir, favoir aux Personnes de la Campagne avant midi, & à celles de la Ville l'après midi au prix de dix piécettes, dont on délivrera cinq piécettes en se faisant inscrire, & les autres cinq piécettes au premier Septembre prochain, & pour 1759. le prix en fera de L. 3. sans enveloppe, & L. 3. 10. sols pour celles avec l'adresse sur l'enveloppe, prise à Neuchâtel, payable la moitié au commencement de l'année, & l'autre moitié à la fin des six premiers mois, & si l'on souhaite les recevoir franc de port, on pourra les avoir à un prix très-modique par l'arrangement que ledit Sinnet prendra avec les Postes & les Mellagers; ainsi qu'il l'a déjà annoncé dans son Projet, qu'il continué de délivrer gratis aux personnes qui le souhaitent.

On rapelle ici que les personnes qui auront quelques fonds de Terre à vendre, de même que des meubles & effets, rolée en foin à remettre, ou vendange, Argent à placer ou à emprunter, Maître de Profession qui souhaite des Apprentis, Domestiques qui fouhaieront de se placer, ou les Majtres qui défirent Valets ou Servantes, devront se faire inscrire pour le plus tard le Mardi, sans quoi ils feront renvoyé de huitaine, en observant d'envoier franc de port l'argent pour les Avis & par eux signés, sans quoi ils ne paroîtront pas.

Pour se rendre d'autant plus utile au Public, le *Sieur Sinnet* s'employera pour faire tels achats de fonds de Terre que l'on voudra, & même pour les marchander sans être connus, promettant d'être coulant pour les peines, & de garder le secret lors qu'on l'exigera.

Ce Bureau d'Adresse sera ouvert tous les jours de la semaine, depuis les 9. heures du matin jusques à 11. heures, & depuis 1. heure jusques à 3. heures de l'après midi.

Première page du numéro de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» du 1^r juin 1758, qu'on avait cru longtemps être le premier numéro connu. Grandeur de l'original.

MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ, DATE IMPORTANTE DE NOTRE EXISTENCE

Quand la « Feuille d'avis de Neuchâtel » parut quotidiennement...

par Henry Wolfrath, directeur

Lorsqu'en 1883 je suis entré dans la maison, après un stage dans une imprimerie de Zurich, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* paraissait trois fois par semaine (mardi, jeudi et samedi) depuis dix ans déjà, mais mes souvenirs d'enfant remontent encore à l'époque où le journal sortait de presse seulement le mercredi et le samedi; je ne saurais toutefois fournir d'autres précisions. On pourrait en quelque sorte se faire une idée de ce qu'était alors la ville de Neuchâtel par comparaison avec telle localité où se publie actuellement un journal dans les mêmes conditions.

Dans les années soixante-dix, la ville ne s'étendait guère au delà de la gare et de la Maladière du côté est, au delà du Reposoir et de l'Évole au Ouest. Dans le haut de la ville et dans la direction du Mail, on voyait apparaître quelques maisons seulement au milieu des vignes et des jardins; il en était de même dans la direction de Serrières, de Beauregard et du Vauseyon, et les crues de ces différents quartiers avaient une réputation solidement établie. Neuchâtel était une petite ville d'environ douze mille habitants, propre et tranquille, qui s'animait un peu les jours de marché et à l'heure où les nombreuses diligences postales partaient de la rue de la Treille ou rentraient de leurs lieux de destination.

Les produits du sol nous arrivaient par chars du Val-de-Ruz et du Seeland, ainsi que de la rive droite par les bateaux à vapeur et par les barques des marmets. Ces dernières abordaient à la plage de l'Évole, dans le voisinage de la place du Marché. A la fin de l'après-midi, leur départ ne manquait pas d'attirer les badauds, surtout quand le vent soufflait fort et que les vagues déferlaient sur la grève; les marmettes avec leurs foulards de couleurs noués sur la tête étaient là, prêtes à partir, attendant anxieusement leurs hommes attardés dans quelque estaminet, et la mise à l'eau des barques donnait lieu quelquefois à des scènes dramatiques, accompagnées de plongeurs périlleux. Mais quand soufflait un bon joran, les voiles étaient hissées, nos braves marmets partaient en beauté, acclamés par les assistants qui ne manquaient jamais, les distractions étant, on s'en doute, plutôt rares alors. En effet, le soir, les citadins ne sortaient guère de chez eux; il faut dire qu'à peu près seules les rues du centre, le faubourg de l'Hôpital et la route de la gare étaient éclairées par des réverbères dont le bec à gaz papillon était loin de valoir le bec Auer que nous avons connu ensuite, c'est-à-dire bien avant que la fée électricité vienne détrôner tous les autres moyens d'éclairage; pour s'aventurer dans les autres quartiers, il fallait se munir de lanternes ou de falots. A l'intérieur des maisons, on disposait de chandeliers (plus tard de bougies) et de lampes à huile; comme élèves du collège, nous faisons ainsi nos tâches à la maison; à la cuisine, pas d'eau sur l'évier! Pendant la journée, on voyait circuler dans les rues des ménagères et des porteurs d'eau qui allaient remplir leurs seaux ou leurs « brandes » aux fontaines publiques pour alimenter les ménages; chaque cuisine possédait sa caisse à eau, sorte de seille en cuivre, dont on a fait, de nos jours, des cache-pot qui ornent nos intérieurs, tandis que les fontaines sont restées pour servir de témoins du passé et faire l'admiration des générations successives.

Si Neuchâtel était une petite ville, son nom n'était pas ignoré dans le monde grâce à sa situation pittoresque au bord du lac et à ses monuments qui attiraient les voyageurs; son nom était en outre attaché à d'importants événements historiques et avait été répandu partout grâce aux hommes éminents qui, dès la Réforme, y vécurent ou y séjournèrent: hommes de sciences, hommes de lettres, naturalistes, théologiens, philosophes, artistes, philantropes, etc. Il y a un demi-siècle, peu de villes de l'importance de la nôtre pouvaient s'enorgueillir de mettre en ligne une académie, des écoles supérieures, une bibliothèque, un observatoire, des musées, des sociétés savantes, qui ont pris par la suite un développement considérable. A ce qui précède, il faut ajouter aussi le bon renom que l'industrie a conféré à notre région, sans oublier les étiquettes collées sur les bouteilles de nos meilleurs crus.

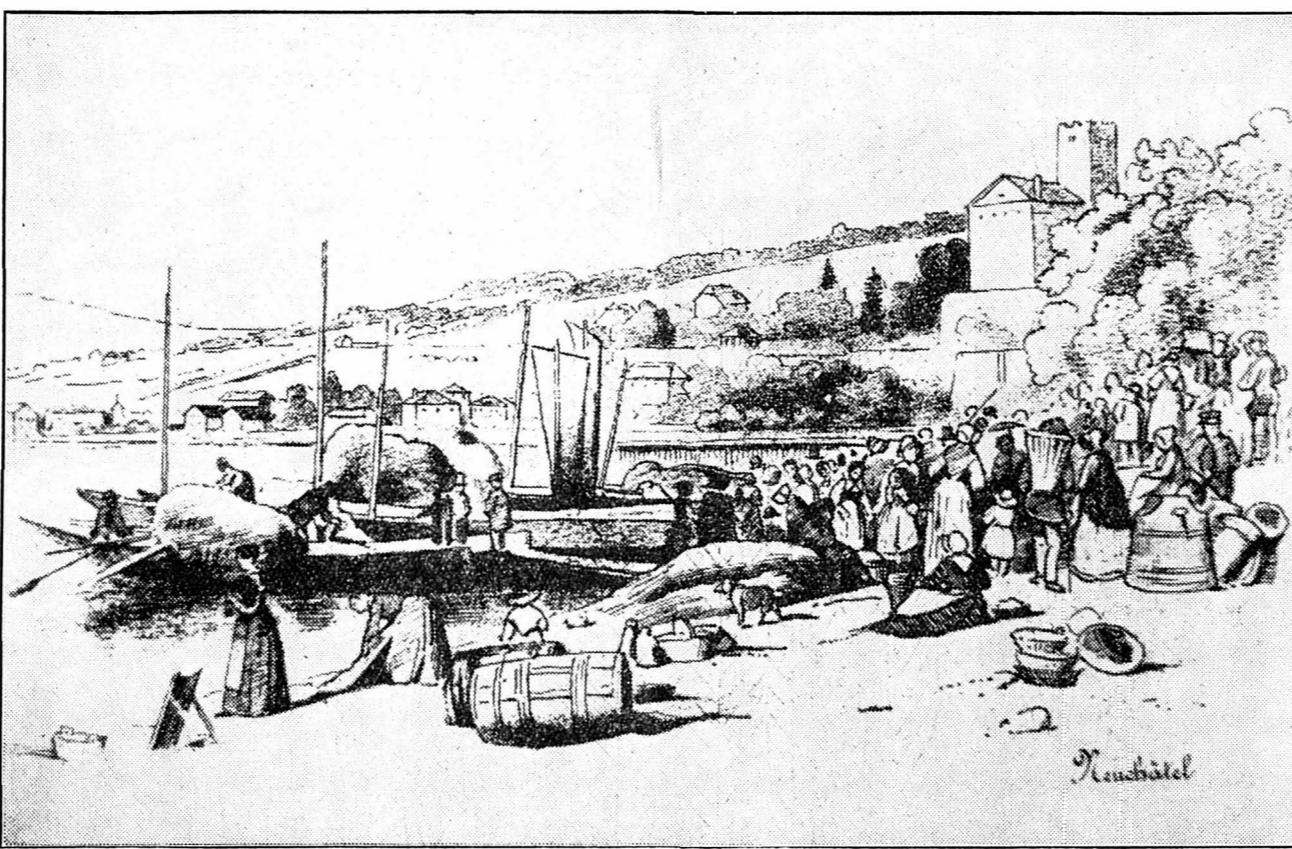
La guerre franco-allemande et l'internement de l'armée de Bourbaki furent l'occasion pour notre pays de sortir de sa torpeur, d'élargir son horizon, de participer à l'essor qui s'est produit un

¹ Ces lignes, écrites sans prétention, sont un rapide aperçu de souvenirs évoqués par une mémoire parfois capricieuse. Il ne sera peut-être pas inutile d'y ajouter quelques détails précis sur l'apparition et l'emploi du gaz d'éclairage que la jeune génération connaît peu.

L'usine à gaz a été construite en 1859. Au début, le gaz servait seulement à éclairer les rues, les édifices publics, les bureaux des administrations, les boutiques, les cafés, etc.; plus tard, les maisons particulières. L'emploi du gaz par les habitants a été lent à se développer à cause du prix élevé de 50 centimes le mètre cube qui leur était compté. Au début, la consommation n'était que de 200 m³ pour l'éclairage de la ville par 186 lampes publiques et une centaine d'abonnés. Dès 1875, la consommation augmenta rapidement; il est remarquable de constater qu'elle atteignait 490,000 m³ en 1889, et 895,000 m³ en 1895, à mesure que l'emploi du gaz industriel et du gaz de cuisine se généralisait. A cette époque, on observa un fléchissement momentané, provoqué par l'entrée en jeu de la concurrence électrique pour l'éclairage et les moteurs. Mais l'apparition du bec Auer et d'appareils de cuisson perfectionnés, ainsi que l'abaissement du prix du mètre cube, provoqua un nouveau développement de la consommation qui, de 890,000 m³ en 1900, s'éleva à 1,616,000 m³ en 1908, à 2 millions de mètres cubes en 1916 et actuellement à environ 3,400,000 m³, y compris les communes de la banlieue. Des transformations et agrandissements importants avaient été accomplis par la ville qui avait repris l'exploitation de son usine.

Malgré la suppression totale de l'éclairage (340 lanternes publiques), qui représentait pourtant le quart de la production annuelle, malgré les efforts de la concurrence, le développement du gaz utilisé pour tous les besoins de chaleur a été sans cesse croissant. Ce résultat est dû aux progrès de sa technique, aux améliorations constantes des appareils d'utilisation toujours plus appréciés des consommateurs. Ce nouvel essor montre le rôle de premier plan que le gaz joue dans la vie économique de notre pays.

² La question des eaux, de première importance pour une ville, mériterait d'être exposée à son tour, mais cela nous mènerait loin. Bornons-nous à dire que la Société des eaux commença son exploitation à partir de 1867, en distribuant toutes les eaux alimentant le Seyon et qu'un canal amenait de Valangin dans le réservoir construit au-dessus de la ville. La pose des canalisations bouleversa les rues pendant plusieurs années; l'eau coula en premier lieu dans les fontaines publiques et ce n'est que peu à peu que l'usage s'en répandit dans les appartements pour les besoins courants. En 1887, cette distribution fut abandonnée et avantageusement remplacée, au double point de vue de la quantité et de la qualité, par l'eau des sources captées par la ville dans les gorges de l'Arrens. L'inauguration du nouveau service se fit à la cantine de la belle Exposition suisse d'agriculture qui occupait, cette année-là, au mois de septembre, les terrains du quartier de l'est récemment conquis sur le lac; on offrit un verre d'eau à tous les assistants!



Neuchâtel d'autrefois: la baie de l'Évole, un jour de marché, vers 1830. (D'après une lithographie.)

peu partout en Europe après l'« année terrible », et qui a trouvé, en France, sa magnifique expression dans l'Exposition universelle de Paris, en 1878, et, en Suisse, dans l'Exposition nationale de Zurich, en 1883.

Les événements de 1870-1871 ont certainement contribué au développement des journaux par le besoin qui s'était emparé de beaucoup de personnes — même dans les campagnes — d'être renseignées au plus tôt sur les grands faits de la guerre et les graves événements qui en découlaient. A mesure que la ville s'agrandissait et que son rayonnement s'étendait, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* suivait un mouvement lent mais progressif. Bi-hebdomadaire dès 1855, elle parut trois fois par semaine dès 1874 et tous les jours ouvrables dès 1885.

A cette époque, le télégraphe était utilisé seulement par les grands quotidiens des capitales; pour une feuille modeste, paraissant d'une manière espacée, on devait se borner à résumer les faits qui s'étaient produits depuis l'apparition du précédent numéro. A partir de 1855, et pendant nombre d'années, mon vénéré père avait rédigé d'une plume experte cette revue des événements qu'il faisait aussi complète que possible sous le titre de *Chronique politique*, bulletin destiné aux personnes qui n'avaient pas à leur disposition des journaux politiques de Suisse ou de l'étranger. Le « bulletin » fut supprimé lorsque les moyens d'informations devinrent plus aisés et moins chers; mais, chose curieuse, ce terme est resté pendant longtemps en usage chez notre personnel qui nommait ainsi la partie du journal contenant les informations par opposition à celle des annonces et réclames.

De nos jours, le mot « bulletin » a pris encore un autre sens, il désigne, pour nous, la liasse que forment les manuscrits et papiers divers qui ont servi aux typographes à composer les nouvelles et articles du jour.

Plus tard, la rédaction était assurée successivement par R.-A.-H. Wolfrath († 1897), par Louis Sperlé (devenu associé, † 1933) et enfin par moi-même, tous trois s'y consacrant à côté de bien d'autres occupations. Une réorganisation ne tarda pas à s'imposer et M. François-Louis Schulé, ami du soussigné, était appelé, en 1891, à occuper le poste de rédacteur en titre; vous lirez plus loin ses savoureux souvenirs.

Quant à l'impression, elle était effectuée — vu le tirage encore restreint — sur des presses ordinaires, actionnées à bras au moyen de manivelles; des moteurs à eau entrèrent ensuite en action, bientôt remplacés par des moteurs à gaz. Aux presses ordinaires succéda une machine à deux cylindres de pression fournissant des journaux de quatre pages, pliés trois fois. C'était déjà un progrès, mais la nécessité de servir rapidement les abonnés, d'atteindre les courriers permettant au journal d'être distribué en temps normal dans le canton, obligea de passer, en 1904, à un autre mode de tirage, en d'autres termes d'acquiescer à une machine rotative avec clicherie *ad hoc* (fabrique Derrière, à Paris), fournissant en une heure de 8000 à 10,000 exemplaires de 8 pages pliées. A cette même époque, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* a fait de son mieux pour développer aussi la partie illustrée, et, ceci dit sans forfanterie, nous avons été parmi les premiers journaux de Suisse à suivre la presse étrangère dans ce domaine. Les débuts furent difficiles, car on ne disposait pas alors de moyens aussi perfectionnés qu'aujourd'hui, et si nous avons fourni à Albert Clerc, chef conducteur, les moyens de procéder à de nombreux essais, il faut rendre à ce collaborateur — décédé en janvier dernier dans la force de l'âge et vivement regretté — le témoignage qu'il n'a ménagé ni son temps ni son zèle pour arriver à des résultats aussi satisfaisants que possible. En 1913, une nouvelle rotative, de 16 pages, pourvue de moteurs électriques, remplaça la première et céda à son tour la place à une rotative de 32 pages qui fonctionne depuis 1931. Cette puissante machine a été livrée par la fabrique Winkler, Fallert & Co, à Berne.

N'étant pas de la partie, le lecteur a peut-être quelque peine à se rendre compte de ce que représentent des transformations pareilles accomplies tout en continuant l'exploitation du journal et de l'imprimerie. On peut dire qu'il a fallu, pour y arriver, démolir quatre immeubles et construire deux grands bâtiments!

Juin 1938.

H.-E. W.

QUELQUES SOUVENIRS...

Difficultés imprévues

Un souvenir assez amusant se rapporte à l'expédition de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* en Russie, vers 1890. A cette époque, les nihilistes étaient en lutte contre le pouvoir tyrannique des tsars et leurs attentats terrifiants étaient signalés et commentés à l'étranger, tandis que la presse russe, muselée, n'en soufflait mot. L'entrée en Russie des journaux étrangers fut interdite. Or, nous comptions justement comme abonnée une famille neuchâteloise installée à Varsovie. Nos compatriotes trouvèrent un moyen ingénieux de se faire remettre quand même leur *Feuille d'avis de Neuchâtel*. Ils recevaient une fois par mois un envoi de livres d'un cabinet de lecture de Vienne. On convint d'expédier notre journal à cette librairie, où chaque volume était emballé dans un ou deux journaux, et c'est de cette manière que nos Neuchâtelois de Varsovie recevaient des nouvelles de la ville natale.

Mais tout a une fin: l'entrée des livres fut aussi supprimée. Il fallait trouver autre chose. Un parent des directeurs du journal avait eu l'occasion de faire la connaissance, à Paris sans erreur, d'un Russe nommé Dournovo-Kotchoubey, qui était devenu plus tard ministre de l'intérieur. Une lettre fut écrite au puissant personnage pour le prier d'autoriser la *Feuille d'avis de Neuchâtel* à pénétrer dans le pays. Nous nous attendions à recevoir une grande enveloppe scellée de nombreux cachets aux armes du tsar de toutes les Russies. Hélas, l'autorisation arriva par le télégraphe, une simple dépêche portant ces deux mots: « Autorisation accordée ». A vrai dire, l'important était de l'avoir reçue. Mais, quelques années plus tard, les mesures de police étant devenues plus sévères en raison de l'agitation toujours plus intense, notre journal revint en Suisse avec une mention en russe sur la bande; sans savoir un mot de cette langue, il était aisé de comprendre ce que cela voulait dire!

Le chien commissionnaire

La distribution d'un journal au bureau de l'imprimerie ou dans des succursales est encore en usage dans plusieurs villes de la Suisse; elle est demeurée en vigueur chez nous jusqu'à fin 1901. Cela se passait dans le parloir du petit bureau installé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé du côté de la place du Temple-Neuf, qui a été reconstruit en 1929-1930. On distribuait ainsi près d'un millier de numéros aux abonnés dont les noms étaient inscrits sur des fiches disposées sur une sorte de tableau permettant d'exercer un certain contrôle. Malgré tout, il y avait quelquefois discussions, car il arrivait que plusieurs membres d'une même famille passaient l'un après l'autre au bureau, ou que deux ou trois gamins se présentaient au nom d'un même abonné, mais l'employé de service avait la main large et ne regardait pas à un exemplaire près.

Il s'est même produit dans les derniers temps quelque chose d'assez imprévu. Un cafetier du voisinage avait dressé son chien à faire des courses et notamment à chercher la *Feuille*. L'animal profitait de ce que quelqu'un ouvrait la porte pour se faufiler dans le local de distribution et se mettait à aboyer; l'employé passait le bras par le guichet et fourrait le journal plié dans la gueule du toutou, qui portait tout joyeux et fier de son exploit. Que serait-il arrivé si les autres propriétaires de chiens de la ville avaient suivi cet exemple? Quel vacarme, que de batailles! De quoi mettre tout le monde en fuite. L'envoi de la *Feuille d'avis* au domicile de chaque abonné ne tarda pas à mettre fin à ces distributions pittoresques.

* FEUILLE D'AVIS *
* Du Jeudi 12. Août 1762. *

ON SOUHAITE D'ACHETER.

Un parti de Vin gâté, propre à faire du Vinaigre. Les personnes qui en auront, sont priées d'en envoyer à notre Bureau un échantillon, avec le prix & la quantité qu'il y en aura.

ON OFFRE A VENDRE.

Deux Selles à l'Anglaise, que l'on peut voir à notre Bureau d'Avis, où l'on en indiquera le prix.

Une Ecroue de noyer, bien séché, qui n'est pas encore percée, à un bon prix.

Une Semelle pour un Presseoir, de bois de chêne, simplement équarri.

Vingt à trente garnitures de Chemises de mouffeline, dont une partie sont linguetées, & l'autre sont brodées, le tout très-propre, & à un bon prix.

Plusieurs Habits d'hommes & vieilles bardes, à peu près neufs, que l'on donnera à un bon prix.

Les Articles qui suivent, sont à vendre chez Mr. le Maître-Bourgeois PERROCHET, qui en fera un bon prix.

Une grande & belle Garderobe de noyer, à deux portes & à deux tirans.

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » a paru pendant un certain temps sur deux pages seulement d'un très petit format reproduit ci-dessus à la grandeur originale de 10 x 16 cm.



Le pardessus mi-saison

Le slipon est une forme de manteau très agréable pour les saisons intermédiaires. Les sympathiques homespuns, les cheviotes sportives, de même que les tissus imprégnés et les nouveaux Lodens imperméables en font un vêtement très pratique. Il sied à chacun et PKZ peut vous en recommander la qualité.

Pardessus mi-saison „Slipon“

Fr. 58.— 68.— 78.— 88.— 98.— 110.— jusqu'à 120.—

Pardessus mi-saison d'autres formes à la mode, amples, semi-ajustés ou cintrés légèrement. Fr. 68.— 78.— 88.— jusqu'à 150.—



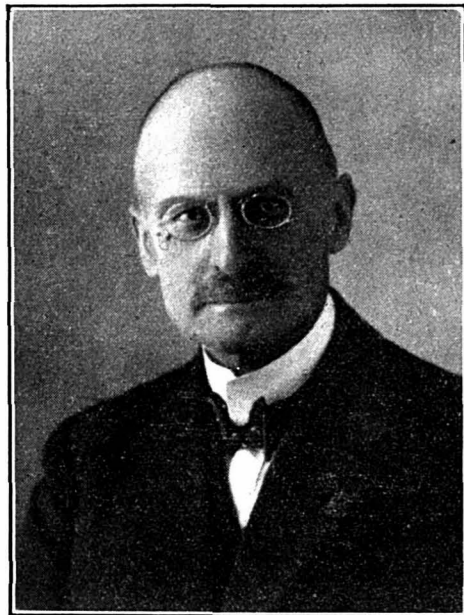
LA CONFECTION DE QUALITÉ

NEUCHÂTEL, SEYON 2

QUARANTE-TROIS ANS A LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

Souvenirs d'un journaliste

par François-Louis Schulé, ancien rédacteur en chef



M. François-Louis Schulé

La direction de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* a bien voulu me demander, pour ce numéro spécial, quelques souvenirs de ma vie de journaliste. Elle permet ainsi — et je lui en suis gré — de me rapprocher une fois encore d'un public aimé, dont le cœur a souvent répondu aux battements du mien, durant près de quarante-trois ans. Ce fut, en effet, en mai 1891 que la rédaction de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* me fut confiée et en février 1934 qu'elle passa en d'autres mains. A vrai dire, ce long mariage ne se fit pas sans de longues fiançailles, en sorte que ces souvenirs professionnels s'étendent presque sur un demi-siècle.

PREMIÈRES ARMES.

Il me revient entre autres à la mémoire qu'en 1889 la *Feuille d'avis de Neuchâtel*

m'envoya la représenter aux assises fédérales, où comparurent, le 20 décembre, l'anarchiste Nicolet, auteur d'un violent placard tendant à vilipender les autorités suisses, et deux comparses qui affichèrent ce factum dans diverses villes, dont Neuchâtel. La cour était présidée par M. Roguin, juge fédéral, assisté de ses collègues Olgiati et Morel, auquel le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* attribue à tort la présidence de cette session mémorable. Telle elle fut, en vérité, à cause d'un cocasse imprévu.

Tandis qu'après le très sévère réquisitoire de M. Joseph Stockmar, procureur général de la Confédération, le colonel Ami Girard plaidait interminablement en faveur des accusés, Nicolet avait paru aussi détaché des contingences que n'importe qui dans l'assistance. On s'en étonnait un peu, même beaucoup. Mais, au terme des débats, le président ayant demandé si l'un des accusés avait quelque chose à ajouter, Nicolet se borna à lire un sonnet au long duquel les chefs d'Etat étaient pris à partie aussi violemment que dans son placard. Sa courte lecture achevée, il nomma l'auteur du poème qui n'était autre que M. Stockmar au temps où, encore étudiant, il avait réussi à faire imprimer son sonnet dans un petit journal de l'époque. Après cela, la cause était entendue: un verdict d'acquiescement fit libérer les prévenus séance tenante. Notons que pendant la suspension d'audience, tapotant paternellement l'épaule de Nicolet, M. Roguin avait dit:

— Ne vous en allez pas: on ne peut rien faire sans vous!

MES VRAIS DÉBUTS. Ils remontent, on l'a vu, à l'année 1891. Elle fut marquée par le sixième centenaire du jour où la Confédération suisse prit son existence: le 1^{er} août 1291 fut célébré dans la plus respectueuse ferveur. A Neuchâtel, on ne vit jamais autant de drapeaux, dont beaucoup portaient déjà les vieux chevrons neuchâtelois. C'était un samedi. Il y avait eu, la veille au soir, une retraite groupant toutes les sociétés de la ville en un cortège éclairé — on le nota comme une innovation — par des lampions au lieu des fumeuses torches de résine en usage jusqu'alors. Au matin suivant, le Temple du Bas s'ouvrit pour recevoir la jeunesse des écoles dont la fête annuelle avait été retardée pour la faire coïncider avec celle de la nation; à côté de la chaire se voyait un grand drapeau à la croix blanche sur le fond rouge. Une fête vénitienne figurait au programme; le vent l'empêcha. — Etait-ce une tradition qui s'établissait? — Mais la ville était illuminée et ce fut dans la joie générale que s'acheva cette journée du 1^{er} août, — vieille de 24 heures pour le reste du monde et de 600 ans pour nous.

Le lendemain, dimanche, plus de six mille personnes, réunies en un culte à la Promenade, entendirent les pasteurs DuBois, Ecklin et Robert-Tissot et le curé Berset; l'après-midi, au Mail, un discours de M. F.-A. Monnier, président du Conseil communal, ouvrit les réjouissances de la population adulte, les enfants ayant eu les leurs la veille, en ce même lieu.

L'année suivante me donna l'occasion de voir de près une grève, celle des typographes de Neuchâtel. Elle éclata, va sans dire, en un moment de grande presse, aux fêtes du bout de l'an. On m'envoya à Zurich pour y surveiller la mise en pages et y corriger les épreuves d'un numéro de Noël, ce qui me valut l'agrément à mon retour d'être traité de « vendu » lors du passage d'un cortège de grévistes à l'avenue du Premier-Mars. Au premier instant, une telle épithète surprend, mais un journaliste ne saurait tarder à lever les épaules devant les insanités.

UNE AFFAIRE RETENTISSANTE. Les événements succèdent aux événements: on est tenu à les suivre de près, surtout lorsque surgissent des causes pour lesquelles le monde entier se passionne; il en fut ainsi de l'Affaire Dreyfus. De 1894 à 1906, elle sépara la France en deux camps; hors de France, les esprits étaient de même divisés, et jamais peut-être, sauf à l'époque de la Grande guerre, les lecteurs n'attendaient la venue des journaux avec une impatience aussi marquée. C'est que, dépassant de beaucoup la question de la culpabilité ou de l'innocence du capitaine Dreyfus — encore indécisée à ce jour pour certains, — il y avait cette condamnation, obtenue d'un conseil de guerre siégeant à huis clos, par la production de pièces secrètes dont ni l'accusé ni son défenseur n'avaient eu connaissance. Il est clair qu'avec une pareille procédure, l'administration de la justice n'offre plus aucune garantie pour le justiciable, et que, si un seul homme en est la victime, c'est tous les autres hommes qui se sentent menacés. D'où cet universel soulèvement des consciences, d'une longue durée en dépit des diversions. Elles ne manquèrent d'ailleurs pas, ces diversions, à commencer par la guerre sud-africaine. Quelles que fussent les fautes du gouvernement oligarchique des Boers, l'opinion publique ne resta pas impassible quand l'énorme puissance britannique écrasa un tout petit peuple dont l'héroïque et longue résistance commanda l'admiration des

autres nations. Heureusement, bientôt après, la modération et le savoir-faire du vainqueur eurent raison de ce qui pouvait demeurer d'amer au cœur des vaincus.

QUAND UN SIÈCLE COMMENCE-T-IL? Entre temps, le dix-neuvième siècle était mort et le vingtième était né. Se rappelle-t-on encore la curieuse discussion à quoi donna lieu ce passage? La presse eut à s'en faire l'écho — et dans quelle proportion!... Il y avait le camp de ceux qui voulaient que le vingtième siècle commençât le 1^{er} janvier 1900 et le camp de ceux qui tenaient qu'il ne débutât que le 1^{er} janvier 1901. On alla jusqu'à s'échauffer à ce sujet: sur quoi ne s'échauffe-t-on pas en cas de divergence d'avis? Pour mettre tout le monde d'accord, un homme ingénieux eut recours à la plus topique des comparaisons. De même, raisonnait-il, qu'un mètre comprend cent centimètres et qu'un centimètre de plus appartient au mètre suivant, le siècle comprend cent ans et l'an venant après ces cent ans fait partie du siècle suivant. Le premier siècle d'une ère naît avec l'an premier et meurt avec l'an cent compris; la première année du deuxième siècle se chiffre par 101; c'est pourquoi le dix-neuvième siècle s'éteint avec le 31 décembre 1900 et que le vingtième siècle commence avec le 1^{er} janvier 1901.

LE CINQUANTAIRE NEUCHÂTELOIS. Reportons-nous cependant à la troisième année avant l'entrée dans le siècle nouveau: 1898. Elle fut mémorable pour nous autres Neuchâtelois, qui célébrâmes alors le cinquantenaire de notre République. Les gens de ma génération n'ont pas oublié de quel cœur le peuple entier communia dans l'amour de sa petite patrie, les dimanche 10 et lundi 11 juillet. Cette unanimité — il est bon de le dire une fois — eut son principal artisan en la personne de Robert Comtesse. Reconnaissons-le: ce magistrat, aux dispositions généreuses, est en forte partie comptable du subventionnisme, si lourd aux contribuables d'aujourd'hui; seulement, beaucoup d'autres partagent à cet égard sa responsabilité. Mais son mérite insigne fut de comprendre que le Cinquantenaire neuchâtelois postulait avant tout le rapprochement entre citoyens, à quoi prélevèrent plusieurs repas pris en commun par les députés à la fin des sessions du Grand Conseil. Cette attitude ruina la ridicule et malévole légende des prétendus « royalistes ». Il en était vraiment temps et l'on assista à ce spectacle merveilleux du pays prenant le pas sur les partis, que rien ne divisait, au surplus, sinon les tendances centralistes ou fédéralistes de leurs adhérents. C'est pour avoir compris le vœu intime de ses compatriotes et y avoir subordonné l'ardeur partisane que Robert Comtesse s'acquitta de la reconnaissance publique et se haussa au rang d'un véritable homme d'Etat. Il serait injuste de ne pas dire ici la profonde impression ressentie par le peuple neuchâtelois en assistant aux représentations de « Neuchâtel suisse », la noble et bienfaisante œuvre poétique de Philippe Godet et musicale de Joseph Lauber.

Aux fêtes du Cinquantenaire succéda, à quelques jours près, le tir fédéral, du 16 au 27 juillet. Favorisé par le soleil et l'affluence des concurrents, il ne le fut pas moins par les vastes proportions et l'heureuse disposition de la cantine, à l'attrait de laquelle l'architecte, M. Paul Bouvier, avait imaginé de faire participer la verdure

en enclosant dans son enceinte les arbres de la pelouse du Mail et en laissant apparaître par le cintre du fond, demeuré ouvert, les superbes et majestueuses frondaisons de l'arrière-plan. Retrouvera-t-on jamais une atmosphère semblable à celle qui caractérisa les réjouissances neuchâteloises de la fin du siècle passé? C'est à souhaiter, pour nous reposer de tout ce qui a suivi: les guerres qui n'ont cessé de sévir, la faillite du magnifique rêve de Wilson, la crise dont on n'entrevoit pas le terme et l'avenir incertain dont le monde entier supporte avec effort l'angoissant fardeau. « A chaque jour suffit sa peine » est un adage consolant; mais quand les jours de peine se prolongent en années et qu'une aube meilleure ne point pas à l'horizon... Même Pangloss y perdrait son optimisme!

LA GRANDE CASSURE. Et maintenant, force est d'en venir à l'époque néfaste où l'Allemagne jeta les uns contre les autres les peuples de notre globe, pour aboutir à la plus effroyable tuerie et dévastation que l'histoire universelle ait enregistrée dans ses annales. Elle m'a laissé trois souvenirs professionnels. Dès la mobilisation suisse et pendant une période trop longue, la censure mit sa lourde main sur le téléphone. Pour assurer à la *Feuille d'avis de Neuchâtel* le service des dernières nouvelles, il me fallut aller chaque soir à Berne, y recueillir à l'Agence télégraphique les dépêches approuvées par la délégation militaire qui l'occupait en permanence et reprendre au petit matin le train pour Neuchâtel. Peu après, à la veille de la première bataille de la Marne, une quarantaine de journalistes suisses, répondant à la convocation de leur président, s'en furent à Olten, où ils s'entendirent catéchiser par M. Arthur Hoffmann, président de la Confédération helvétique, accompagné de deux de ses collègues. A l'estime de M. Hoffmann, les journaux — surtout les romands — manquaient de neutralité. Quelques semaines plus tard, nouvelle réunion de même nature, dans la salle du Conseil des Etats, à Berne. Et là, nouvelle sortie comminatoire de M. Hoffmann. Devant cette prétention de mainmise sur la liberté de la presse, je me permis de citer une série de faits démontrant que la neutralité avait été sensiblement plus respectée par la presse que par l'autorité du pays. A l'exemple de la soixantaine d'intellectuels allemands qui, dans un manifeste fameux venaient de nier l'évidence, M. Hoffmann se borna à répondre: « Es ist nicht wahr! » Outré de ce cynisme qui ne prouvait rien, je ne pus m'empêcher d'ajouter, le doigt tendu vers cet étrange magistrat: « Si vous entendez gouverner contre le sentiment national, dites-vous bien, Messieurs du Conseil fédéral, que vous n'aurez pas le dernier mot! » Un certain nombre de mes confrères parurent estomacés de ce qu'ils appelaient du sans-gêne: ils avaient simplement oublié qu'avant d'être journalistes, ils étaient citoyens. Ils seront revenus sur un jugement hâtif lorsque, le 19 juin 1917, M. Arthur Hoffmann fut obligé de quitter le Conseil fédéral à la suite de son télégramme à Robert Grimm, flagrante et grave violation de la neutralité. Ils ont aussi pu voir ce que valait la véracité de l'homme qui pensa pouvoir s'excuser devant l'Assemblée fédérale en disant avoir envoyé à titre privé, et non officiellement, un télégramme chiffré et signé « Affaires étrangères », le département qu'il gérait pour notre plus grand dommage. Constatons, pour mémoire, qu'il n'y eut plus de convocation de journalistes: M. Hoffmann s'était convaincu que la presse suisse n'avait pas la docilité de la presse allemande, et que chez nous, « ça ne mordait pas ».

EN PRISON! En France, sous le Second empire, il était courant d'affirmer que la carrière d'un homme de journal était incomplète s'il n'avait été emprisonné. En Suisse, sous le régime du sabre et des pleins pouvoirs, on aurait presque pu en dire autant. Pour avoir inséré un article d'autrui, il m'arriva d'en répondre devant un tribunal militaire, qui m'allongea deux jours de prison tout en en dispensant trois à l'auteur de l'article qu'il avait découvert par ses propres moyens. Oh! personne ne s'y trompa: on avait saisi l'occasion de frapper quelqu'un accoutumé à parler net. Ce que m'affirma, d'ailleurs, Philippe Godet, au cours d'une visite dans ma cellule, et ce que m'écrivit une autre personnalité, habituée à appeler un chat un chat, le notaire et colonel Henri-Louis Vouga. Il disait, entre autres choses: « Votre condamnation m'apparaît comme un tribut professionnel que vous payez à la cause, pour moi sacrée, de l'indépendance de l'esprit, de la liberté de penser, de dire et d'apprécier les faits. Pour moi vous êtes la victime de circonstances diverses qui ne se rattachent que très indirectement à l'article incriminé, et qui ont dénaturé, faussé, exagéré sa portée à vos dépens. Conclusion: le silence, même en présence de faits révoltants est lâche, mais il est d'or. Et pourtant, je ne le recommande à personne. » Tout commentaire affaiblirait la force de ces paroles venant d'un homme qui pesait ses mots et ne prodiguait pas son estime. Quoiconque a eu l'honneur de le connaître en rendra témoignage.

UN PEUPLE SOUVERAIN. Encore une chose utile à rappeler. En 1926, le Conseil national, qui avait eu la faiblesse de nommer Robert Grimm à la vice-présidence, s'imagina pouvoir en faire un président. C'était « pour suivre une tradition », c'était une « prérogative » de ce corps législatif. Or Grimm, grand ami de Lénine et qui — on l'a vu — réussit à compromettre le conseiller fédéral Hoffmann, était de ceux qui en 1918 suscitèrent la grève pour faire de la Suisse une image du paradis soviétique. Une irrésistible vague de fond, à la formation de laquelle contribuèrent les journaux, fit promptement comprendre aux conseillers nationaux que leurs traditions et leurs prérogatives ne sauraient décemment s'opposer au sentiment national. Et Grimm en reçut la confirmation dans la séance du 6 décembre. Comme il aurait ri en lui-même, s'il avait été bombardé président!

× × ×

Voici le terme des souvenirs que ce journal attendait de moi. Les « je » et les « moi » y ont fait une apparition plus fréquente que je ne l'aurais souhaité; mais comment, sans affectation de modestie, parler de choses à quoi on a été mêlé, et ne point se mettre en scène pour peu qu'on veuille en certifier l'exactitude? Si le lecteur le trouve bon, il me laissera au regret d'avoir été trop personnel et me permettra de me joindre à lui pour souhaiter à la *Feuille d'avis de Neuchâtel* une avance heureuse sur la longue route d'un siècle nouveau pour elle.

F.-L. S.

N^o. XLVIII.

FEUILLE D'AVIS

DE

NEUCHÂTEL en Suisse.

Avec Approbation du MAGISTRAT.

Du Jeudi 27. Novembre 1766.

DE L'IMPRIMERIE DU JOURNAL HELVÉTIQUE.

ON OFRE A VENDRE.

1. Un bien de Campagne à un quart de lieue de la Ville de Neuchâtel; consistant en Maison, Grange, Ecurie, deux beaux grands Vergers en Arbres fruitiers; un gîfant devant la dite Maison & l'autre derrière icelle, avec environ dix ouvriers de terrain dont quatre font en Vignes & les six autres pour le labourage. Les perſones qui en ſeront curieufes pourront ſ'adreffer au ſieur ROULLET Cabaretier, ſur le bord du Lac, à Neuchâtel.
2. Une Montre d'or à l'Angloife, avec ſon Etui de chagrin verd; ouvrage de Paris.
3. Une dite plus petite, auffi faite à Paris. On indiquera au Bureau d'Avis la perſone qui les vend.
4. De tres belles Couverttes de Coton d'Angleterre, de pluſieurs grandeurs à un prix raifonnable; auffi bien que de la Cotone, de même étoffe que les Couverttes, propre à faire des gilets, jupons &c. On apprendra au Bureau d'Avis à qui il faut ſ'adreffer.
5. On trouvera au Bureau d'Avis: *Expoſé ſuccinct de la Conteflation qui ſ'eſt élevée entre M. HUME & M. ROUSSEAU avec les Pièces juſtificatives, à Londres 1766. à ſ. batz l'Exemplaire.*

Première page du numéro de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 27 novembre 1766, grandeur de l'original. Le numéro comprenait 4 pages.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES
NATIONALE SUISSE
A BALE

règle environ 4000 sinistres par an en Suisse romande.
Depuis le début de 1933 à fin 1935, la compagnie a payé
12,000 sinistres sans aucun procès avec un assuré

Cette compagnie a donc droit à votre confiance

BRANCHES: ACCIDENTS, RESPONSABILITÉ
CIVILE, BRIS DE GLACES, VOL, INCENDIE,
BRIS DE MACHINES, TRANSPORTS, EAUX

Agence générale: PAUL GICOT, à Neuchâtel, St-Honoré 2

SPÉCIALITÉ DE RIDEAUX

Une installation

DE BON GOUT
DE QUALITÉ
ET DE BIENFACTURE

S'ACHÈTE A LA

Maison spéciale
du Rideau

L. DUTOIT-BARBEZAT
NEUCHÂTEL

TREILLE 9

Magasin au 2^me étage



Le choix heureux soit



D'UN GANT
D'UNE CHEMISE
D'UNE CRAVATE

révèle une personne de goût

Rue du Seyon 12
Téléphone 5 20 18

NEUCHÂTEL

Wessner & C^{ie}

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Rue du Môle 6 - NEUCHÂTEL

Agences dans les principales localités du canton

Prêts hypothécaires

Avances sur
nantissement de titres

Dépôts d'épargne

aux meilleures conditions

Nous rappelons que nous ne
traitons pas d'opérations com-
merciales et industrielles et que
les fonds qui nous sont confiés
sont consacrés à des prêts hypo-
thécaires sur des immeuble situés
exclusivement en terre neuchâ-
teloise et constituent ainsi des
placements de tout repos.

La Direction.

AUTOMOBILISTES!

Pour toutes fournitures et réparations
adressez-vous en toute confiance au

Garage Virchaux & Choux

SAINT-BLAISE

Tél. de jour 7 51 33

Tél. de nuit 7 53 18

MONTAGNE - CAMPING

TENNIS - PLAGE

JIKA-SPORTS

Hôpital 20 - NEUCHÂTEL

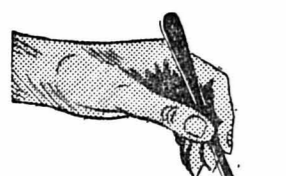
J. Knoepfler

vous procure TOUT aux meilleures conditions

COSTUMES DE SPORT

MANTEAUX DE PLUIE

pour Dames
et Messieurs



Charcuterie
Well
la grande spécialité

VISITER LE BUFFET, C'EST ADOPTER SES SPÉCIALITÉS
CULINAIRES, SA CAVE RENOMMÉE, SON TEA-ROOM

SON SERVICE SOIGNÉ
EN FAIT LE RENDEZ-
VOUS DES GOURMETS

Buffet de la Gare, Neuchâtel

W. R. HALLER

TÉL. 5 10 59

1918-1938

Vingt ans d'efforts font du journal

un organe moderne, répondant aux exigences actuelles

par Marc Wolfrath, rédacteur en chef

La guerre mondiale de 1914 à 1918 ne devait pas seulement bouleverser la configuration de l'Europe, abattre des empires, donner naissance à d'autres Etats, déclencher des révolutions et lancer des idéologies nouvelles; elle a eu des conséquences auxquelles n'ont pas échappé les pays qu'avaient épargnés les hostilités, en ce sens qu'elle a provoqué une profonde transformation de la vie et des mœurs.

Rien d'étonnant à ce que la presse ait subi sa part dans cette évolution. Les événements d'importance capitale qui ne cessaient de s'ajouter les uns aux autres ont obligé les journaux à améliorer considérablement leur organisation; mais aussi la succession même de ces faits sensationnels provoquait chez le lecteur une certaine lassitude, qui mit le journalisme devant des tâches nouvelles; d'une part, il fallut faire un gros effort pour améliorer la présentation, pour retenir l'attention de plus en plus fugitive du lecteur, d'autre part, il apparut nécessaire d'apporter quelque diversion à la gravité des nouvelles politiques, d'introduire des rubriques plus attrayantes, enfin de faire écho au développement vraiment prodigieux des sports de compétition.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* n'aurait pu demeurer à l'écart de cette transformation générale de la presse moderne et se détourner de l'orientation nouvelle que lui dictaient les circonstances. L'histoire de notre journal pendant les vingt années qui suivirent la guerre est intéressante précisément parce qu'elle montre les efforts constants que nous eûmes à soutenir pour nous adapter aux exigences du public et lui donner satisfaction.

Les quatre années de la grande guerre

Sans vouloir remonter au delà de la période dont nous avons à nous occuper, nous pensons bien faire de donner quelques brefs renseignements sur l'organisation des services avant 1914. On se rendra compte que dès avant cette date, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* possédait un outillage correspondant aux derniers progrès de la technique d'alors.

C'est en 1904 que fut installée la première rotative qui succédait aux classiques presses à plat et permettait une production beaucoup plus rapide. Cette machine permettait d'imprimer des journaux de 8 pages au plus, ce qui était un gros progrès sur l'ancien système où l'on ne pouvait tirer que par quatre pages et où il fallait encarter les suppléments. Le tirage du journal oscillait à ce moment entre 5000 et 6000 exemplaires.

L'année 1911 vit l'introduction de machines à composer, marque « Linotype », qui, comme leur nom l'indique, produisent des lignes-bloc fondues sur des matrices gravées, reproduisant les lettres et signes de l'alphabet.

En 1913, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* fit l'acquisition d'une nouvelle machine rotative fabriquée par la « Vomag », à Plauen en Allemagne. C'était là un instrument moderne d'excellente construction et qui donna toute satisfaction. La machine produisait des journaux jusqu'à 8 pages à la vitesse de 20,000 exemplaires à l'heure et jusqu'à 16 pages à la vitesse de 10,000 exemplaires à l'heure. La *Feuille d'avis de Neuchâtel* se tirait alors à 9300 exemplaires.

C'est avec cet équipement neuf que nous abordions la période troublée de 1914 à 1918. La mobilisation générale de 1914, l'occupation des frontières, les restrictions de plus en plus sévères qui furent imposées dans l'industrie, le commerce et l'alimentation, eurent de fâcheuses répercussions sur la publicité et tous les journaux s'en ressentirent. Tandis que la collection de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* de l'année 1913 était de 2024 pages, celle de 1914 tombait à 1672 pour se stabiliser entre 1500 et 1600 pages de 1915 à 1917 et descendre en 1918 à 1360 pages, chiffre le plus faible qui ait été enregistré.

En effet, l'année 1918, qui fut marquée par l'armistice et aussi par des événements douloureux pour notre pays, plaça les éditeurs de journaux en face des plus grandes difficultés. La pénurie des matières premières avait atteint son point culminant. Comme on ne pouvait se procurer du papier en quantité suffisante, il fallut réduire le volume des journaux. Au cours de cette année, dix numéros de la *Feuille d'avis* ont paru sur une simple feuille de deux pages!

Mais c'étaient évidemment les métaux qui devinrent le plus rare. Le plomb, l'étain, le cuivre, largement utilisés dans l'imprimerie, étaient affectés aux fabrications de guerre. Pour alimenter les fours de chérierie, on n'hésita pas, devant la nécessité, à fondre des tuyaux de plomb et les objets d'étain les plus divers que l'on achetait au prix fort chez les marchands de ferraille. Il était pareillement difficile de se procurer des caractères neufs de bonne qualité.

Les huiles, les pâtes dont on confectionne les rouleaux encrurs, certaines encres elles-mêmes manquaient. L'encre de journal, qui nous parvenait encore de l'étranger, avait pris l'aspect d'une mixture douteuse, donnant une impression brun sale et dégageant une odeur désagréable qui nous attira maintes réclamations. A la rareté des matières premières, s'ajouta une hausse rapide des prix. Le papier journal qui valait 52 fr. 50 les cent kilos en 1918 monta dans le courant de la même année à 115 fr.! Il diminua ensuite progressivement mais coûtait encore 100 fr. les cent kilos en 1920.

De cette sombre période, il y a pourtant un fait positif à signaler. C'est pendant les années de guerre que parurent pour la première fois dans notre journal des illustrations d'actualité. Notre maison a toujours suivi de très près les recherches faites de divers côtés pour illustrer la presse. La *Feuille d'avis de Neuchâtel* se trouve en bonne place parmi les premiers journaux suisses qui publièrent des clichés d'actualité. Elle possède aujourd'hui son atelier de photogravure où sont confectionnés les clichés qui font d'elle un journal abondamment illustré.

Premières transformations

Après l'année 1919 où la consommation de papier fut, avec 84,000 kg., légèrement inférieure à celle de 1918, des signes d'amélioration commencèrent à apparaître. Petit à petit, le journal remontait la pente, ayant traversé cinq années difficiles. Le tirage avait atteint les 10,000 exemplaires en 1919. Il fit un bond subit de 1000 exemplaires l'année suivante, puis continua à monter par une progression moins rapide, mais soutenue. On tira à 12,000 en 1924, à 13,000 en 1928, à 14,000 en 1930. Les 15,000 étaient atteints en 1933.

Ces chiffres se ressentent évidemment d'une reprise des affaires, sauf pendant une première crise où il fallut quatre ans pour progresser de 1000 exemplaires. Mais ils sont l'indice aussi des efforts constants qui ont été poursuivis pour améliorer le journal à tous les points de vue: rédactionnel, administratif et technique. De fait, on a assisté au cours de ces vingt dernières années à une véritable transformation du journal, qui a été réalisée par

étapes, sans heurts trop prononcés mais selon un plan mûrement étudié et aux objectifs établis d'avance. Le lecteur trouvera peut-être quelque intérêt à un résumé de cette action menée sur trois plans distincts et dont les éléments sont étroitement coordonnés.

La rédaction du journal s'enrichit de nouvelles rubriques: des pages consacrées à la mode et à la tenue de la maison, une chronique des sports qui, le lundi, devient une page des sports, laquelle oblige à avancer le début du travail, premier acheminement vers le service de nuit. Des collaborateurs nous écrivent de plusieurs villes de l'étranger, tandis qu'à l'intérieur, nous



Le vieil immeuble de la rue du Temple-Neuf, qui abrita l'imprimerie et les bureaux du journal jusqu'en 1903 et fut démoli en 1929.

cherchons à améliorer et à développer la chronique régionale grâce à un réseau très complet de correspondants locaux.

Mais le principal effort a porté sur la présentation du journal. Le 1^{er} mai 1928, après de longues études, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* sortait de presse rajeunie et transformée: les annonces qui depuis la création du journal occupaient la première page avaient laissé la place à l'information, aux articles originaux, aux dépêches et à l'illustration. Grâce à l'apport de nouveaux caractères et à un travail de mise en page effectué par les rédacteurs en collaboration avec le personnel technique, cette importante transformation, qui n'était pas sans risques, s'avéra un succès complet. La formule, soigneusement mise au point et améliorée par l'expérience, a donné à la *Feuille d'avis de Neuchâtel* un aspect inédit en Suisse grâce à la présentation et à la répartition des matières.

Quant au domaine de l'administration, nous avons apporté diverses heureuses améliorations tant dans la publicité que dans le service des abonnements. On conçoit que la diffusion, chaque jour, de milliers d'exemplaires répartis dans les villes, les villages, les hameaux les plus reculés n'est pas une petite affaire et exige une surveillance continue. Le service du journal par porteurs a été notamment très sensiblement augmenté et amélioré.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* n'est pas restée en arrière dans le mouvement général qui a pris naissance il y a quelques années en faveur d'un meilleur rendement de la publicité. Un personnel qualifié, un matériel renouvelé et complété permettent de donner satisfaction aux exigences nouvelles de la clientèle.

C'est le lieu de rappeler aussi qu'en janvier 1930, nous avons abandonné les unités typographiques pour mesurer les annonces et adopté le millimètre, conformément aux vœux des associations intéressées. L'unité métrique permet à chacun de contrôler exactement les dimensions de sa publicité. Il est intéressant de noter que dans le service technique, notamment pour composer et monter les annonces, le personnel se sert toujours des anciennes mesures typographiques dont les unités sont en rapport avec les instruments même du métier.

Il va sans dire que l'extension des services du journal, l'augmentation du tirage, du volume de la publicité, ont amené un accroissement considérable du personnel. Alors qu'en 1903 encore, la rédaction, l'administration et la correction étaient assurées par six personnes, ce chiffre a quadruplé aujourd'hui.

Les services techniques enfin ont été dans un perpétuel « devenir », pour faire face à l'augmentation du travail et pour améliorer toujours — ce qui est le souci constant des journaux — la qualité et la rapidité de la production.

Nous avons augmenté progressivement le parc des machines à composer, ces étranges et merveilleuses linotypes, fidèles collaboratrices de l'éditeur et de l'imprimeur de journaux. Leur nombre passa de deux à trois en 1917, puis à quatre en 1920; quatre ans plus tard, les deux plus anciennes machines furent remplacées par des outils plus modernes. L'année 1929 vit introduire la première grande linotype à quatre magasins, machine remarquable par la variété de caractères qu'elle permet d'utiliser et qui est surtout précieuse pour la composition des annonces.

Devant les résultats obtenus, nous décidâmes en 1931 d'installer une seconde linotype du même modèle. Enfin notre outillage de production fut complété en 1935 par l'acquisition d'une sixième linotype, à trois magasins celle-là, qui rend de grands services pour la composition des labours (livres, brochures, etc.).

La clicherie, service intermédiaire entre la composition et

l'impression, où sont fondus les clichés servant au tirage sur machine rotative, dut être transformée également. Le coulage des clichés dans un moule à main fut abandonné, ce procédé n'étant pas assez rapide. On sait combien un gain de quelques minutes seulement est précieux dans l'impression des journaux. Pour remplacer le clichage à main, nous eûmes recours — c'était en 1925 — à une fondeuse semi-automatique où le creuset contenant l'alliage d'imprimerie est chauffé électriquement.

Disons en passant, bien que cela ne concerne pas la fabrication du journal lui-même, que l'atelier des presses a été également modernisé pendant cette période. La commande des machines par transmission générale a été petit à petit supprimée au profit de la commande à moteur individuel. Quatre presses modernes de diverses grandeurs, équipées avec marteaux automatiques, ont remplacé du matériel ancien et assurent l'exécution rapide et impeccable des travaux de tout genre confiés à notre imprimerie.

La « Feuille d'avis » s'équipe à neuf

Toutes ces modifications, tous ces perfectionnements ne devaient pourtant pas suffire. Au fur et à mesure de l'installation de nouvelles machines, les locaux devenaient encombrés, les moindres recoins étaient utilisés et la répartition du travail en de nombreux et petits ateliers situés à des étages, voire dans des immeubles différents, causait de sérieux inconvénients. Notre maison souffrait d'un mal très répandu dans les imprimeries de journaux: le manque de place.

Un fait en apparence étranger à notre industrie devait mettre la *Feuille d'avis de Neuchâtel* sur la voie de transformations beaucoup plus importantes et plus profondes que celles qui avaient été réalisées jusqu'à ce jour: ce fut, en 1928, l'électrification de la ligne du pied du Jura qui eut pour conséquence d'avancer d'une manière appréciable le départ des trains postaux utilisés pour l'expédition du journal.

Le temps de production dont nous disposions le matin — le journal sortait de presse à 9 h. 1/2 — était si serré qu'il ne fallait pas songer à gagner encore les vingt minutes nécessaires pour atteindre les nouvelles heures de départ des courriers. C'est à ces circonstances que nous dûmes d'introduire le service de nuit, d'une façon bien modeste et très partielle encore. Mais l'avancement de l'heure du tirage avait ouvert d'autres perspectives en même temps qu'il accentuait certaines imperfections du système que nous avions adopté.

En effet, ensuite de la concentration des services postaux sur les premiers trains du matin, des abonnés habitant la proche banlieue de Neuchâtel et desservis par la poste ne recevaient leur journal que par la distribution de l'après-midi, c'est-à-dire avec près d'une demi-journée de retard.

D'autre part, la machine rotative Plauen en service depuis 1913 avait une production réduite de moitié pour les numéros de dix pages et plus. Il suffisait dans ces cas-là du moindre accroc pour provoquer des retards qui se répercutaient sur toute l'expédition et mécontentaient les abonnés. Ces diverses circonstances amenèrent la direction de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* à envisager l'acquisition d'une nouvelle machine d'une capacité double de celle qui était alors en service. Mais l'impossibilité où l'on se trouva de loger cette machine dans les ateliers déjà insuffisants dont on disposait posa un second problème, celui de créer de nouveaux locaux, c'est-à-dire, en fait, de construire un nouvel immeuble.

Les années 1928-1929-1930 furent occupées à préparer la réalisation d'un problème complexe. La surface dont on disposait dans l'immeuble portant le n° 3 de la rue du Temple-Neuf était assez restreinte et il fallait prévoir, pour réserver l'avenir, une certaine marge d'agrandissement. On devait en outre mettre en harmonie les locaux à créer avec ceux de l'immeuble contigu qui restaient ouverts à l'exploitation, enfin prévoir dès le début l'outillage nouveau, son poids, son encombrement et la résistance des matériaux à employer. Et, bien entendu, impossible d'interrompre un seul jour la publication du journal!

La nouvelle exploitation fut prévue sur quatre étages: rotative, magasin à bobines de papier, clicherie en sous-sol; presses en blanc, service d'expédition au rez-de-chaussée; composition, bureau de correction au premier étage; rédaction, direction au deuxième étage. L'administration ainsi que les bureaux de l'imprimerie restaient dans l'ancien immeuble, dans des locaux améliorés et transformés. Tous ces services étaient mis en liaison rapide entre eux par plusieurs ascenseurs et monte-charges; enfin une centrale téléphonique automatique permettrait à tous les bureaux et ateliers de communiquer entre eux.

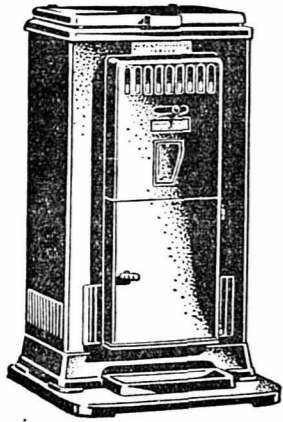
Une fois les plans bien étudiés et mis au point, on passa sans retard à l'exécution. Au mois d'août 1929, les ateliers frappés par la démolition furent évacués et les machines transportées dans un local provisoire. Le 15 septembre commença la démolition de la vieille maison du Temple-Neuf, qui abrita l'imprimerie et les bureaux du journal durant de nombreuses années et jusqu'en 1903. C'est sur son emplacement que s'éleva le nouveau bâtiment de la *Feuille d'avis*. Dès novembre de la même année débutait la construction proprement dite qui se poursuivait normalement et sans accroc.

La mise sous toit se fit avant la fin de l'été, laissant le champ libre aux nombreux chefs d'entreprises s'occupant de l'aménagement intérieur. A peine les locaux destinés à recevoir la rotative étaient-ils prêts, que furent amenés dès octobre 1930 les cinquante-cinq tonnes de matériel composant la nouvelle machine. A fin décembre, celle-ci était montée, sans être toutefois encore au point; entre temps était installé le service complet de clicherie: ci quinze autres tonnes de matériel. Les presses en blanc, à leur tour, étaient démontées encore une fois et remontées dans un logis plus spacieux. Fin janvier 1931, tout étant au point, on opéra le déménagement des machines à composer d'abord, puis du matériel de composition. Ce furent des journées laborieuses, mais grâce aux dispositions prises, le journal qui s'était fait le samedi 31 janvier dans les anciens locaux et sur la rotative allemande, s'exécuta dès lundi 2 février dans le nouvel immeuble et sur une rotative de 32 pages, de construction suisse, sortie des ateliers Winkler-Fallert, à Berne.

Avec l'ouverture à l'exploitation des ateliers neufs et la mise en service d'un outillage ultra-moderne, une ère nouvelle s'ouvrait pour la *Feuille d'avis de Neuchâtel*. D'importantes améliorations ont été réalisées pour faire de l'entreprise ce qu'elle est aujourd'hui. Nous quittons ainsi le domaine de l'histoire contemporaine pour entrer dans celui de l'organisation actuelle de nos services, à laquelle ce numéro spécial consacre les pages qui vont suivre.

M. W.

ESKIMO CRÉATIONS 1938



*Elégants
Robustes
Economiques*

sont les qualités caractéristiques des

CUISINIÈRES A GAZ modernes et des nouveaux **CALORIFÈRES** et **FOURNEAUX** à feu continu à briquettes, bois et charbon



Exposition permanente
QUINCAILLERIE
Seyon 12 - Tél. 513 34
NEUCHÂTEL



*Avec l'ouverture
de la saison d'automne*

**INAUGURATION DE
NOTRE NOUVEAU RAYON**

*de robes, costumes
blouses, robes de chambre*

Toutes les dernières nouveautés - Tous les modèles en exclusivité
Tous les prix - Tailles spéciales sur mesures

SAVOIE-PETITPIERRE S. A.
NEUCHÂTEL

*dents saines,
haleine fraîche
grâce à...*

CACHOL

CACHOL S. A. NEUCHÂTEL

PÂTE ET LIQUIDE

ELIZABETH ARDEN *signifie perfection et loyauté dans le domaine de la beauté*

Ses produits se composent de matières premières absolument PURES, des parfums les plus FINS et d'onguents RARES. Conseils et essais à titre gracieux

COIFFURE ET BEAUTÉ **M. & M^{me} Jenny fils** Saint-Maurice 11
NEUCHÂTEL

Dans votre appartement

Dans votre villa

**LES PEINTURES
LES PAPIERS PEINTS**

de la maison spécialisée

F. THOMET & FILS

Ecluse 15-20, Neuchâtel



L'année passée dites-vous? Un instant s'il vous plaît. — Voici: le 28 mai vous avez reçu 1580 pièces à Fr. 27.80 le cent. Est-ce exact? Vraiment, je veux aussi me procurer un de ces pupitres Erga!

Des conseils techniques concernant le classement et l'organisation de bureau vous seront donnés par le service clients Erga

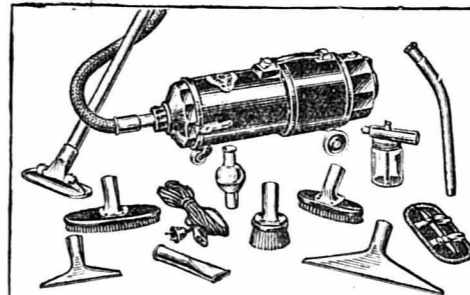
Votre pupitre **ERGA** répond immédiatement à toute demande

**PAPETERIE-LIBRAIRIE
DES TERREAUX S. A.**
NEUCHÂTEL

Le succès par le goût de ses créations
par le choix de ses modèles
par leur perfection technique
par leurs prix avantageux
Les meubles Gustave Lavanchy
se sont imposés au public

Seul magasin de vente: rue de l'Orangerie 4, NEUCHÂTEL

SUCTOR A Fr. 194.-



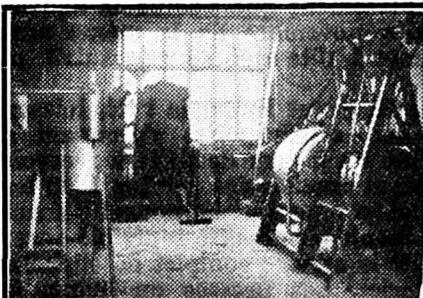
HÉROLD Fr. 100.- et 130.-

Démonstrations sans engagement

A LA MÉNAGÈRE

2, place Purry NEUCHÂTEL

Tous les articles de ménage



LA TEINTURERIE mode
LAVAGE CHIMIQUE

saura vous satisfaire

MOZER & DESAULES, MONRUZ-NEUCHÂTEL
MAGASINS: Rue Saint Maurice 1, Sablons 3
Service rapide - Dépôt dans chaque localité



**TOUJOURS BIEN ASSORTI EN
VOLAILLES**

du pays et de Bresse - Poulets du pays
Petits coqs - Poules - Oies - Canards
Pigeons de Bresse et pigeons du pays
Lapins du pays au détail - Gibier

POISSONS

du lac et poissons de mer - Spécialités
de filets de poissons du lac

A U M A G A S I N

LEHNHERR FRÈRES

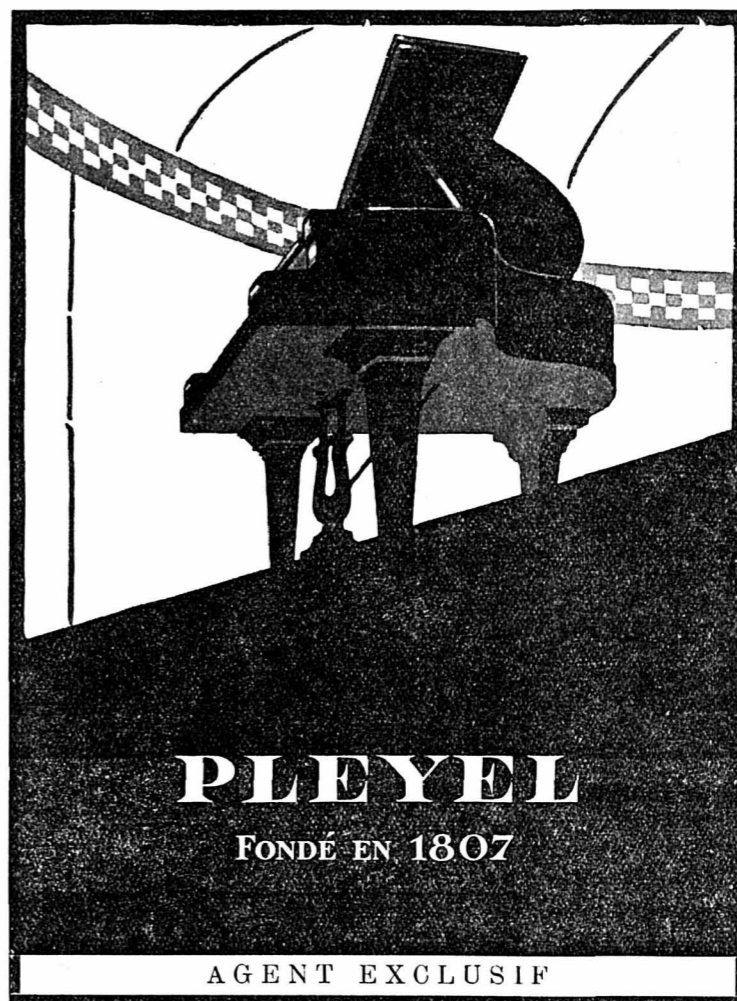
NEUCHÂTEL — Angle rue du Trésor - Place du Marché

Bien être servi et vite, voilà
Où se trouve votre souci.
Rien n'est plus facile, il
N'y a qu'à téléphoner au numéro 5 19 79.
Infailliblement vous aurez ce que vous
Cherchez. Par un travail soigné, vous aurez dans
Chaque détail entière satisfaction.
Hâtez-vous donc de demander un devis, et
Immédiatement nous serons à votre disposition.
A ce moment-là nous vous donnerons toutes les
références nécessaires.

Plâtrerie • Peinture • Papiers peints

J. BORNICCHIA

NEUCHÂTEL **BERCLES 3** TÉL. 5 19 79



PLEYEL

FONDÉ EN 1807

AGENT EXCLUSIF

Au MÉNESTREL

RUE DE L'HOPITAL - RUE DU CONCERT
NEUCHÂTEL

MAISON SPÉCIALISÉE POUR TOUT CE QUI CONCERNE
LA MUSIQUE

PIANOS - INSTRUMENTS - RADIOS



Pour tout ce qui concerne les
FOURRURES
adressez-vous à la maison de confiance
MORITZ-PIGUET
Rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel
Téléphone 5 18 50

La maison BREISACHER a été fondée en 1856

Tout ce qu'il faut

à l'homme bien mis

AU BON MARCHÉ

Habilllements
Chemiserie
Vêtements de travail

GEORGES BREISACHER
Rue Saint-Honoré 3, NEUCHÂTEL

Vente de: Tôles galvanisées Tuyaux noirs et galvanisés
Fers pour clôtures Ronces artificielles et treillis

ACHAT de tartre et vieux métaux
aux meilleurs cours du jour et au comptant

L^S JUVET ECLUSE 72-80 **Neuchâtel**
TÉLÉPHONE 5 19 86

Boucherie - Charcuterie
BERGER-HACHEN, fils

Rue du Seyon NEUCHÂTEL Rue des Moulins
TÉLÉPHONE 5 13 01

Bœuf - Veau - Porc - Mouton, 1^{re} qualité
aux prix les plus bas

AUTOMNE-HIVER

J. WILL tailleur pour dames
et messieurs

présente les nouveautés de la saison

Rue Purry 8 - Neuchâtel Tél. 5 27 42

GARAGE DE L'APOLLO

ROGER LAMBELET

Agences: **ADLER, HUDSON, TERRAPLANE**
Mécaniciens spécialisés sur toutes réparations électriques et mécaniques

Fbg du Lac 19 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 16 11

Un Jubilé!

*Oui, nous en fêtons un dans deux
ans. Nous aurons 120 ans d'existence.*

FÉLIX *Dans la coutellerie c'est une référence*

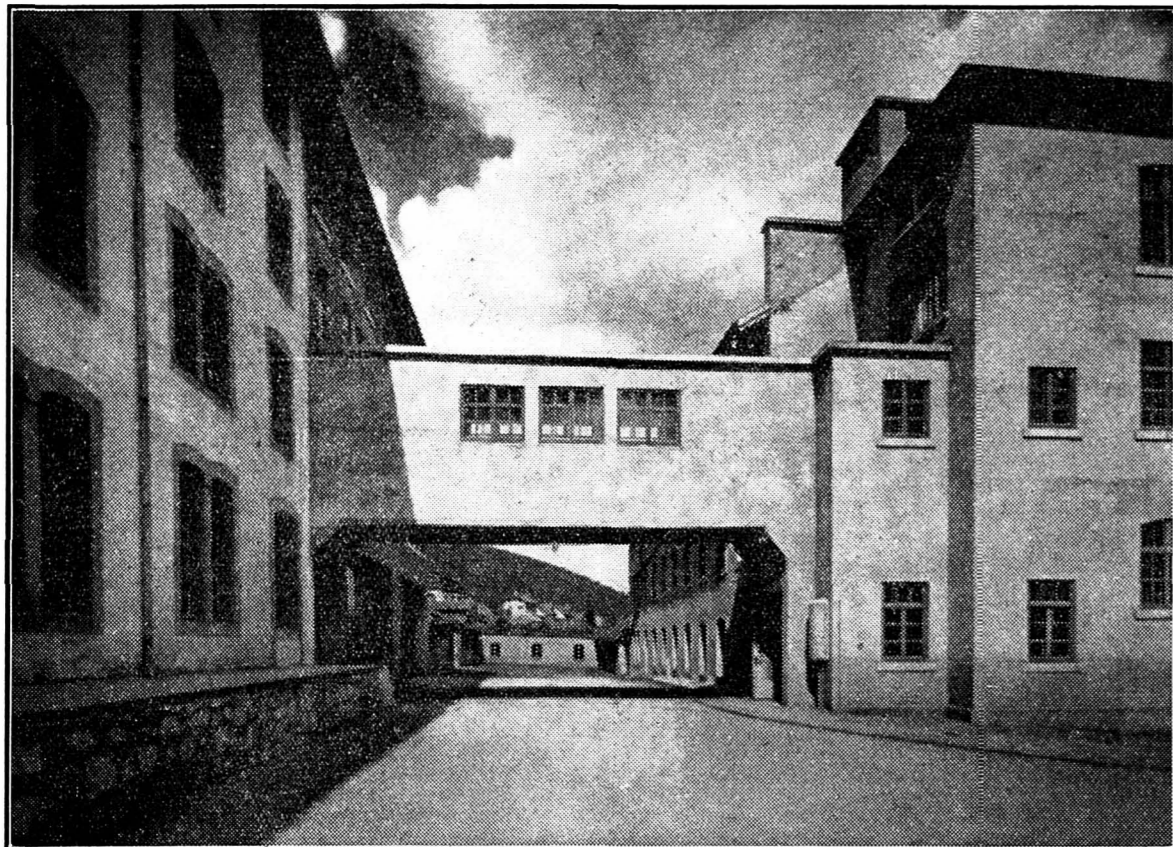
LUTHI COUTELIER, Hôpital 13, NEUCHÂTEL

ENTREPRISE DE MENUISERIE

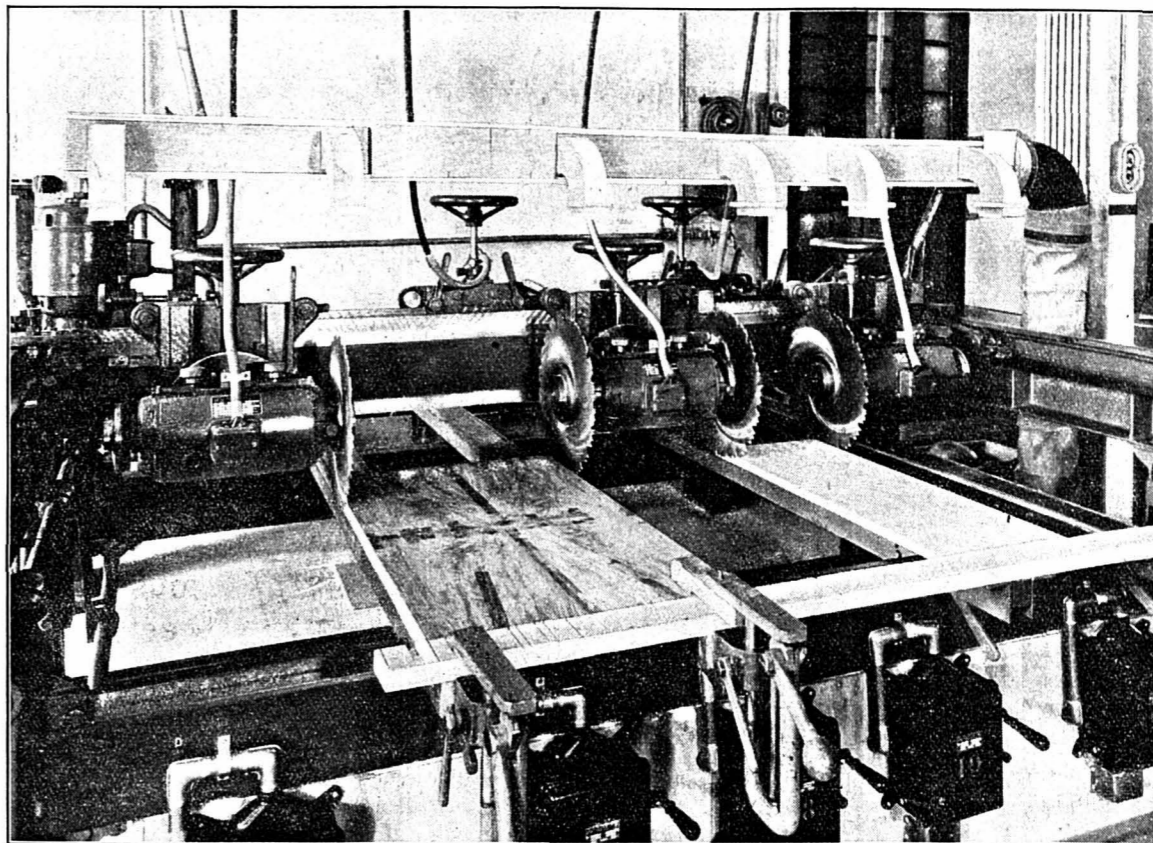
Chs & Em. SCHBAY

Rue de la Côte 41 NEUCHÂTEL Téléphone 5 16 41

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES



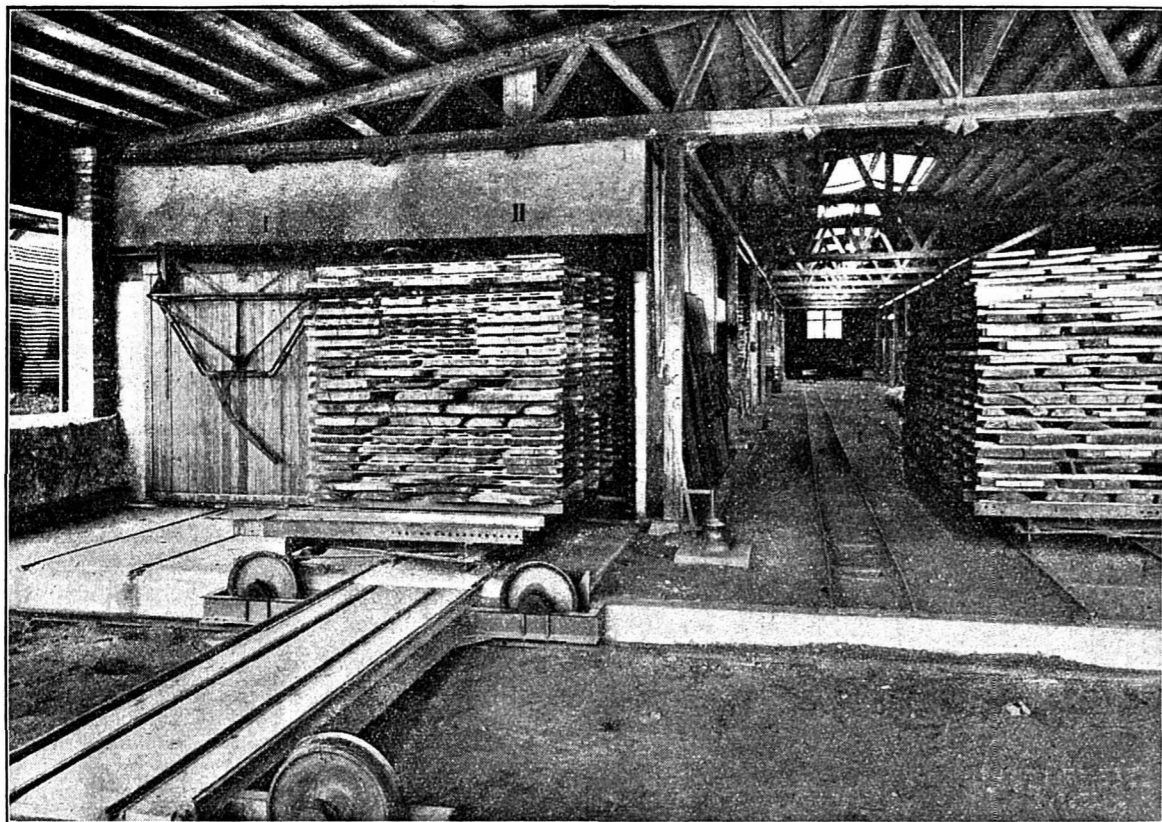
L'entrée de la fabrique.



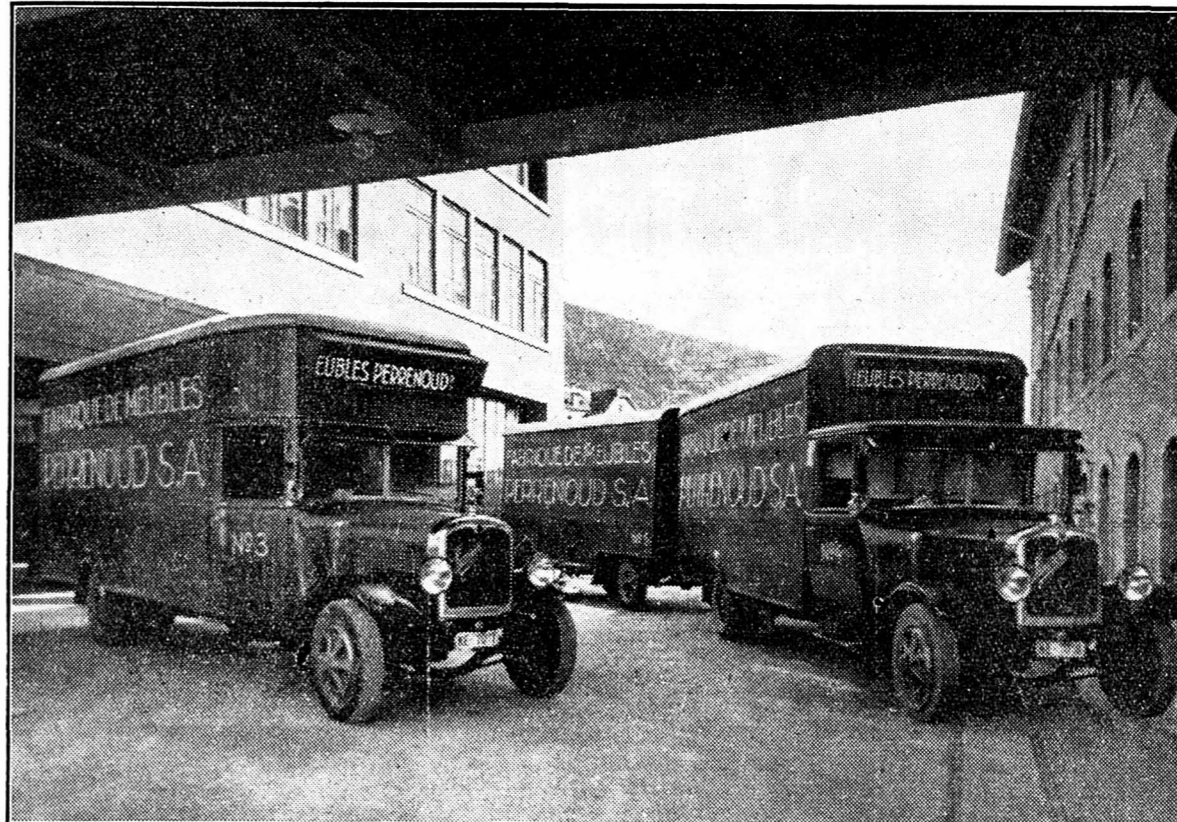
Scie à avancement automatique à huit lames.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS
JULES PERRENOUD & C^e
 CERNIER - NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE
 BERNE - BIENNE - FLEURIER - LAUSANNE - GENÈVE

Les séchoirs.



Camions de livraison.



ARMOIRES MÉTALLIQUES
 pour écoles, fabriques et administrations. — Elles sont incombustibles et économisent de la place.

Ernest Scheer S. A. HÉRISAU Tél. 5 19 92
Maison fondée en 1855

Spécialités : Garages pour bicyclettes. — Installations pour le magasinage et les archives. — Portes de protection contre les gaz

EMILE NOTTER TAPISSIER-DÉCORATEUR

Meubles modernes et de styles
RIDEAUX - STORES - LITERIE
 Réparations - Travail soigné - Prix modérés

Rue des Terreaux 3 • NEUCHÂTEL • Téléphone 5 17 48

Le monsieur qui veut être bien chaussé se sert chez

La femme qui sait acheter bon marché va chez

Les enfants terribles, les «brise-fer» sont chaussés par

La qualité, le choix, les prix bas, tout cela vous le trouverez dans la bonne maison neuchâteloise

LA LIGNIÈRE

GLAND
 près de Nyon
 Tél. 98061

Clinique médicale et diététique
 Admirablement située sur les bords du Léman, en face des Alpes de Savoie

LA LIGNIÈRE traite particulièrement les affections du tube digestif, du foie, du cœur et des reins; les troubles de la nutrition ainsi que les affections endocriniennes. Convalescences, cures de repos. — Trois médecins, deux diététiciennes, et un personnel médical spécialisé dans la physiothérapie. Electropnyxie; lavage du côlon sous l'eau.

Demandez le prospectus illustré à la direction

La pâte blanche

„WITEORA“

(MARQUE DÉPOSÉE)

de réputation mondiale, a fait ses preuves dans tous les pays et sous tous les climats. Elle existe en plusieurs forces s'adaptant à toutes conditions de travail et tous genres de machines typographiques. La «Witeora» est absolument insensible aux variations atmosphériques

Caractéristiques remarquables :

**SOUPLESSE
DURABILITÉ
ÉCONOMIE
BONNE REFONTE**

Représentant général :

S. HUBERT, BERNE
LORRAINSTRASSE 23 - TÉLÉPHONE 2 26 36

Atelier spécial de refonte et livraison de pâte à rouleaux

1898 40 ANS 1938

De retour au pays, après vingt ans de féconde activité à New-York, Edouard Montbaron fonda, le 7 septembre 1898, à Neuchâtel, sous la raison sociale Montbaron, Wolfrath & Cie, l'une des premières entreprises pour la fabrication des clichés typographiques. Dès le début, la maison prit de l'extension et bientôt son champ d'activité s'étendit à tout le territoire helvétique. En 1901, la nouvelle entreprise prenait nom Montbaron, Gautschi & Cie, pour devenir Montbaron & Cie dès 1908.

Fidèles auxiliaires de l'extension industrielle et commerciale du pays, collaborateurs de la science et des arts,

MONTBARON & C^{ie}

confirment partout en Suisse
leur réputation, par la qualité
et la rapidité de leurs travaux

Edouard Dubied & Cie

Société anonyme

Couvet - Neuchâtel

Fabrique de
MACHINES TEXTILES

Machines à tricoter automatiques
pour la grande industrie

Machines à main pour l'artisanat

Faites votre correspondance
sur du papier de

Baumgartner & C^{ie} S. A.

LAUSANNE

Il travaillera pour votre réputation

LOUIS CERUTTI BERNE

Représentant général :

Fonderie Bauer, Francfort s. M.

Schnellpressenfabrik Frankenthal
ALBERT & C^{ie}, FRANKENTHAL

Les Fils de Falck-Roussel, Paris
FABRIQUE D'ENCRES

DÉPOT A BERNE

La Banque Fédérale S. A.

Capital et réserves Fr. 50,000,000.-

LA CHAUX-DE-FONDS

traite aux meilleures conditions
**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
EN SUISSE ET A L'ÉTRANGER**

Discrétion

Rapidité

Comment, chaque jour, « on fait » un quotidien

LA RÉDACTION, SES SERVICES, SON TRAVAIL

par Francis Gaudard, rédacteur



M. Francis Gaudard

Dieu que ce journal est intimidant, aujourd'hui, avec son papier de luxe et l'ironique pétulance qu'il cache sous sa fierté d'être devenu si vieux!

Deux cents ans! Est-ce possible?... Nous, qui nous penchons chaque jour sur lui avec un tendre souci et lui refaisons chaque fois un visage nouveau, nous ne pouvons imaginer cela. Deux cents ans! Nous ne parlions jamais de son âge qui n'était à nos yeux qu'une durable et allègre jeunesse constamment renouvelée. Nous vivions dans son ombre, avec lui.

Mais aujourd'hui, il n'est plus possible d'ignorer cet âge, puisque tout le monde en parle et que ces deux cents ans révolus deviennent l'occasion d'une fête. On voudrait blaguer, comme en ont

pris l'habitude ceux qui collaborent amicalement à ce journal. Mais quelque chose qui ressemble à de l'émotion nous étreint. Et voici que nous sentons tout à coup le prix immense que nous attachons à cette collaboration et l'attachement que nous avons pour cette « Feuille » qui nous a prodigué déjà de si authentiques joies.

Parlons des journalistes d'abord!

Certains gens — les artistes, les musiciens, les journalistes — doivent aimer la vie et nous montrer qu'elle est belle. Sans eux, nous en douterions quelquefois. Anatole France.

« Le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir », ai-je entendu dire souvent.

Oui! Mais d'abord faut-il y entrer. Depuis quelque quinze ans que ce métier m'a saisi dans ses griffes puissantes et douces, combien en ai-je vu, déjà, de ces confrères d'une semaine ou d'un jour qui s'empressaient de se faire graver de somptueuses cartes de visite avec le titre de « journaliste » parce qu'un article d'eux avait été accepté quelque part... et qui ont sombré dans l'oubli. Pauvres gens!... Sans doute mènent-ils dans la vie à l'heure actuelle quelque train-train agréable et soupirent-ils d'aise, le soir, en retrouvant leurs pantoufles, leur pipe et leur fauteuil. Tandis que nous...

Mais, pourquoi se plaindre. La plupart d'entre nous eussent pu, eux aussi, vivre paisiblement à quelque place confortable. Pour certains, même, la voie était toute tracée. Mais un destin ironique veille sur les hommes et les pousse, quelquefois, à faire le contraire de ce que l'on avait préparé pour eux, à délaissier le facile et l'ordonné pour choisir le difficile et l'inconnu.

Ceux qui se sont voués au journalisme — ceux qui lui sont demeurés fidèles, bien entendu! — on peut être assuré qu'ils ont obéi à quelque chose de plus vif que la commune ambition et de plus fort que les habituels desseins que nourrissent les hommes. Car il n'est pas d'esclavage plus rude que ce métier. On peut bien le dire aujourd'hui puisque la faculté nous est accordée de parler un peu de nous. Etre journaliste, c'est être l'esclave de mille riens impérieux et indéfinissables...; c'est être réveillé au milieu de la nuit pour courir sur les lieux d'un accident ou d'un crime qu'il faudra relater en vingt-cinq lignes volontairement sèches...; c'est, après le spectacle, quand chacun rentre chez soi pour y dormir, se hâter vers la rédaction où, en smoking, on rédige un compte rendu qui n'est jamais celui que l'on voudrait...; c'est s'arracher à tout instant du jour, aux tendres attaches de la vie familiale pour s'en aller à la recherche de cette chose insaisissable qui s'appelle « l'information »...; c'est être mêlé au public de la cour d'assises pour voir juger un agrefin, puis courir au cimetière où, sur la tombe d'une personnalité récemment décédée, des discours sont prononcés, puis frapper à la porte du poste de police pour avoir quelques « tuyaux » inédits. C'est jouer avec le téléphone, le télégraphe et la machine à écrire. Vite, vite, toujours plus vite. Métier harassant et magnifique qui pourrait se résumer en ces mots: « Voir, écouter, prévoir, écrire! » Il faut « avoir ça dans le ventre », comme disent les bonnes gens, sinon la fatigue et le dégoût ont tôt raison de vous.

Poussé par une invisible main, le journaliste va droit devant lui! L'ambition? Il s'en défend comme d'un fruit dangereux. Familier, et quelquefois confident des artistes, des hommes politiques, de tous ceux qui jouent un rôle, il sait l'amertume et les angoisses que rencontrent sur leur route tous ceux qui courent après les honneurs et l'argent. Il s'est fait un bonheur à lui, un peu sec, un peu hautain et dont il a la sagesse de se contenter. Il ne méprise pas les hommes, comme tant d'autres le font, mais il les plaint d'être habités par des sentiments parfois si sordides. Il ne fait jamais de projet, parce qu'il sait bien qu'à toute heure du jour ou de la nuit, il peut être appelé à partir pour tout lieu où « il s'est passé quelque chose ».

... Il est journaliste, enfin. C'est-à-dire un être à la fois grave et amusé, fervent et sceptique, sage et passionné, qui maudit son métier et l'adore en même temps. Qui se réveille au milieu de son sommeil pour noter une idée ou un sujet d'article. Qui tend des narines avides sur l'odeur que lui apporte le vent et qui, pourtant, périrait d'ennui si on l'arrachait à l'atmosphère de sa salle de rédaction.

Oui, je sais! des gens vont hausser les épaules et dire que j'exagère.

Et cependant! Dût la corporation tout entière des journalistes me maudire pour ces indiscretions amicales, je suis certain de n'avoir rien dit qui ne soit rigoureusement exact.

Comment se lait un journal

... cette chose vivante, nerveuse, ardente qu'est un journal. P. Morand.

Mais parler des journalistes ne serait rien si l'on ne parlait aussi de la façon dont ils travaillent et si l'on ne disait brièvement comment se fait un journal, — le leur!

Le monsieur pressé ou la dame attentive qui, chaque matin, ouvre son quotidien, imagine rarement toute la peine qu'il a coûté

et les innombrables tours de force qu'il a nécessités. Chaque numéro représente un combat qu'on a livré contre l'adversité, la mauvaise volonté des uns, l'indifférence des autres. Pourtant, quelle que soit la difficulté rencontrée, il faut « sortir » ce journal, il faut renseigner le public. Coûte que coûte! Quelle tempête, quand, par hasard, nous avons manqué une information. Et combien aigres sont les reproches qu'on nous adresse alors. « Naturellement, cet homme qui a volé, vous voulez le ménager. » Ou « Bien entendu, vous n'avez parlé de celui-ci que parce que c'est un pauvre diable. Si c'était un riche!... » La vérité est pourtant plus simple: il faut beaucoup insister parfois auprès de la police pour obtenir les renseignements désirables sur telle ou telle affaire qui vient d'éclater...; et, malgré l'attention que l'on porte à toutes choses, il n'est pas toujours possible de savoir tout de suite « tout » ce qui se passe. Ni comment cela se passe.

Entendons-nous! En principe, nous n'ignorons rien. Tôt ou tard, le quotidien connaît les moindres événements qui se déroulent ici ou là, — ou plus loin. Mais « tôt ou tard », en journalisme, se traduit par « trop tard ». Ce qui importe, c'est de relater ces événements aussitôt après qu'ils se sont déroulés. Et c'est là qu'est la difficulté.

La vie fiévreuse d'un quotidien

...Quelle gratitude je conserve à ce métier intense et magnifique qui m'a appris le prix du temps et le poids exact de toutes choses. G. Clemenceau.

S'il est vrai, comme l'a dit le poète, que « chaque jour est une aventure », cette aventure commence très tôt pour ceux qui ont la charge de faire un quotidien. Elle commence même la veille.

À 9 heures du matin, l'équipe de jour arrive. C'est à elle qu'incombe le soin de dépouiller — tout de suite — le courrier et les journaux.

× × ×

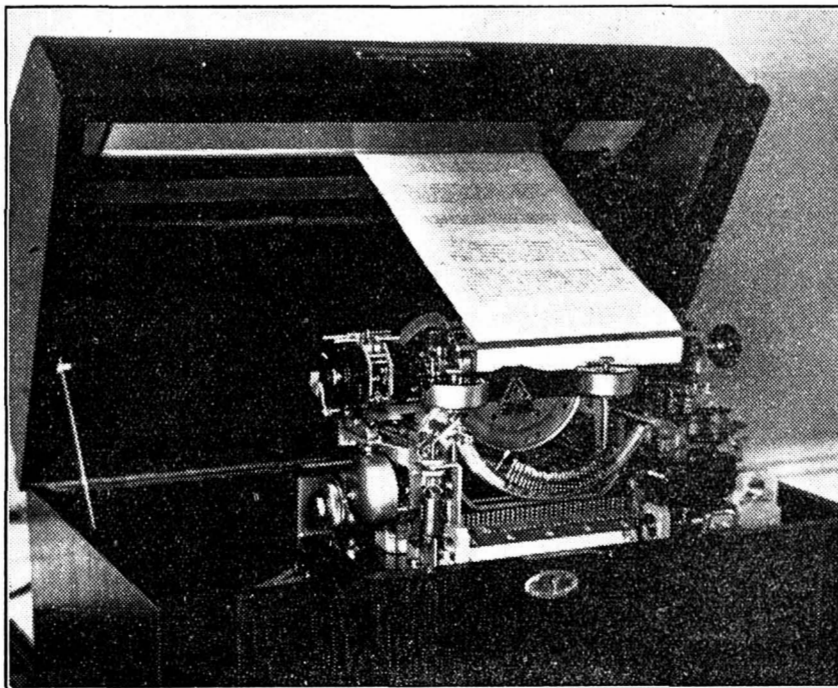
On accuse souvent les journalistes de faire un usage immodéré des ciseaux et du pot de colle. Il serait temps de remettre les choses au point.

S'il est vrai que pour renseigner les lecteurs de la Feuille d'avis de Neuchâtel sur ce qui se passe à Lausanne, à Fribourg, à Genève, à Zurich ou ailleurs, nous sommes obligés de découper parfois ce qui a paru dans les journaux de ces villes, nous le faisons toujours avec discrétion. Il est bien évident en effet que les quotidiens sont les uns pour les autres une source constante d'information mutuelle à peu près indispensable. Toutefois, tel événement qui, à 70 ou 100 kilomètres d'ici, passionne l'opinion publique, n'est plus, chez nous, qu'un bref fait divers. Il faut donc en tirer l'essentiel, lui donner une nouvelle vie en même temps qu'une nouvelle forme. Il faut aussi lui donner « l'esprit » de la Feuille d'avis de Neuchâtel. Car s'il est bien vrai qu'ici bas, tout individu a sa personnalité, tout journal digne de ce nom est entièrement baigné d'une atmosphère qui lui est propre. Dès lors, introduire sans y rien changer dans notre quotidien une nouvelle prise ailleurs, équivaudrait à amoindrir cette atmosphère...; et nous en sommes trop imprégnés pour la vouloir compromettre.

Reste le courrier! Il est aussi divers qu'important, et les éloges y voisinent avec les blâmes. Les réactions que provoquent certains articles sont imprévisibles. Tel abonné de la campagne l'a ressenti autrement que tel autre de la ville, — et tous deux tiennent souvent à l'expliquer. Un troisième qu'a indigné une scène dont il a été spectateur, voudrait nous faire partager son sentiment.

Une dame — c'était l'an passé — nous adressait d'un lointain village de la Montagne ces quelques mots si émouvants: « Je suis seule et la Feuille d'avis de Neuchâtel est ma plus chère compagne; c'est donc à elle que je m'adresse. Pouvez-vous me procurer (vous qui parlez des animaux si souvent et avec tant de cœur) un petit chat ou un petit chien auquel je pourrais m'attacher pour égayer ma solitude...? »

Comprendra-t-on, après cela, que nous ayons quelque fierté du rôle que nous jouons dans certains foyers.



Le « ticker », mystérieux appareil, chaque nuit émet pour la rédaction les dernières dépêches.

Mais il faudrait des pages pour dire ce qu'est ce courrier quotidien qui tisse mille liens fragiles entre le journal et ses lecteurs, et qui montre, souvent de façon fort émouvante, combien ce journal peut être l'ami de ceux qui le lisent. Réconfort de ces lettres, souvent très modestes, et grâce auxquelles on dénombre les échos que de simples articles ont su éveiller dans la grande foule anonyme des abonnés. Un ami! c'est ce qu'a toujours voulu être la Feuille d'avis de Neuchâtel. Un ami! Celui qui vous renseigne, vous console et souvent vous conseille. Celui qui est toujours là, à l'heure qu'il faut, et qui que vous soyez. C'est parce que nous ne l'oublions pas que nous répondons toujours à toutes les lettres qui nous parviennent, — ce qui n'est pas une mince besogne, — besogne qui vient s'ajouter ainsi à toutes les autres de la journée.



M. René Braichet

Les correspondants

... et je pense à tous ceux qui, sans être journalistes, participent à cette fièvre passionnée qui accompagne la composition d'un journal. X...

Mais le courrier n'est pas composé uniquement de lettres d'abonnés ou de lecteurs. Il y a aussi les correspondants qui, chaque jour, nous envoient de la ville ou du village qu'ils habitent les nouvelles intéressantes. Une personnalité connue de l'endroit est-elle décédée? Un accident s'est-il produit? Un incendie a-t-il éclaté? Une société du lieu a-t-elle donné une soirée ou un concert? Le correspondant diligent le signale immédiatement à son journal. Ainsi arrivent, heure après heure, sur la table de rédaction, ces brefs reflets de la vie du canton qu'en argot du métier on appelle « la régionale ».

Braves, chers et indispensables correspondants, que de chagrin nous leur faisons parfois, — bien involontairement — quand le manque de place ou toute autre circonstance nous oblige à réduire leurs articles. Ils se sont hâtés, dévoués, « mis en quatre » pour que « leur » journal fût immédiatement renseigné sur telle chose qu'ils viennent d'apprendre. Mais ce jour-là, précisément, un événement s'est produit dans la politique internationale ou une catastrophe a endeuillé un pays voisin; et la place nous est subitement mesurée. Alors, il faut « couper dans la régionale »!

Demain matin, dans son lointain village, le correspondant hochera la tête avec tristesse en voyant son article amputé de la moitié. Il nous écrit alors — quelquefois avec gentillesse, quelquefois avec aigreur — et force nous est de lui dire qu'il est, lui aussi, victime de la politique internationale. Miracle de ces rapports presque quotidiens avec des gens que, souvent, on n'a jamais vus; il semble que l'on devrait se quereller dix fois par semaine et pourtant, ces échanges de lettres se terminent toujours par des gentilles, tant ces braves gens apportent de compréhension, de sagesse, de tact et de souriante bonhomie à nous aider dans la tâche de chaque heure.

On nous permettra je pense, en ce jour anniversaire, qui est un peu le jour de la rédaction, d'adresser un sentiment de gratitude à ces collaborateurs dont la conscience est un sûr garant de la réussite de notre journal.

Ils sont quatre-vingt-huit. Cela fait donc quatre-vingt-huit « merci » que nous leur adressons aujourd'hui. Ils le méritent bien.

Les autres tâches

« Faire un journal », ce n'est pas seulement écrire un article et veiller à la façon dont il paraît. C'est aussi assumer mille besognes incessamment recommencées et qui exigent des connaissances sur toutes choses. Clément Vautel.

Sitôt la correspondance terminée, d'autres besognes attendent le journaliste.

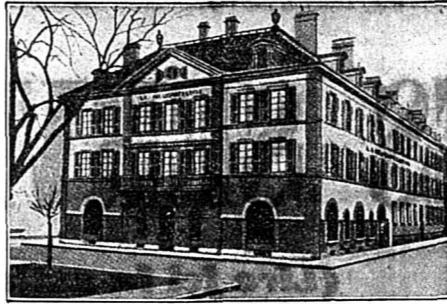
Il y a le petit tour à faire en ville, pour voir si rien ne s'est passé, pour y trouver le sujet d'un écho amusant qui mettra un peu de gaieté dans une page. Il y a la séance du tribunal ou de Cour d'assises, à laquelle il faut assister, spectateur sans passion des misères et des turpitudes humaines. Le public est friand de ces comptes rendus-là, et il faut les bâtir avec discrétion mais sans banalité; savoir souligner le fait saillant, ne faire de peine à personne, et ne pas craindre de dire quand la justice vous paraît avoir été trop rude ou trop indulgente. Il y a aussi l'interview à faire; courir après quelqu'un dont on parle... ou dont on parlera, et lui arracher avec mille ruses quelques confidences. Il y a la « lettre de Paris », la « lettre de Rome » ou d'ailleurs — que nous envoient nos correspondants lointains — qu'il faut lire attentivement et modifier parfois parce qu'elles peuvent contenir des choses qui pourraient froisser certains lecteurs. C'est une grande école de prudence qu'un journal comme le nôtre qui veut être l'ami de ses lecteurs et qui respecte, chaque jour — aussi scrupuleusement que possible — l'opinion de chacun, quelles que soient les circonstances.

Il y a encore... mais nous n'en finirions pas s'il fallait dénombrer tous les petits travaux qui s'accumulent chaque matin et qui font que midi arrive si vite, si vite, que souvent il nous reste un quart d'heure à peine pour recevoir les visiteurs. Ah! ces visiteurs, quelle source inépuisable d'enseignements ils sont. Tantôt c'est une bonne dame qui vient de se quereller avec une voisine et qui voudrait — qui exige — que nous fassions un article disant que cette voisine est une vilaine femme...; tantôt c'est un monsieur qui vient nous apporter quelques compliments et quelques encouragements...; tantôt encore c'est un papa dont le garçon vient d'obtenir un petit succès, quelque part, et qui voudrait qu'on le sût. Quelquefois, même, c'est un ami qui vient nous faire bénéficier d'un petit renseignement grâce auquel nous serons les premiers, le lendemain, à pouvoir donner une information importante.

(Voir la suite en page 24)

LA NEUCHÂTELOISE

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

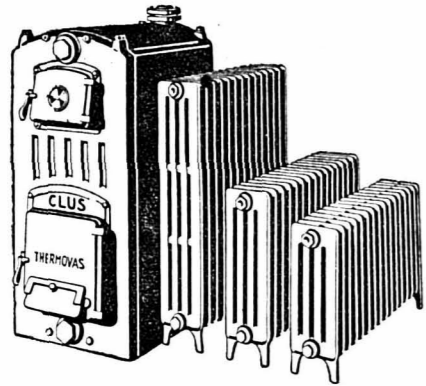
Capital social: Fr. 8,000,000, dont un quart versé
(Réserves à fin 1937: Fr. 6,317,000.-)**LA NEUCHÂTELOISE**

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Capital social: Fr. 5,000,000, dont un cinquième versé
(Réserves à fin 1937: Fr. 14,688,647.-)**TOUTES ASSURANCES**

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION: NEUCHÂTEL, RUE DU BASSIN 16

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL: TH. PERRIN, HOTEL DES POSTES, NEUCHÂTEL

Agent principal à la Chaux-de-Fonds:
A. GIANOLA, rue Léopold-Robert 35Agent principal au Locle:
A. CALAME, bâtiment des Postes**CHAUFFAGE
CENTRAL
VENTILATION**Brûleurs à charbon et à huile
Chaudières automatiques
à combustibles de petits calibres**CALORIE S.A.**NEUCHÂTEL, Ecluse 47-49
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 66

Adressez-vous à la

**SOCIÉTÉ
DE BANQUE SUISSE**

8, faubourg de l'Hôpital - place Alexis-Marie-Piaget, NEUCHÂTEL

pour toutes vos

AFFAIRES DE BANQUE**HOTEL DES ALPES
ET TERMINUS**PLACE DE LA GARE C. F. F.
NEUCHÂTEL
E. HALLER, PROPRIÉTAIRE*Tout confort. Terrasse ombragée d'où l'on jouit d'un panorama unique à Neuchâtel. Cuisine et cave renommées. Repas et consommations diverses à prix modérés. Salles et salons pour réceptions, noces, sociétés, expositions et assemblées. Seul hôtel ayant garage attenant avec station de benzine.*

Téléphone 5 20 21

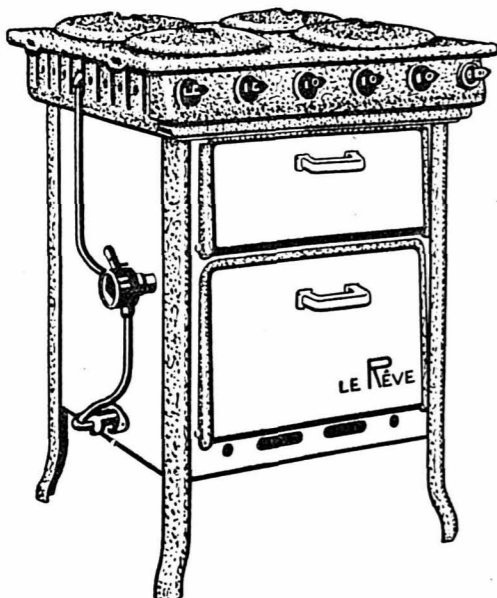
Télégramme: Terminus-Neuchâtel

Aucun souci pour l'avenir
avec un**TROUSSEAU**

signé

Kuffer & Scott**La maison du trousseau
NEUCHÂTEL**

MAISON PLUS QUE CENTENAIRE, FONDÉE EN 1825

Ce qui se fait de mieux
« **Le Rêve** »avec deux merveilles:
**le régulateur
et le plafond rayonnant****CUISINIÈRES AVEC FOUR
depuis Fr. 115.-**Pour être bien servi,
adressez-vous au spécialiste**F. Girard**

Bassin 6 Neuchâtel

Pour la campagne, adoptez **PRIMAGAZ** le gaz en bouteillesTÉLÉPHONE 5 11 44
4, rue du Seyon, 4 - NeuchâtelTOUTE PERSONNE
soucieuse de sa santé, de son bien-être et
qui désire plaire, pense naturellement à la**Pharmacie F. Tripet**

Comment, chaque jour, on « fait » un quotidien

LA RÉDACTION, SES SERVICES, SON TRAVAIL

(Lire ici la suite de l'article de Francis Gaudard, page 22)

Après-midi laborieuse

Le temps passe et la vie s'écoule. Qu'importe que l'on n'ait pas le temps de vivre. Le journalisme est le seul métier — un des seuls — où l'on ne peut remettre au lendemain ce qu'il est difficile de faire le jour même. X...

Plus encore que le matin, l'après-midi passe avec une rapidité qui, chaque jour, est un étonnement. Déjà 18 heures!... Déjà 19 heures!... Et dire que certaines gens trouvent le temps long. Chaque courrier apporte de nouvelles lettres, de nouveaux articles, de nouvelles informations qu'il faut modifier et auxquels il faut mettre un titre. Tâche délicate et qui demande, en même temps qu'une grande habitude, une connaissance certaine de l'actualité. Le titre doit être bref, explicite, mordant et dispensateur de curiosité. Il faut que le lecteur, en ouvrant son journal, sache ce que contient une dépêche simplement en lisant son titre. Ainsi le veut l'époque; le public d'aujourd'hui est devenu un peu paresseux et n'aime point qu'on lui inflige des efforts inutiles.

L'après-midi est également consacrée aux besognes littéraires. La chronique des livres qui paraissent, et dont on s'efforce de rendre compte avec impartialité, le choix des feuilletons futurs, la recherche d'un sujet pour l'« Écrit sur le sable » du lendemain qui s'essaiera à mettre quelque fantaisie dans la première page trop souvent envahie par d'angoissantes nouvelles. Tâche fort absorbante et tout particulièrement délicate, dans un journal dont les lecteurs se recrutent dans tant de milieux divers. Il faut que le feuilleton plaise — autant que possible — à chacun. Qu'il ne soit ni trop littéraire, ni trop « à l'eau de rose ». Il faut que toutes celles et tous ceux qui le liront s'enfoncent avec joie dans les aventures qu'il leur apporte...; qu'ils ne soient plus un agriculteur harassé, une paysanne inquiète, un petit employé de bureau besogneux, mais qu'ils se substituent au héros du roman qu'ils lisent. Il faut que ce feuilleton vous sorte de l'atmosphère coutumière et qu'il apporte, chaque jour, une provision renouvelée de rêves et d'illusions. C'est pourquoi nous le choisissons toujours avec une scrupuleuse attention.

X X X

Vous croyez que c'est fini, bonnes gens! Mais non! Vienne le soir, — alors que chacun, dans la ville, s'appête à prendre quelque loisir, — et il faudra recommencer. Il y a la pièce de théâtre, dont il faut rendre compte, le concert auquel il faut assister, la conférence dont il faut parler, l'assemblée importante que l'on ne peut manquer. Le journaliste est toujours là, au premier rang, prenant des notes.

« Quelle veine vous avez! », nous dit-on souvent. Est-ce vraiment de la veine? Si notre métier n'était fait que de cela, combien vite il nous ennuerait. Car les veinards, ce sont les autres, tous ceux qui ont payé leur place et qui, sitôt le rideau tombé, rentrent paisiblement chez eux tandis que nous allons faire notre compte rendu. Quelquefois, une fureur nous prend devant la pauvreté de certains spectacles, devant la prétention de certains artistes. Nous écrivons un article rude de ton et vert d'accent...; mais bien vite, la raison nous revient en pensant aux conséquences que cela entraînerait. Et très vite, nous refaisons l'article, atténuant une sévérité ici, supprimant une appréciation trop rude là, cherchant le mot subtil, la phrase habile qui fera comprendre notre sentiment sans vexer personne. Oh! certes, il y a de beaux instants, parfois. Un concert qui vous a ému, une pièce de théâtre qui vous a troublé, une conférence qui vous a ouvert des horizons nouveaux. On en sort plein d'une frémissante joie et l'on voudrait emporter cette impression comme une proie précieuse...; mais l'idée du « papier » qu'il faut faire — qu'il faut faire absolument — dessèche tout cela. Et nous sentons parfois durement à quel point nous sommes des serviteurs. Serviteurs du public exigeant qui gronde quand il ne trouve pas dans son journal quotidien l'article qu'il y cherche...; serviteur des artistes qui voudraient qu'on les loue sans exception et deviennent vos ennemis quand on se permet une critique...; serviteur de ce tyran anonyme et redoutable qu'est le journal et qui, quel que soit le temps, quelle que soit votre humeur, quel que soit votre état physique, attend votre article.

Avez-vous quelquefois pensé, ami lecteur, que ce journaliste que vous voyez au premier rang d'une salle de spectacle a peut-être été laissé à la maison un enfant malade ou une épouse alitée, et que, malgré son anxiété, il est venu parce qu'il doit être là. Non, bien sûr! Et pourtant!

Le travail de nuit

La nuit est faite pour dormir, dit-on. Pas pour tout le monde. Et certaines gens que j'admire l'emploient à travailler. Il est vrai que leur travail est l'un des plus beaux qui soient. Aurélien Scholl.

A relire ce qui précède, j'éprouve soudain quelque gêne. N'ai-je pas été trop avant dans les confidences? N'ai-je pas dévoilé trop de ces secrets familiers que les journalistes taisent jalousement, même quand ils sont entre eux? Cependant, je n'ai pas fini. Il reste à parler de l'équipe de nuit, — celle qui termine le journal. A elle incombe le soin de recueillir les dernières nouvelles, de souligner les sens et la portée des événements qui viennent de se dérouler.

X X X

Cela commence aux environs de 21 heures. Un rédacteur assume, dès ce moment-là, ce qu'on appelle « la permanence » et l'une de ses tâches consiste à répondre au téléphone (ai-je dit que la *Feuille d'avis de Neuchâtel* possède trois lignes?). Un accident s'est-il produit quelque part — ou un crime, ou un incendie — trop tard pour que le correspondant puisse nous envoyer la nouvelle par lettre? Téléphone. Les Chambres fédérales se sont-elles réunies à Berne? Téléphone. Une décision a-t-elle été

prise à Paris qui apporte un élément nouveau dans la politique européenne? Téléphone!

Téléphone... téléphone... téléphone! Cela sonne de partout et sans arrêt. De la Montagne ou des vallons lointains, de Lausanne, de Paris, ou même de Prague. Et tout ce qui nous est annoncé ainsi, il faut d'abord la prendre, très vite, en sténographie, puis en faire une nouvelle.

X X X

A minuit, l'équipe de nuit est au complet. On a passé au poste de police pour savoir si quelque chose est survenu durant la soirée. Le dernier pli de l'Agence télégraphique suisse vient d'arriver, — par express.

Va-t-on pouvoir souffler un peu? Mais non! Il faut descendre à l'atelier de composition évaluer ce qui a déjà été composé et voir la place qui reste. Il faut dépouiller les derniers envois, voir ce qu'a donné le « ticker », cet appareil mystérieux qui provoque toujours tant d'étonnement chez les gens qui nous viennent visiter.

Sans doute faudrait-il être technicien et avoir le goût des descriptions savantes pour donner une idée de ce qu'est ce téléscripteur, plus communément appelé « ticker ». Essayons cependant de compléter en quelques mots hâtifs l'impression que peut donner à nos lecteurs la vue du cliché qui paraît autre part.

On sait que l'Agence télégraphique suisse, à Berne, qui renseigne tous les journaux de quelque importance, centralise les informations qui lui parviennent du monde entier. Jusqu'à ces dernières années, elle téléphonait ces nouvelles aux journaux abonnés à son service. Mais on a inventé, il y a un certain temps déjà, une curieuse machine qui, installée dans la rédaction et reliée à Berne par un câble spécial, reproduit à Neuchâtel ce qui est tapé à Berne. C'est — si l'on me permet cette comparaison — comme une machine à écrire dont les touches seraient à Berne et les lettres à Neuchâtel. Les nouvelles s'inscrivent sur un long rouleau de papier du plus curieux aspect. Il faut, bien entendu, les corriger, les « arranger » et leur donner un titre.

Beaucoup plus encore pendant le jour, les rédacteurs doivent être — la nuit — attentifs à tout ce qui pourrait survenir ici ou là. L'heure où le journal doit être terminé approche et il importe de ne rien manquer de ce qui pourrait se passer. Et c'est alors la mise en page, la collaboration de tous les instants du rédacteur avec le typographe pour donner à la « Feuille » du lendemain l'allure que vous lui voyez chaque jour. Plus que jamais, à l'heure actuelle, un journal exige de ceux qui s'y consacrent qu'ils ne s'en tiennent pas au seul domaine intellectuel. Ils ont à se pencher, avec l'homme de métier, sur le marbre, pour disposer avec lui l'article marquant, la dépêche de tête, le titre essentiel du matin. Travail intellectuel, travail manuel voisinent ainsi tout au long de la nuit, pour offrir au lecteur cette œuvre à la fois pensée et confectionnée qu'est le quotidien moderne.

Ainsi, pendant que vous dormez paisiblement, pendant que l'obscurité pèse doucement sur la cité, des hommes sont à l'écoute et s'affairent pour qu'au matin vous puissiez être renseignés très exactement. Ils ont choisi cette existence pénible, ardente, bizarre qui les fait vivre à rebours, et ils s'y donnent entièrement avec cette conscience, ce souci de demeurer constamment dans la note juste, cet oubli de soi qui sont de mise dans notre métier. L'un se penche sur les événements politiques, les dissèque et en tire cette claire leçon de sagesse quotidienne qu'est le « bulletin politique », et grâce auquel chaque lecteur connaît l'essentiel de la situation internationale...; l'autre s'efforce de donner aux récits de crimes et de scandales une note aussi discrète que possible. Un troisième s'occupe de sports et glane, partout où il le peut, ces renseignements et ces informations qui font la joie des sportifs.

X X X

Chaque article, une fois qu'il a été composé, est relu et corrigé. Et ce nous est l'occasion d'adresser ici un hommage à ces collaborateurs dévoués que sont les correctrices et les correcteurs qui, patiemment — minutieusement — relisent tout afin que nulle faute ne subsiste, et bien souvent corrigent les erreurs que nous avons commises dans notre hâte.

Un journal qui se respecte se doit, en effet, non seulement de renseigner le public, mais aussi d'avoir un souci constant de la syntaxe. Toute faute laissée dans le texte nous emplit de confusion.

Si attentif que l'on soit, il peut arriver, cependant, qu'une erreur subsiste, dont les conséquences sont parfois incalculables. On n'a pas oublié celle — devenue classique — qui se produisit voici quelques ans précisément dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* et qui faillit amener des complications diplomatiques entre la Hollande et la Suisse. Ne la rappelons pas, par souci des convenances! De telles erreurs, quand ce sont d'autres que nous qui les avons commises, nous procurent une douce « rigolade »...; mais quand nous en sommes responsables, nous en demeurons honteux pendant longtemps.

X X X

Ainsi s'élaborent, de jour et de nuit, ces quelques feuilles à la confection desquelles n'a cessé de présider le souci de satisfaire tous ceux qui cherchent dans le journal ce qui leur plaît spécialement: pour les uns, c'est la politique, pour les autres, les nouvelles, pour d'autres encore le feuilleton, — quand ce n'est pas, tout simplement, les seules annonces.

A 4 h. 1/2, le travail de la rédaction est terminé et c'est désormais au personnel technique seul qu'il appartient de mettre la dernière main au journal. Les minutes sont comptées et l'on s'affaire dans l'atelier.

A 5 heures du matin, quand le journal paraît, on a composé quelque 3600 lignes et 200 annonces. Un assez joli travail, on l'avouera... Un assez joli travail qu'il faudra d'ailleurs recommencer quelques minutes après que ce numéro sera sorti de la rotative. Il n'est donc, on le voit, pour le journaliste, ni trêve, ni répit. Ni dimanche complet, car il y a toujours une assemblée à laquelle il faut assister, un banquet auquel il est important que nous soyons... et dont, bien entendu, il faudra parler.

Qui viendra dire, après cela, que ce métier est de tout repos?

L'évolution de la rédaction

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » a fait, depuis quelques années, des progrès tels qu'elle se classe maintenant parmi les meilleurs quotidiens romands. E. K.

Bien entendu, la rédaction de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* ne fut pas toujours ce qu'elle est aujourd'hui. Que de changements tous ceux qui cherchent dans le journal ce qui leur plaît spécialement ont été créés, des rubriques importantes ont maintenant leur place marquée à côté de l'information. A voir aujourd'hui le chemin parcouru nous emplit d'une ardeur renouvelée.

Qu'on nous comprenne...; au désir de faire mieux encore se mêle une gratitude infinie pour ce journaliste de classe que M. F.-L. Schulé a été pendant si longtemps et pour la façon dont il nous a montré la voie. Si la *Feuille d'avis de Neuchâtel* n'accepte pas certaines choses, si elle a conservé une attitude, c'est à lui que nous le devons. Il a créé et maintenu de belles traditions et il nous arrive encore de dire certaines fois quand un cas nous embarrasse: « Sans doute M. Schulé ferait-il comme ceci...! » Si nous nous sommes organisés autrement, il n'en demeure pas moins que nous travaillons dans le même esprit que lui.

Le journal s'est fait une personnalité nouvelle. La politique est devenue, sous la plume de René Braichet, quelque chose de sensible et de vivant. Les sports, que l'on négligeait auparavant, ont pris, sous l'impulsion de Georges Favre, du corps et de la vigueur. Avec J.-P. Porchat, la rubrique locale s'est étendue. Une grande place est accordée, chaque jour, à la littérature. Nous n'aurons garde d'oublier les « pages d'histoire », de M. Jacques Petitpierre, qui obtinrent un tel succès et qui ont fixé, de façon si magistrale, quelques beaux moments de l'histoire neuchâteloise. De même, les agriculteurs savent pouvoir trouver dans « La vie à la campagne » des conseils appréciables. De grands reportages ont insufflé à notre quotidien une vie et une ardeur nouvelles. Les échos lui permettent de faire au public des confidences parfois assez inattendues. Les sociétés ont maintenant deux fois par semaine une place importante. Et « les nouvelles de l'écran » apportent sur la vie du cinéma des précisions savoureuses. Bref, le journal a réussi cet étonnant paradoxe de présenter un visage plus jeune qu'il ne l'eût jamais, malgré ses deux cents ans bien sonnés.

L'après-midi, dans la salle de rédaction, grande et claire, tous les journalistes sont au travail.

De cela, le public s'est aperçu. Et l'a dit. On lira autre part quelques témoignages pris ici ou là et qui soulignent éloquentement le rôle que joue la *Feuille d'avis de Neuchâtel* dans la vie du canton, et même ailleurs.

Conclusion

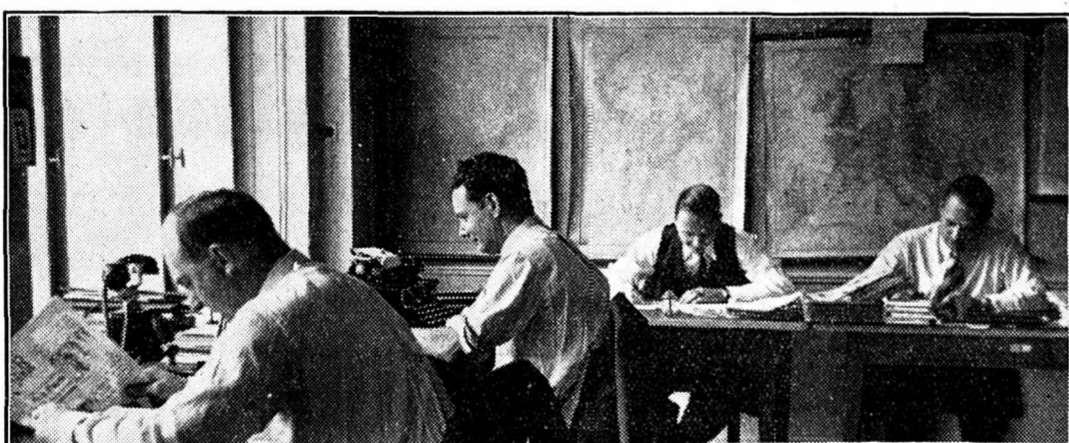
Il n'est pas de chose plus noble et plus exaltante qu'un devoir librement accepté.

Cette occasion qui nous était offerte de parler d'un journal qui nous tient à cœur et de la façon dont il est fait, je sais bien qu'on ne la retrouvera plus. Et voici qu'en y pensant, des scrupules montrent leur visage inquiet. Ai-je bien dit tout ce qu'il fallait dire, et comme cela devait être dit? N'ai-je pas laissé percer, en dénombrant les multiples tâches auxquelles un journaliste est astreint, le désir d'éveiller quelque comparaison? De « nous » faire plaindre?

Rien n'est pourtant plus éloigné de mon dessein. Car si nous travaillons beaucoup, nous que le public appelle « les hommes de la plume » — et s'il n'est pas mauvais que les lecteurs le sachent — on peut être assuré qu'aucun autre métier ne nous plairait plus que celui-ci. Il nous tient. Et le désir de tous ceux qui l'ont choisi est de n'être jamais arraché au cher esclavage qu'il nous impose.

... Comme le désir de tous ceux qui travaillent dans ce journal est de pouvoir le servir le plus longtemps possible.

F. G.



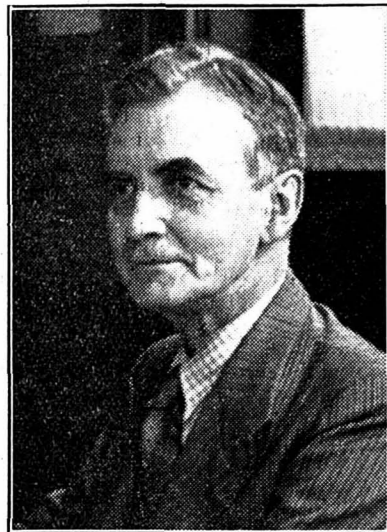
Rédacteur et typographes recherchent ensemble, devant le « marbre », une mise en page marquante et judicieuse.



L'essor d'un quotidien dans le domaine commercial et publicitaire

LA GRANDE TÂCHE DE L'ADMINISTRATION

par Georges FAVRE, secrétaire et rédacteur

M. Arnold Bourquin,
chef de l'administration du journal.

Résumer de manière plaisante l'activité de l'administration d'un journal n'est certes pas une tâche aisée. Il s'agit de ne pas lasser le lecteur en lui donnant trop de détails ou en lui citant trop de chiffres et de ne pas se laisser aller à fournir une description si minutieuse que l'idée d'ensemble en soit perdue. La comptabilité, la statistique, les travaux administratifs sont choses arides qui n'ont jamais amusé personne.

De plus, l'administration d'un journal est semblable, dans sa structure, à celle de beaucoup d'autres entreprises. Nous nous attacherons donc à mettre en relief les traits typiques, dans le domaine commercial, de l'édition d'un journal et, plus particulièrement, ceux de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*.

L'évolution des services techniques et de ceux de la rédaction a entraîné un développement parallèle des départements de l'administration. Le texte du journal devenant toujours plus riche et plus complet, sa présentation gagnant en valeur, le tirage augmentant de rapidité et devenant plus matinal, l'administration a concentré ses efforts en vue d'obtenir une diffusion toujours plus grande.

Le service d'expédition dont la tâche croissait, fut complètement réorganisé. De nouvelles régions furent gagnées par une propagande suivie. La demande augmentant sans cesse, il fallut créer de nouveaux dépôts de vente au numéro. Enfin, la rapide ascension du tirage engagea nombre de commerçants et d'industriels, et le public en général, à utiliser de plus en plus la *Feuille d'avis de Neuchâtel* comme organe de publicité.

C'est dire que l'administration de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* accomplit, elle aussi, un gros effort afin d'être à la hauteur de sa tâche, prouvant qu'un journal deux fois centenaire peut être toujours jeune. La tradition et l'expérience permirent d'éviter dans l'accomplissement de ce lourd travail bien des essais et des tâtonnements.

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE. Avant de passer à la description des différents services commerciaux, arrêtons-nous quelques instants à l'administration générale proprement dite, rouage dont dépendent les dicastères « abonnements », « vente au numéro », « expédition » et « publicité », dont nous parlerons plus loin.

La rédaction a donné le texte du quotidien, les services techniques l'ont imprimé. Il s'agit maintenant d'écouler le journal dont le prix d'un numéro isolé ou d'un abonnement a été calculé par l'administration générale sur la base d'indications fournies par la Société suisse des éditeurs de journaux. En dehors de cette activité, l'administration générale s'occupe de la comptabilité de l'entreprise, des statistiques, de la correspondance, de l'étude de toutes les initiatives à prendre, de la propagande et de la liquidation de tous les cas spéciaux qui peuvent se présenter. C'est elle aussi qui assure la liaison entre les différents départements commerciaux et les services techniques et de rédaction.

LE SERVICE DES ABONNEMENTS. Alors que dans d'autres pays, en France particulièrement, le lecteur a l'habitude d'acheter son journal au numéro, en Suisse, il préfère le recevoir régulièrement en souscrivant un abonnement. Pour la majorité des journaux importants de notre pays, le nombre des abonnés dépasse largement celui des acheteurs au numéro. Cette habitude n'est pas sans avantages pour les éditeurs qui sont ainsi mieux à l'abri des caprices du public. Mais elle est aussi favorable au lecteur qui bénéficie dès lors d'une réduction du prix de son journal. N'oublions pas, d'autre part, que la vente au numéro sur une grande échelle est plus rémunératrice que l'abonnement. En dehors de questions d'habitude, il faut sans doute voir dans le fait que les lecteurs de notre pays s'abonnent à un journal une preuve d'attachement et de confiance envers leur quotidien. Témoignage auquel les éditeurs sont toujours sensibles.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* dont le tirage atteint actuellement 17,000 exemplaires compte près de 16,000 abonnés. La différence d'un millier d'exemplaires comprend la vente au numéro, les services gratuits aux institutions d'utilité publique et la réserve nécessaire.

C'est donc à 16,000 clients réguliers que le service des abonnements doit faire face chaque jour. Il s'agit de procéder à l'engagement du prix de ces abonnements qui sont pris à l'année, par semestre, par trimestre, ou même par mois. On se doute des opérations qui doivent être effectuées quotidiennement. La plus importante, certes, consiste en une tenue à jour complète et précise du volumineux fichier des abonnés. En fin d'année, les nombreux renouvellements d'abonnements provoquent toujours une activité fébrile. De plus, les changements d'adresse sont nombreux, principalement à l'époque des vacances ou des déménagements, et l'on a peine à se rendre compte du surcroît de travail qui incombe au service des abonnements au cours de la seconde quinzaine de juin ou au lendemain de la fête de la jeunesse. Nos porteurs ou l'administration postale n'étant pas à l'abri de toute défaillance, il

faut donner satisfaction aux abonnés qui n'auraient pas reçu régulièrement leur journal; et cela ne va pas toujours sans difficultés. Quoi qu'il en soit, notre organisation est telle qu'elle peut assurer son service sans accroc.

Avant de passer à un autre chapitre, mentionnons que le tarif des abonnements à la *Feuille d'avis de Neuchâtel* est sensiblement plus bas que celui de la plupart des autres quotidiens suisses de même importance. Cela tient aux efforts que nous avons toujours faits pour mettre notre journal à la portée de toutes les bourses.

LA VENTE AU NUMÉRO. Ainsi que nous venons de le dire, la vente au numéro de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* ne porte que sur une faible partie du tirage. Notre journal étant répandu dans la plupart des ménages des quatre districts du « bas » du canton et dans la région des lacs jurassiens, la demande ne saurait être très forte. Nombreux sont toutefois les voyageurs qui l'achètent tôt le matin dans les kiosques et les dépôts du canton. Dans le reste de la Suisse, notre journal est offert par plus de 150 kiosques.

La vente au numéro est naturellement liée à l'importance des événements. Quand ceux-ci, au point de vue international comme au point de vue suisse ou régional, passionnent l'opinion publique, ils provoquent généralement une demande supplémentaire considérable.

LE PROBLÈME DE L'EXPÉDITION. Le journal que d'aucuns collectionnent est pourtant une matière périssable. Un jour, un demi-jour même après sa sortie de presse, il a perdu presque tout de sa valeur. Un numéro qui se vendra 10 centimes

munis d'adresses imprimées à l'aide de deux machines spéciales.

Dans de nombreux cas, le journal utilise deux ou trois moyens de communication afin de ne pas perdre de temps. Pour les paquets destinés au plateau de Diesse, chemin de fer, funiculaire et autobus sont mis à contribution. Ainsi le temps qui s'écoule entre la fin de la production et l'arrivée du journal à destination a été réduit au strict minimum. Envois « par exprès » ou en « hors-sac » permettent également de gagner du temps pour l'expédition dans des régions éloignées.

Les numéros destinés à l'étranger sont envoyés par la poste, chaque jour pour les pays d'Europe, une fois par semaine pour les pays d'outre-mer.

L'introduction en 1935 du service de nuit et l'avancement

de l'heure du tirage ont eu d'importantes répercussions sur l'expédition et la distribution du journal. Notre plan de transports a été complètement remanié, et nous avons utilisé des courriers plus matinaux qui nous ont permis d'atteindre dans de nombreuses localités, même assez éloignées de Neuchâtel, la première distribution du jour. Le temps d'expédition étant devenu très limité, nous avons dû augmenter sensiblement le personnel occupé au groupage des journaux et à la confection des colis. Enfin le réseau des porteurs, dont nous parlons au chapitre suivant, a été largement développé.

Grâce à ces améliorations, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* a pris le rang de premier quotidien du matin du canton. Ce qui a eu pour conséquence de permettre un accroissement appréciable du nombre des abonnés et un élargissement du rayon de diffusion dont les clients de publicité du journal n'ont pas manqué de tirer grand profit.

LA DISTRIBUTION. Une fois le colis arrivé à destination, les numéros du journal sont distribués par les soins de la poste dans les localités situées en dehors du rayon de grande diffusion de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*. A l'intérieur de ce rayon, qui comprend les quatre districts du « bas » du canton et les régions voisines des lacs jurassiens, du Vully et de la vallée de la Broye, nous avons organisé un réseau de distribution par les soins de porteurs et de porteuses qui dépendent directement de notre administration. A l'heure de l'arrivée en gare du train qui amène les journaux, les porteurs ou porteuses sont présents. Sans retard, ils procèdent à la répartition des journaux, suivant des indications très précises que leur fournit notre service des abonnements.

Cette organisation a le double avantage d'assurer un service rapide et de créer une liaison entre l'administration de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* et les abonnés de ce journal. Ceux-ci peuvent, en effet, adresser leurs réclamations ou faire part de leurs vœux au porteur de leur localité qui les transmet au service des abonnements à Neuchâtel. Il est évident que nous n'avons pu songer à créer partout des postes de porteurs ou de porteuses. Dans les villages par trop éloignés ou dans les hameaux, nous avons laissé le soin de la distribution à l'administration des postes.

L'organisation de notre service de distribution à domicile a pris une grande extension au cours de ces dernières années en raison de la diffusion toujours plus importante dans les districts du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers et dans la région des lacs jurassiens, et nous avons dû élargir notre réseau de portage. Dans le Vully, par exemple, les moyens de communication sont très restreints; les courses d'automobiles postales, assez rares, ne correspondent pas toujours avec l'arrivée des colis de notre journal. Force nous fut donc d'engager des messagers qui parcourent à bicyclette toute la région et effectuent la distribution de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* dans les localités qu'ils traversent. Un de ces messagers ne couvre pas moins de 25 km. chaque jour, pour assurer la distribution dans une quinzaine de localités. Grâce à ce système, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* parvient encore au début de la matinée chez les abonnés de régions pourtant assez lointaines.

A Neuchâtel, le problème de la distribution à domicile ne présente pas de grandes difficultés. La ville est divisée en rayons et chaque porteur effectue un parcours bien défini. A l'exception de quelques quartiers excentriques, les abonnés de la ville reçoivent tous leur journal avant 8 h. 30 du matin.

Des contrôles, tant à Neuchâtel qu'au dehors, nous mettent à même de découvrir les irrégularités de distribution. Au surplus, les abonnés qui n'ont pas reçu leur journal ne tardent pas, en général, à nous le faire savoir. Nous avons pu nous en convaincre dans les cas, fort rares heureusement, d'avaries de machine qui entraînaient un retard dans le tirage du journal. Au printemps de cette année, pour ne citer que ce cas, une panne immobilisa pendant plus d'une heure la rotative. Dès 7 h. 30, nos trois lignes furent constamment occupées et la téléphoniste ne sut plus, pendant une heure, où donner de la tête pour répondre à toutes les réclamations.

(Voir suite page 27)

M. Georges Favre,
secrétaire et rédacteur.

Le bureau de l'administration du journal.

le matin ne vaudra plus le lendemain que le prix de la maquette: 20 c. le kilo! D'où la nécessité d'écouler la production de la rotative le plus rapidement possible. C'est la tâche du service d'expédition.

Les horaires sont examinés à fond, les meilleures communications ferroviaires utilisées, tous les moyens de transport mis à contribution.

Dès le début du tirage, le service d'expédition est alimenté à un rythme accéléré. Un nombreux personnel met rapidement les journaux en paquets dont le contenu a été compté. Les colis, munis d'adresses, sont chargés dans une automobile qui les conduit à la gare où ils sont consignés pour partir dans toutes les directions par les premiers trains du matin. Dans le même temps, des commissionnaires approvisionnent les dépôts de la ville, livrent des sacs emplies de journaux aux tramways, et s'en vont au port expédier des colis qui partiront par bateau. En l'espace d'une heure, plus de 10,000 exemplaires sont ainsi expédiés dont plusieurs centaines

Notre immeuble de la rue du Concert
construit en 1902.Notre immeuble de la rue du Temple-Neuf
construit en 1930.

LA MAISON DELACHAUX & NIESTLÉ S.A.

ET SON APPORT A LA VIE INTELLECTUELLE ET ECONOMIQUE DU PAYS



Les magasins de la rue de l'Hôpital

Une visite à la maison d'éditions Delachaux & Niestlé est assurément de celles qui donnent l'impression la plus complète de ce que peut être la fabrication du livre et de l'œuvre d'art à Neuchâtel, et en même temps de ce que peuvent être ses collaborateurs indispensables, une imprimerie, un atelier de reliure, une librairie, une papeterie, parfaitement modernes.

Dans son clair bureau de la rue de l'Hôpital, au premier étage du sobre et grand immeuble qu'occupe l'entreprise en ce lieu, M. Arthur Delachaux reçoit avec le sourire le journaliste venu l'importuner et, en lui faisant les honneurs de la maison, lui donne aimablement tous les détails nécessaires sur sa bonne marche. Aux mains de deux familles qui collaborent depuis longtemps et ont donné leur nom à leur firme, celle-ci connaît pourtant une unité de direction remarquable.

Rue de l'Hôpital, nous parcourons l'immeuble de bas en haut. Comme nous dit l'éditeur, se rend-on compte que l'entreprise occupe, au vrai, presque tout un quartier, et l'un des plus vieux de Neuchâtel? Car derrière l'immeuble proprement dit, qui se prolonge dans le Neubourg et la rue des Fausses-Brayes, se trouvent les dépôts de la maison Delachaux & Niestlé. Les vitri-

nes, bien connues du public et jumelles de la librairie et de la papeterie ne sont donc, c'est le cas de le dire, qu'une façade.

Chacun, en ville, a vu la librairie belle et spacieuse, habillée de ses rayons de livres où l'on est à même de se procurer les ouvrages les plus récents comme les éditions les plus classiques. Derrière, se trouve la petite salle très appréciée des curieux, avides de nouveautés ou d'occasions, et qui peuvent feuilleter durant de longues heures les publications qui leur plaisent.

De l'autre côté du couloir est située parallèlement la papeterie avec son riche assortiment. C'est le type du magasin spécialisé où l'on trouve l'article de qualité et de bon goût. Les meilleures marques de plumes-réservoir (Swan et Waterman) y voisinent avec un choix énorme de papier à lettres, du plus sobre au plus luxueux avec noms ou armoiries gravées.

Nous grimpons aux étages supérieurs où se trouvent les dépôts de marchandises, car la Maison Delachaux & Niestlé s'occupe également de la vente en gros d'articles de papeterie dans toute la Suisse romande. Là encore, les salles sont vastes et bien aménagées, un ordre parfait règne, témoignant de la tenue et de la dignité de la maison tout entière.

Et la même impression se fait jour aussitôt chez le visiteur quand il pénètre dans l'imprimerie située un peu en retrait du passage Max Meuron. Cette fois, c'est sous la conduite tout aussi aimable de M. Niestlé fils, que le journaliste traverse de long en large cette ruche laborieuse et sans cesse en activité qu'est l'imprimerie Delachaux & Niestlé. Est-il nécessaire de dépeindre par le menu pour le profane un outillage aussi perfectionné que complet? Il ne l'apparaît pas. Qu'il suffise de dire seulement qu'il n'est pas un aspect de l'impression typographique, commerciale ou artistique, où Delachaux & Niestlé ne puissent rendre leur plein. Notre guide, en particulier, se plaît à détailler dans le domaine de l'illustration la manière — véritablement admirable — dont sont rendues les planches fort connues de Paul Robert sur les oiseaux et celles de la collection *Les Beautés de la nature* mieux venues encore s'il est possible. Pareillement, la maison qui édite actuellement le *Psautier romand* a fait des recherches pour la reproduction de textes musicaux. Et là encore, elle parvient à des réussites typographiques remarquables.

Mais l'immeuble, passage Max-Meuron,

comporte encore à son premier étage un département important, celui de la reliure. Car la maison Delachaux & Niestlé, de tout temps, fut réputée pour l'élégance et le parfait bon goût des reliures de ses éditions ou des volumes qui lui ont été confiés. C'est un véritable plaisir pour l'œil de contempler la salle où s'affairent tant d'artistes qui confectionnent, pour les beaux livres, des vêtements s'harmonisant avec leur contenu.

Ainsi, à tout point de vue, la maison Delachaux & Niestlé est en plein développement. Et quel fait le montrerait mieux assurément que la récente et précieuse collaboration que lui a apportée M. James Guinchard, de notre ville, dont l'imprimerie ne fait plus qu'une avec celle du passage Max-Meuron.

Mais il est temps d'en venir à l'édition proprement dite et de jeter un coup d'œil sur l'activité de la maison Delachaux & Niestlé qui est la plus connue du grand public. Disons d'emblée à ce propos que, depuis qu'une succursale a été établie à Paris, l'entreprise a connu un essor nouveau, tant il est vrai que le livre, même romand, rayonne tout naturellement aujourd'hui autour de la capitale française.

Autrefois, Delachaux & Niestlé s'étaient surtout spécialisés dans l'édition d'œuvres du terroir. C'est ainsi que sont sortis de leurs presses les romans pleins de saveur d'Oscar Huguenin et d'Adolphe Ribaux, les ouvrages de Philippe Godet, chers à tout Neuchâtelois, le *Robinson de la Tène* par Louis Favre... mais, de par l'évolution du livre, de par l'abondance des romans français, la maison s'est vue obligée de renoncer à ce genre, dans une certaine mesure du moins, pour se consacrer à d'autres genres, mieux à même de satisfaire les exigences du public moderne.

Et tout d'abord, il s'agissait de choisir entre les spécialités qui pouvaient présenter un intérêt. L'une des collections les plus connues de la maison Delachaux & Niestlé à cet égard, l'un des genres qui fut le plus poussé concerne les œuvres pédagogiques et éducatives. Sous le titre de *Collection d'actualités pédagogiques* et sous les auspices de l'Institut Rousseau de Genève, toute une série d'ouvrages sont publiés traitant des problèmes de l'enfance et de l'adolescence et des questions d'inspiration et d'éducation, qui sont tout autant de documents importants pour la psychologie de la jeunesse et de tout ce qui a rapport à elle. On peut bien dire que cette collection est connue mondialement puisque certains de ces ouvrages ont été traduits en neuf langues étrangères, y compris le japonais. Parallèlement, une *Bibliothèque professionnelle et*

sociale rend de signalés services aux industriels et commerçants. Ils trouvent dans les volumes de cette collection des idées modernes concernant l'orientation professionnelle, la technopsychologie du travail industriel, la publicité, l'organisation commerciale et industrielle.

Dès les débuts du scoutisme, les éditeurs Delachaux & Niestlé pressentirent l'essor que prendrait ce mouvement de jeunesse dans les pays latins. Ils eurent ainsi le privilège d'être les premiers à publier en français les ouvrages de lord Baden-Powell. Cette collection *Scoutisme* comprend aujourd'hui quatorze titres qui obtiennent un grand succès dans les milieux éclairés de Suisse, de France, de Belgique et du Canada.

La délicieuse collection *Pâquerette* comprend des livres, frais et gais, pour les petits de 8 à 12 ans dont ils font le bonheur. Quel cadeau plus agréable, quelle meilleure lecture peuvent donner à leurs enfants des parents qui veulent les initier au plaisir de lire? Pour les plus grands, les trois « *Benjamine* », *Willy*, *Eric ou petit à petit*, *Swizzero* comptent parmi les titres préférés de la jeunesse.

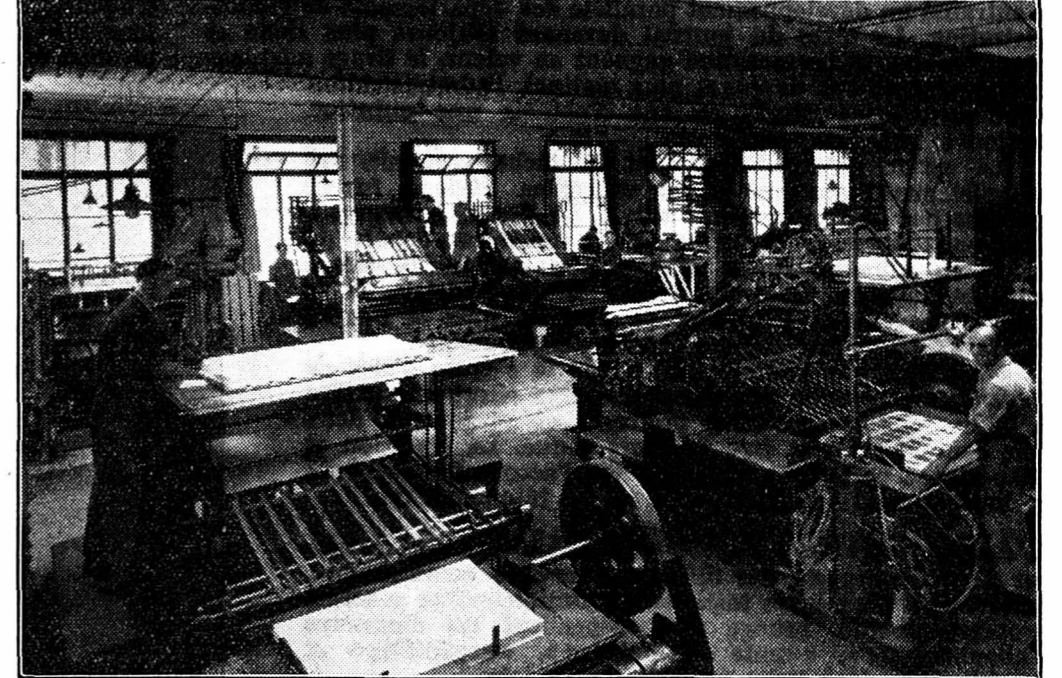
Mais il est un autre genre où excellent Delachaux & Niestlé, celui des livres scientifiques, non point vulgarisés comme on pourrait le croire, mais travaillés, si je puis dire, sur un plan artistique. Successi-

vement, les éditeurs firent paraître : *Les oiseaux*, *Les insectes* de Paul Robert, *Les chants d'oiseaux* d'Eugène Rambert, *Les fleurs* de Corveon, et tant de choses sur les plantes, les papillons et les forêts. La beauté artistique des planches et la valeur scientifique du texte font de ces volumes une parfaite réussite.

Ce qui n'empêche pas la maison d'éditer aussi volontiers des thèses et des ouvrages de droit et de médecine qui se distinguent par la qualité du contenu et par une présentation soignée. Enfin, les éditeurs s'intéressent aux grands courants de la pensée religieuse. C'est ainsi qu'ils ont tenu à faire connaître le Groupe d'Oxford en publiant plusieurs ouvrages inspirés par ce mouvement. Aujourd'hui, l'entreprise consacre beaucoup de son temps et de son travail à la publication du nouveau *Psautier des Eglises protestantes de France*.

A cette énumération trop brève et forcément incomplète, on jugera la diversité en même temps que l'abondance des œuvres parues chez Delachaux & Niestlé. Assurément, ces qualités font de cette maison, l'une des plus importantes de Suisse romande, l'une de celles qui contribuent à porter au loin le renom de notre ville. Neuchâtel peut être fière de compter dans ses murs une maison qui possède à la fois le goût des œuvres sérieuses et des livres vivants.

R. Br.



La salle des presses à imprimer, au passage Max-Meuron



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

RUE DU MOLE 3 NEUCHÂTEL

De toutes les institutions de prévoyance que compte notre canton, aucune assurément ne parait avoir plus de popularité et, par là même, ne justifie mieux son nom que la Caisse cantonale d'assurance populaire.

Cet établissement, fondé sur l'initiative de l'Etat, mais parfaitement autonome dans ses rouages et dans son fonctionnement, joue aujourd'hui, sur le plan social en pays neuchâtelois, un rôle sur lequel il convient d'insister, car la C.C.A.P. est devenue véritablement une part du patrimoine cantonal.

Comment est née la C.C.A.P.

Il existait autrefois sur notre petite terre où l'idée d'entraide et de secours mutuel fut toujours développée, des institutions qui, créées au lendemain de la révolution de 1848, prirent un bel essor. Ainsi la « Fraternelle de prévoyance » et les quatre « fraternités », mises sur pied un peu plus tard, eurent, dans la seconde moitié du siècle passé, une incontestable utilité. Cependant, pour des raisons qui tinrent essentiellement à un manque d'adaptation au temps qui évoluait, ces institutions enregistrèrent de lourdes pertes dues au fait qu'elles étaient devenues aussi une assurance au décès. C'est à cet égard qu'il fallut envisager autre chose.

De ce souci, naquit donc la Caisse cantonale d'assurance populaire. Elle fut due, pour une bonne part, à l'énergie du conseiller d'Etat Robert Comtesse, plus tard conseiller fédéral, qui n'eut de cesse avant d'avoir rallié les adhérents des anciennes mutualités à son point de vue. De quoi s'agissait-il? Avec les « fraternités », il fallait mettre sur pied un organisme nouveau, sain et vivant, où l'Etat aurait sa part, mais qui serait capable d'avoir son existence propre et de donner toutes garanties aux assurés.

On y parvint à force de ténacité. Le 28 mars 1898, le Grand Conseil décidait à l'unanimité la création de la C.C.A.P. Le 1er mai de l'année suivante, celle-ci entrait en fonction. Dès le début, elle groupait 7317 adhérents sur les 9000 mutualistes qui existaient dans le canton. Beau succès qui faisait bien augurer de l'avenir! Et, de plus, pour procurer à l'œuvre les appuis financiers de base nécessaires, le Grand Conseil vota à l'unanimité aussi un impôt spécial de vingt centimes additionnels au taux de l'impôt sur la fortune.

Les caractéristiques de l'institution

Partie de cette manière, l'institution ne pouvait que prospérer, et c'est ce qu'elle fit. Plus tard, deux modifications de structure, l'une en 1906, l'autre en 1929, devaient contribuer à en améliorer la bonne marche et en même temps qu'à la rendre plus « populaire », plus « sociale » encore. Mais il est temps d'examiner ses caractéristiques.

Les assurances que l'on peut contracter à la C.C.A.P. sont, bien entendu, d'ordre multiple, et les combinaisons offertes par l'établissement sont dès lors à même de satisfaire chacun aux conditions les meilleures. Assurances au décès, assurances de rente, assurances mixtes, dans chaque cas, la C.C.A.P. en est venue aujourd'hui à faire des conditions extrêmement souples.

La caractéristique la plus importante qui différencie la C.C.A.P. de bien d'autres sociétés d'assurances réside dans le fait que, de par la loi, elle accorde à tous le droit à l'assurance, l'Etat prenant à sa charge les risques anormaux. La seule distinction qu'elle fasse entre membres malades et membres non malades est celle-ci: « Les premiers paient la même prime, ont droit à la même répartition des bénéfices, mais s'ils meurent au cours des trois premières années on ne leur verse pas le capital assuré, mais bien les primes ver-

sées, intégralement. » On jugera, par là, de la large compréhension de l'institution.

Autre fait marquant: depuis 1929, date de la dernière révision de la C.C.A.P., l'une des modifications, envisagées puis acceptées, permit d'introduire l'assurance sans certificat médical pour les polices ne dépassant pas trois mille francs; on exige seulement dans ce cas qu'un formulaire détaillé soit rempli.

Au reste, toutes les modifications adoptées également à ce moment-là avaient pour but une modernisation de la Caisse et une plus grande utilité sociale: c'est ainsi que furent introduites à côté des anciennes combinaisons d'assurances de nouvelles possibilités, assurances dotales, assurances mixtes pour enfants, bref toutes les possibilités d'assurances sur la vie. En outre, les Neuchâtelois hors du canton peuvent s'assurer dans toutes les classes prévues. Enfin, le domaine de l'assurance collective fut passablement intensifié, en étant désormais au bénéfice d'une subvention.

Ajoutons encore que toutes les polices effectuées n'entraînent aucune charge particulière de la part des assurés, et cela aussi est appréciable.

Les organes de la C.C.A.P.

Quels sont les organes de la Caisse cantonale d'assurance populaire? Nous l'avons dit, ils ressortissent à la fois à l'étatisme en ce qu'il a de sain et à une autonomie qui permet de réaliser de bons résultats. Dans chaque district, les assemblées générales nomment des comités; ceux-ci désignent à leur tour six membres du Conseil d'administration à raison d'un par district. L'Etat, d'autre part, a cinq délégués à ce conseil d'administration, ce qui porte donc à onze membres cette autorité suprême.

A son côté fonctionne la direction à la tête de laquelle se trouve aujourd'hui M. Jean Krebs, assisté de M. O.-F. Schmidt, qui succéda récemment à M. Olivier Clottu. Le siège central se trouve rue du Môle, à Neuchâtel, et le développement de l'établissement nécessite un personnel de plus en plus nombreux.

Dans chaque localité se trouvent des correspondants de la Caisse, chargés de la perception des primes et des besoins courants. En outre, des agents dans différents rayons assurent le lien général entre ces régions et le siège central.

Quelques chiffres

On le voit, l'organisation de la Caisse est à la fois simple et impeccable. Mais

rien ne saurait valoir pour montrer les progrès de l'institution que l'éloquence des chiffres.

D'abord ce qui a été versé: Les prestations d'assurance remplies par la Caisse cantonale dès sa fondation jusqu'à la fin de 1937 sont les suivantes:

Fr. 8,434,894.— au décès de 8877 assurés, dont Fr. 369,296.— pour 387 assurés à santé anormale;

> 17,887.50 remboursement des primes payées par 141 assurés à santé anormale décédés avant l'expiration du délai d'attente de 3 ans ou titulaires d'une assurance sans examen médical;

> 669,169.95 rachat de 2299 polices;

> 409,085.60 paiements à l'occasion de transformations de 493 polices;

> 7,930,441.— règlement de 5214 assurances mixtes arrivées à échéance;

> 10,943,587.35 arrérages de rentes payées à 2211 assurés.

Fr. 28,405,065.40 au total pour 19,235 assurés

Et voici pour le nombre de polices en cours, à fin 1937:

17,883 assurances au décès.
5,710 > rentes viagères.
9,603 > mixtes.
712 > dotales.
82 > d'enfants.

Soit au total 33,990 polices-vie.

Quant à la situation financière, elle est des plus solides. Chaque fois qu'il a été question d'une révision, le Grand Conseil s'est plu à le constater. Au 31 décembre de l'année dernière, les réserves mathématiques s'élevaient à 15,566,172 francs. Il faut y ajouter le fonds de garantie de 1,190,000 francs, le fonds de répartition de 372,142 francs, et enfin le fonds de réserve et de prévoyance de 285,817 francs.

Innovation, avenir

Une telle situation eût pu permettre à la Caisse de continuer paisiblement son chemin. C'est mal connaître l'esprit de ses dirigeants sans cesse en quête d'innovations et tout pleins d'initiatives.

Qui ne connaît la *PENDULE-ASSURANCE* récemment créée, si élégante et au mouvement d'horlogerie parfait, pendulette que l'on voit maintenant dans tant de familles qui veulent contribuer pour une part à l'avenir de leurs enfants en leur inculquant de sages principes d'économie et d'épargne. Il suffit d'introduire chaque jour, dans cette pendulette-tirelire, une pièce de vingt centimes qui fait fonctionner un calendrier perpétuel et donne l'heure, mais surtout — les petits ruisseaux faisant les grandes rivières — fait contracter au possesseur de la pendule une assurance de son choix. A périodes fixes, le percepteur de la C.C.A.P. s'en vient en effet encaisser les sommes ainsi recueillies. Quoi de plus « populaire » qu'une telle innovation?

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà laissé entendre, tout le souci de la Caisse est de faire œuvre sociale. C'est dans ce but qu'elle s'occupe activement aujourd'hui de la question de la réassurance contre les risques maladies des sociétés mutuelles et qui sont et ne sont pas reconnues par la Confédération. Il y a là un travail extrêmement intéressant à accomplir qui permet à l'institution de considérer une branche nouvelle d'activité. Au demeurant, elle n'a jamais reculé devant les nouveautés, bien au contraire.

R. Br.



L'essor d'un quotidien dans le domaine commercial et publicitaire

LA GRANDE TÂCHE DE L'ADMINISTRATION

(Lire ici la suite de l'article de Georges FAVRE, page 25)



Un nombreux personnel procède à l'expédition du journal.

Les modifications d'horaires, l'absence de correspondance entre certains trains, les défaillances possibles de nos porteurs nous posent naturellement de nombreux problèmes qui doivent toujours être résolus avec célérité: celui de l'abonné qui habite en dehors d'un village et qui voudrait recevoir son journal le premier ou celui de l'abonné qui a négligé de poser une boîte à lettres au bas de sa maison et dont le journal a été volé; mille cas que nous nous efforçons toujours de résoudre en donnant satisfaction à nos lecteurs.

Le réseau propre de distribution de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* comprend tout le canton et les régions avoisinantes. Vingt-deux porteuses et leurs aides assurent la distribution dans la ville de Neuchâtel; huit dans les localités du district de Neuchâtel; quatorze dans celles du district de Boudry; quatorze au Val-de-Ruz; dix au Val-de-Travers; quinze, enfin, dans la région des lacs jurassiens, spécialement le plateau de Diesse, le Vully et la vallée de la Broye.

OÙ VA LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ». Au moment où paraissent ces lignes, le tirage de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* a atteint 17,000 exemplaires. Une brève campagne de propagande nous a permis d'obtenir une centaine de nouveaux abonnements.

Dix-sept mille exemplaires! Mais, où vont-ils? La ville de Neuchâtel, à elle seule, en absorbe 5400 (abonnés et acheteurs au numéro); le reste du district: 1600; le district de Boudry: 3900; celui du Val-de-Ruz: 1500; le Val-de-Travers: 1800; la région des lacs: 1300; les Montagnes neuchâteloises et le reste de la Suisse: 1300; étranger et divers: 200. Remarquons en passant que la *Feuille d'avis de Neuchâtel* compte depuis de nombreuses années de fidèles abonnés en Australie, en Amérique du Sud, en Afrique, aux Etats-Unis, au Japon, aux Indes, etc., Suisses à l'étranger auxquels la *Feuille d'avis de Neuchâtel* sert de trait d'union avec le pays.

LE TIRAGE CROÎT TOUJOURS. Augmenter sans cesse le tirage du journal est une des préoccupations dominantes de l'administration. C'est d'ailleurs une nécessité, imposée par le souci de maintenir l'entreprise dans une situation saine.

Ouvrons ici une parenthèse pour expliquer les difficultés que rencontrent les éditeurs suisses en général pour augmenter sensiblement le tirage de leurs journaux. Le nombre des quotidiens est très élevé dans notre pays: plus de cent, alors que l'Angleterre, par exemple, n'en compte que 150, encore que les conditions particulières des deux pays ne puissent être comparées. D'autre part, les journaux français ont une vente assez importante, en Suisse romande principalement. Enfin, généralement, la presse suisse est cantonale et elle ne peut passer que difficilement les frontières de nos petits Etats.

C'est dire que le problème de l'accroissement du tirage ne peut être résolu qu'au prix de grandes difficultés et de frais élevés. Quoi qu'il en soit pourtant, le nombre des lecteurs de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* n'a cessé d'augmenter. Le graphique que nous publions dans cette page en donnera une idée. Alors que le tirage n'atteignait que 14,200 exemplaires en 1930, il a passé à 15,000 en 1934, à 16,000 en 1936 pour atteindre 17,000 à fin septembre de cette année. Le rayon de diffusion s'est agrandi

aussi et la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, comme nous disions, possède actuellement le plus fort tirage du canton, comme elle est aussi le quotidien le plus répandu au chef-lieu, dans les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, du Vully, du plateau de Diesse et de la région des lacs jurassiens en général. A Neuchâtel, plus de 90% des familles sont abonnées à la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, et, dans l'ensemble des quatre districts du « bas » du canton, 67% des ménages reçoivent notre journal. Pas un village, par un hameau où ne parvienne notre quotidien, premier journal du canton.

LE SERVICE DE PUBLICITÉ. Le développement qu'a pris la *Feuille d'avis de Neuchâtel* n'a pas laissé les commerçants, les industriels et le public en général

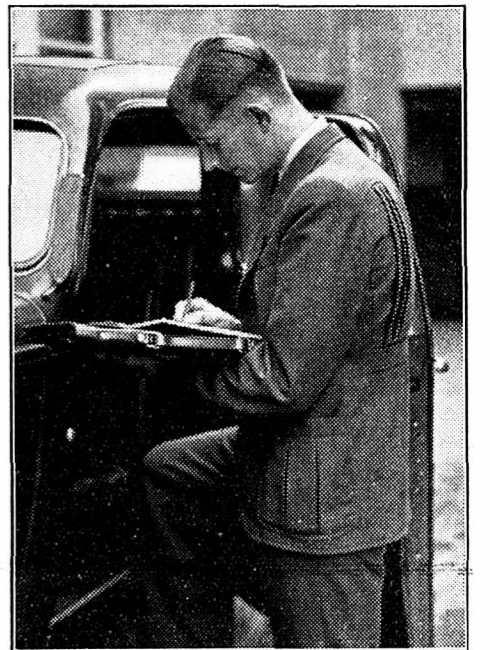
pagnant les ordres, qui portent également mention des désirs particuliers du client: disposition du texte ou des clichés, caractères à utiliser, publication du manuscrit dans les pages exclusivement réservées aux annonces ou, au contraire, en « réclame », c'est-à-dire dans des pages de texte, mention de la rubrique: « à vendre », « à louer », « avis divers », « avis tardifs » ou « avis urgents », etc. Les ordres sont ensuite transmis à l'atelier de composition.

L'inscription des annonces est un travail qui nécessite une grande attention. En effet, les ordres sont souvent donnés pour plusieurs semaines et même des mois d'avance; certaines annonces ne paraissent qu'une fois, alors que d'autres sont répétées à intervalles irréguliers. Il s'agit donc de ne pas commettre d'erreurs ni d'oublis.

En dehors des nombreuses opérations comptables et de contrôle, nous avons créé un service de propagande destiné à faire connaître toujours plus les avantages de la publicité dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*. La lecture de plusieurs revues de publicité, l'étude des nouveautés introduites dans ce domaine permettent de donner chaque année des conseils et des renseignements à des centaines de personnes.

Les nombreuses améliorations techniques dont a bénéficié la *Feuille d'avis de Neuchâtel* ont également eu leur répercussion sur la publicité. L'impression est devenue meilleure encore et un grand choix de caractères permet une présentation riche et variée des annonces. Nous tenons à la disposition de nos clients un spécimen donnant un aperçu complet des caractères, vignettes et ornements que nous utilisons pour la composition des annonces. Notre équipement technique comprend aussi une installation spéciale pour la confection de stéréotypes d'après les flans qui nous sont fournis. Enfin, nous donnons volontiers d'utiles conseils aux négociants et industriels qui désirent faire établir des clichés sur la base de photographies ou de dessins.

Nous nous en voudrions de ne pas dire ici quelques mots de la valeur de la publicité dans notre journal. Il n'est pas de jour que des commerçants et des négociants ne nous fassent part de leurs expériences. C'est tantôt le pharmacien auquel quelques annonces ont permis de doubler la vente de tel ou tel de ses produits, ou l'épicier qui augmente dans une très forte proportion l'écoulement de ses marchandises. Les annonces occasionnelles, elles aussi, obtiennent toujours des résultats surprenants. Il n'est pas rare qu'une place au concours provoque plus de 150 offres de services ou qu'une demande d'achat soit suivie d'une centaine de lettres. Chaque jour, un volumineux courrier adressé « sous chiffres » prouve l'efficacité de la publicité dans notre quotidien. Toutes les lettres sont classées et remises à leurs destinataires dont les noms sont gardés dans le secret le plus absolu. Les appartements et les chambres à louer, dont les adresses sont communiquées par notre administration, donnent naturellement lieu à d'innombrables demandes auxquelles l'employée de notre centrale téléphonique s'empresse de répondre. Enfin, le service de publicité, d'entente avec la rédaction, décide de l'insertion des communiqués qui accompagnent souvent les annonces des sociétés locales ou des organisateurs de manifestations. Il s'agit là d'une question délicate qui demande la plupart du temps un examen, ceci afin de ne pas contrevenir aux prescriptions fixées par la Société suisse des éditeurs de journaux dont la *Feuille d'avis de Neuchâtel* fait partie.



M. J.-A. Clerc, courtier, prépare sa tournée quotidienne.

indifférents aux avantages d'utiliser notre journal pour leur publicité. Le tirage élevé de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, son grand rayon de diffusion, l'attachement des lecteurs, ont fait que notre quotidien est devenu de plus en plus le meilleur organe publicitaire de notre région.

Voyons dès lors d'un peu près le service des annonces. Alors que le texte du journal est préparé en majeure partie de nuit, les annonces sont composées pendant la journée. Les commerçants de la ville, les particuliers aussi, passent à notre guichet pour nous remettre les textes de publicité qu'ils désirent insérer. D'autre part, nos acquiescements et notre chef de publicité se mettent à la disposition des industriels et des négociants qui désirent faire paraître des annonces. Ils leur transmettent nos tarifs, leur indiquent nos conditions d'insertion, leur donnent tous renseignements utiles sur la publicité dans notre journal et leur établissement, s'ils le désirent, des projets de budgets, des textes ou des modèles d'arrangements. Une riche documentation, des prospectus, des circulaires, sont mis à la disposition de la clientèle. Notre agence de publicité « Annonces Suisses S. A. » qui possède des succursales dans toutes les grandes villes de Suisse, procède de la même manière.

A l'occasion des fêtes — Noël, Nouvel an, Fête des mères, Fête des vendanges, — de manifestations — Salon de l'automobile de Genève, Comptoir de Neuchâtel, — ou d'époques déterminées — déménagements de juin, vacances d'été, — nous préparons des pages de publicité contenant des annonces destinées à rendre les lecteurs attentifs aux offres spéciales qui leur sont faites par les négociants. Pages bien aérées, illustrées de clichés ou de motifs de circonstance, qui obtiennent toujours un grand succès et qu'on nous demande souvent de répéter.

De même, nous publions, dans la règle alternativement tous les quinze jours, des pages destinées à la femme — « Pages de Madame » — et des pages littéraires dans lesquelles nous réservons des emplacements aux « réclames » qui doivent atteindre une clientèle sélectionnée. Nous procédons de manière identique pour la page des sports du lundi ou la rubrique sportive de chaque jour.

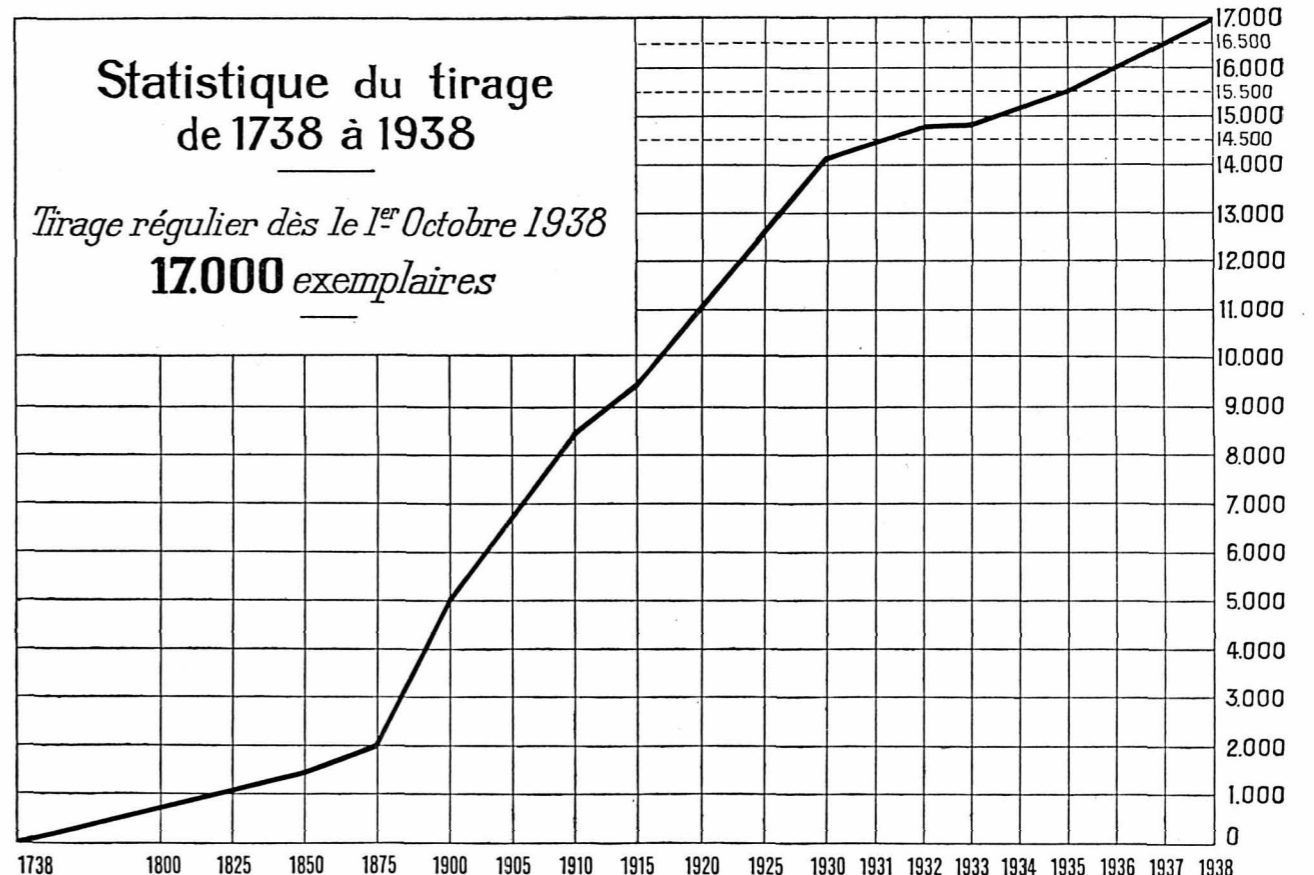
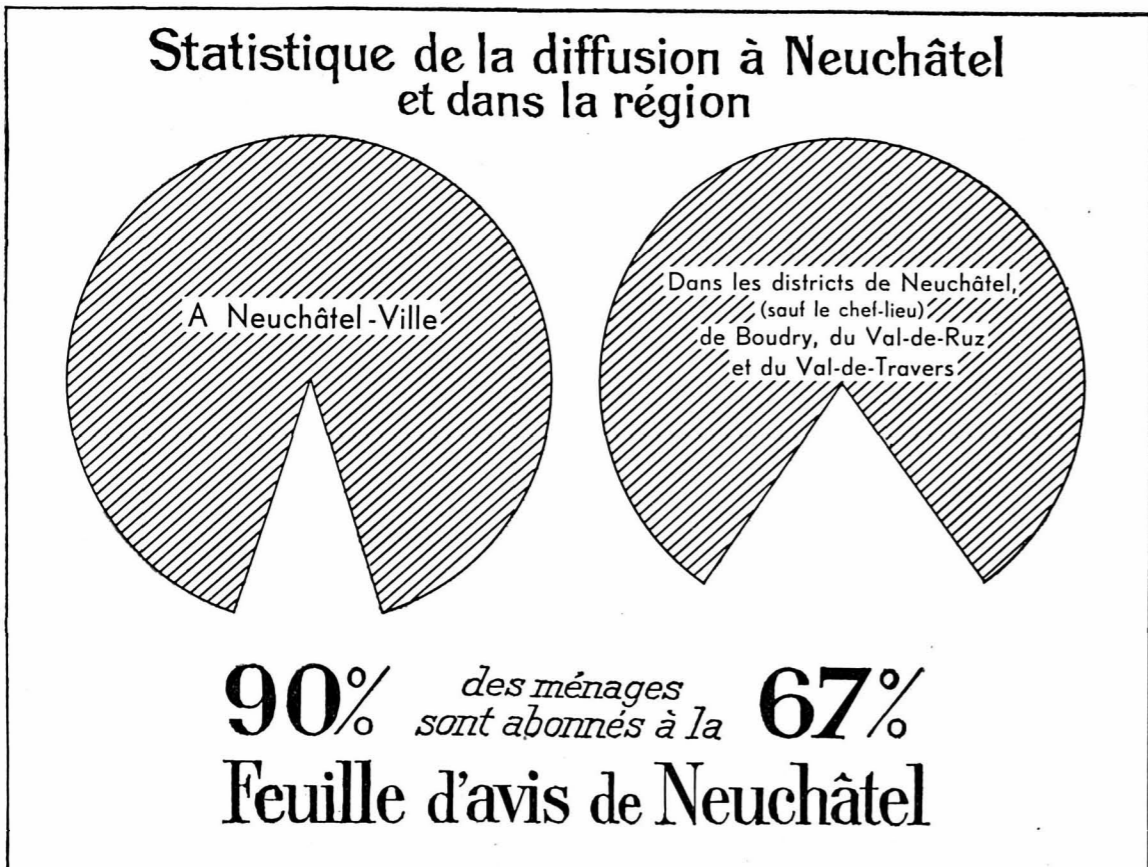
Tous les ordres reçus font l'objet d'un examen minutieux; la personne chargée de ce travail signale aux commerçants que cela concerne les textes dont la rédaction ne serait pas très heureuse, ceux qui pourraient constituer des cas de concurrence déloyale ou être prohibés par la loi. Les dates d'insertion et les dimensions des annonces sont inscrites sur les bulletins accom-

EN GUISE DE CONCLUSION. Nous voici arrivé au terme de notre brève description. Nous n'ignorons pas que nous avons été quelque peu incomplet. Seul le désir de ne pas lasser nos lecteurs nous a fait passer sous silence une partie de l'activité de notre administration. Et si, par moment, nous avons mis en évidence les qualités de nos différents services, ce n'est certes pas dans le but d'en tirer vanité, mais bien plutôt de prouver à nos lecteurs et à nos clients de publicité que nous mettons toujours tout en œuvre pour leur donner satisfaction.

G. Fv.



Le départ des porteuses de la ville.



L'achat de vos lunettes est une affaire délicate

SEUL
l'opticien spécialiste et expérimenté peut vous donner entière satisfaction



DUVANELOPTIC

Rue de l'Hôpital 2, NEUCHÂTEL, téléphone 5 31 89 possède une installation ultra-moderne

En magasin : Bel assortiment de
Lunettes - Jumelles - Baromètres - Thermomètres
Loupes - Microscopes - Boussoles - Compas Kern



Prix avantageux — Qualité — Bienfaisance — Timbres escompte 5%

MAISON
«La Soie»
spécialiste en

*Soieries de qualité
Lainages de marque
Confection de goût*

Rue des Epancheurs
Angle rue du Bassin
NEUCHÂTEL

TÉLÉPHONE 5 32 89

VUILLEUMIER-BOURQUIN

● **Tout pour l'Electricité, la Radio et l'Accordéon**

● **LA MAISON DE CONFIANCE ET SPÉCIALISÉE**

● **Stradella • Radio • Electricité**
Faubourg de la Gare 13, NEUCHÂTEL, téléphone 5 31 69

Etablissement horticole et floral

J. KELLER NEUCHÂTEL

Magasin: TERREAUX 8, téléphone 5 34 86
Magasin et domicile: SEYON 30, téléphone 5 23 00

DECORATIONS EN TOUS GENRES - Fleurs coupées - Plantes vertes et fleuries - Spécialités: Couronnes et bouquets mortuaires

**Pour votre correspondance
Pour vos lectures
Pour les études
et fournitures de classe**

Une bonne adresse :

LA LIBRAIRIE-PAPETERIE
Sandoz-Mollet

2, rue du Seyon - NEUCHÂTEL - Tél. 5 28 04

Vêtements Moine PESEUX

Cette maison fête cette année son 25^{me} anniversaire; fondée en 1913, elle doit sa prospérité et la confiance de sa clientèle - aussi nombreuse à Neuchâtel qu'au Vignoble - à ses principes de vente. Toujours le plus grand choix en marchandises de qualité à des prix avantageux

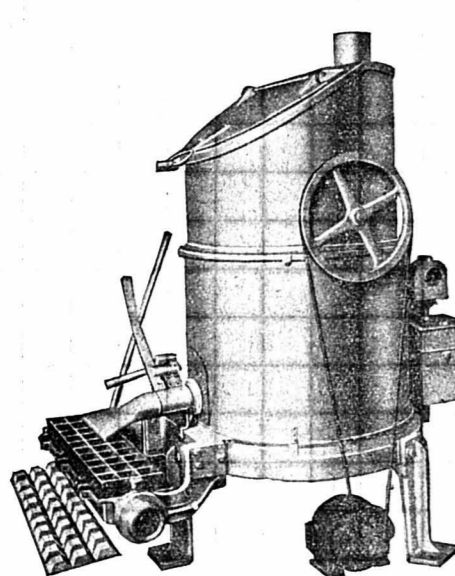
GARAGE DE L'ÉVOLE
H. Vuilleumier - NEUCHÂTEL - Téléphone 5 11 38

Agence SCINTILLA
et Agence CITROËN

Vuilliomonet & C^oS.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Les installations électriques principales de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », notamment celles de la nouvelle rotative, ont été confiées à notre maison, en collaboration avec la S. A. Brown Boveri.

Electro-Funditor Nouveau four à refondre le métal et pour la stéréotypie



se distingue avantagement des fours chauffés au gaz ou au charbon par :

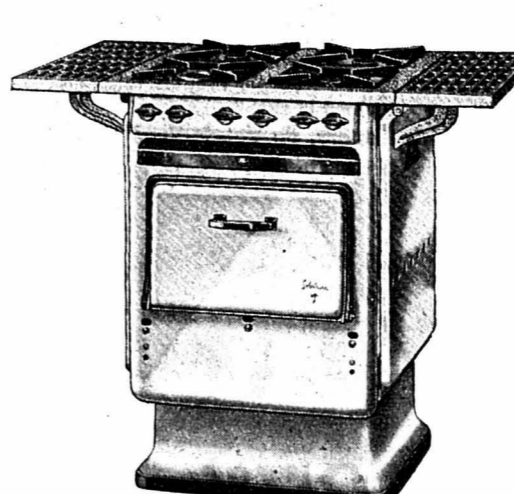
- le régulateur automatique de température, évitant de brûler le métal et maintenant par conséquent intégralement ses qualités;
- la consommation minime de courant, la mise en chauffe rapide, le dispositif pour brasser à fond le métal en fusion;
- la fonte accélérée des blocs et des barres, grâce au moule renversable et interchangeable avec refroidissement à eau,
- le fonctionnement hygiénique ne consommant pas l'oxygène dans le local de travail et n'émanant pas d'odeurs viciant l'air.

Nombreuses références en Suisse et à l'étranger
Offres et renseignements par :

J. BOBST & FILS S. A. Prilly-LAUSANNE
Ateliers de constructions mécaniques
Machines pour la branche graphique

Marquise
LA CUISINIÈRE A GAZ EN VOGUE

*Le triomphe de la technique moderne
Chef-d'œuvre de quarante années
d'expériences*



Beck & Cie
Dereux

Création Soleure 1938

REPRÉSENTANTS OFFICIELS
Maison fondée en 1921

SUPERBE EXPOSITION PERMANENTE

L'ASPECT TECHNIQUE DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

Les diverses phases de la confection d'un quotidien moderne

PAR FRITZ VON GUNTEN

Le journal, véhicule populaire de la pensée humaine, est certainement de tous les imprimés celui qui a subi le plus de transformations durant le dernier demi-siècle, transformations quant à sa présentation d'abord, aux moyens de production ensuite qui ont atteint un développement extraordinaire.

Le lecteur du journal reste confondu, étonné souvent, à la lecture d'événements qui se sont passés parfois quelques heures auparavant, et dont il peut lire le récit détaillé, accompagné même d'une illustration. Son étonnement est bien compréhensible; nous allons donc essayer de décrire le fonctionnement de notre imprimerie et ferons avec lui une visite rapide de ses différents services.

Chez les compositeurs

Passons à l'atelier de composition: local clair, haut, bien aéré. De grands meubles à plateaux de fonte polie, des *marbres*, — appelés ainsi parce qu'autrefois ces plateaux étaient de vrai marbre, — destinés à la mise en pages, occupent un côté, tandis que l'autre est garni de nombreux *rangs* remplis de ces tiroirs à compartiments qu'on appelle *casses*, contenant les caractères variés dont le mode d'utilisation est demeuré inchangé depuis le 15^{ème} siècle¹. Les compositeurs ont à leur disposition de petits meubles plats sur lesquels ils peuvent placer la composition, la travailler plus aisément, surtout pour le montage d'annonces compliquées.

Vers les fenêtres sont alignées les six machines à composer *linotypes*, dont la production de lignes-blocs formera le fond du journal. Deux presses à épreuves à cylindre, une scie à lignes, la robuste machine à prendre l'empreinte des pages de composition complètent l'outillage de cette salle où dès le matin règne une intense activité.

L'heure de parution du journal exigeant le travail de deux équipes, l'une de jour et l'autre de nuit, nous allons, pour être logique, suivre d'abord le travail de la première de ces équipes. Au début de la journée, les compositeurs démontent le numéro qui vient de paraître: les lignes formant le texte et provenant des machines à composer, placées sur des ais, seront refondues, tandis que les titres sont sortis en vue de leur mise en place dans les *casses*. Les annonces, elles, sont triées; les unes, ne paraissant plus, *vont à la distribution*, c'est-à-dire sont mises à la disposition des compositeurs qui en défont les différentes parties pour les répartir dans les *casses* et casseaux respectifs; les autres, devant encore paraître, sont classées sur un meuble spécial.

Tandis que les compositeurs s'affairent à cette mise en ordre, les *opérateurs*, à qui incombe la conduite des *linotypes*, ont entrepris le nettoyage des machines; celles-ci accompliront mieux le labeur qui les attend, préparé avec méthode par le chef d'atelier chargé de la répartition du travail et auquel parvient toute la copie, manuscrite et imprimée, des ordres d'annonces et des nouvelles, reçus les uns de l'administration, les autres de la rédaction.

Les annonces sont pour une part composées en caractères mobiles, spécialement celles qui comprennent de grosses lettres. Nous l'avons déjà dit: le mode d'utilisation de ces caractères n'a pas changé depuis Gutenberg; le même geste se perpétue. L'ouvrier compositeur, tenant dans la main gauche le *comporteur*, sorte d'outil à équerre, *cueille* l'un après l'autre, dans la *casse*, les caractères; il les aligne dans son *comporteur*, séparant les mots par des pièces de plomb moins hautes que les caractères et qu'on nomme des *espaces*. Il forme ainsi des lignes de la grosseur et de la longueur désirées, le *comporteur* pouvant être réglé — en terme de métier *justifié* — à volonté, selon les besoins du travail. La ligne ou le groupe de lignes achevés prennent place dans une *galée*, plateau en métal muni d'une équerre, destiné à recevoir et travailler la composition.

De merveilleuses mécaniques

Parallèlement au travail de composition fait à la main, s'exécute la composition à la *linotype*², qui est la première machine ayant réussi à supprimer, dans les journaux, la composition manuelle. Au lieu de composer des lettres mobiles, l'ouvrier, assis

¹ Tandis que les premiers typographes devaient fondre eux-mêmes leurs différents types, de grands établissements se sont créés, au siècle dernier surtout, en France, en Allemagne, en Hollande, se spécialisant dans la fabrication des caractères. La Suisse a le privilège de posséder la plus ancienne fonderie de caractères du monde: la maison Haas, à Münchenstein, dont les origines remontent à la deuxième moitié du 17^{ème} siècle. Le fondateur de cette maison, un certain Cyriakus Pistorius, eut le premier l'idée de fournir aux imprimeurs des caractères achevés.

² Inventée en 1884 par l'Allemand Mergenthaler, à Baltimore, cette machine fut utilisée dès 1886 par la *New York Tribune*, mais ne fut introduite en Europe que vers 1890, après la création d'importants ateliers en Angleterre et en Allemagne. En Suisse, les villes de Coire et Bienne eurent le privilège de recevoir les premières *linotypes*. Environ 750 de ces machines fonctionnent actuellement dans notre pays et plus de 75,000 dans le monde entier, concurrentiellement avec d'autres d'un système différent dont la *Monotype*, qui occupe également une place importante.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* acheta ses deux premières *linotypes* en 1911; celles-ci remplacèrent avantageusement une machine américaine composant des caractères mobiles.



M. Louis Kohler, chef de l'atelier de composition.

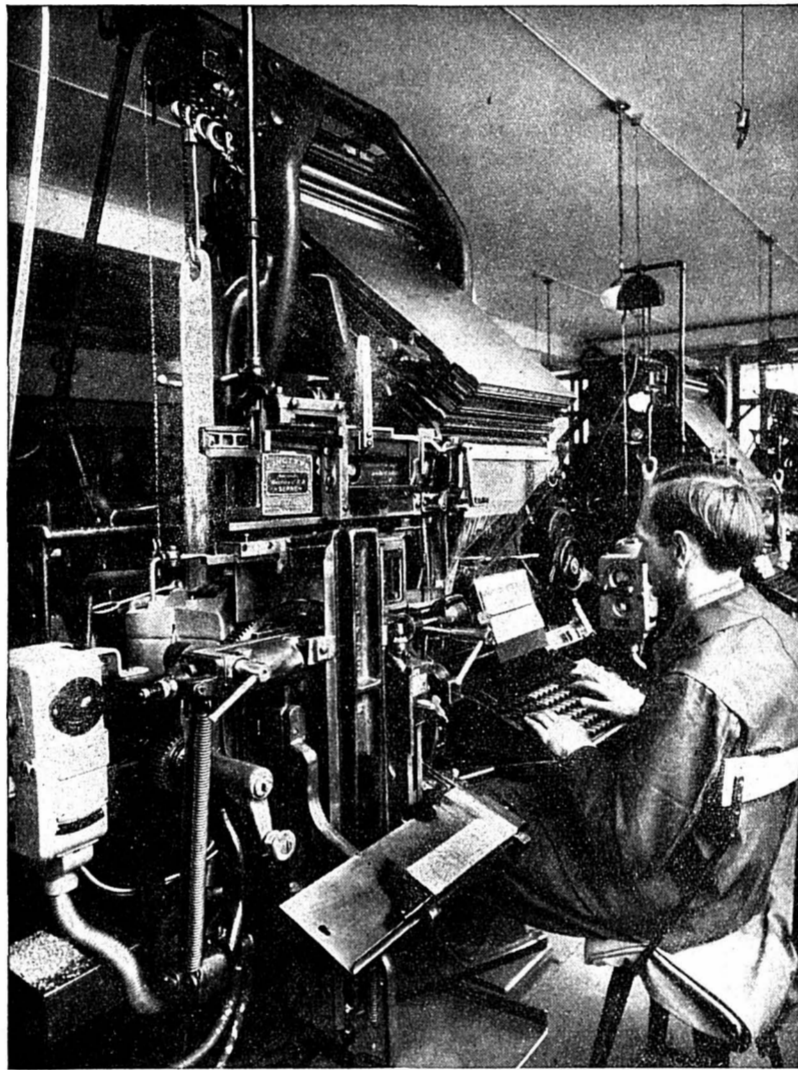


M. Fritz von Gunten, prote.



M. Charles Buhlmann, chef conducteur-rotativiste.

devant le clavier, en frappant les touches, appelle les *matrices*, petites pièces de laiton dans lesquelles sont gravées les lettres de l'alphabet, ainsi que les signes de ponctuation, etc. Cette ligne de matrices est mise de longueur par un jeu d'espaces extensibles, puis est transportée devant le creuset rempli d'un alliage de plomb, d'étain et d'antimoine. Un piston projette cette matière dans un moule placé exactement devant les matrices, en prend l'empreinte, puis le métal se solidifie. La ligne ainsi constituée, d'un seul bloc,



Assis devant son clavier, le linotypiste suit des yeux sa copie et la transforme en lignes prêtes à l'impression.

est rabotée sur trois faces et prend place sur une *galée* à la gauche de l'opérateur, tandis que matrices et espaces sont distribués automatiquement, par un jeu fort ingénieux, dans le magasin d'où les doigts agiles de l'opérateur les avaient fait sortir.

Par la variété des matrices contenues dans les magasins de certaines machines à composer, ces dernières peuvent exécuter non seulement le texte des nouvelles, mais également une grande partie des annonces. Les textes d'annonces faits par les machines sont remis aux compositeurs *annonciers*, qui les complètent, selon la copie, par l'adjonction de titres ou d'un encadrement; enfin la hauteur prescrite donnée à l'annonce, celle-ci, liée par une ficelle, prendra place sur le marbre de mise en pages, après épreuve faite

à la presse. Les petites annonces sont groupées en *paquets* de quinze à vingt annonces, déjà classées, facilitant la manipulation ultérieure.

S'agit-il de textes de nouvelles, ceux-ci sont réunis d'abord sur un meuble où se fait le triage. Les titres composés et placés en tête des paquets, on passe au tirage d'une épreuve, puis la matière est dirigée sur les marbres de mise en pages.

Les épreuves, elles, sont remises avec la copie aux diligentes correctrices; penchées tout le jour sur leurs papiers, elles en lisent attentivement le texte, redressant les erreurs, corrigeant et marquant les fautes du typo, celles de l'auteur parfois...

La mise en pages

La matière nécessaire étant composée et corrigée *en première*, — c'est-à-dire après la première lecture, — on assemble, pour le texte, les paquets dans leur suite logique et l'on passe à la mise en pages. Un compositeur prépare les titres d'après les indications du rédacteur, tandis que le *metteur* s'occupe à ordonner judicieusement la composition dans une *galée-châssis* au format de la page, sorte de cadre de fer fixé sur un fond de tôle d'acier.

La page se monte colonne après colonne, ces dernières étant séparées par un filet de cuivre, appelé *colombelle*. Du goût, de la méthode et une réelle habileté professionnelle sont demandés au metteur en pages dans l'exécution de sa tâche; la page en apparence la plus simple demande toujours quelque effort, sa présentation devant être faite avec équilibre et un sens des justes proportions.

Les annonces sont mises en pages de la même manière; cependant les grandeurs variées, l'ordonnance qui est à la base du système de classement, les exigences de la clientèle aussi augmentent singulièrement les difficultés. Le metteur annonceur doit exécuter souvent de vrais tours de force pour arriver à loger sa matière sans perte d'espace et au contentement de chacun.

Dès l'achèvement des pages, celles-ci sont encreées au rouleau à main, une feuille de papier est posée dessus, et un aide en fait une épreuve au *taquoir*, pièce de bois feutrée sur laquelle on frappe avec un marteau. La *morasse* obtenue est soumise à la révision du chef d'atelier, ou du rédacteur s'il s'agit d'une page de nouvelles, qui en donne le bon à prendre l'empreinte, après avoir indiqué les ultimes corrections.

Les corrections dans les pages, à effectuer sur le marbre, quel souci pour le chef! Une inattention d'une seconde du typo correcteur et voilà une ligne ou un titre transposé, un texte répété, produisant le plus incompréhensible *mastic*! Heureux encore quand on s'en tire à si bon compte, car parfois, au *remaniage* d'une colonne, il peut se produire une transposition de tout un paquet qui rendra le texte parfaitement incompréhensible.

Le travail des « hommes de nuit »

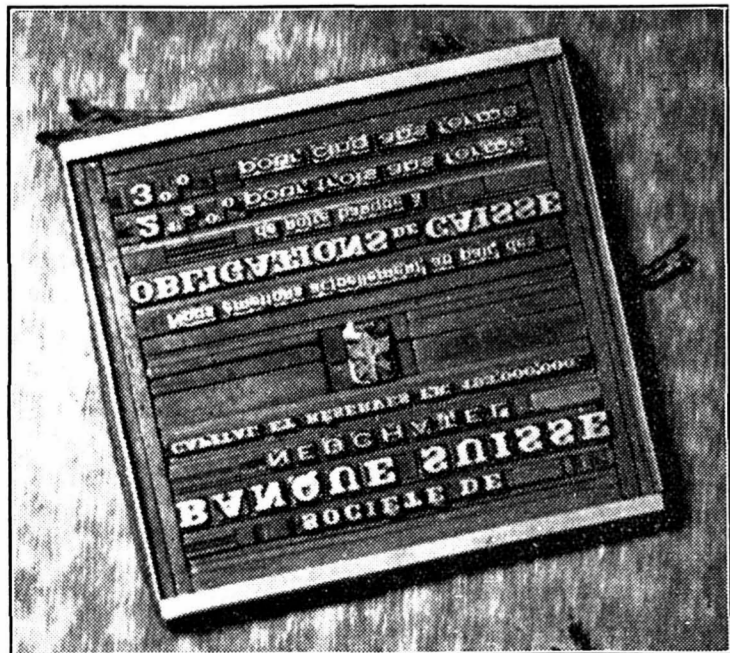
A l'équipe de jour incombe la composition des nouvelles reçues pendant la journée ainsi que l'exécution de toutes les pages d'annonces; il ne reste généralement à l'équipe de nuit que la composition de la première page, la page des dépêches et la dernière, contenant la chronique régionale, qui ne sont qu'ébauchées au moment où un signal annonce l'arrêt du travail de jour.

L'équipe de nuit, opérateurs, metteur, compositeurs, correcteur, reprend le travail, les uns avant minuit, les autres peu après, tandis que les rédacteurs ont déjà déposé le courrier et préparé de la copie. Les trois pages à achever méritent qu'on s'y arrête un instant, car elles exigent un travail considérable; de leur bonne exécution dépend en grande partie la bienfaisance du journal. Le patron est exigeant, le rédacteur difficile; aussi le chef de service met-il tout son amour-propre de typo, non seulement à bien présenter le journal, mais surtout à le sortir au moment prévu, car le temps est limité, l'heure toujours inexorable.

Sous la lumière blanche et abondante des diffuseurs électriques résonne le cliquetis des matrices des *linotypes*; le bruit des engrenages lors de l'embrayage des machines, le grincement de la scie, les coups répétés du marteau à la prise d'une *morasse*, les appels pressés du téléphone ou le timbre du *passé* apportant la copie, tout donne à l'atelier une vie intense, un mouvement qui ne connaît pas de relâche.

Le montage des pages, fait avec la collaboration du rédacteur de service, exige de savantes combinaisons, des essais. Les titres des nouvelles-vedettes sont bien examinés; il faut les refaire parfois, car les dernières dépêches reçues au *taker* ou le téléphone du correspondant de Paris viennent bouleverser les arrangements si laborieusement étudiés. Et surtout il s'agit de travailler avec méthode, de garder son sang-froid pendant le coup de feu de la dernière heure, de ne pas mettre le journal dans les *choux* par une intempêtive manœuvre, alors que les ouvriers stéréotypers, au petit matin, sont déjà à leur poste pour prendre l'empreinte des dernières pages et couler les clichés.

(Voir la suite en page 34)



Composition typographique d'une annonce; celle-ci posée sur le marbre, est liée par une ficelle.



Un compositeur au travail: cueillant les lettres avec habileté, il les aligne dans son compporteur.



La composition achevée, on en tire une épreuve sur une petite presse à cylindre.



Le service du gaz de la ville de Neuchâtel

Le gaz, quoi qu'on en dise, est un produit indigène. Sa fabrication donne lieu dans toutes les villes de Suisse à une industrie qui participe dans une mesure importante à l'économie générale du pays!

Le gaz est une source de chaleur qui réalise les avantages suivants :

la puissance: définie pratiquement par la formule suivante : 5000 calories/kilo par mètre cube.

la souplesse: feu et réglage à volonté, à partir de la veilleuse jusqu'à la puissance limite du brûleur ; la production et l'arrêt de la chaleur sont instantanés, donc sans aucune perte.

la régularité: pas de panne ; le gaz est toujours disponible, en quantité illimitée, au même tarif dans les 24 heures.

la sécurité: surveillance facile par les feux visibles qui sont l'indicateur le plus pratique et le plus sûr, dans le domaine de la cuisson, comme dans celui du chauffage. Les appareils modernes sont munis de dispositifs de sécurité ; ils portent en outre l'estampille de la station d'essais de la Société suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux.

la propreté: la combustion du gaz ne laisse ni dépôt ni odeur.

la simplicité: installations simples, appareils peu coûteux, de grande durée ; emploi facile et pratique, sans batterie spéciale.

l'économie: de temps et d'argent... est toujours moderne. Cette économie résulte du prix modique des appareils et des avantages qu'ils réunissent.

Toutes ces qualités sont connues et appréciées par les nombreux usagers.

Éléments comparatifs	Valeur calorifique théorique
HOUILLE	7000-8000 calories par kilo
COKE	6700-7200 » par kilo
GAZ	4800-5200 » par m ³
ELECTRICITÉ	860 » par kilowatt
BOIS SEC (*)	3300-3500 » par kilo

(*) Un stère de bois sec = 330 à 370 kg.



La chaleur récupérée est très variable suivant l'emploi et les appareils utilisés.

Les appareils à gaz pour la préparation de l'eau chaude récupèrent de 3500 à 4250 calories par m³.

A 28 c. le m³ de gaz, un bain de 100 litres à 37° C. coûte de 25 à 30 c. ; 100 litres d'eau à 70° C. coûtent de 40 à 48 c., suivant le rendement des appareils.

Le gaz est susceptible d'être utilisé partout où un besoin de chaleur est nécessaire ; cuisson, chauffage, industrie, artisanat.

Le service du gaz peut livrer tous appareils. Projets, devis, renseignements gratuits.

Tél. Neuchâtel N° 5 13 53. Magasin: Faubourg du Lac 5. Usine à gaz, tél. 5 13 57.

PRIX DU COKE

QUANTITE en kg.:	Plus de			
	100-450	500-1000	1000-5000	5000
N° 1, 60/80 m/m	Fr. 7.50	7.40	7.30	7.10
N° 2, 40/60 m/m »	7.50	7.40	7.30	7.10
N° 3, 20/40 m/m »	7.30	7.20	7.10	6.90
Grésillon 10/20 m/m »	7.—	6.90	6.80	6.60
Grésillette 6/15 m/m »	5.30	5.20	5.10	5.—

les 100 kg., marchandise livrée à l'Usine dans les sacs de l'acheteur

Pour livraisons à domicile, les prix ci-dessus sont majorés de Fr. -.70

Combustibles avantageux pour chauffages centraux, calorifères et usages industriels

PRIX DU GOUDRON

Spécification	Quantités commandées et livrées dans l'année			
	250 à 1000 kg.	1000 à 5000 kg.	5000 à 10 000 kg.	10 000 à 50 000 kg.
Goudron brut . . .	13.50	12.50	11.50	10.50
Goudron distillé . .	15.50	14.50	13.50	12.50
Goudron distillé et filtré à 20, 30 et 40 %	15.—	14.—	13.—	12.—
Goudron bitume 20 %	16.—	15.—	14.—	13.—
Goudron bitume 15 %	15.80	14.80	13.80	12.80

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kg. de marchandise livrée à l'usine dans les fûts de l'usine, à retourner franco en bon état

REDUCTIONS: -.50 % kg. pour marchandise livrée dans les fûts de l'acheteur. 1.— % kg. pour marchandise livrée dans les citernes de l'acheteur.

Meystre & C^{ie}

Rue du Concert, Neuchâtel



Siège de la Maison, à l'angle des rues Saint-Maurice et du Concert, où l'on peut, sans engagement, examiner une riche collection de papiers peints et de linoléums.

Gypserie - Peinture
Papiers peints
Linoléums

Maison neuchâteloise d'ancienne renommée, elle a gagné et conservé son importante clientèle en sachant allier harmonieusement une longue expérience technique au goût des meilleures conceptions classiques et modernes en matière de

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
REVÊTEMENT DE FAÇADES
ENSEIGNES ET TABLEAUX-PUBLICITÉ
PAPIERS PEINTS - LINOLÉUMS

S'adresser à la maison Meystre & C^{ie}
c'est vouloir être bien conseillé et bien servi

Dr A. Landolt
S. A.

Fabrique d'encres
pour les arts graphiques

Z O F I N G U E

Toutes les encres et produits auxiliaires d'impression pour la typographie, la lithographie, l'offset et la rotogravure

Société coopérative de Consommation

de Neuchâtel et environs

(Siège social : Sablons 39)

est une organisation de consommateurs ayant pour but de procurer des marchandises de première qualité aux prix les plus justes, et de travailler à l'amélioration économique et sociale de ses membres et du public en général.

Les avantages présentés par elle ne se discutent plus : Fondée en 1890, elle a pénétré dans tous les milieux sociaux et s'est élevée à la hauteur d'un véritable service public par la fourniture d'articles de confiance, l'influence prépondérante qu'elle a exercée et qu'elle exerce encore dans la régularisation des prix sur la place, la restitution du trop-perçu.

La Société coopérative de consommation de Neuchâtel compte actuellement plus de 5000 membres.

Son **chiffre d'affaires** s'est élevé en 1937 à Fr. 3,187,494.—

Elle a distribué comme **ristourne** jusqu'à ce jour la belle somme de

Fr. 3,894,388.—

Ses **réserves** se montent à Fr. 738,160,99

Elle possède :

27 magasins d'alimentation générale

répartis dans les différents quartiers de la ville et dans les localités environnantes,

une boulangerie-pâtisserie

dont les produits appréciés s'inscrivent pour la ristourne,

une laiterie

pourvue d'installations modernes et garantissant aux acheteurs un lait absolument sain,

une pharmacie

qui distribue la ristourne sur tous les articles non réglementés,

un magasin de chaussures

où l'on trouve les produits des grandes marques suisses, Coop et autres, appréciés pour leur bienfaisance et leur prix avantageux, et où l'on obtient un escompte de 7% sur tout achat au comptant,

un chantier de combustibles

qui s'est attiré la confiance des consommateurs par ses livraisons consciencieusement exécutées,

un service de dépôt

permettant aux sociétaires et à leurs familles de placer leurs économies en toute sécurité et au meilleur taux.

Lecteurs, considérez les sérieux avantages offerts par la

Société coopérative de consommation de Neuchâtel et environs et devenez membres de cette utile association si vous n'en faites pas encore partie.

En sauvegardant au mieux l'intérêt général des consommateurs, vous travaillerez ainsi à l'avènement progressif d'un système économique tout fait de justice, d'entraide et de paix sociale.

STEINWAY & SONS



Le piano de PADEREWSKI, de RACHMANINOFF d'HOROWITZ, d'EDWIN FISCHER, de RUBINSTEIN, de BRAILOWSKY, de SERKIN et de tant d'autres artistes, pour ne citer que les plus grands...

Le vôtre également, ainsi qu'il se doit, si vous comprenez toute l'importance que peut avoir le TOUCHER et la SONORITÉ d'un instrument tel que le

« STEINWAY »

Pianos droits et pianos à queue
Petits modèles

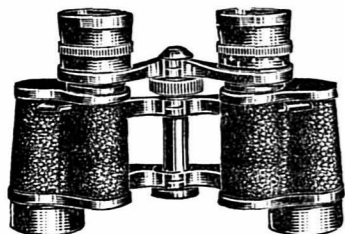


Représentant exclusif
pour tout le canton de Neuchâtel

HUG & Co, musique, Neuchâtel (en face de la Poste)

Les jumelles à prismes
réputées

KERN et ZEISS



sont en vente chez le spécialiste

André PERRET

OPTICIEN Epancheurs 9
NEUCHÂTEL
MAISON FONDÉE EN 1863

Lunetterie moderne et courante. Toujours les
derniers modèles en magasin

BOUSSOLES - LOUPES - COMPAS
BAROMÈTRES - HYGROMÈTRES

PRIX AVANTAGEUX Service rapide de réparations



nous écrit:
« J'ai toujours eu
satisfaction avec
SECURITAS, cette
marque de qualité,
et je reconnais avec
plaisir que ses garan-
ties m'ont toujours
permis d'entrepen-
dre mes ascensions
en toute sécurité. »
Brigue.

SECURITAS

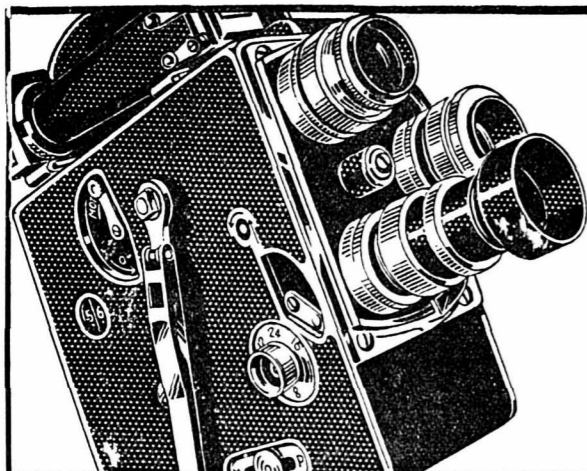
« La corde des guides »
CORDERIE NATIONALE • GENÈVE

Une bonne adresse!

**LIBRAIRIE
E. DUBOIS**

sous l'Hôtel du Lac
Téléphone 5 28 40

Toutes les dernières
nouveauautés en magasin



paillard

Ciné cameras
mod. H.
pour films 16, 9,5 8 mm.

Ciné projecteurs mod. G. mono-film 16, 9, 8 mm.
bi-film 16-9 16-8 mm.
tri-film 16-9-8 mm.

pour la cinématographie d'amateurs, la cinématographie scienti-
fique, technique, publicitaire, documentaire, scolaire et semi-
professionnelle. - Catalogues sur demande. - La vente ne se
fait que par l'entremise du commerce photo-cinéma régulier.

Agent général du dép.
cinéma de la MAISON
E. PAILLARD & Cie, S. A.
Sainte-Croix

PERROT & C^{ie}, BIENNE

CONFISERIE

Hemmeler

TEA-ROOM

la maison renommée
Rue Saint-Maurice Neuchâtel

VINS DE NEUCHÂTEL



CAVES DU

Château de
Zuvernier

Montmollin & C^{ie}
propriétaires

Pour vos placements
 Pour vos affaires commerciales
 Pour vos opérations en titres
 Pour un prêt hypothécaire

adressez-vous en toute confiance à la

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

Siège central : NEUCHÂTEL

Succursales : LA CHAUX-DE-FONDS, LE LOCLE

Agences et bureaux dans 22 localités
 du canton

Art. 10 de la nouvelle loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise du 15 mars 1938 :

La banque voue la même attention à toutes les demandes d'avances
 qui lui sont soumises, qu'il s'agisse de petites sommes ou de grandes

Les MEUBLES DREYER

séduisent les clients les plus difficiles
 comme les plus économes

Magasin : Saint-Honoré 5, NEUCHÂTEL - Tél. 525 01 - Ateliers à Serrières



HIER AUJOURD'HUI DEMAIN
NOS COMBUSTIBLES ONT DONNÉ
 DONNENT
 ET DONNERONT
 TOUTE SATISFACTION

HAEFLIGER & KAESER S. A.
 TERREAUX 2 NEUCHÂTEL TÉL. 524 26

FIDUCIAIRE

BUREAU COMMERCIAL
 ORGANISATION - TENUE - CONTRÔLE
 TOUS SYSTÈMES DE COMPTABILITÉS
IMPÔTS - EXPERTISES
 REMISES DE COMMERCE

PROMENADE NOIRE 3, NEUCHÂTEL, TÉL. 522 90

FAESSLI GEORGES

EXPERT-COMPTABLE
 DIPLOMÉ A. S. E.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Représentant des montres
 Zénith - Omega - Longines
 Nardin - Tavannes



ORFÈVRERIE BIJOUTERIE

Dépôt officiel des couverts
 « Jezler », couverts en métal
 argenté

Seyon 12 **HENRI PAILLARD** Neuchâtel

PLATRERIE - PEINTURE

PAPIERS PEINTS

PAUL BURRA

Se recommande pour tous travaux

TEMPLE-NEUF 20

TÉLÉPHONE 521 64

Fournitures générales
 d'articles d'illumination

EXPLOSIFS

FEUX D'ARTIFICE

PETITPIERRE & GRISEL - NEUCHÂTEL

SUCC. DE PETITPIERRE FILS & C^o

RELIURE ENCADREMENTS

O. BRUN

SEYON 28 - NEUCHÂTEL

Relie, encadre tout, à des conditions avantageuses

Pensez-y pour l'encadrement de la gravure
 du deuxième centenaire de la Feuille d'avis

Hôtel Les Tilleuls - Beau - Site

GORGIER

Cuisine vraiment soignée - Cave renommée
 Repas de noces, familles et sociétés

SÉJOURS AGRÉABLES - Situation dominante et très ensoleillée

FAMILLE BRAILLARD, propriétaire



MAISONS FAMILIALES

Nombreux nouveaux types de 2 à 7 pièces, tout confort. Prix modérés. Le placement idéal du père de famille. Plans, devis visites de bâtiments, tous renseignements sans engagement.

**PIZZERA & C^{ie}
S. A.**

ENTREPRISE GÉNÉRALE - BUREAU TECHNIQUE - NEUCHÂTEL
MAISON CENTENAIRE, FONDÉE EN 1834



**IMMEUBLES DE RAPPORT
ET INDUSTRIELS**

Nombreuses réalisations et références
Etude rationnelle du plan et du rapport. Etudes financières.

Tous travaux de génie civil et béton armé

*« Connais-tu le pays
où fleurit l'oranger » ?*

Les ondes de RADIO STAR
t'apporteront le souffle enchanteur
du pays de tes rêves...



« La bonne étoile de l'auditeur »

Rue du Seyon 17
Téléphone 5 29 43
NEUCHÂTEL

Pianos Radios

Beaux choix
neufs et occasions

Vente-Location-Echange

Grande facilité de paiement
GARANTIE

Reprise d'anciens pianos
et appareils de radios
aux meilleures conditions

**GRAMOPHONES DISQUES MUSIQUE
DERNIÈRES NOUVEAUTÉS**

Réparations et accordage
de PIANOS

Réparations de radios de
toutes marques

Réparations de gramopho-
nes PAR SPÉCIALISTES
rapidement et au plus juste prix

C. Muller & Fils

AU VAISSEAU, A L'ENTRESOL
(1^{er} étage) entrée rue du Bassin 10
NEUCHÂTEL

Maison de confiance d'ancienne renommée



Agent
général
pour la
Suisse

**JORDAN-VIELLE
NEUCHÂTEL**

L'argent
massif



apprécié
en toute circonstance



Orfèvrerie
Bijouterie
Horlogerie

P. MATHÉY

RUE DE L'HOPITAL (Bas des Terreaux) NEUCHÂTEL

Confection
Confection sur mesure
Mesure

**Coopérative
du Vêtement**

GRAND'RUE 6
premier étage
NEUCHÂTEL

Les bonnes qualités
au plus juste prix

C. Plumettaz

LAUSANNE

**Fournitures générales
pour les arts graphiques**

**MACHINES - CARACTÈRES
MATÉRIEL TYPOGRAPHIQUE**

Fonderie de métal pour machines à
composer - Fonderie de rouleaux -
Vente de pâte à rouleaux - Espaces-
bandes neuves et réparées pour Lino-
type et Intertype - Chevillières doubles
de toutes largeurs pour machines
rotatives, machines à plier, presses en
blanc. Molletons. Toiles caoutchoutées,
flanelles pour habillages de cylindres
de machines typo, litho et offset.
Installation complète pour la mise
en train mécanique.

Les ateliers de la TEINTURERIE

O. THIEL & C^{ie}

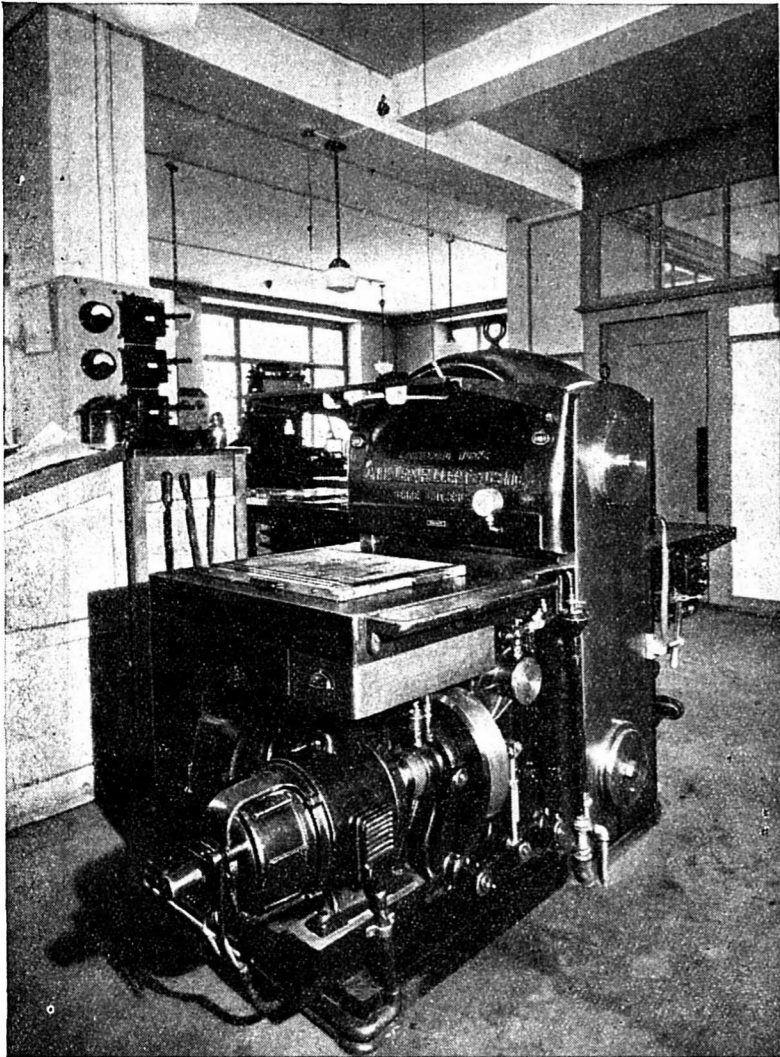
**MAITRE TEINTURIER
MAISON FONDÉE EN 1879 NEUCHÂTEL**

sont attenants à son magasin du fau-
bourg du Lac; clairs, spacieux, bien
installés, ils lui permettent un travail
soigné, rapide et avantageux. Service
à domicile. Téléphone 5 17 51.
Service d'expédition par la poste

L'ASPECT TECHNIQUE DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

Les diverses phases de la confection d'un quotidien moderne

(Lire ici la suite de l'article de Fritz von Gunten, page 29)



La presse à empreinte, servant à l'exécution des flans, intermédiaire entre la composition et la clicherie.

Un intermédiaire nécessaire: la stéréotypie

L'impression rotative exige la transformation de la composition plate en stéréotype ou cliché semi-cylindrique; celui-ci est obtenu par l'intermédiaire d'un *flan*, feuille d'un carton spécialement fabriqué pour cet usage, humidifié à point et placé sur la composition. Glissés sous le plateau de la presse à empreinte, la page, le flan et des feutres protecteurs subissent une pression pouvant atteindre 750 tonnes. En moins de deux minutes, on obtient une reproduction positive en creux de la page, et cette empreinte va servir à la confection des clichés nécessaires, après garnissage des blancs opéré à son verso et passage au séchoir électrique.

Nous avons ainsi quitté l'atelier de composition pour pénétrer dans le local où s'effectue la clicherie, située au sous-sol, à proximité de la machine rotative. Des fours à fondre, des moules plats ou cylindriques, une scie circulaire, une cisaille, un tour à fraiser, un appareil refroidisseur et un séchoir électrique forment l'outillage indispensable au travail quotidien. Ce matériel est lourd, massif, construit pour supporter le poids et vaincre la résistance de l'alliage utilisé en stéréotypie. La fondeuse automatique occupe la plus grande place, puissant appareil à chauffage électrique, enfermant dans son creuset deux mille kilos de métal en fusion.

C'est à cette machine qu'est confiée la fabrication des clichés pour la rotative. Le flan, bien séché, mais souple quand même, est placé dans le moule semi-cylindrique de la fondeuse. Des *ramettes*, pièces d'acier déterminant la grandeur du cliché, pincement les bords de la feuille de carton, la maintiennent en position cintrée, l'obligeant à prendre intimement contact avec le fond du moule. Un coup d'œil sur l'indicateur de la température, qui doit osciller entre 290 et 300 degrés, l'ouverture du robinet amenant l'eau de refroidissement, une pesée sur la pédale de mise en marche et voilà le moule fermé par deux puissantes bielles et appliqué contre l'étroite et longue ouverture du creuset dont la matière en fusion s'échappe avec un sifflement caractéristique. Un arrêt de dix secondes, puis la machine repart, fermant le creuset, rouvrant le moule, faisant apparaître un cliché net et brillant, épais d'un centimètre environ, pesant 16 kilos. Trente secondes ont suffi pour la confectionner.

Après un examen attentif de sa surface, qui doit être sans défaut, le cliché est fixé sur la machine à fraiser pour approfondir les grands blancs, spécialement ceux des marges. Un coup de lime encore, le passage au bain de refroidissement et le stéréotype est envoyé à la salle de la rotative.

Quand roule la rotative...

L'avantage du tirage à la rotative est sa rapidité; les journaux devant être livrés dans le plus court délai, il est compréhensible que c'est à ces machines-là qu'on en confie l'exécution. On peut, par ce procédé d'impression, et avec un double jeu de clichés seulement, atteindre sur notre machine une production de vingt mille journaux à l'heure.

Vingt mille journaux à l'heure, de deux à seize pages, pliés et comptés! Cette production nous fait mesurer les progrès accomplis depuis la presse à bras, qui, jusqu'en 1858, imprimait péniblement, durant le même temps, deux cents exemplaires, puis huit cents sur la presse à cylindre livrée par König & Bauer pour la *Feuille d'avis* en 1859!

L'imposante machine que la fabrique Winkler, Fallert & C^{ie}, à Berne, spécialisée dans la construction des rotatives à journaux, nous a fournie en 1931, est une machine à deux groupes d'impression, commandée par un ensemble de moteurs électriques de construction Brown, Boveri & C^{ie} et comprenant deux moteurs principaux de 22 kw. chacun et sept moteurs auxiliaires.

Chaque groupe d'impression est composé de deux jeux d'un cylindre sur lequel s'ajustent les clichés et d'un autre cylindre, à garnissage mou, placé immédiatement au-dessus, faisant pression sur le premier.

Entre les deux cylindres est entraînée la feuille de papier qui est imprimée d'un côté d'abord, puis passe dans le second jeu pour recevoir l'impression au verso. L'encrage est assuré par des réservoirs placés au pied de la machine; l'encre est répartie à la surface des clichés, bien régulièrement, par une combinaison de rouleaux recouverts d'une matière spéciale.

De deux à huit pages, on travaille sur une des moitiés de la machine; de dix à seize pages, les deux côtés sont en activité, déroulant les bobines de papier continu placées aux extrémités, imprimant, assemblant, coupant, pliant et comptant les journaux par une succession d'opérations aussi précises que merveilleuses.

× × ×

Nous avons abandonné les stéréotypiers livrant les clichés; au fur et à mesure de leur réception, le conducteur de la rotative ajuste les stéréotypes, dans un ordre déterminé, sur les cylindres porte-clichés; un serrage mécanique puissant assure leur fixation, éliminant tout danger de rupture dans les plus grandes vitesses. Après l'ajustage et un coup d'œil pour s'assurer que tout est en ordre, une pression sur un bouton de commande et la grosse machine se met à tourner, à vitesse réduite d'abord pour les premiers essais.

Profitons de cette vitesse réduite pour examiner la marche du papier dont les blancs rubans s'échappent des bobines fixées sur leurs mandrins. Entraîné par les cylindres d'impression, le papier se déroule, passant d'un jeu de cylindres à l'autre, poursuivant son chemin dans la partie supérieure de la machine; conduit par des tubes d'acier et des barres vers le centre, où les rubans s'assemblent, il est arrivé à un cône vertical qui formera le premier pli. A ce moment, le papier sans fin va être sectionné: un cylindre coupeur tranche les feuilles d'un seul coup; ces dernières sont saisies par des pincettes, amenant les journaux, qui viennent de recevoir leur second pli, par des rubans sans fin aux lames formant les troisième et quatrième plis, engageant chaque fois les journaux entre des cylindres cannelés jusqu'à la sortie de la machine.

Les essais étant jugés satisfaisants, c'est, dès 6 heures du matin au plus tard, la mise en route définitive, qui demande une surveillance incessante de tous les organes compliqués de la rotative, dont le débit devient toujours plus rapide. A la sortie, un mécanisme compte les feuilles par vingt-cinq exemplaires, tandis que les aides empilent sans arrêt la production dans des chariots; ceux-ci parviennent par un ascenseur au local d'expédition où vingt mains actives attendent les journaux.

× × ×

Une heure plus tard et dix-sept mille *Feuille d'avis* sont expédiées. Les journaux, paquetés et triés par routes, adressés, remis aux porteurs, au chemin de fer, à la poste, au tramway, à l'autobus, au bateau même, apporteront à des milliers de foyers la publicité de nos commerçants, l'écho des bruits du monde, les nouvelles bonnes ou mauvaises...

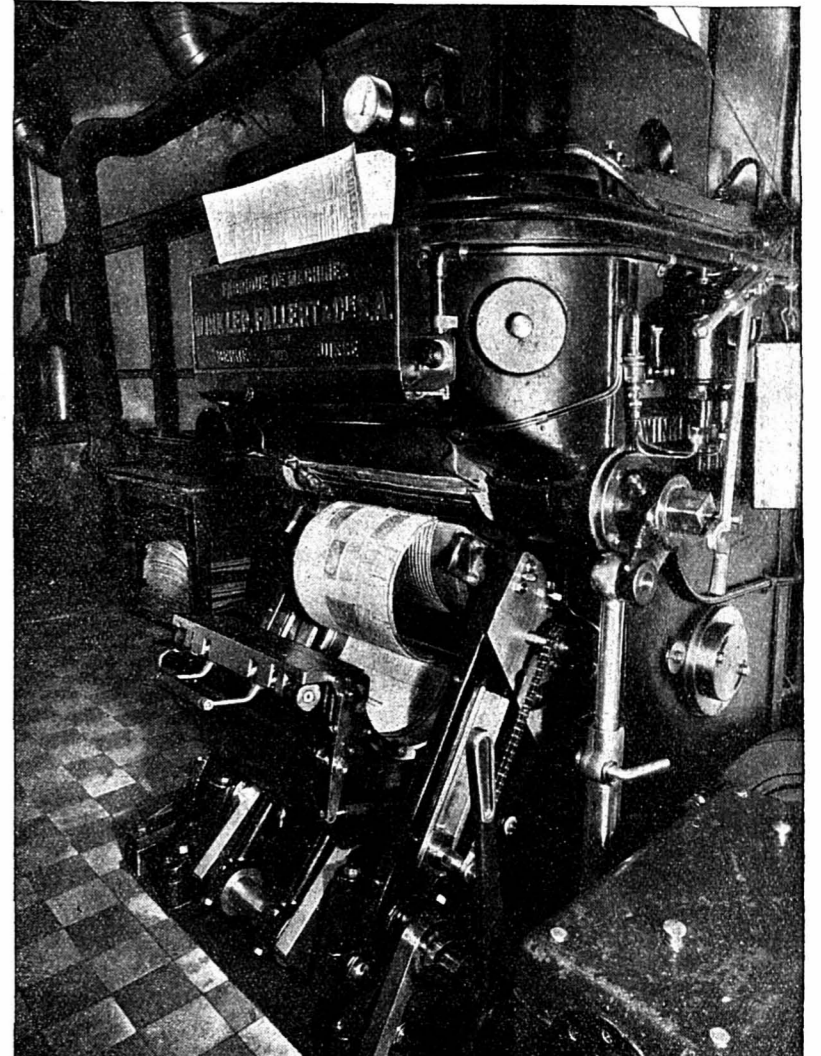
Ces dix-sept mille journaux représentent un volume de papier considérable. Pour un numéro moyen de huit pages, le poids dépasse huit cents kilos; la largeur des bobines employées étant de 78 cm., il se déroule quotidiennement 18,870 mètres de papier dans la machine, qui aura imprimé recto et verso une surface approchant 15,000 mètres carrés: un beau coin de champ!

Le papier habituellement utilisé nous parvient de la fabrique d'Utzenstorf, dans le canton de Berne; au temps de l'impression journal; mais la technique moderne obligeant chaque usine à se spécialiser, Serrières abandonna le papier journal pour se consacrer à des fabrications de qualité supérieure, comme celle de notre numéro spécial, qui est un produit de l'industrie papetière neuchâteloise, une des plus vieilles de Suisse¹.

L'illustration, complément du texte

Le complément de tout quotidien moderne est l'illustration; depuis quelques années, nous avons ajouté à nos services un département de photogravure nous permettant de produire quotidiennement, pour le journal exclusivement, une bonne part de ses illustrations.

¹ Rappelons que l'acte de concession du moulin à papier de Serrières date du 25 juillet 1477; il fut fait au nom de « Maîtres Pierre de Piémont et de Cazelle et Jehanin Varnoz, à Serrières, pour construire et exploiter un « bapteur à battre papier ». Les conditions posées pour l'exploitation de ce « bapteur » ne paraissent pas exagérées, puisque « Monseigneur le marquis et comte de Neuchâtel est content pour la cense annuelle de deux raymes de petit papier, une rayme de gros et deux florins d'or ». Le papier a été manufacturé « à la cuve » jusqu'au dix-neuvième siècle: il y a cent ans cette année que fut mise en marche à la fabrique de Serrières la première machine à papier continu installée en Suisse romande.



La fondeuse automatique pour clichés de rotative; le creuset contient deux mille kilos de métal en fusion.

Pour faire un cliché utilisable, on commence par photographier l'original (qui est le plus souvent déjà une photographie), selon le mode classique, sur une plaque de verre ou une pellicule portant une émulsion sensible. Ce négatif a été fait après avoir interposé entre l'original à reproduire et la plaque sensible une trame, sorte de grillage gravé sur verre. Cette trame, à traits plus ou moins serrés, a pour but de transformer l'image unie de la photographie en une image formée de petits carrés coupés par les lignes de la trame. Comme il s'agit d'un négatif, les régions sombres de l'original se présentent sous la forme de carrés blancs serrés, tandis que les parties claires donnent des carrés noirs petits et espacés. Après développement, on copie cette pellicule sur une plaque de zinc sensibilisée par une couche adhésive gélatineuse contenant du bichromate. Le tout, mis dans un châssis-pressé, est soumis à l'action d'une forte lampe à arc. Les parties transparentes du négatif laissent alors passer les rayons lumineux, rendant insolubles à l'eau toutes les surfaces de gélatine bichromatée touchées, tandis que les parties non éclairées restent solubles. L'opération suivante, le lavage, opère cette transformation chimique due à l'action de la lumière. La plaque subit encore un bain révélateur puis un autre de durcissement et l'image, d'un bleu foncé intense, apparaît en positif.

Après nouveau lavage et séchage, la plaque est alors chauffée pour émailler sa surface et donner au cliché la résistance nécessaire lors de la gravure à l'acide; pour cette dernière opération, le zinc, dont le verso est protégé par du bitume, est placé dans une cuve contenant de l'acide nitrique dilué. Projeté uniformément sur le cliché par des palettes, cet acide ronge les surfaces non protégées par la couche émaillée, arrondissant le dessin de la trame jusqu'à former un point de plus en plus fin dans les blancs; les parties les plus foncées demeurent intactes, les tons moyens étant représentés par des creux et des points, finissant par se toucher dans les parties sombres.

Quelques minutes suffisent pour graver un cliché destiné au journal; la plus grande attention doit présider à cette opération, car le travail peut être détruit dans un très court espace de temps.

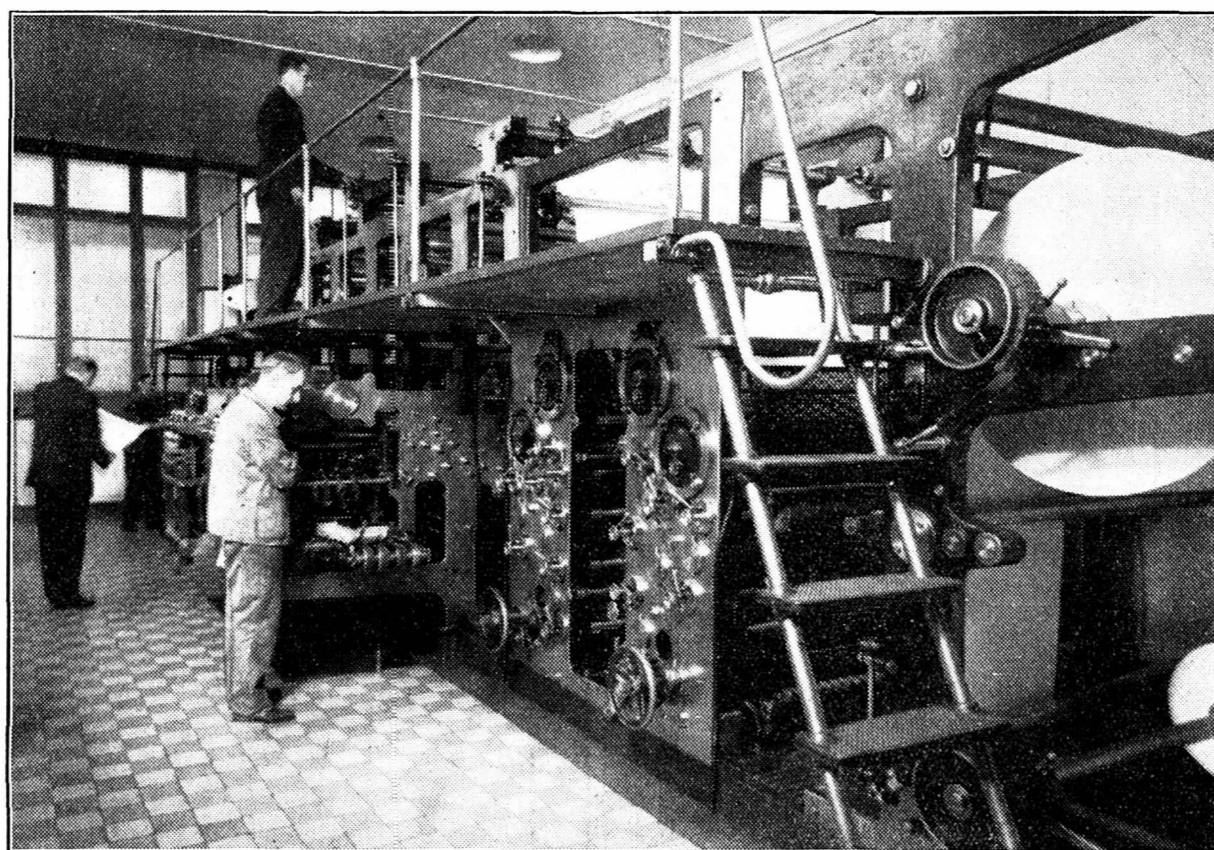
Après lavage abondant, nettoyage, découpage, le cliché est considéré prêt à l'impression qui se fera soit par prise d'empreinte avec le texte, soit par collage des plaques de zinc sur les stéréotypes de la rotative, ce procédé donnant le meilleur résultat.

En examinant à la loupe les illustrations du journal, on constatera que ces images ne sont donc formées que de points et de creux plus ou moins gros; cet assemblage donne la sensation d'avoir sous les yeux une vraie photographie: le lecteur, généralement, n'en souhaite pas davantage.

Nous avons dit plus haut que la formation des points de l'image est due à une trame. Les traits gravés sur cette plaque de verre sont plus ou moins nombreux suivant le résultat à obtenir. Ainsi le cliché, — appelé autotypie ou similigravure, — s'il est destiné au journal, qui s'imprime sur un papier ordinaire, demande une trame comptant 25 à 35 lignes au centimètre, tandis qu'une fine illustration, tirée sur un papier de luxe, en comptera jusqu'à 80. Entre ces deux extrêmes, le graveur dispose des trames nécessaires pour l'obtention de clichés plus ou moins fins. Et ces derniers sont d'autant plus difficiles à travailler que les lignes se serrent; la profession de similigraveur, dans bien des cas, touche à l'art.

× × ×

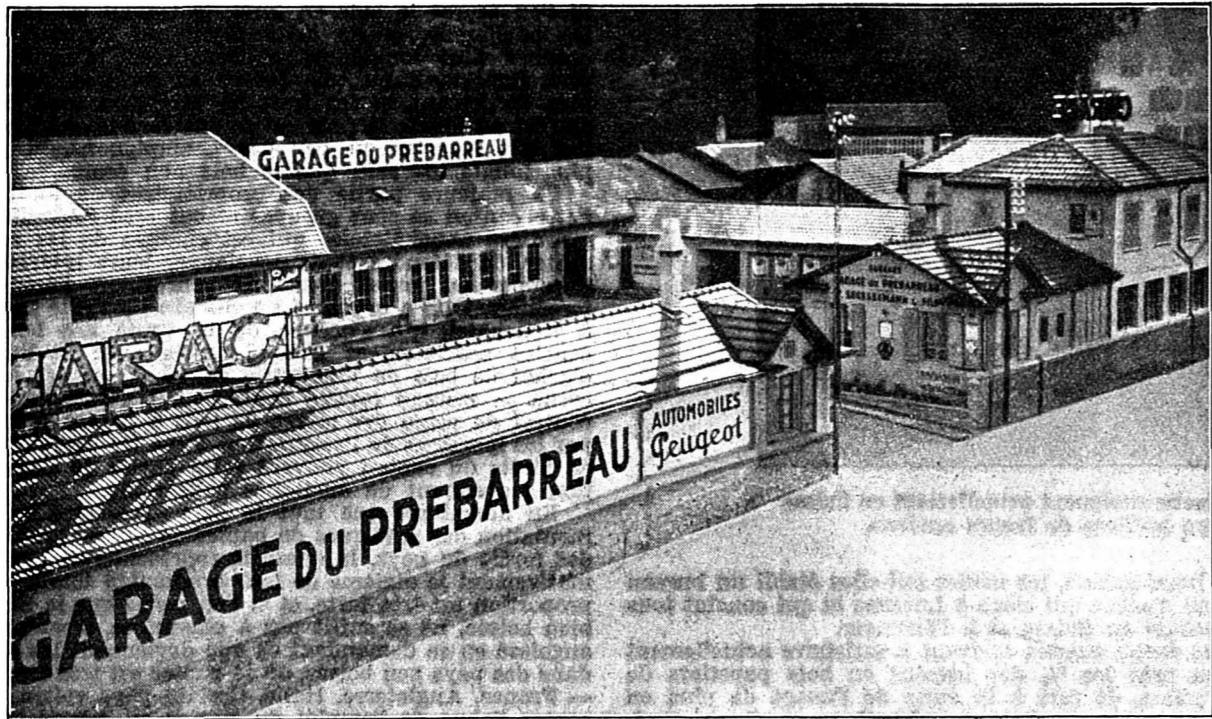
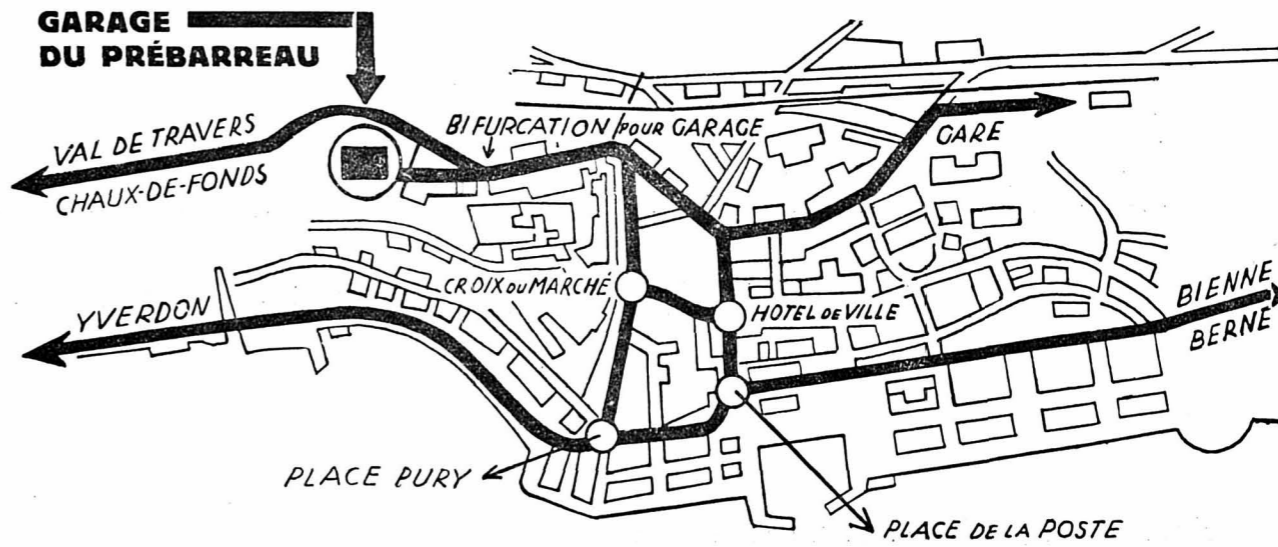
Et voilà levé pour vous, cher lecteur, un coin du voile de mystère qui de tout temps a entouré notre profession. Notre seule ambition est de vous avoir intéressé et fait comprendre par le texte et l'image la complexité d'un métier, moyen d'expression de toutes les branches de l'activité humaine, dont le journal est le produit le plus vivant, le plus répandu, comme aussi le plus éphémère... F. v. G.



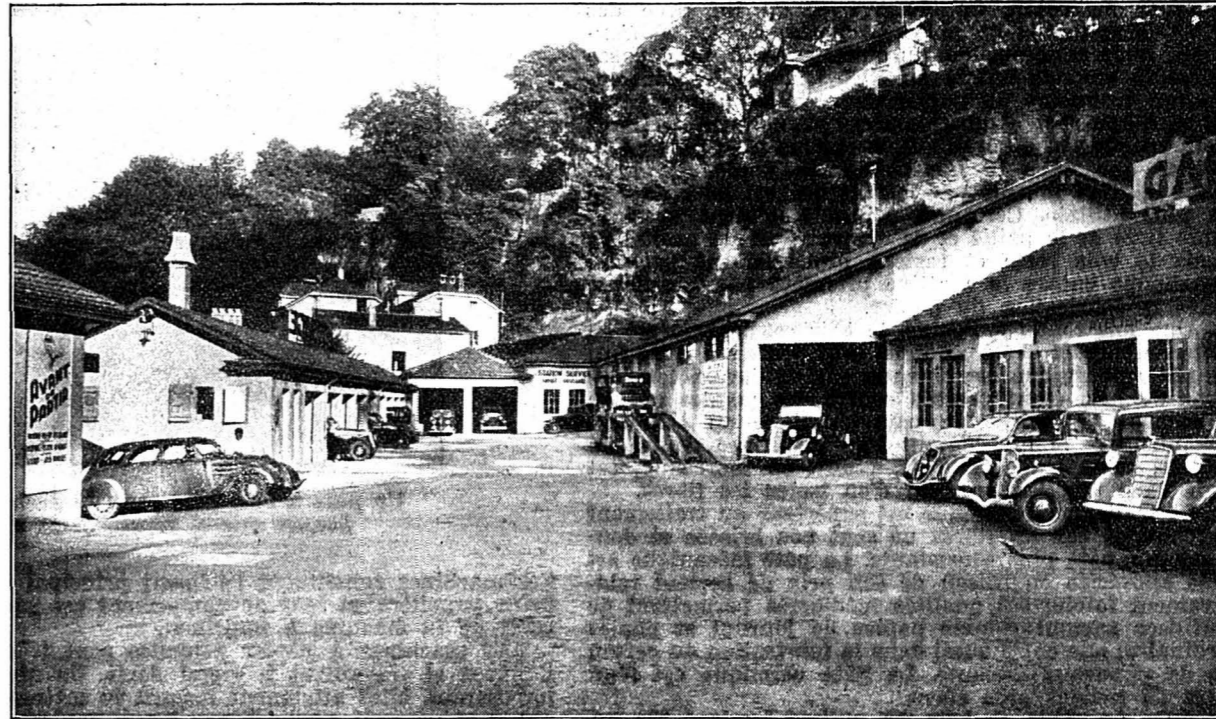
Vue d'ensemble de la rotative qui imprime chaque jour la « Feuille d'avis de Neuchâtel ». Cette machine mesure 11 m. ½ de longueur et son poids dépasse 54 tonnes.

Les automobilistes peuvent être servis à la perfection

DANS UN GRAND GARAGE DE NEUCHÂTEL



Vue générale extérieure.



Vue générale intérieure.

L'automobile, que d'aucuns considèrent à faux comme un objet de luxe, est devenue un attribut de la vie moderne. Dans des milliers de cas, elle rend des services inestimables, et l'on ne pourrait plus envisager comment nous ferions sans elle. Son emploi qui, au premier abord, peut sembler coûteux, ne l'est pas en réalité. Tout dépend, en effet, de la manière dont elle est utilisée, et, surtout, de la manière dont elle est entretenue. On ne saurait assez insister sur ce dernier point. Ici, plus que partout ailleurs, le « bon marché » n'est pas avantageux, et un service d'entretien ou des réparations exécutés sans soins se « paient » tôt ou tard. L'automobile, merveilleuse mécanique, demande des égards, et ne peut être confiée qu'à des spécialistes forts d'une vieille expérience. Eux seuls sauront veiller à sa « santé » et faire en sorte que sa vie se prolonge, condition exigée pour que son coût d'exploitation soit le plus bas possible.

Les Segessemann, de véritables spécialistes. — Aux environs de 1900, alors que l'automobile faisait ses débuts à Neuchâtel, M. William Segessemann s'intéressait déjà à cette branche de l'industrie, dont il est un des pionniers dans notre pays. Après un apprentissage de mécanicien de 1892 à 1896, il participa à Genève au montage des fameuses « Pic-Pic » de l'usine Piccard et Pictet.

En 1905, il fut appelé chez « Martini », à Saint-Blaise, où ses capacités et sa valeur professionnelle lui valurent, en peu de temps, le poste envié de chef de la mise au point. Activité riche en enseignements et en expériences. Les voitures « Martini », dont quelques-unes circulent encore aujourd'hui, passaient toutes entre les mains de M. Segessemann qui les mettait parfaitement au point.

C'est en 1912 que M. William Segessemann s'établit à son propre compte ; il ouvrit un garage au Port d'Hauterive. Au cours des douze années qui suivirent, il ne cessa de compter une clientèle aussi nombreuse que fidèle, et dépassant largement les frontières du canton. Associé avec M. J. Perret, il construisit, en 1924, le garage du Prébarreau, à deux pas de la route de l'Ecluse, qui fera l'objet des lignes qui vont suivre. Dès 1932, son fils participa à la direction de l'entreprise et la seconde activement.

Les qualités professionnelles de M. William Segessemann permirent à celui-ci de discerner la valeur des automobiles « Peugeot » et d'en prendre la représentation. Dès lors, la vente s'est développée chaque année et nombreux sont les automobilistes neuchâtelois qui sont enchantés de leurs « Peugeot », les célèbres « 201 », « 301 », « 401 », « 601 » ou les récentes et merveilleuses « 202 6 CV » et « 402 11 CV ».

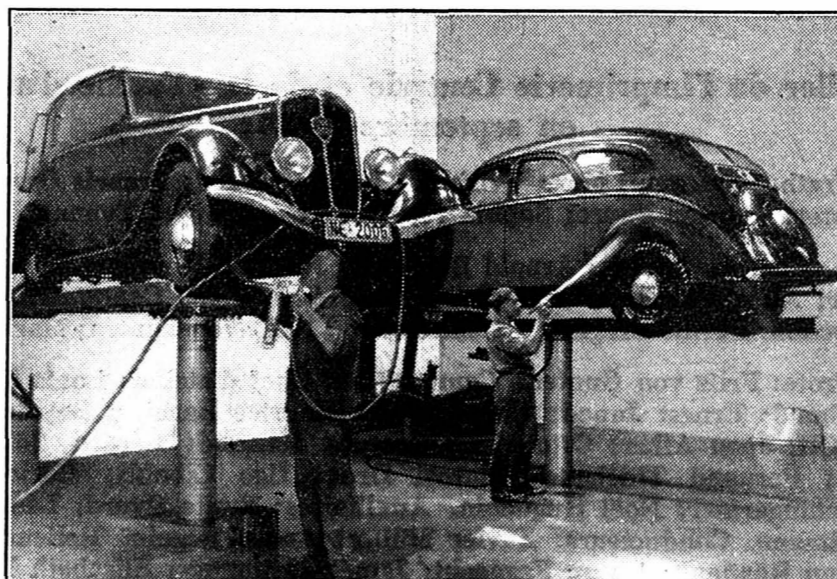
De plus, l'expérience du directeur du garage fit que la vente des automobiles d'occasion de toutes marques prit un bel essor, en raison de la confiance qui présidait à ces transactions. En effet, les « occasions » du garage du Prébarreau n'ont jamais déçu personne ; les voitures sont revisées, mises parfaitement au point, et, qui plus est, vendues la plupart avec une garantie.

Ce préambule nous amène à parler du garage Segessemann d'aujourd'hui, vaste entreprise moderne, modèle du genre dans notre pays. Laissons-nous donc conduire dans ces bâtiments sur lesquels plane cette belle devise « Servir consciencieusement ».

Un garage pratique. — D'une superficie totale de 3000 m², le garage se divise en huit parties distinctes : l'atelier des réparations mécaniques et la tôlerie, la Station-service moderne, le magasin des fournitures et pièces de rechange, les 15 boxes, le grand hall, la vaste cour centrale, les bureaux et la salle d'exposition. Les vues publiées ici même donnent une idée précise des dimensions de l'entreprise, et de l'emplacement judicieux des locaux.

L'atelier de réparations. — Ce bâtiment est divisé en deux parties : l'une de 60 m² pour les machines-outils, et l'autre de 152 m² ; elles permettent d'avoir toujours en travail six voitures, bien espacées. Au-dessus d'une grande fosse, une grue roulant sur un rail et se déplaçant sur toute la longueur de la voiture, permet de lever une machine à n'importe quel point et d'y travailler à plusieurs endroits en même temps. Gain de temps d'où économie pour le client. L'outillage comporte toutes les séries de clés, d'arrache-roues et d'outils spéciaux modernes pour travailler rapidement à toutes les marques d'automobiles.

L'atelier mécanique groupe toute une série de machines dont voici une description succincte : tours de précision, perceuses, rectifieuse de précision pour les soupapes avec l'outillage « Black & Decker », forge et enclume, poste de soudure autogène, appareils pour la vérification des installations électriques, machine à vérifier les bougies sous pression et à les nettoyer, etc.



Lavage et graissage.

Les mécaniciens, dans l'entreprise depuis de nombreuses années, et le chef d'atelier, dans la branche depuis 18 ans, ont parfaitement les tours de main voulus pour effectuer bien et rapidement toutes les réparations et toutes les mises au point.

La station-service. — L'importance du graissage, service préventif contre les pannes et l'usure, n'a pas échappé à MM. Segessemann qui se devaient de mettre à la disposition de leur clientèle toujours croissante une installation d'entretien en rapport avec l'importance du garage. C'est pourquoi, dès 1936, ils consacrèrent une somme élevée à l'aménagement d'une station-service moderne.

L'entretien des voitures est fait sur deux élévateurs. L'un sert au lavage effectué au moyen d'une machine à laver sous pression, l'autre aux opérations du graissage effectué suivant la technique du « Graissage complet Mobiloil ». Un lubrifiant pour chaque organe, à chaque effort un produit scientifiquement approprié, voilà ce qu'est le graissage complet « Mobiloil ». Il comporte l'emploi de toute une gamme de lubrifiants spéciaux, les huiles « Mobiloil » pour le moteur, la boîte à vitesses et le pont arrière, les lubrifiants « Mobilgrease » N^{os} 5, 6, etc., pour le châssis. Les avantages d'un tel graissage sont nombreux : sécurité plus grande puisque chaque organe d'une voiture se trouve alors dans les conditions les plus favorables à un fonctionnement parfait. Rendement accru par un rendement meilleur de chaque organe. Economie d'essence, d'huile et de réparations. Mais le graissage « Mobiloil » ne peut être que difficilement réalisé par l'automobiliste lui-même. Il nécessite un outillage perfectionné comme celui que le Garage Segessemann met au service de sa clientèle. Ce matériel moderne manié par des spécialistes, eux-mêmes instruits et surveillés par des techniciens de la « Vacuum Oil Cy », permet d'offrir à l'automobiliste le maximum de garantie et de satisfaction.

Les boxes. — Au nombre de 15, tous chauffés en hiver, ils permettent de garer confortablement et non loin du centre de la ville tous genres de véhicules. Grâce à la grande cour — 10 m. de dégagement — l'entrée et la sortie sont extrêmement aisées. Un lavage et une rampe de graissage sont à la disposition des locataires qui désirent entretenir eux-mêmes leur voiture. Les prix sont, suivant la grandeur des boxes, de 20 à 30 Fr. par mois, prix modiques si l'on songe à tous les avantages offerts : électricité, eau, chauffage, etc.

Le grand hall. — D'une superficie de 480 m², sans aucune colonne à l'intérieur, il mesure 32 m. de long sur 22 m. dans sa plus grande largeur. Trente voitures y sont à l'aise et peuvent y entrer et en sortir sans aucune manœuvre pour les dégager. Le prix de garage va de 10 à 15 Fr. par mois, suivant la grandeur de la voiture. Les machines en attente pour le graissage y stationnent également ainsi que celles qui sont prêtes à être livrées aux clients.

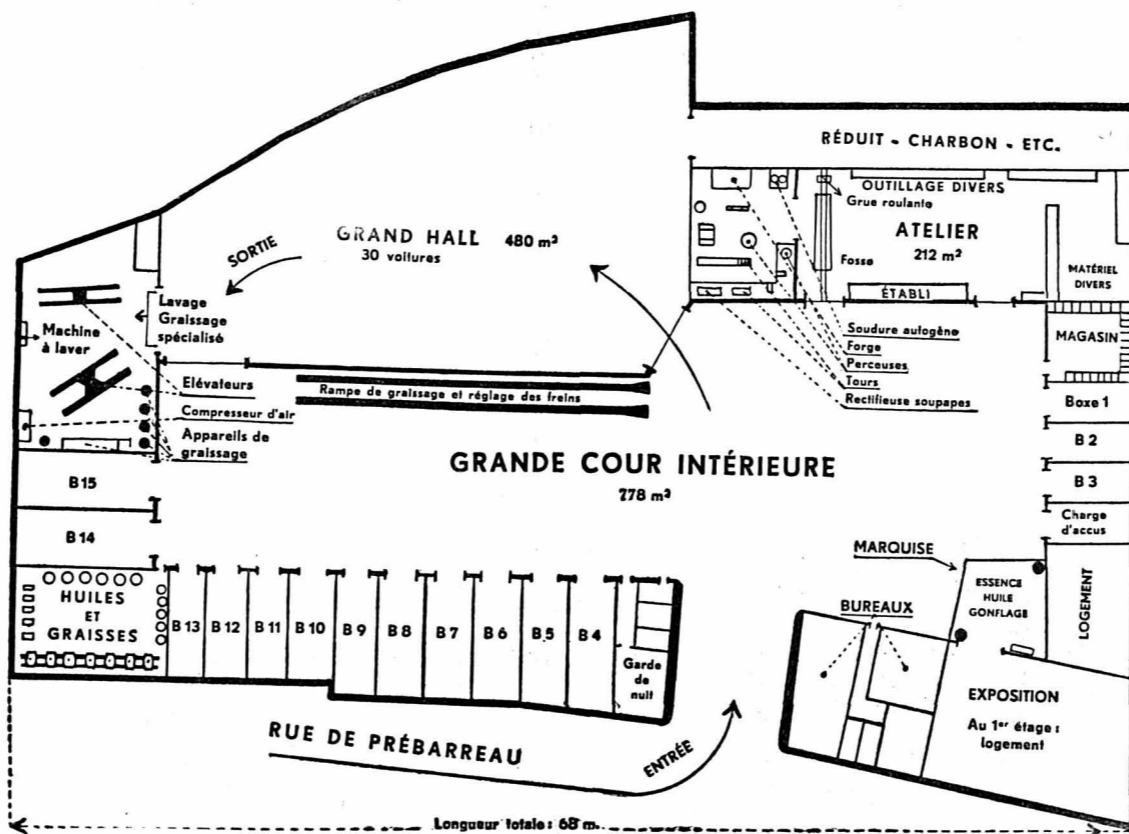
Le magasin. — Il comprend une cinquantaine de casiers où son classées, bien en ordre, toutes les pièces et fournitures du garage, ainsi que le stock nécessaire au service « Peugeot », marque de laquelle MM. Segessemann sont les agents diligents depuis 1932. Le magasin étant placé à côté de l'atelier, les déplacements du personnel sont réduits au minimum et les pertes de temps supprimées. Un local spécial est affecté à la charge des accumulateurs ; cette installation permet, dans les cas urgents, de charger les batteries sans les sortir de la voiture. Un stock complet d'accumulateurs « Leclanché » neufs et toujours chargés, sert à remplacer rapidement, un vieil « accu » contre un neuf.

La cour intérieure. — D'une superficie de 800 m², elle donne, grâce à ses grandes dimensions, — 54 m. de long sur 14 m. de large, — un accès aisé à tous les services et aux différents bâtiments du garage. Soixante voitures peuvent être parquées dans la cour, dans laquelle l'automobiliste évolue à l'aise, sans aucun risque de collision, comme c'est fréquemment le cas au bord d'une route. Dans un angle, abritées sous une marquise, deux colonnes à essence, un service de distribution d'air et d'eau, permettent de servir rapidement l'automobiliste.

Cette brève description fera bien comprendre, nous l'espérons, la qualité du travail exécuté dans les ateliers du Garage Segessemann pourvu des installations les plus perfectionnées. Et l'automobiliste qui entrera dans la cour de l'entreprise du Prébarreau ne manquera pas d'avoir une agréable impression de confiance.

« Servir consciencieusement », mot d'ordre de tous ceux — directeur vendeur, employés, mécaniciens, laveurs — qui participent à l'activité de ce garage du Prébarreau. « Chez Segessemann », mot d'ordre de tous les automobilistes.

G. Fv.



Disposition des locaux.

La fabrication du papier avec le bois de nos forêts

S'il est aisé de se représenter la vie primitive sans l'usage du papier, il est par contre impossible d'imaginer la vie moderne sans ce précieux attribut.

Les applications les plus usuelles du papier sont: le papier à lettres, l'enveloppe, le papier à dessin, la carte postale, le timbre-poste, le billet de banque, le papier à cigarettes, le papier d'emballage, le carton, le billet de chemin de fer, le papier peint, le sac à papier, le sac à ciment. Mais c'est avant tout le papier d'impression et spécialement le papier journal qui tient de beaucoup la première place dans l'emploi de cette matière grâce au développement de la presse, à l'extension de la publicité et au besoin croissant de lecture.

Sait-on qu'actuellement la Suisse consomme plus de 100,000 tonnes de papier par an, soit environ 25 kg. par habitant!

D'où provient le papier et quelles sont les matières qui le composent? Nous nous proposons de répondre brièvement à ces questions.

Le papier est un produit composé de matières fibreuses d'origine végétale, traitées chimiquement après avoir été diluées dans une masse liquide. Pendant l'élimination de l'eau, qui les tient en suspension, les fibres s'enchevêtrent, se colmatent, pour donner naissance à une feuille homogène, de dimensions et d'épaisseur variables, propres à recevoir l'écriture ou l'impression.

Le papier était fabriqué autrefois avec la matière fibreuse du coton, du chanvre et du lin tirée des chiffons recueillis de porte en porte par les chiffonniers, mais cette époque, du chiffon-papier, ne dépasse guère la seconde moitié du XIX^{me} siècle. La consommation croissante du papier engagea les usines papeteries à chercher d'autres sources abondantes de fibres cellulosiques, et aujourd'hui, le chiffon n'est plus guère utilisé que dans la fabrication du papier de luxe. C'est la fibre fournie par le bois qui est de beaucoup la plus utilisée. Certaines usines emploient aussi la fibre tirée de la paille et de divers végétaux exotiques, mais le bois reste et restera probablement pendant longtemps encore la matière première par excellence dans la fabrication du papier.

Une fois rendu à l'usine, le bois est transformé en pâte de bois, et deux procédés sont utilisés à cette fin: la pâte mécanique est obtenue par défilage, les rondins de bois étant pressés contre des meules qui en arrachent les fibres; la pâte chimique ou cellulosique, obtenue par le procédé dit «au bisulfite» utilisé en Suisse, selon lequel le bois, réduit en morceaux, est cuit dans une lessive, afin d'en isoler les fibres.

Le traitement chimique est supérieur au traitement mécanique, car les fibres ne sont pas brisées et donnent une pâte plus consistante. La pâte mécanique est très appréciée en raison de son prix de revient relativement faible; ses qualités médiocres permettent de l'utiliser surtout comme papier de journal et papier ordinaire; elle entre aussi dans la fabrication du carton et de panneaux isolants. La pâte chimique est d'un prix de revient plus élevé.

Avec un stère de bois, on obtient environ 320 kg. de pâte mécanique ou 200 kg. de cellulose. Pour fabriquer la première, la force motrice est l'élément essentiel et l'eau en grande quantité est indispensable. Dans la fabrication de la pâte chimique, les ingrédients tiennent une grande place, avec le chauffage, et pour obtenir 100 kg. de cellulose, il faut compter environ 50 à 70 kg. de charbon, 10 à 15 kg. de soufre et 15 à 25 kg. de pierre calcaire.

Le papier-journal tel qu'il est employé pour la Feuille d'avis de Neuchâtel se compose d'environ 80%

de pâte mécanique et 20% de cellulose. Cette dernière est indispensable pour donner un papier capable de résister aux grandes vitesses auxquelles sont soumises les rotatives d'imprimerie du journal.

Les pâtes mécanique et chimique sortant des fabriques de pâtes de bois sont diluées dans de l'eau, puis triturées dans des machines compliquées jusqu'à constituer une solution complètement homogène. Après un traitement complémentaire de blanchiment et de raffinage, et l'addition de la «charge» (kaolin, colle, couleur, etc.) la pâte est dirigée à l'état très dilué sur les machines à papier proprement dites, où elle perd graduellement son eau tout en gagnant en résistance.

peut être produite à bon compte et à proximité immédiate de cours d'eau à fort débit. Elles utilisent environ 120,000 stères de bois par an. Trois usines fabriquent de la cellulose et utilisent plus de 300,000 stères de bois annuellement. La plus importante est l'usine d'Attisholz qui s'est spécialisée dans la fabrication de pâte chimique.

Les besoins de l'industrie suisse du papier sont donc de l'ordre de 400 à 450,000 stères annuellement. Pour couvrir leurs besoins énormes de matière première, nos usines ont fait et font encore largement appel à l'étranger, les forêts du pays n'étant pas en mesure de les satisfaire pleinement. Aussi, pour faci-

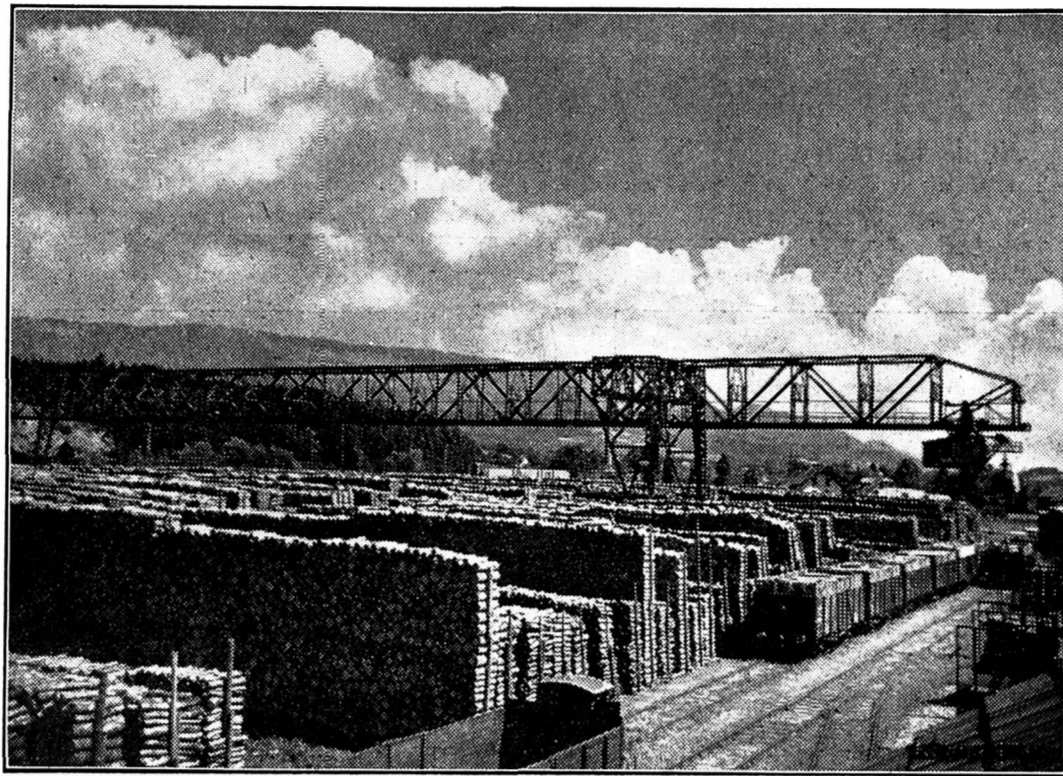
le peu d'intérêt qui lui est témoigné par les usiniers. Le hêtre pourrait aussi entrer en ligne de compte, mais sa fibre est très courte, et il n'est par conséquent pas utilisé comme matière papetière. Le tremble est très apprécié, malheureusement trop rare chez nous, les stations convenant à son développement étant de trop faible étendue.

Une des tâches de la sylviculture suisse est de s'appliquer à produire des bois papetiers, et elle peut y parvenir dans une certaine mesure en faisant en sorte que dans les exploitations, les assortiments soient soigneusement triés et que tout le bois qui peut être utilisé dans la fabrication du papier soit mis à part. Le bois à papier de choix est celui qui est le plus possible exempt de nœuds. Il en découle que la sélection doit être poussée à fond en forêt, afin que les assortiments de bois de feu diminuent au profit du bois à papier.

Depuis de nombreuses années, notre canton livre du bois de râperie en quantités appréciables — de 10 à 15,000 stères par an — ceci principalement du fait qu'il existe à Saint-Sulpice une fabrique de pâtes de bois: «la Fabrique de pâtes de bois de la Doux», qui produit de la pâte mécanique et achète le bois à papier préparé en forêt dans un rayon étendu. Le bois peut être livré non écorcé aux usines de pâte mécanique. Les fabriques de cellulose, par contre, préfèrent, pour des raisons techniques, le bois écorcé. Si l'on écorce le bois en forêt, le travail est fait par les bûcherons, et de cette façon ces derniers sont occupés plus longtemps, et bénéficient d'un salaire plus important. Le bois écorcé en forêt se dessèche plus facilement, et les frais de transport sont moins élevés; en outre, le bois est moins facilement attaqué par des insectes ou par des champignons, et reste plus longtemps sain que le bois non écorcé.

La majeure partie des propriétaires de forêts de notre canton se sont groupés et ont créé l'Association forestière neuchâteloise qui est chargée de les représenter, de défendre et de développer leurs intérêts, de s'occuper de toutes questions concernant l'économie forestière. Elle a organisé un Bureau de vente installé à Neuchâtel, qui s'occupe de la vente des bois, et conclut spécialement chaque année avec le Bureau d'achat de bois de l'industrie suisse du papier à Lucerne — Bureau appelé couramment «Hespa» — le contrat de vente des stères de bois à papier préparés par les membres de l'association. Tous les propriétaires de forêts du canton peuvent faire partie de l'association moyennant de modiques cotisations.

En admettant que tout le bois nécessaire à l'alimentation des fabriques de papier en Suisse provienne des forêts du pays, la quantité représenterait approximativement le dixième de leur production totale. Cette proportion est très forte, et si l'on pense que la Suisse, bien boisée, ne se suffit pas à elle-même, n'est-on pas angoissé en se demandant ce que deviennent les forêts dans des pays peu boisés, où le papier est très employé — France, Angleterre, Italie. Certain pays voient lutter contre l'abus de l'emploi du papier en organisant le ramassage de tous les déchets, afin de les utiliser à nouveau, et en arrive à limiter l'importance de certaines publications afin d'économiser cette matière. Il est possible de se rassurer en se rendant compte que les pays exportateurs de bois possèdent encore de très grandes réserves et que la végétation en crée chaque saison de nouvelles. Enfin, le génie inventif de l'homme le conduira vraisemblablement à trouver des succédanés dans le cas où la matière ligneuse viendrait à manquer.



Un parc à bois avec grue de déchargement. Les stocks atteignent actuellement en Suisse 330,000 stères, représentant une valeur de cinq millions de francs environ.

Ces machines constituent l'élément principal de toute usine papetière, et leur développement est parallèle à celui de la machine à imprimer.

Les machines à papier actuelles sont très perfectionnées et travaillent à grand débit. De dimensions imposantes, elles atteignent jusqu'à 70 mètres de longueur et peuvent produire par heure environ 12 kilomètres de papier. Leur capacité journalière de production peut ainsi représenter une bande de papier qui permettrait de relier Neuchâtel à Bâle. Inutile de dire que des installations de ce genre nécessitent de grands capitaux.

L'industrie du papier est très développée dans notre pays. Des 14 installations qui produisent de la pâte mécanique, la plupart sont affiliées à une usine à papier qui est ainsi directement alimentée. Elles sont concentrées dans des régions où l'énergie électrique

litér leurs achats, les usines ont-elles établi un bureau central d'achat qui siège à Lucerne et qui conclut tous les achats en Suisse et à l'étranger.

Les forêts suisses arrivent à satisfaire actuellement à peu près les 2/3 des besoins en bois papetiers de nos usines, et ceci à la suite de l'usage de plus en plus restreint du bois de chauffage et d'une diminution très forte dans l'emploi du bois d'œuvre. Il est à souhaiter que cette proportion soit maintenue et aille même en augmentant, dans l'intérêt de notre économie nationale entière.

L'épicéa et le sapin sont nos deux essences les plus utilisées dans la fabrication du papier, et le premier est préféré au second en raison de ses fibres plus longues. Un autre résineux, le pin, pourrait être utilisé; il est relativement rare dans nos forêts, et sa forte teneur en résine qui encrasse les machines, motive

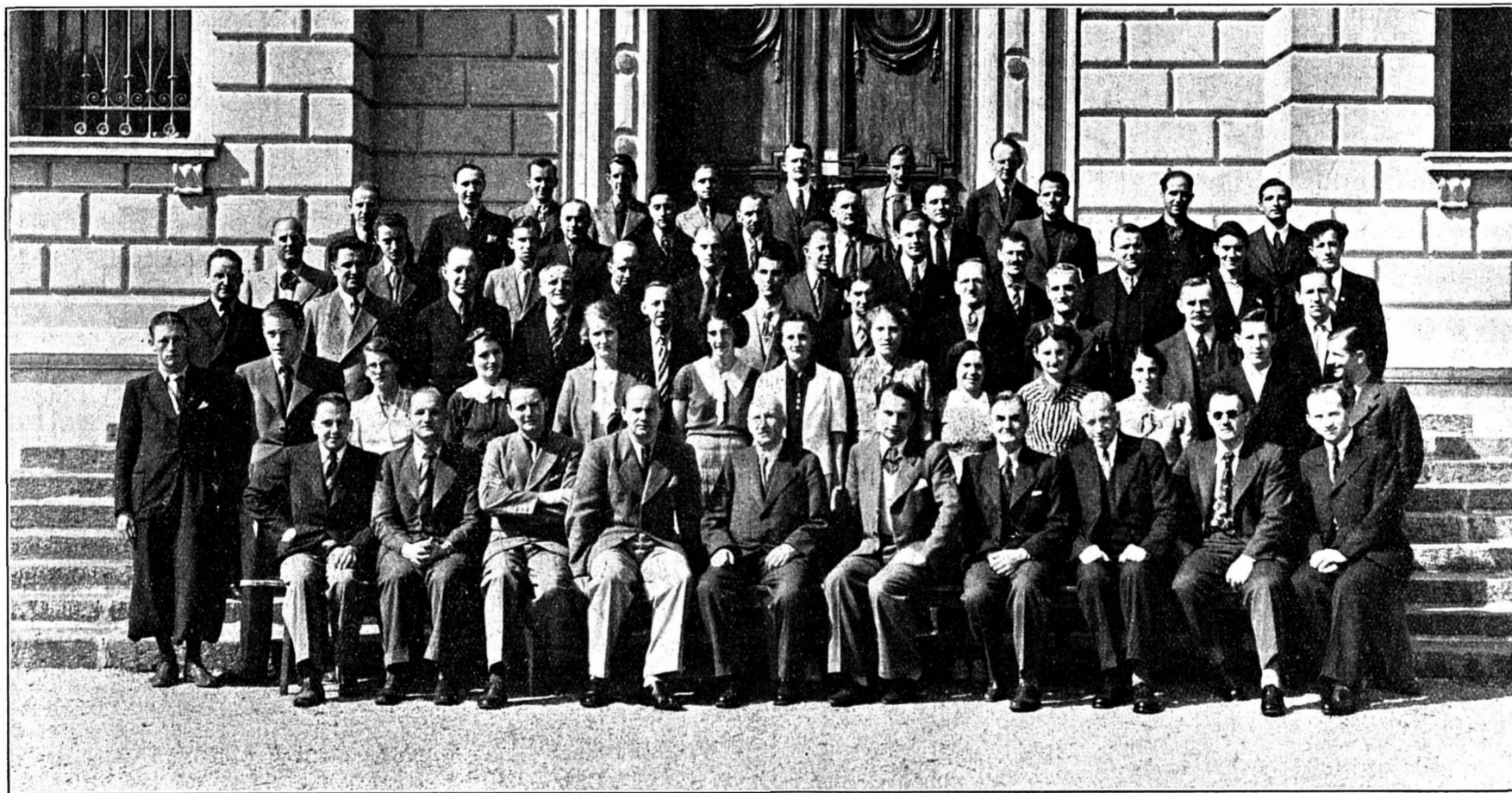
Le personnel de l'Imprimerie Centrale et de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

~~~~~

C'est au travail précis et consciencieux d'un nombreux personnel que la Feuille d'avis de Neuchâtel doit de paraître chaque jour sans accroc à l'heure, à la minute qu'exigent les départs des courriers qui emportent le journal dans toutes les directions.

Il nous paraît juste, en ce jour, de faire mention ici des noms de ces collaborateurs qui, par leur assiduité et leur dévouement, assurent le fonctionnement de ce mécanisme délicat qu'est l'exécution d'un grand journal quotidien.

~~~~~



Personnel régulier de l'Imprimerie Centrale et de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» en septembre 1938:

DIRECTION: Henry-E. Wolfrath. RÉDACTION: Marc Wolfrath; René Braichet; Francis Gaudard; Jean-Pierre Porchat. Secrétariat: Georges Favre; Sophie Piccard. Téléphoniste: Yvonne Delachaux.

SERVICES ADMINISTRATIFS. — Chef de bureau: Arnold Bourquin; Reynold Monnier; Jean-Albert Clerc; Albert Lebet; Hélène Brodt; Idy Ferrier; Alice Grosjean; Willy Burgi; André Serment. Comptabilité: Jean Renaud. Bureau de l'imprimerie et de la correction: Berthe Breguet; Hélène Borsay; Nelly von Gunten; Marianne Février; Charli Nicole.

SERVICES TECHNIQUES. — Prote: Fritz von Gunten. Composition: Chef d'atelier: Louis Kohler. Metteurs en pages et compositeurs: Paul Marchand; Ernest Junod; Henri Brodt; Maurice Barbier; Raymond Saucy; Francis Détraz; André Baumann; Henri Ott; Jean Alber; Otto Metz; Georges Mermod; Gérard Roullier. Linotypistes: Arthur Hofmann; Paul Breguet; Fernand Thiébaud; Marcel Droz; Ugo Ciboldi; Mario Castioni; Oscar Jolidon. Apprentis: Jean-Pierre Baumgartner; Noël Huguenin. Auxiliaires: Emile Evard; Léon Chautems. Presses: Chef conducteur: Charles Bühlmann. Conducteurs: Xavier Müller; André Béguin. Relieur, margeurs, aides: Maurice Moser; Ernest Gerber; Jean Raaflaub; Pierre Fasnacht; James Wittnauer; Elisabeth Triponez. Stéréotypie: Fritz Guye; Marcel Wessner; Walther Jaquet. Photographure: Frédéric Schneider. — Chauffeur-concierge: Paul Mouchet.



† Edouard Uhlmann, 1874-1918.



† Albert Clerc, 1882-1938.

LA VOIX DE NOS COLLABORATEURS



M. Jean Lupold

Journaliste au temps de la grande guerre

par Jean Lupold, ancien rédacteur

Le temps passe vite, et les années s'écoulent avec une rapidité qui vous donne parfois le frisson... Le temps passe vite... surtout pour les journalistes qui vivent plus intensément que beaucoup de leurs compatriotes, obligés qu'ils sont d'être toujours « à la page »; irrésistiblement entraînés par le tourbillon de la vie quotidienne, passant d'un reportage à l'autre, tout à la fois gens de plume et enquêteurs, hommes du monde et polémistes, sans cesse à l'affût de ce qui est nouveau et susceptible d'intéresser le lecteur, ils n'ont pas le temps de s'ennuyer, surtout aux époques fiévreuses de lutte. Voilà

pourquoi les quelque douze années — 1908 à 1920 — que l'auteur de ces lignes a eu le plaisir de passer à la rédaction de ce journal lui ont paru si brèves; mais que cela semble déjà loin!

Mes souvenirs? Au moment d'écrire ces lignes, je songe surtout à deux visages qui m'étaient, parmi tant d'autres, devenus familiers à la *Feuille d'avis de Neuchâtel*: je veux parler de MM. Sperlé et Uhlmann, enlevés, le premier il y a à peine quelques années, le second en 1918, victime de la grippe insidieuse et terrible. De M. Sperlé, je conserve le souvenir d'un homme affable, toujours à la brèche et avec lequel il faisait bon s'entretenir. Je n'oublierai jamais la gentillesse avec laquelle il vous accueillait lorsque vous aviez besoin d'un conseil ou d'un avis utile. Vie toute de travail et de dévouement!

Quant à M. Uhlmann, qui menait avec brio le département des annonces, il n'y allait pas par quatre chemins dans l'exercice de ses fonctions, et il ne se laissait pas facilement embarrasser! Sa superbe écriture a rendu au journal de précieux services pendant la guerre, alors que, jour après jour, il fallait transcrire sur de

grands tableaux noirs les dernières nouvelles venues des fronts; obligé parfois de le remplacer, le soussigné se sentait singulièrement mal à l'aise en considérant les lettres gauches et maladroites dont il couvrait lui-même les fameux tableaux noirs destinés à orner les devantures du journal. Et devant celles-ci, c'était régulièrement la grande affluence, le public se pressant en rangs serrés bien avant l'apparition des dernières nouvelles, qui arrivaient à une heure plus ou moins fixe. Ah! ces communiqués de guerre de l'Agence télégraphique, quel pays ils m'ont fait voir! Mais avec quelle impatience nous les traduisions en clair lorsqu'ils nous apportaient des informations encourageantes!

Un souvenir demeure ineffaçable dans ma mémoire. C'était le jour de l'armistice. Nous venions à peine de placer en vitrine la planche noire portant l'information selon laquelle un armistice venait d'être conclu que trois officiers français internés, figurant au premier rang de la foule qui se pressait sur la place, éclatèrent en sanglots: « Tout est perdu! » C'est comme si ces officiers avaient eu le pressentiment de ce qui allait se passer les années à venir. Que de fois, dans la suite, je me suis rappelé ces mots historiques: « L'Entente a gagné la guerre, elle a perdu la paix! »

Inutile de dire que, pendant les années de guerre, nous avons mené au journal, mon excellent collègue F.-L. Schulé et votre serviteur, — nous étions les seuls rédacteurs à ce moment-là — une vie plutôt mouvementée. A toute heure du jour ou de la nuit, il fallait s'attendre à devoir occuper son poste. Tantôt, c'était un convoi de soldats qui arrivait en gare et à l'occasion duquel on s'adressait au journal, — je me souviens notamment du passage tragique, en novembre 1918, vers 10 heures du soir, par une température sibérienne, d'un interminable train de soldats transis venant du Valais et transportés en hâte à Zurich, à cause de la grève générale, — tantôt, membres de la garde civique, nous devions répondre au premier appel. J'ai souvenir d'une expédition de la garde civique en direction de Saint-Blaise; attelés à des chariots d'hydrants, nous fûmes dirigés au pas de course sur cette localité, beaucoup parmi nous pensant qu'il s'agissait d'empêcher l'arrivée d'une colonne de grévistes; en fin de compte, lorsque nous nous trouvâmes en présence d'une fabrique en feu, nous comprîmes ce

que l'on attendait de nous...

Je ne puis me rappeler mon activité de rédacteur à la *Feuille d'avis de Neuchâtel* sans voir surgir immédiatement le monde de souvenirs que m'ont laissés mes voyages aux fronts britannique et français. Je puis vous assurer que ces expéditions ont été pour moi une leçon inoubliable et un enseignement précieux. Jamais auparavant, je n'avais, en effet, mieux compris la magnificence de notre patrie et les bienfaits de la paix. Lorsque, rentrant des régions où l'on se battait, après avoir été très souvent pris directement sous le feu allemand, je fis le trajet Genève-Lausanne, véritable jardin en cette incomparable journée d'avril 1917, je saisis mieux que jamais, par l'effet du contraste, la beauté de notre pays et l'immensité du bonheur d'être épargnés par la tourmente. Après l'impression lugubre et lancinante laissée par le spectacle de toutes les ruines accumulées dans le nord de la France, la reprise de mon activité au journal me paraissait comme une délivrance. Bref, il faut avoir vécu la guerre, et non pas seulement en avoir parcouru les champs de bataille après la fin des hostilités, pour savoir apprécier à toute leur valeur les bénédictions de la paix.

... Que vous dirais-je encore? Je pourrais vous dépendre par le menu ce que l'on appelle familièrement « la cuisine du journal »; elle n'était pas toujours tâche facile, à ce moment-là, parce que, comme je le disais tantôt, nous n'étions que deux pour partager la besogne qui devenait de plus en plus considérable; souvent, il fallait être au four et au moulin. Mais avec de la bonne volonté et de la bonne humeur, — qui est le propre des journalistes, — l'on s'en est toujours tiré! Que l'on fasse parfois des mécontents, cela est inévitable et dans l'ordre des choses; ce qui importe après tout, c'est la conscience du devoir accompli et le sentiment que l'on a fait de son mieux. La perfection n'est pas de ce monde, hélas!

... Deux siècles d'existence! C'est beau pour un journal! Je ne crois pas que ceux capables de célébrer un pareil jubilé soient bien nombreux aujourd'hui. Ce qui fait plaisir, c'est que la *Feuille d'avis de Neuchâtel* aborde son troisième centenaire alors qu'elle est en plein développement. Cette constatation n'est-elle pas le plus bel hommage qu'on puisse lui adresser? J. L.

J'ai fait mes débuts à la « Feuille d'avis »

par Jacques-E. Chable, ancien rédacteur

J'ai débuté dans la carrière comme propriétaire d'un journal. Hélas, je la terminerai vraisemblablement sans en posséder. Ainsi se font et se défont les fortunes. Il y a plus de vingt ans donc, je possédais *L'Abacadabra*, j'en étais le directeur, l'administrateur, le rédacteur, le courtier en publicité, l'expéditeur, et, parfois même, le seul lecteur.

Ce journal était tiré de temps à autre sur les presses (!) de feu mon ami Jean Bourcart, un Alsacien réfugié chez nous au temps de la guerre, et qui mourut à Saïgon, voici quelques années. C'est à Saïgon, tandis que je collaborais à *La Dépêche*, que je rappelai à Bourcart *L'Abacadabra*. Il comptait bien vingt abonnés payants. Ah! les abonnés, quels exigeants! Il y eut des protestations car le journal cessa de paraître, victime de l'indifférence publique, et sans secours de l'Etat. Des annonceurs bénévoles nous avaient cependant fait des contrats avantageux, j'avais commencé la publication d'un roman-feuilleton dont j'étais l'auteur: on se mettait en frais. Rien n'y fit, nous succombâmes, victimes innocentes de la grande presse. Les abonnés, qui avaient payé pour une année, firent abandon généreusement du montant total de leur abonnement. La Cour d'assises, la honte et les privations de toutes sortes nous furent ainsi évitées.

Après avoir collaboré occasionnellement à la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, j'entrai à sa rédaction, en revenant d'un long voyage et séjour en Afrique. C'est là que je fis mes débuts, c'est là que j'appris les éléments d'un métier que j'aime passionnément et qui

m'a, plus tard, orienté vers les lettres, qui m'a, en quelque sorte, révélé mon métier d'écrivain. A côté de la « cuisine », des « chiens écrasés », des comptes rendus, je fus attiré par des questions économiques et industrielles, comme si je prévoyais alors que je serais un jour rédacteur en chef d'*Industrie et Travail*. Je fis, entre autres, une enquête sur les industries neuchâtelaises.

Je fus aussi un des premiers journalistes ayant suivi au « front » les opérations de nos troupiers durant les manœuvres. Je le fis à cheval — c'était en 25 ou 26 — et, galopant tant bien que mal à la suite du déjà brillant lieutenant-colonel Jules Borel, aujourd'hui divisionnaire, je fus adopté par l'état-major dont je partageai l'ordinaire. Je fus même fait prisonnier, ou à peu près, à la Tour Molière. De ce temps-là on ne risquait pas les arrêts pour révélation de secrets militaires!

C'est à la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, entre mes travaux rédactionnels, que j'écrivis mon premier livre: *Au pays du soleil et sous la Croix du Sud*, livre qui a germé sous les excellentes presses de l'imprimerie centrale dont le personnel a toujours été particulièrement qualifié et serviable. Un premier livre: presque un attendrissement.

Enfin, autre souvenir, c'est aussi lorsque j'étais rédacteur à la *Feuille d'avis* que j'eus l'idée de collaborer à des journaux étrangers, britanniques en particulier. Je ne pensai pas alors, en envoyant mes « papiers » au loin, que quelque temps plus tard un voyage de reportage autour du monde m'ouvrirait les colonnes du *Times*,

de *L'Intransigeant* ou du *Honolulu Star-Bulletin*! Me permettrait-on aussi de dire que, sous toutes les latitudes, sur tous les continents, sur les îles les plus lointaines du Pacifique, mes rares courriers m'apportaient des mois entiers de *Feuille d'avis de Neuchâtel* dont je parcourais la chronique locale et régionale avec avidité.

Brave journal, qui accueillit mes premières proses, qui me donna le goût du métier, ce métier de journaliste qu'on a « dans la peau » ou qu'on n'a pas! C'est là que, plein d'illusions, mais d'ardeur aussi, je me connus à la fois les premières lumières et les premières ombres d'une profession souvent ingrate, toujours fertile en enseignements et qui, selon le cœur et l'esprit, peut atteindre la grandeur des activités humaines les plus nobles.

Aussi j'envoie à la direction et à la rédaction de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, pépinière de bons et talentueux confrères, mes félicitations cordiales. J.-E. Ch.



M. Jacques-E. Chable

Le rôle du chroniqueur parlementaire

par Georges Perrin, correspondant de Berne



M. Georges Perrin

Il y avait trois ans que j'étais attaché à la rédaction de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* lorsque, par un bel après-midi, le directeur du journal me demanda à brûle-pourpoint: « Vous savez que le poste de correspondant de Berne est vacant; voulez-vous l'occuper? » Si tentante que fût l'offre, elle donnait à réfléchir, car enfin il s'agissait de succéder, après un intérim d'un an environ, au journaliste accompli qu'avait été Robert d'Everstag, dont nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les savoureuses chroniques, pétries de verve et de malice.

Mais l'attrait d'un nouvel horizon professionnel, la perspective d'une activité s'exerçant hors des limites imposées par l'horaire de travail l'emportèrent bientôt sur les premiers scrupules et abrégèrent le temps des hésitations. Donc, par un matin gris et lourd de juin, je me trouvai dans le monumental vestibule du palais fédéral, devant les trois Suisses hiératiques qui, le bras tendu incliné vers le sol, semblent demander à un imaginaire radiateur de réchauffer leurs mains de pierre.

Le même soir s'ouvrait la session parlementaire, me mettant du coup en face de ma nouvelle besogne, puisque dans le « cahier des charges » du correspondant de Berne figure en premier lieu la chronique des Chambres et, plus spécialement, comme on pense, du Conseil national.

Depuis un demi-siècle, environ, la chronique parlementaire fédérale a sa place dans la plupart des journaux suisses. Mais si, dans la presse allemande, elle a conservé le caractère du compte rendu impersonnel et complet, avec toutes les qualités — et les défauts de ces qualités — de la plus parfaite « Objektivität », elle a pris dans beaucoup de quotidiens romands une autre allure, plus vive, plus dégagée, et qui permet au journaliste de montrer le bout de sa plume.

En rappelant cette évolution, il est impossible de ne pas citer le nom de Pierre Grellet, qui en est à l'origine. Par ses « Lettres », quotidiennes en temps de session, notre éminent confrère a élevé la chronique parlementaire au rang d'un genre où il est passé maître.

Aujourd'hui, il n'est plus un seul journal romand qui astreigne son correspondant particulier à un travail tenant de celui du sténographe. Même dans les comptes rendus qui doivent donner d'une séance un film n'omettant aucun épisode, transparait la

personnalité du journaliste qui place son mot, exprime son opinion, commente une intervention, en caractérise une autre et assaisonne de quelques pincées de sel un plat insipide par nature.

Le plus souvent, toutefois, le chroniqueur considère qu'il a pour tâche non point de « filmer » la séance, mais de composer lui-même l'image qu'il en présentera, en retenant ce qui peut intéresser plus spécialement ses lecteurs, en mettant un peu d'ordre dans une discussion menée bien souvent sans grand souci des règles les plus élémentaires de la logique, en s'attachant surtout aux considérations d'une valeur politique générale.

Bref, le « correspondant de Berne » est là pour son journal et non pour les députés. Tous ne le comprennent pas très facilement d'ailleurs et il en est qui ne cachent pas leur étonnement ou leur désappointement de ne point trouver leur nom dans le journal, le lendemain de la séance où ils ont présenté un rapport sur un projet insignifiant. Mais, il faut le reconnaître, les relations entre parlementaires et gens de plume, en particulier entre Romands, sont généralement agréables et vont au delà de la simple politesse.

A côté de la chronique parlementaire, entre les sessions, le « correspondant de Berne » assure le service d'informations. Sans doute, le développement des agences de presse et la diffusion des nouvelles les plus importantes par le moyen de la radio ont-elles sensiblement réduit l'activité des informateurs particuliers. Ils connaissent leur plus belle période pendant la guerre, alors que les agences officielles se montraient aussi discrètes qu'un commissaire de police quand « il ne sait rien ». Le correspondant qui obtenait une information « de source autorisée » (selon la formule, qui doit en dissimuler la provenance, tout en laissant entendre qu'elle vient d'un conseiller fédéral), était assuré de la voir mise en bonne place dans son journal et abondamment reproduite, avec indication de la source, car on avait gardé les bons usages.

Il y avait aussi, jadis, les journalistes qui se flattaient de ne point laisser passer un jour que Dieu fait sans donner à leur rédaction une preuve de leur activité. En période de disette, ils tombaient sur le moindre grain de mil pour en faire une galette. Le résultat ne manquait pas d'imprévu parfois, et on rit encore, au palais, de ce confrère qui, un jour, télégraphia à un important journal bâlois l'information que voici: « Die heutige Bundesrats-sitzung findet morgen statt », ce qui peut se traduire: « C'est demain que le Conseil fédéral tiendra sa séance d'aujourd'hui. »

Je ne prétends point que le « correspondant de Berne » n'a plus aujourd'hui aucune utilité comme informateur. Bien au contraire. Les communiqués comme les nouvelles d'agence sont généralement laconiques ou bien ils ne disent pas toujours avec toute la précision nécessaire tout ce que le lecteur désirerait savoir. C'est au correspondant particulier alors qu'il incombe d'obtenir les informations complémentaires, de rendre attentifs les lecteurs à la portée d'une phrase noyée dans un texte administratif, de se renseigner sur les

intentions véritables que cachent les déclarations officielles, à dessein très vagues.

Sans doute, lui arrive-t-il assez souvent encore d'obtenir une information « en exclusivité ». Il lui arrive aussi que son journal l'insère, le lendemain, à la plus mauvaise place, comme un simple fait divers. Mais, il suffit qu'un confrère ou qu'une agence la reprenne pour que ce même journal, quelques jours après, la republie, et, oubliant qu'il en a eu la primeur, lui accorde les honneurs de la vedette et de la manchette, pour l'avoir trouvée ailleurs. C'est, toutes les fois que cela se produit, une occasion d'utiles réflexions et un sujet de méditations philosophiques pour le correspondant.

Mais surtout, on demande aujourd'hui au journaliste posté dans cet excellent observatoire qu'est la ville fédérale une appréciation des événements et des faits. C'est là évidemment la partie la plus intéressante du travail confié au « correspondant de Berne », la plus délicate aussi.

En effet, il ne juge pas toujours les choses et les gens avec les mêmes yeux que ses confrères travaillant dans les rédactions. En ce qui concerne l'activité du Conseil fédéral, par exemple, il se montre bien souvent moins dur que les censeurs politiques éloignés du palais. On lui reproche parfois son « indulgence », on la met sur le compte de l'ambiance, de l'atmosphère, ou encore du désir de ne point déplaire à des magistrats avec lesquels il entretient des relations personnelles. Sur ce dernier point, en tout cas, on se trompe, car jamais je n'ai vu un conseiller fédéral tenir longtemps rigueur à un journaliste qui avait critiqué sa politique en des termes dont la franchise et la sévérité n'excluaient ni la courtoisie ni le respect dû à la fonction.

Et ce qui passe souvent pour le désir de plaire, n'est en somme que la recherche de l'équité. Le « correspondant de Berne » a la possibilité de s'informer, auprès des magistrats qui conduisent les affaires publiques, de leurs intentions, des raisons qui ont commandé telle attitude plutôt que telle autre, qui leur ont fait préférer telle solution, ou les ont inclinés vers telle décision. Il est en mesure de connaître la genèse d'un projet, les difficultés rencontrées en cours d'élaboration, les écueils qu'il a fallu éviter, les oppositions qu'il a fallu prévenir. C'est même son rôle et son devoir de se renseigner sur tout cela. Il reste naturellement maître d'apprécier la valeur des arguments et des explications qu'on lui fournit, de ne point se laisser convaincre et de maintenir toutes ses critiques.

L'entreprise, certes, est ingrate. On se forge plus facilement une popularité en répandant le blâme sur tout ce que fait, dit ou propose un personnage haut placé qu'en heurtant de front des partis pris qui veulent passer pour une manifestation d'indépendance. Mais, en somme, cela a peu d'importance pour qui travaille d'abord parce qu'il aime son métier... un beau métier assurément.

G. P.

Reymond

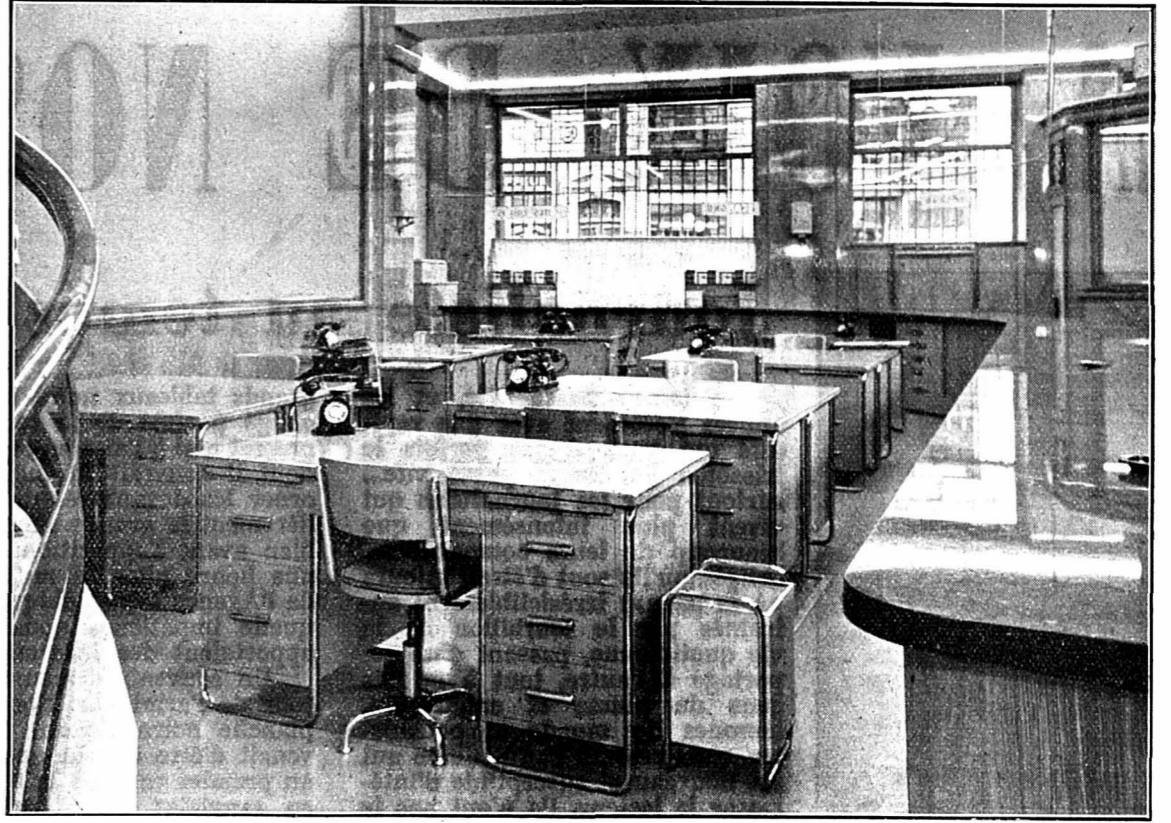
LIBRAIRIE-PAPETERIE

UNE MAISON DE 175 ANS

On ignore la date exacte de la fondation de la maison connue aujourd'hui sous le nom de **Librairie-Papeterie Reymond**. Des pièces officielles attestent que Samuel Fauche exploitait à Neuchâtel un commerce de librairie en 1760. Une annonce dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* de 1769 donne son adresse à la Croix-du-Marché. Son fils, Louis Fauche-Borel, lui succéda, mais quand il se lança dans les intrigues politiques, M^{me} Fauche-Borel prit la direction de la maison. Lorsque, en 1814, elle vendit l'imprimerie à Christian-Henri Wolfrath, elle conserva la librairie. Elle la céda deux ans plus tard à Auguste Borel-Borel. A cette époque, elle se trouvait à la rue de l'Hôtel-de-Ville. En 1838, Frédéric Tavel la reprit et l'installa « vis-à-vis le Fauchon ». En 1839, il annonce le transfert de sa librairie-papeterie-reliure à la rue du Temple neuf. Trois ans plus tard, le magasin de librairie est transporté à la rue de la Place d'Armes, au rez-de-chaussée de la maison Jeanjaquet, vis-à-vis du Gymnase. Frédéric Tavel y renonça bientôt. J.-J. Kissling l'acquit en 1844. Son fils Emile devait lui succéder, mais la mort l'enleva déjà à l'âge de 34 ans, en 1884. La librairie-papeterie qui avait été exploitée pendant quarante ans

sous le nom de J.-J. Kissling passa entre les mains de G.-M. Ragonod-Bovet, ancien pasteur, puis en 1887 entre celles des frères Attinger, qui la transféraient dans ses locaux actuels à la rue Saint-Honoré 9. Par arrangement avec ses frères, M. James Attinger devint seul propriétaire de la librairie-papeterie à partir du 1^{er} janvier 1898. Sous sa direction, elle prit une extension nouvelle. Il créa le rayon de fournitures pour les beaux-arts si réputé aujourd'hui. M. James Attinger resta à la tête de sa maison jusqu'au 1^{er} mars 1928, date à laquelle l'éditeur Maurice Reymond la reprit en collaboration avec ses fils.

L'année suivante, les nouveaux propriétaires adaptèrent les locaux aux exigences de leur activité grandissante et aménageaient aussi leurs magasins sur toute la surface du rez-de-chaussée de la maison adjacente, le n° 7 de la rue Saint-Honoré. Depuis lors, la librairie-papeterie Reymond n'a pas cessé de se développer. Le commerce de librairie s'étend dans tous les domaines, autant dans la librairie moderne que dans la librairie ancienne et d'occasion. Son choix considérable dans les ouvrages qui viennent de paraître, dans les manuels d'enseignement, les éditions de luxe et les



Vue d'un bureau de banque, installé avec les meubles suisses en acier Bigla.
(Vente exclusive: Papeterie Reymond.)



Vue partielle de la librairie-papeterie, à la rue Saint-Honoré 9.

livres pour la jeunesse l'a fait connaître au loin, de même que ses ouvrages précieux, ses collections anciennes de livres du pays, d'histoire et de voyages et ses ventes d'ouvrages à bon marché sous les arcades.

La papeterie est renommée pour son assortiment complet dans toutes les qualités de ses articles et spécialement pour les articles qu'elle a créés. Parmi eux, contentons-nous de citer les blocs de papier à lettres Comtes de Neuchâtel, Seigneurs de Valengin, Collégiale, Economique. Faut-il encore un exemple? Qu'on se souvienne qu'on l'a appelée la Maison de la Plume-Réservoir. Celui qui choisit un porte-plume réservoir n'aime pas se sentir limité à quelques modèles, ni qu'on lui impose une marque. Sera-ce Waterman, Pelikan, ou Swan, ou encore Matador? Peu importe. Mais, dans la marque à laquelle il aura donné sa préférence, il voudra encore pouvoir choisir une couleur à son goût, et dans cette couleur une pointe convenant parfaitement à sa main. C'est en satisfaisant à ces exigences que la maison s'est acquis son renom mérité. Tous ceux qui s'intéressent aux beaux-arts connaissent également la maison Reymond, son approvisionnement insurpassé en matériel de peinture et de fournitures pour les arts appliqués. L'étudiant, la jeune pensionnaire, l'artiste de renom y choisissent toiles, porcelaines à peindre, pastels, modèles; discutent sur l'emploi ou la valeur d'une nouvelle couleur, d'un nouveau pinceau. Une vitrine donnant sur la rue Saint-Honoré leur est réservée, dans laquelle ils peuvent exposer leurs œuvres, à tour de rôle, sans frais.

La maison Reymond, bénéficiant de forces jeunes, ne cesse de manifester sa vitalité par le développement et l'extension de ses diverses branches d'activité. Son rayon spécial de fournitures générales pour bureaux s'est fait heureusement connaître et apprécier dans le monde des affaires. La vente des machines à écrire

lui a donné un nouvel essor. L'initiative que la maison Reymond déploya dans ce domaine particulier n'a pas tardé à lui valoir le monopole de vente de la grande marque américaine Underwood. Qui ne connaît, en effet, cette machine, jamais égalée, et unanimement adoptée par les banques et les administrations pour ses qualités de solidité et de résistance. L'Underwood connaît en ce moment encore de nouveaux succès. Sous le nom de Underwood-Wet, elle est ingénieusement adaptée à la tenue de la comptabilité, de sorte que correspondance et comptabilité sont faites sur une seule et même machine. L'opération si délicate et si minutieuse du réglage des machines à écrire, ainsi que toutes les réparations, sont effectuées dans le propre atelier de la maison, par un mécanicien spécialiste.

Aujourd'hui, la maison Reymond s'occupe encore avec succès de l'organisation générale et de l'installation complète de bureaux. Le succès d'une entreprise, en effet, ne dépend-il pas de son organisation? Ce problème si délicat et si complexe de l'organisation est résolu de la manière la plus heureuse par l'adoption des meubles acier Bigla, vendus en exclusivité par la maison Reymond. Etudiés avec le plus grand soin et conçus de la manière la plus ingénieuse, ils créent l'ordre et la clarté, permettent de gagner du temps et de l'espace, facilitent le travail à tous points de vue. L'épineux problème du classement est résolu: Bigla a créé divers systèmes propres à s'adapter à n'importe quel genre d'entreprise, petite ou grande. Mais l'ingéniosité et la perfection technique des meubles n'ont pas porté préjudice à leur esthétique. Qu'il s'agisse de classeur, bureau ministre, armoire ou bibliothèque, Bigla a su unir avec un rare bonheur les qualités d'élégance et de pratique: lignes sobres et modernes, construction impeccable, présentation irréprochable. La durée d'un meuble Bigla est illimitée.

le désir d'un cristal de
baccarat
moser
val saint lambert
d'une verrerie d'art de
rené lalique
d'une porcelaine suisse de
langenthal
d'une faïence anglaise
wedgwood

conduit toujours au choix sélect
du spécialiste dans le bel article

SCHINZ MICHEL

neuchâtel

Maison désignée par la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour
l'encadrement
de sa gravure du jubilé, baguette spécialement réservée

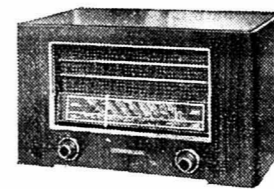
RADIO

TELEFUNKEN

Albis

A CADRAN MAGIQUE

5 lampes
2 longueurs d'ondes



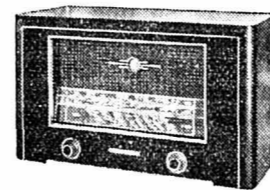
Fr. 245.-



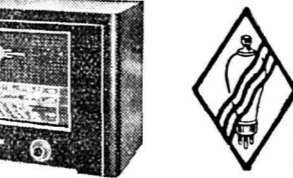
Fr. 305.-

6 lampes
3 longueurs d'ondes
Eil magique

Tous fabriqués en Suisse



6 lampes
Eil magique. - Antifading à triple action

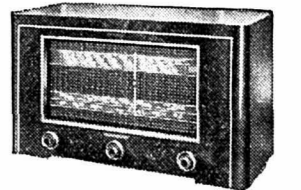


PORRET-RADIO

SPECIALISTE

Ecluse 13, NEUCHÂTEL

RÉPARATIONS • LAMPES
Tél. 5 33 06



8 lampes
triple antifading, push-pull de sortie
11 watts modulés

BRONZE SYRACUSE

pour douilles et coussinets en tous genres,
matériel de premier titre, jouissant
d'une réputation mondiale

Cet alliage, obtenu par un procédé de rotation est très homogène et résiste aux chocs et aux pressions les plus fortes; son excellent coefficient de frottement lui permet de supporter les grandes vitesses

Les jets sont coulés d'une manière parfaite, et grâce au grand nombre de dimensions qui se trouvent en stock, les déchets sont réduits à un minimum

Toute commande est exécutée immédiatement
Demandez une offre et la liste des dimensions

WALTER H. LOOSER - ZURICH
TÉL. 5 12 59 - ELISABETHENSTRASSE 22

LA VOIX DE NOS COLLABORATEURS



M. Jean Borel

Cueillettes de près d'un demi-siècle par notre collaborateur Jean Borel

Vous voulez bien m'inviter, Monsieur le rédacteur, à réveiller mes souvenirs de séjours à l'étranger, en tant que vieux lecteur et collaborateur occasionnel de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*. Points de repère dans un passé déjà lointain, ces souvenirs sont pour celui qui les évoque, comme les fleurs desséchées mais précieuses d'un album de jeunesse. Fraîches en leur temps, ces impressions cueillies au passage, pouvaient intéresser les contemporains. Aujourd'hui, valent-elles autre chose qu'un peu de foin pour la jeune génération? Feuilletons l'album et le journal:

Ce sont d'abord les années d'Allemagne de 1886 et 1887, l'Allemagne de Guillaume I^{er} et de Bismarck, vus tous deux dans leurs cadres naturels: Berlin et Friedrichsruhe, centres de la politique européenne, époque de formidable évolution de toute l'économie, le commerce et l'industrie allemands, avec le critère des foires de Leipzig et de tout ce qui s'y rattache. Une comparaison entre 1886 et 1936 fait toucher du doigt le chemin parcouru. L'année 1888 nous conduit en Angleterre et en Ecosse, sous Victoria I^{re}; l'ordre y règne en dépit des luttes politiques ardentes: bagarres contenues de Trafalgar Square, conflits du Home Rule en Irlande. Entendu à cette époque un grand discours de Gladstone à la Chambre des Communes et, dans un autre genre d'éloquence, les prédications tragi-comiques mais incisives de Spurgeon dans son Tabernacle et de Parker au City Temple.

L'Espagne de 1889 reste bien vivante à mes yeux avec la merveilleuse Andalousie mauresque, mais aussi les secousses de l'agitation intérieure, misère et mendicité à côté du faste et des jeux. J'assistais aux cérémonies de Vendredi-Saint et de Pâques au palais de Madrid. Durant la minorité d'Alphonse XIII, alors âgé de trois ans, sa mère la reine régente Marie-Christine assume en grande solennité les fonctions traditionnelles du lavage des pieds

à douze pauvres; elle leur sert de sa main royale un festin somptueux auquel ils ne touchent pas, mais dont les plats se vendent à leur profit.

En 1903, c'est l'Europe orientale qui me retient. Par un hasard extraordinaire, je me trouve à Belgrade au moment même de la révolution de juin et du meurtre des souverains Alexandre et Draga. Grâce à ma carte de correspondant, j'ai le privilège sinistre mais envié de pénétrer dans le Konak avec les premiers journalistes autorisés et sous la conduite des chefs des conjurés. Aspect atroce de la chambre à coucher, théâtre du crime; on y a remis un semblant d'ordre, mais en soulevant une natte placée sur le tapis, j'y vois une mare de sang à peine essuyée...

Domicilié à Berlin de 1904 à 1914, je vois les fastes de Guillaume II, chef de la plus formidable armée du monde, à l'apogée de la puissance et de la richesse allemandes. Qui eût cru que sa ruine était si proche et que le brillant empereur, idole de son peuple, qui faisait trembler l'Europe allait, quelques années plus tard, vivre exilé et oublié de ses propres sujets!

Des loisirs opportuns me donnent l'occasion désirée de fouiller les archives secrètes de l'Etat de Prusse où celles de Neuchâtel de 1707 à 1848 forment un vaste département. Sous Frédéric II, notre prince, d'importants dossiers, notamment celui de J.-J. Rousseau à Môtiers, sont particulièrement intéressants à explorer. J'ai le plaisir de communiquer quelques trouvailles à un ou deux périodiques et à notre *Feuille d'avis*.

Une grande page se tourne, c'est la guerre! Je reviens en Suisse; à partir de ce moment, les activités se transforment. Tout en restant à la disposition des autorités militaires, je suis maître de mon temps, je puis voyager et deviens correspondant de guerre de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* et d'autres journaux. Entrer dans les détails de cette nouvelle phase entraînerait beaucoup trop loin; au reste, c'est de l'histoire d'hier. Résumons:

En août-septembre 1914, le régiment neuchâtelois occupe la frontière, mais un mystère impénétrable pèse sur nos troupes, le divisionnaire de Loys a refusé systématiquement à la presse tous les laissez-passer. Ayant de bons camarades dans son état-major, je tente ma chance et me présente au bureau de la II^{me} division à Delémont. Le colonel lit ma carte, il me pourfend d'un regard foudroyant et me lance à la tête:

— Capitaine, vous êtes correspondant de cette ignoble *Feuille*

d'*avis de Neuchâtel* qui m'a éreinté! (Il y avait été en effet violemment attaqué pour son excessive sévérité au sujet des clous de souliers manquants.)

Quoique interloqué par cette réception peu encourageante, je hasarde tout de même:

— C'est juste, mon colonel, mais vous avez une occasion unique de prendre une éclatante revanche dans le journal même. Je vous ferai un article sur la chaussure et le grand privilège que nos troupes ont d'être bien chaussées, maintenant que la guerre est là.

— C'est bien, me dit-il, voici votre laissez-passer.

Inutile d'ajouter que j'en ai largement profité. Après la retraite de la Marne, je pars pour Paris et puis circuler sans difficulté à l'arrière du front français des opérations; je vois Senlis peu après l'incendie. Que de spectacles navrants partout et que dire des hôpitaux de grands blessés! Les correspondances qui se succèdent rapidement ne sont pas roses et pourtant le peuple français sous l'épreuve est admirable d'énergie et de stoïque résignation. La France se reprend à vivre à mesure que le danger s'éloigne et que les Alliés arrivent à la rescousse. Durant l'hiver, une visite aux troupes coloniales hospitalisées dans le Midi m'offre des tableaux imprévus et pleins de pittoresque.

Autre tableau. C'est l'Italie où je séjourne depuis 1920. Après plus d'un an d'anarchie et de désordre communiste, le relèvement économique et politique, sous la poigne de Mussolini, se poursuit énergiquement sur un plan rigoureusement établi. Les progrès réalisés en quinze ans dans tous les domaines, voire même dans la mentalité du peuple, sont stupéfiants pour ceux qui ont connu l'Italie d'avant-guerre. L'œuvre de Mussolini, comme celle de Hitler, sont des phénomènes inouïs de dictature moderne, mais il est permis de se demander s'ils n'outrepassent pas les limites.

Arrêtons-nous, il faut conclure. Mais quelle conclusion tirer de ce petit résumé kaléidoscopique de faits observés et relatés dans ce dernier demi-siècle, au point de vue spécial qui nous est proposé? N'y trouvons-nous pas la confirmation d'une expérience constante des Suisses à l'étranger, ce besoin un peu nostalgique mais impérieux de maintenir le lien permanent avec la mère Patrie? Echange de nouvelles reçues et données. La vénérable *Feuille d'avis de Neuchâtel* peut se féliciter d'avoir joué pendant deux siècles ce rôle nécessaire et bienfaisant. J. B.

Une note par semaine pendant quinze ans par notre collaborateur Franchomme

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* est deux fois centenaire. Comment, devant une aussi vénérable accumulation d'années, pourrait-il m'être demandé de raconter ce que j'y ai écrit pendant quinze ans? Pour cela, il faudrait, tout d'abord, user beaucoup du « je », si haïssable. Puis, faire état de mille circonstances qui, sur le moment, pouvaient vous pousser à prendre la plume et qui sont bien oubliées déjà. Peut-être, également, sont-elles peu de chose, comparées à l'histoire imposante des deux cents ans de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*.

Tentons, malgré tout, l'aventure. Admettons, en effet, que je sois, aujourd'hui, en étroite communion d'idées, de pensées, de sentiments, d'espoirs, avec un public bien vivant de lecteurs. Admettons de plus que, pour lui, quinze années de collaboration en commun sont, avant tout, celles qui comptent, puisque ce sont celles que l'on vient de vivre.

Me voici plus à l'aise, déjà, pour parler de la note qui, semaine après semaine, paraît généralement le mardi, dans ce journal, sous la signature de Franchomme.

Franchomme... le lecteur a compris, dès le premier jour, où l'on voulait en venir. Les lectrices aussi. L'une d'elles n'a-t-elle pas signé le message qu'elle nous envoyait, d'un énergique: Franchomme! Et pourquoi pas? La franchise ne peut-elle pas se trouver aussi bien chez la femme que chez l'homme?

Hâtons-nous de jeter ce froc aux orties. Pontifier ici? Il n'en était pas question. Tout au contraire. Il s'agissait de dire, simplement et ouvertement, sans accumuler les mots sur les épithètes, ce qui paraissait vrai au sujet de tout. Il s'agissait, encore, d'amener le lecteur à nous donner sa confiance. Nous l'incitions à nous faire part, à son tour, de son opinion. Il devait pousser à la roue dans les petites campagnes que l'on jugeait utile d'entreprendre ici.

On pouvait avoir, ainsi, dans un journal qui ne songe qu'à servir les intérêts de ceux qui le lisent, en envisageant, cependant, toujours les intérêts généraux du pays, une excellente formule de coopération. Il faut souvent s'y mettre à deux, à trois, à quatre, pour enfoncer, dans un peuple, une idée que l'on juge bonne

ou nécessaire. Vous étiez invités, lecteurs, à cogner avec nous. Or, vous avez fait ainsi, et peut-être sans vous en douter parfois, œuvre de véritable collaboration avec la *Feuille d'avis de Neuchâtel*.

Quand nous avions la tête rompue et les nerfs surmenés par les bruits et toutes les sonorités dont les inventions modernes ont rempli la rue et que nous avons protesté, même violemment, contre l'inertie des pouvoirs publics à les faire cesser, ne nous avez-vous pas donné, aussitôt, les plus précieux encouragements dans notre campagne? Vous vous souvenez encore, sans doute, du concert de malédictions — beau concert, celui-là — qu'éveillèrent, dans nos colonnes, nos justes récriminations. Les protestations émanaient de toute une population à qui le supplice des radios et des exercices de musique distribués à fenêtres grandes ouvertes, sans oublier les claxonages intempestifs et l'échappement libre, empoisonnaient l'existence et troublaient gravement même le sommeil.

En votre nom, nous avons signalé tout ce qui pouvait nuire à la vie publique, à l'existence de la Suisse ou gâcher celle des citoyens.

Quand la motocyclette fauchait tant de jeunes êtres en Suisse, parmi ses adeptes, sans compter les passants, ici, fut poussé un long cri d'alarme. Quand — voici bientôt dix ans — on pouvait juger que certaines punitions dans l'armée tournaient, décidément, à la brimade et que certains officiers drillaient, sans vergogne, leurs hommes et paraissaient oublier, totalement, qu'ils avaient affaire à des citoyens-soldats, ma foi! nous l'avons dit aussi et le plus vertement que nous l'avons pu.

Il y eut un temps où les accidents mortels dans notre aviation militaire étaient d'une fréquence impressionnante. Ici, également, il fut demandé avec énergie que les responsabilités fussent établies et que des sanctions fussent appliquées, si haut que l'on dut remonter pour cela.

Nous nous sommes émus avec vous, aussi, des indiscrettes excursions ou incursions (appelons-les comme on voudra) des Zeppelins sur notre territoire, avec ou sans félicitations de nos autorités fédérales.

Il a fallu, pareillement, condamner certain mouchardage au profit d'un Etat voisin, alors qu'il ne fleurissait que trop dans notre beau canton de l'Essin. Et ce zèle, singulier, chez nous, de nombre de nazis et le péril communiste, pouvaient-ils être passés sous silence? A l'occasion de ce péril dénoncé, nous avons encouru même, une fois n'est pas coutume, certaines colères. Des extrémistes parlèrent de rien de moins que de nous poursuivre devant les tribunaux. Ils se sont, du reste, bien gardés de le faire.

A tout seigneur, tout honneur! Nous nous sommes même colletés avec nos messieurs de Berne. Nous avons, alors, appelé un chat un chat. Ou nous avons jugé, au contraire, devoir les louer de ce qu'ils faisaient.

De courtes polémiques s'engagèrent, ici aussi, avec l'administration cantonale, même avec l'administration postale, si digne d'éloges, pourtant!

Nos appels en faveur des vigneron et de leur dur labeur ont trouvé, comme il convenait, grand écho dans la population. Il est vrai que, du côté abstinents, quelques escarmouches ne nous manquèrent pas. Ceci donna, d'ailleurs, aux intéressés, l'occasion de nous écrire des choses bien encourageantes et même touchantes.

De plus, c'était une occasion, souvent, de faire appel à la bonté. C'était rappeler, encore et toujours, que celle-ci est, quoi qu'on en pense, ce qu'il y a de mieux dans ce monde.

Nous avons souhaité, en semant ainsi à tout vent, trouver celui qui portait la graine à la bonne place.

Y avons-nous réussi? Alors, tout est bien!

FRANCHOMME.



Le Courrier des abonnés ou l'intimité avec le lecteur par la Plume d'oie

Le « Courrier des abonnés » a commencé au printemps 1934. Les correspondants et moi sommes donc « entre nous » depuis cinq ans et, des deux côtés, l'amitié ainsi nouée est solide. Le courriériste fournit des conseils, donne ses avis, copie des recettes et des adresses; il cherche, parfois très loin et dans de très gros livres, des choses fort diverses. Parfois, il lui faudrait, s'il écrivait avec une plume, tourner septante-sept fois sept fois cet objet entre ses doigts avant de donner ses réponses! Les plumes ayant disparu, je promène septante-sept fois sept fois mes doigts au-dessus du clavier de la machine à écrire avant d'y taper des mots définitifs!

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, le flot de la curiosité, augmenté, grossi avec régularité de toutes les questions posées, nous arrivons à ce moment de l'année 1938 à un total de trois mille questions au minimum. Elles sont venues de toutes parts, de quatorze cantons sur vingt-deux, de l'étranger aussi, aboutissant à la rue du Temple-Neuf après des trajets dont la longueur varie à l'infini. La *Plume d'oie* ne fait pas, cependant, que de donner, elle reçoit aussi: on lui fait don de choses entre toutes précieuses en ce monde: de la reconnaissance, voire des bénédictions. On lui écrit: « Chère Plume d'oie, mon cher Monsieur, très complaisant rédacteur, on voudrait savoir où vous perchez, pour vous envoyer des fleurs à Noël... » Un jour, quelqu'un lui a écrit: « Vous êtes trop malin pour être jeune, je vous donne dans les soixante ans. » Merci, généreux inconnu. J'accepte d'être malin, mais j'attendrai encore un peu, pour accepter les soixante ans que vous me donnez: je ne vous les ai jamais demandés.

En cinq ans, l'on ne m'a posé que cinq « colles ». Une par année, c'est peu; vous voyez donc que les abonnés de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* ne perdent ni leur temps, ni leurs timbres-poste, ni leur sérieux. Voici les cinq colles: la recette des foies de palée, le nombre exact des poulets mangés au Comptoir de Lausanne, le nombre des femmes blondes et celui des femmes brunes en Suisse, la date de naissance des trois Suisses et, enfin, le chiffre exact de tous les abonnés à tous les journaux de notre pays... L'on m'a également tendu quelques pièges: les oies sont volatiles peu méfiantes et je suis tombé dans la trappe deux fois, de tout mon long. Comment? Des détails? Non, n'espérez rien, on ne raconte pas ces choses-là...

Que de papiers différents sont employés par mes correspondants! Toutes les couleurs et toutes les teintes, tous les formats et tous les genres. Cela va de la feuille déchirée au cahier de « compote » et « d'arith » du collégien de douze ans au papier japon ou moyen âge, soyeux et épais, parfois armorié, ou à la feuille quadrillée, un peu grisâtre, achetée au colporteur. Que d'écritures aussi, longues ou penchées, droites ou renversées, soignées ou négligées. Que de manières différentes d'entrer en matière et de prendre congé! Il y a des gens impatientes qui vont si vite au but, c'est-à-dire à leur demande, qu'ils en oublient les formules élémentaires de la politesse. « Vous êtes prié de me fournir cette adresse au plus tôt. » Brise marine attend le renseignement « par retour du courrier ». Mariette a presque l'air de dire que sa confiture est déjà sur le feu, car elle écrit: « Il me faut la recette dans les vingt-quatre heures. » C'est court, sans être bon; c'est du reste exceptionnel. Les correspondants de l'« Entre nous » sont, dans leur très grande majorité, aussi polis que reconnaissants. Ils sont en outre patients et attendent avec la meilleure bonne volonté les réponses à leurs questions. Certains sont craintifs et ont peur; ils ont peur que la *Plume d'oie* les trahisse d'une façon ou d'une autre, que je livre leurs lettres à

Philographe, que je dise à leur mari, si je le connais, à leur femme si je la rencontre, ce qu'ils ont demandé, ou à leurs « profs » ce qu'ils ont désiré apprendre.

Des jeunes filles écrivent: « Que pensez-vous de tel jeune homme? » Des femmes écrivent: « Que faire pour être aimée toute la vie? » Des hommes écrivent: « Pourquoi les femmes abandonnent-elles souvent leurs maris au profit des enfants et jamais les enfants au profit de l'époux? » Des jeunes gens demandent s'ils font mieux de rester célibataires, des vieillards veulent savoir jusqu'à quel âge il leur est permis de se marier et si une fille de vingt ans ne peut pas être heureuse avec un mari de soixante-dix.

Certains s'adressent au « Courrier » parce qu'ils ont une famille vieux jeu; parce qu'ils sont trop timides pour affronter un conseiller en chair et en os, parce qu'ils sont orphelins, parce que la *Plume d'oie* est (disent-ils) un bon bougre, une femme de tête, un homme de cœur, ce maman, un copain, un grand-père, un inconnu indulgent. L'on prend le courriériste tour à tour pour un professeur, un fonctionnaire, un avocat, un villageois, une citadine, un bon vieux retraité; on le croit « une vieille fille qui veut passer pour mariée », un rat de bibliothèque, un rentier; quelques correspondants voudraient savoir, je me demande pourquoi, si je suis chauve, gris (de cheveux), blond ou roux. D'autres désirent que je porte une plume d'oie, non à mon chapeau, mais au revers de la jaquette ou du veston, afin que cet insigne me fasse connaître aux personnes qui me rencontrent.

En cinq ans, et sans avoir jamais vu aucune des personnes qui se sont adressées au soussigné, nous avons noué, elles et moi, des liens solides et agréables.

Enfin, je demeure infiniment reconnaissant à tous ceux qui, par leurs talents, leur riche expérience, leurs précieux renseignements, m'aident à satisfaire aux milliers de points d'interrogation qu'est l'« Entre nous ».

LA PLUME D'OIE.

ÉPICERIE ZIMMERMANN S. A.

bienôt centenaire aussi (98^{me} année)

dont vingt-cinq ans dans sa forme actuelle de société anonyme, fondée par cinq Neuchâtelois

Avec le sens critique voulu, avec persévérance, ils ont continué la tradition et maintenu les principes commerciaux qui ont fait le succès de la famille Zimmermann.

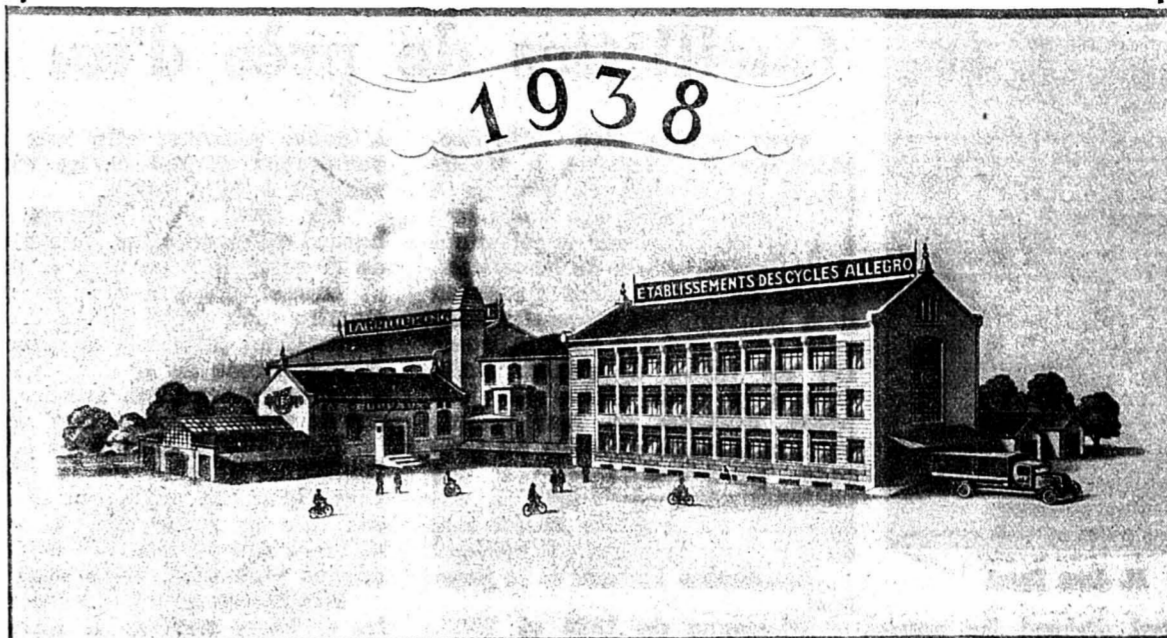
Sur ces principes, ils ont greffé avec enthousiasme et confiance toutes les idées nouvelles et les procédés propres à perfectionner le service au consommateur.

Celui-ci a répondu dans une mesure si réjouissante que l'entreprise a pu se développer de la façon que l'on connaît, dans notre ville et dans toute la région avoisinante.

Ses spécialités en CAFÉS et en THÉS notamment lui ont fait une réputation de QUALITÉ NON SURPASSÉE A PRIX MODÉRÉS

Les Etablissements des Cycles Allegro

Arnold Grandjean S. A., Neuchâtel



L'usine du Mail

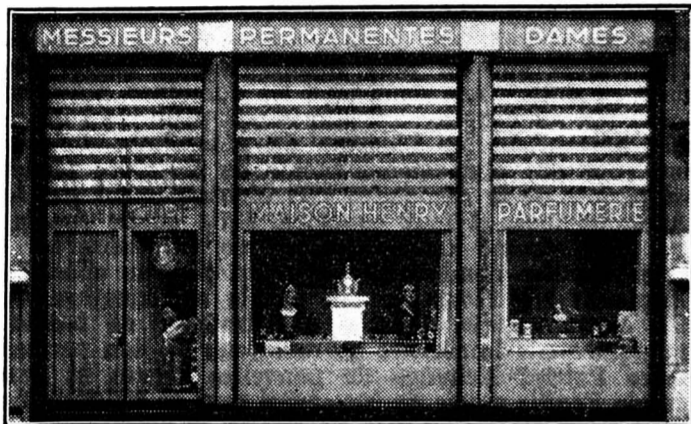
Parmi les industries qui honorent la petite patrie neuchâteloise par la bienfaisance de leurs produits, il faut mentionner celle de la bicyclette qui, fondée il y a 25 ans par l'ancien champion cycliste Arnold Grandjean, occupe aujourd'hui une place prépondérante dans l'économie de notre canton.

L'usine Allegro actuelle occupe non seulement une centaine d'ouvriers, mais elle donne au dehors du travail à maints artisans et le département commercial assure le gagne-pain à nombre d'employés, de voyageurs, de marchands, etc.

L'impulsion donnée aux Etablissements Allegro par son créateur permet aujourd'hui une production annuelle de dix mille bicyclettes, ce qui place l'usine neuchâteloise du cycle à la tête des fabriques suisses de cette branche.

Les victoires aux Tours de Suisse, au Championnat du Monde en 1936 et à tant d'autres courses de moindre importance, dispensent de parler longuement de la haute qualité des bicyclettes sorties de l'usine du Mail. Qu'il nous suffise de répéter ici les paroles du manager de l'équipe belge au Tour de Suisse, M. Beeckmans : « Si notre équipe court sur Allegro, c'est parce que cette marque est la meilleure et que nos coureurs ont entière confiance au chef de la maison, M. Arnold Grandjean ».

Fabrication impeccable, honnêteté commerciale, longue expérience, voilà le secret du développement et de la prospérité des Etablissements des cycles Allegro.



Maison Henry le salon de coiffure sélect

Coupes et mises en plis modernes, shampoings, teintures, coiffures de ville et de soirée.

Permanentes - Manucure
Massages faciaux et médicaux par spécialiste diplômée de l'Etat.
Postiches d'art.

SALON DE PREMIER ORDRE POUR MESSIEURS
Parfums de grandes marques : GUERLAIN, MATCHABELLI, VIGNY MOLYNEUX, REVILLON, CARON

PRIX TARIFÉS par l'Association suisse des maîtres coiffeurs

Institut de beauté H. ZORN Concert, 6 Beauty parlor
NEUCHÂTEL Téléphone 5 26 97

CUIVRE

ETAIN

et surtout **l'ALUMINIUM**

JEX

LA BOITE DE 4 TAMPONS 0.65

BARBEZAT & C^{ie} FLEURIER (N^{tel})

Tout métal resplendit avec
EN VENTE PARTOUT

PÉDICURE DIPLOMÉE

M^{me} Marguerite Brandt

Elève et ex-assistante des premiers établissements de Zurich
MÉTHODE UNIQUE EN SUISSE ROMANDE

Rue des Sablons 31
NEUCHÂTEL
Téléphone 5 35 68

1840

Fondée à cette date, tenue de père en fils, la maison Prisi, 10, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel, a toujours été et reste le magasin de confiance. Sa spécialité est le fromage pour fondue, d'une qualité incomparable. Vous y trouverez également tous les fromages dessert, beurre surfin de table et cuisine. « Sa réputation par sa qualité » reste la devise de



NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 10

Nouveauté!

Bottes inusables en caoutchouc; à semelles en bois dur ressemblées en caoutchouc durci. Très appréciées de tous les fromagers, bouchers, vachers, etc.

Envoi franco contre remboursement à
Fr. 16.80
Nos 40 à 46

Maison de Chaussures MADÇERIN
CORCELLES (Neuchâtel)
Beau choix en tous genres de chaussures

ÉPICERIE FINE
Conserves, grand choix
Thés - Biscuits - Chocolats
Café «Alprima», colonie suisse
Vins fins et liqueurs premières marques
Biscotins aux amandes

TIMBRES ESCOMPTE 5 %
Service rapide à domicile

Magasin Monthier
ÉPICERIE FINE NEUCHÂTEL

Fr. 40.-

MEUBLES NEUFS

Fauteuils modernes . . . depuis Fr. 40.-
Tables à rallonges 220/120/85 . . . » 68.-
Chaises, bois dur, solides . . . depuis » 7.-
Buffets de service modernes . . . » 165.-
Tables de cuisine . . . depuis » 9.-

Pour tous vos meubles, dans votre intérêt:
Place du Marché 13 — Neuchâtel
A. Loup, LE ROI DU BON MARCHÉ

clichés

en noir et en couleurs pour tous vos imprimés

ATELIERS DE PHOTOGRAVURE

reymond

NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9
LAUSANNE, avenue Vinet 11

LA VOIX DE NOS COLLABORATEURS

Visage de Neuchâtel ou le poète dans la cité irréaliste

par Rodo Mahert, ancien rédacteur

« La première fois que je m'arrêtai à Neuchâtel, a écrit quelque part M. Edmond Jaloux que je cite de mémoire, c'était à l'automne. Un léger brouillard voilait toute chose, et l'avenue que je descendais depuis la gare était déserte aussi loin qu'on y pouvait voir. » M^{me} Jaloux accompagnait son mari, et tous deux, étonnés, avançaient ainsi dans le vide absolu et dans un parfait silence, en attendant de reprendre le train car ils ne faisaient qu'interrompre leur voyage.

Tout à coup, à travers la brume, un arlequin surgit, preste et mince, croisa l'écrivain et sa compagne, en les croisant fit une grande révérence et, toujours sans bruit et même sans rien dire, rentra dans la brume d'où il était né.

« Longtemps, conclut M. Jaloux, Neuchâtel demeura pour moi une ville charmante et presque irréaliste, vaporeuse et incertaine, où l'on ne rencontrait de temps à autre, dans le brouillard subtil, que des masques muets mais infiniment gracieux, qui passaient et disparaissaient en vous saluant galamment. »

Par la suite, l'écrivain retourna à Neuchâtel, où il comprit qu'il avait abordé là, la première fois, le jour qu'on y célébrait la vendange, et il écrivit sur cette ville et sur le paysage qui l'encadre la plus jolie et la plus pertinente page peut-être que l'endroit eût jamais inspirée.

Et pourtant, sa première vision, d'une si rare qualité, et qu'il s'est d'ailleurs bien gardé de renier, n'est point toute fautive; dans le souvenir de ceux qui se sont arrêtés sur ces bords fortunés, qui y ont vécu un temps, Neuchâtel subsiste bien comme une étape insolite et heureuse du voyage mouvementé dans lequel la vie jette les hommes d'aujourd'hui.

Il est ainsi quelques cités encore, au passé toujours vivant, qu'on dirait fixées en marge du temps, quelque part dans les terres apparemment vierges de maux et de soucis. Des trains pourtant y défilent, s'y reposent un moment, des routes y mènent, mais les trains bientôt repartent et les routes poussent au delà, vers des villes plus tentaculaires.

Ainsi le destin n'a point voulu que Neuchâtel grandisse démesurément et qu'on y accourût en foule des campagnes réputées illusives. Une fois pour toutes, il y a très longtemps, il lui a assigné son emplacement ici-bas, et il a dessiné, entre lac et monts, l'ordonnance d'un bourg strictement mesuré où presque plus rien ne fut à changer par la suite.



M. Rodo Mahert

N'allons pas, pour autant, crier à la grâce tonique, au calme réconfortant des petites villes. En dépit de la démesure marquant tout de nos jours, il ne suffit pas d'être petit pour séduire, et le charme ne se juge pas rien qu'à la taille. A une ville autant qu'à une femme, pour inspirer un profond et durable sentiment, il faut un caractère d'abord, et que même feu Bœdeker, de vénérée mémoire, n'a point toujours su découvrir. Louons-en le ciel, au demeurant, et que l'auteur de *Manuel du parfait petit voyageur* se soit occupé de signaler surtout le spectacle continu de Paris, la rumeur joyeuse des Ramblas, le tumulte pittoresque de Londres, les gondoles de Venise, les laves et la fumée persévérante du Vésuve, les chalets de l'Oberland, les cascades de l'Engadine et assez d'autres aimables évidences pour renier le gros des touristes loin des lieux où il demeure beaucoup à découvrir et tout le reste à imaginer.

Je sais bien que la littérature aussi s'en est mêlée. Elle est moins dangereuse, à tout prendre, et, par exemple, le souvenir de Barrès ne fait même qu'ajouter à la mélancolique et stagnante beauté d'Aiguemortes. Côme également est belle et douce jusque loin du lac et des pianistes anémiques; Arles, Bruges, d'autres villes encore sont par bonheur intactes, et le poète y a glissé sans laisser de traces, sauf que l'écho de son chant ou de sa passion continue parfois de couler et d'orner l'endroit, comme le ruisseau dans le val ou sous le bois. Aucune ville, en tout cas, n'a jamais succombé à l'atteinte littéraire sans qu'elle méritât ce sort, et c'est ainsi que Heideberg déçoit tandis que, guère plus haut, sur le même poétique Neckar, le rêve se prolonge à Tubingue.

Neuchâtel tout de même a vu passer le poète qui, presque chaque fois, s'est bien plus laissé vivre là qu'il ne s'est employé à écrire, de sorte que la littérature, à proprement parler, a frôlé sans plus l'endroit, de sorte aussi que des ombres surtout demeurent; et cela importe assurément avant les textes pour composer le visage subtil et permanent d'une cité et pour que le passé n'arrête pas de s'épancher et de s'amalgamer au présent jusqu'à ce que l'irréel ne se démêle plus bien du réel.

Fuyant d'un bord à l'autre du paysage, errant du proche Val-de-Travers à l'île de Saint-Pierre, guère lointaine, Rousseau a contourné la ville, mais Sénancour et puis Nodier y pénétrèrent et y trouvèrent à rêver. Le rêve, avec Gérard de Nerval, passant inquiet, fut plus précaire et fugace, tandis qu'Andersen s'attardait dans le pays propice à ses jeux imaginaires. Dumas n'eut pour Neuchâtel qu'un sourire indulgent et amusé mais qui fut assez fameux, et la douce M^{me} Vigée-Lebrun découvrit un moment le climat spirituel qui lui convenait au bord du lac qui faillit bien retenir aussi la fouguese M^{me} de Staël. Et puis vint Chateaubriand, cultivant, par une sorte d'inconsciente ironie, sa sombre humeur dans ces aimables lieux, qui virent encore défiler Lamartine et Michelet.

Mais voici Shelley, évadé de Londres et du logis conjugal, ayant en hâte traversé la France point très sûre après l'écrasement de l'Empire et la débâcle des armées, venant de trouver la frontière et de la passer, Shelley apparaissant à Neuchâtel et cherchant l'asile où d'être l'amant d'une des jeunes Anglaises qui l'encadraient il ait la liberté.

Il y a de l'opérette un peu, et de la plus malicieusement galante, dans cette gracieuse aventure; mais, sur la romantique scène neuchâteloise, l'idylle devient pathétique lorsque c'est Balzac qui accourt. Les heures les plus ardentes et les décisives de sa vie passionnée, il les vit là et, au terme de son espoir angoissé, de sa frémissante et douloureuse attente, l'étrangère surgit enfin et lui est donnée.

Après un si violent et beau tourment, on aspire à l'apaisement et l'on se plaît à l'adagio des fortes mais paisibles amours de la jeune Neuchâteloise qui rejoignit Mendelssohn.

Faudrait-il allonger la liste? A quoi bon? La preuve est faite que la littérature et l'art furent à l'assaut de Neuchâtel. La ville se laissa même prendre, mais comme un cœur s'abandonne, et la victoire s'entoura de la discrétion qui pare un sentiment honnête.

Aussi bien, s'il y a du romantisme dans le paysage neuchâtelois, c'est du plus sage, et l'on y pourrait tout autant reconnaître du

classicisme. Un pédant vous irait dès lors parler de synthèse mais je préfère invoquer encore un coup la littérature et m'en tenir au jugement de M. Gide, écrivant: « Rien de moins sublime, de moins suisse, rien de plus tempéré, de plus humain, que les bords modestes de ce lac où le souvenir de Rousseau rôde encore. »

On déduira tout naturellement de cela que la passion ne forme pas exclusivement le caractère de Neuchâtel. Il suffit bien qu'elle ait là un cadre propice, un décor délicieusement adéquat, et l'on sent surtout qu'elle se renouvelle sans rien entamer de ce décor, et que les humains passent, souffrent, s'appellent et parfois se découvrent sans que les pierres, les eaux et les jardins de l'immuable et menue capitale daignent, le plus souvent, témoigner de ces affres éphémères.

Des étudiants et des fillettes, certains et certaines venant de loin, des soldats tout neufs et des servantes toutes roses et allemandes choisent à leur tour dans le piège bienvenu. La ronde tourne et ne s'arrête jamais. Chacun croit qu'il a le plus aimé et le mieux souffert, mais déjà le soir coule dans son cœur, ses maux s'en vont au lac et un autre dans l'interminable ronde le remplace. La ville maintient.

Et, pour bien maintenir, elle enveloppe ses vieilles pierres sculptées par les hommes et par les ans d'une atmosphère essentiellement faite de jeunesse et d'insouciance.

Or, il y a relativement peu, régnaient encore là des princes débouaillés, presque toujours absents en fait, et qui émancipèrent

tôt la ville, laquelle, si elle n'est point des plus grandes, a gardé, mais sans excès, des airs de capitale.

Les princes ont disparu, comme le roi et les baleines de la chanson. Ils ont laissé au reste un souvenir assez vague et plus agréable que fastueux vraiment. Point davantage le bon Neuchâtelois ne peut évoquer des batailles grandioses, d'épiques combats où se serait héroïquement joué le sort du pays. Ce peuple fut heureux, en effet, et l'occasion de l'épopée lui manqua. Il a la sagesse, aujourd'hui, de ne pas s'en plaindre et de s'assurer d'ailleurs qu'il aurait eu autant de courage que quiconque si besoin s'en était présenté. Faute de la pouvoir faire éclater à la guerre, c'est autrement donc qu'il a dépensé sa vertu, et c'est pourquoi l'étranger se tromperait singulièrement qui prendrait l'espèce d'insouciance teintant si joliment Neuchâtel pour de la mollesse. Voyons-y plutôt une saine philosophie, à la fois spirituelle et confortable, qu'inspire le simple bonheur de vivre, en même temps qu'une délicate pudeur devant les cris et les excès du cœur...

M. Jaloux avait donc bien pressenti le caractère de l'endroit et, d'entrée, il avait imaginé, en faisant la rencontre, surprenante d'abord, d'un masque dans le brouillard. Cette folie ne lui parut d'ailleurs point si folle que cela, et, si c'était été à la chute du jour et qu'il eût erré sur le quai désert longeant un lac mélancolique et devenu infini avec l'heure brumeuse, le poète eût bien saisi que l'ombre fugace qu'il croisait était celle de la belle comtesse polonaise fidèle au rendez-vous romantique. R. Mh.

Allo Neuchâtel! Ici Paris!

par Gaston Gélis, correspondant parisien de la « Feuille d'avis »

Crise ministérielle... le Président de la République reprendra ses conversations demain dans la matinée...

Une poudrière militaire a sauté dans l'après-midi en Provence. Quinze morts. Les sauveteurs poursuivent leurs efforts pour dégager les blessés.

Burgos. L'offensive nationaliste a repris dans la soirée sur le front d'Andalousie.

La Banque du Mexique a été cambriolée par d'audacieux bandits. Quatre-vingts millions ont disparu.

Il est près de 23 heures et sur mon bureau qui s'ouvre sur l'avenue des Champs-Élysées, les dépêches s'amoncellent, débriées de coups de crayon bleu. Dans une heure, une heure et demie au maximum, il me faudra sonner Neuchâtel et dicter à l'ami Porchat ma correspondance parisienne. De toute cette invraisemblable accumulation de nouvelles, dont quelques-unes ont nécessité de ma part une enquête sur place dans la journée, je devrai choisir celles qui méritent d'être « sorties » comme on dit en termes de métier, autrement dit celles qui feront l'objet de mon article de la nuit.

Tout devra être auparavant préparé, dégrossi, étudié, vérifié, car le soir venu il ne me restera que très peu de temps, certains jours une heure à peine, pour coucher noir sur blanc le texte de ma dépêche. Encore avant d'écrire quoi que ce soit, devrai-je tenir compte des informations qui pourront me parvenir des différentes capitales européennes si l'événement majeur intéresse la politique internationale.

Que dit Londres? — Que répond Rome? — Que pense Berlin? — Quelle est l'opinion de Moscou?

... Le téléphone résonne. C'est un ami de Paris particulièrement bien renseigné et dont les avis me sont infiniment précieux. Voici l'opinion du Quai d'Orsay. Je prends des notes dont je ferai mon profit dans un instant.

— Merci. Au revoir...

Le temps passe, les aiguilles tournent. Onze heures. Cette fois-ci ma documentation est complète; elle tient en quelques pages de cahier couvertes d'un gribouillis, illisible pour tout autre que moi. A première vue, on dirait un rébus pour amateur de casse-tête ou un puzzle pour vieille demoiselle britannique. Mais moi je m'y reconnais et au fond c'est là l'essentiel.

11 h. 10. Il faut maintenant rédiger ma dépêche, car l'heure presse et ma copie doit tomber de l'autre côté du Jura dans les délais que je dois respecter coûte que coûte... La plume court, galope, grince, rature, barre, et noircit les petites feuilles jaunes citron qui sont mon papier habituel.

Minuit. J'ai fini et décroche aussitôt l'appareil.

— Allo! Voulez-vous me donner: Neuchâtel Suisse, le 5 12 27...

Dix minutes d'attente et la sonnerie d'appel retentit.

— M. Gélis, vous avez Neuchâtel. Je regarde ma montre. Minuit et quart, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes des correspondants de presse. J'entends la voix familière qui me souhaite un aimable bonjour à plus de 500 kilomètres de la Tour Eiffel.

— Bonjour, Porchat. Bonjour, Braichet. Bonjour, Marc Wolf-frath. Paris à l'appareil. Vous êtes prêts? Allons-y...

Et tous les jours que Dieu fait, sauf le samedi, le correspondant parisien de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* établit ainsi un contact étroit entre la France et ce canton qu'il connaît bien pour y être venu souvent, avant même qu'il songeât à devenir « envoyé spécial permanent », comme aiment à dire certains journaux, amis des formules retentissantes.

Le cher vieux secrétaire de rédaction qui m'apprit avec beaucoup de cœur le métier auquel je me suis tant attaché depuis, prenait un malin plaisir à répéter qu'avec toutes les nouvelles qu'un journal n'imprimait pas, faute de place ou pour raison d'opportunité, il serait facile d'en composer un second, du même format et qui, tout bien posé, serait aussi intéressant que le premier.

Certes, comme tous les vieux renards de la presse, le bonhomme exagérait un tout petit peu, mais je crois malgré tout qu'aux jours présents, et peut-être justement à cause de la perfection et de la rapidité extravagante des moyens de transmission, je crois, dis-je, plus difficile aujourd'hui qu'autrefois de faire un journal qui informe sans déformer, qui renseigne avec honnêteté et conscience, sans sacrifier au goût du jour pour le scandaleux et le sensationnel.

Ce que je viens de dire peut, à première vue, paraître un plaisant paradoxe. Il n'en est rigoureusement rien et à l'époque de la radio, du téléphone, de l'automobile, de l'aviation et du tour de la terre en moins de quatre jours, les nouvelles, si elle parviennent dans les salles de rédaction en des temps records, ne sont pas plus exactes qu'au temps des diligences.

Pas plus exactes d'abord mais surtout pas moins partiales car, parallèlement au progrès, s'est développé une sorte de censure officieuse qui permet aux gouvernements et aux partis au pouvoir

de contrôler par des moyens détournés ce qu'on appelle, par dérision peut-être, les « grandes informations », celles surtout qui intéressent la politique, intérieure ou extérieure. Je tiens à être précis, je ne dis ni n'écris que la censure a été rétablie. Non. Je déclare simplement que l'éventualité de sanctions oblige souvent les correspondances officielles à pécher par omission.

Or, en matière de presse, ne pas tout dire ce n'est déjà plus dire la vérité.

Tout ceci mis au point, le rôle du correspondant de presse se trouve facilement délimité et ce sera justement son devoir que de choisir dans le fatras des informations quotidiennes, celles qu'il « sentira » comme devant être expédiées par les voies ordinaires sous la forme d'un communiqué d'une désespérante banalité, alors qu'elles méritent des commentaires approfondis.

Si l'on reçoit, en effet, à Neuchâtel, la dépêche suivante: « FRANCE. — Le ministre des finances annonce l'émission dans le public d'une tranche de bons de la Défense nationale portant un intérêt de 3 1/2 % l'an », c'est une information précise et exacte, sans doute, mais insuffisante malgré tout, parce qu'elle passe sous silence les raisons profondes de cet appel au crédit public.

A moi, correspondant, de la compléter, et d'expliquer le plus simplement et le plus brièvement possible les raisons d'une pareille décision.

Etre clair, être bref. Voilà l'inexorable règle de conduite du correspondant étranger qui doit fuir le détail et ramener à l'essentiel les nouvelles qui sont diluées à l'infini dans la presse du pays où il travaille.

Je ne sais plus qui disait en remettant un jour un article à un directeur de journal: « Excusez la longueur inusitée de ce papier », mais j'étais pressé aujourd'hui, je n'ai pas eu le temps de faire court.

Un correspondant doit toujours « faire court ». Il existe d'ailleurs une différence fondamentale entre l'article et la chronique, et le premier souci du correspondant est de fuir la chronique avec ses phrases arrondies et ses propositions qui se suivent en cascades harmonieuses. Un article doit apprendre et plus exactement encore informer le lecteur d'un fait précis qu'il ignore.

Comme l'expliquait Henri de Rochefort, aux derniers jours du siècle dernier, à un candidat-reporter qui lui apportait, tout tremblant, un petit papier sur la température.

— Non, jeune homme, soyez plus simple. Il a plu hier à Paris, dites-vous? Bon, alors commencez votre article comme ceci: « Hier après-midi, il a plu à Paris... »

Rochefort avait raison, et Clemenceau, qui s'y connaissait lui aussi en journalisme, aimait à raconter cette histoire dans son bureau de *L'Homme libre*:

« Un jour, j'ai dû passer un « savon » terrible à l'un de mes plus fidèles collaborateurs, à la suite d'un « papier » impossible à lire parce que les phrases étaient trop longues. Pour le guérir, je lui ai dit: « Mon ami, dorénavant vous aurez droit pour chacune de vos phrases à un sujet, un verbe et un complément. Je dis bien un seul complément. »

Le collaborateur fit son profit de la leçon en même temps que son chemin dans les affaires publiques. Il s'appelle Georges Mandel!

On pourrait à loisir noircir des colonnes de journal sur la conception d'une profession. Dans celle de journaliste, le mieux paraît, à mes yeux tout au moins, de m'en rapporter aux jugements de ceux qui honorent notre beau métier. J'ai la grande joie d'être à Paris un collaborateur de M. Léon Bailby, dont tout le monde connaît la lumineuse intelligence en même temps que le magnifique talent d'écrivain. C'est lui qui succéda à Rochefort à *L'Intransigeant*, c'est lui qui fonda *Le Jour*, défenseur passionné des plus justes causes nationales; quand il me reçut dans son « équipe », il me fit un cours dont je me souviendrai toute mon existence.

— Soyez clair, me dit-il, soyez simple, « rentrez » directement dans le sujet et rappelez-vous toujours que le public qui « nous » lit a une soif terrible de justice. Dites la vérité, dites ce que vous voyez, et vous ferez toujours de bons articles.

Je ne cacherai pas aux lecteurs de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* que j'ai toujours suivi cette ligne de conduite. Puissent mes efforts avoir été compris, je n'ose point dire appréciés. G. G.



M. Gaston Gélis

LE PLUS GRAND CHOIX, LA MEILLEURE QUALITÉ
chez les spécialistes

Porcelaine
Fayence
Poterie
Cristaux
Verrerie



Argenterie
Coutellerie
Étain - Cuivre
Ustensiles
de cuisine

MAISON FONDÉE EN 1848

SOLLBERGER & C^o NEUCHÂTEL
PLACE du MARCHÉ

CRÉDIT SUISSE

NEUCHÂTEL



Etablissement
fondé
en 1856

Capital
et réserves
Francs
205,000,000

Toutes opérations de banque

ROBERT-TISSOT & CHABLE

Neuchâtel, 5, rue St-Maurice
Villars-sur-Ollon

vous équiperont au mieux

POUR TOUS LES SPORTS

Confection pour hommes
NEUCHÂTEL - Place du Marché

ERNEST WITWEN

ex-coupeur de « Vêtement Frey S. A. », Neuchâtel

Qualité - Coupe
Prix avantageux

Vous avez tout avantage de vous
adresser à un spécialiste qui pour-
ra vous conseiller au mieux grâce
à son expérience dans la branche

Rayon spécial pour la confection sur mesure

« QUALITÉ AVANT TOUT »

notre devise actuelle malgré la course au bon marché

ÉPICERIE FINE - VINS ET LIQUEURS

ALF. HORISBERGER-LUSCHER

Faubourg de l'Hôpital 17 - ROTISSERIE MODERNE DE CAFÉ



Chevallères dames et
messieurs dep. Fr. 10.-



Les plus
beaux
modèles
d'alliances
unies
ciselées
lapidées



Réveil
moderne
forte
sonnerie
depuis
Fr. 4.30

E. CHARLET horloger-bijoutier, sous le Théâtre, Neuchâtel

S **taessel**
tailleur pour
dames et messieurs
1^{er} ordre
vous garantit une coupe d'un
chic parfait, ainsi qu'un travail
soigné. - PRIX MODÉRÉS
Rue de la Place d'Armes 5
Neuchâtel

**IL N'Y A PAS DE PETITS DÉTAILS DANS L'HABILLEMENT
D'UNE FEMME...**

De même il ne doit pas y en avoir dans votre
intérieur

Vos meubles ont de la ligne,
Vos rideaux sont élégants,
Vos peintures distinguées...

ALORS POURQUOI VOTRE PARQUET EST-IL QUELCONQUE ?

Pour un parquet courant ou de luxe,
Pour un ponçage bien fait,
adressez-vous à l'entreprise

ALBERT MENTH

Fbg de l'Hôpital 36 NEUCHÂTEL Téléphone 5 30 28

SCHREYER & C^{IE} NEUCHÂTEL

livraison prompte et soignée

Tél. 51721

COMBUSTIBLES

Serrurerie J. SCHORPP & FILS

MAISON CENTENAIRE

TOUS TRAVAUX EN FER

NEUCHÂTEL
Faub. Hôpital 13

Nos spécialités:
grilles pliantes, cages d'ascenseurs,
vitrines murales, anticorrosion

Ferblanterie - Appareillage - Installations sanitaires

**BAUERMEISTER
FRÈRES**

ci-devant: A. Bauermeister
Maison fondée en 1883

NEUCHÂTEL PLACE D'ARMES 8 Tél. 51786

FONDÉE EN 1896, LA MAISON

LUTZ-BERGER

FABRIQUE DE

TIMBRES-CAOUTCHOUC

17, rue des Beaux-Arts - Neuchâtel



a fabriqué durant les 42 années de
son existence un nombre de timbres
dépassant largement le demi-million !



La Tradition

... est à la base de nos maisons.
C'est à elle que nous devons la
confiance d'une clientèle toujours
plus étendue, nombreuse et fidèle.

1798 SEINET FILS S.A., comestibles
Neuchâtel, rue des Epancheurs 6

Poissons du lac et marée — Volailles de Bresse
et du pays — Gibier de l'étranger et du pays

GRAND CHOIX DE CONSERVES des meilleures marques
VINS FINS — LIQUEURS — SPIRITUEUX

La plus ancienne maison de la branche à Neuchâtel — plus d'un siècle
d'existence — ainsi qu'en fait foi l'article de la «Feuille d'avis de
Neuchâtel» du 18 janvier 1798 que nous exposons actuellement dans
notre vitrine.

Cette longue existence est la meilleure preuve que notre maison a su
mériter la confiance dont elle jouit toujours, grâce à sa probité et à sa
longue expérience.

1828 LOUIS BARBEY achète le fond de commerce de
François Junod, négociant, à la rue du Trésor.

1866 Ses deux fils CHARLES et ALBERT BARBEY lui
succèdent. Tandis que ce dernier continue son activité commerciale
à Lausanne, Charles Barbey construit l'immeuble de la rue du Seyon.

1892 EMILE et ALFRED BARBEY entrent en qualité
d'associés dans le commerce de leur père, qu'ils dirigeront jusqu'à
leur mort.

La raison sociale **BARBEY & C^{ie}** est plus que centenaire
et son passé compte trois générations

1789 première inscription relative
à notre maison

Dès lors et encore plus actuellement, nous nous effor-
çons de soumettre à notre clientèle : le plus beau
choix, des articles de qualité à leur valeur réelle.

SPICHIGER & Cie

NEUCHÂTEL, Place d'Armes 6

RIDEAUX - TAPIS - LINOLÉUMS

1852 D. PRINCE

1894 V. REUTTER FILS

1914 REUTTER & DU BOIS

1935 DU BOIS, JEANRENAUD & C^o

Le nom change, le principe reste :

BIEN SERVIR

Combustibles - Fers et métaux - Appareils sanitaires

1820

La première mention au registre du commerce de la quincaillerie actuel-
lement connue sous la raison sociale S.A. H. Bailloz date de 1820.
Jusqu'en 1909, ce commerce fut exploité à la rue des Epancheurs n° 4.
A cette date fut construit sur l'emplacement des anciennes écuries du
Vaisseau l'immeuble Rue du Bassin 4 où il fut transféré dès 1910.
Depuis sa fondation, cette maison a toujours mis en pratique l'honnêteté
et la correction en affaires, qui sont les meilleures raisons des succès et
de la renommée de la maison

H. BAILLOZ & C^{ie}
NEUCHÂTEL

1852

C'est en 1852 que TH.-M. LUTHER vint s'établir à Neuchâtel comme
opticien-lunetier. Fidèles à la tradition, ses descendants ont continué
l'exploitation de ce commerce. Une ancienne maison, de vieux principes,
mais toujours à l'étude de nouveautés intéressantes en lunetterie, verres
correcteurs et tous instruments d'optique.

Martin **LUTHER** Opticien diplômé

Place Purry, NEUCHÂTEL

1825

MAISON WODEY-SUCHARD

fondée en 1825

par Philippe Suchard, confiseur chocolatier

SALON DE THÉ

LA QUALITÉ

1886

C'est à cette date que Gustave Obrecht a fondé la

TEINTURERIE OBRECHT

avec ses magasins situés successivement: Place du Port, rue du Château,
Croix-du-Marché et depuis 1914 à ce jour à la rue du Seyon.

La teinturerie a été remise à son fils, **HENRI OBRECHT**,
en 1921, et a toujours eu les mêmes principes de travail soigné et
conscientieux.



Clichés Richter *RAPIDITÉ*

21, Rue du Stand
GENÈVE
TÉLÉPH. 45.180
CASE POST. STAND

SUCCESS **QUALITÉ**

Bally

1380
net

Élégant trotteur en box amarante, la nouvelle teinte à la mode

Chaussures Populaires

Seyon 8 NEUCHÂTEL Tél. 5 16 50

Métal pour stéréotypie et machines à composer livré au prix du jour

Les vieux caractères et déchets de métaux d'imprimerie sont régénérés à des prix favorables pour l'emploi dans les machines à composer et la stéréotypie.

Fr. Dörrwächter entreprise pour l'alliage des métaux et la stéréotypie

BERNE, Römerweg 26 - Tél. 3 22 06 - Maison fondée en 1901

Nous avons fait un beau voyage
C'est ainsi que s'expriment toutes les personnes ayant participé aux

Excursions Wittwer

Pour votre déménagement
en Suisse ou à l'étranger, seul le spécialiste peut vous satisfaire.

Une adresse à retenir: **F. Wittwer** Sablons 53 - Neuchâtel
Téléphone 5 26 68

Éphémérides à effeuiller

BLOCS DE RECHANGE
BLOCS REGISTRES POUR TÉLÉPHONES
FONDS DE CALENDRIERS POUR ART ET MÉTIERS
SOUS-MAIN
TIRAGES PARTICULIERS SUR COMMANDE

CALENDARIA S.A. JMMENSÉE
TÉL. 6 12 41

«Chez Loup»
fondé il y a DEUX... mois

Spécialités en
VÊTEMENTS DE TRAVAIL
CHEMISES DE TRAVAIL

Tout neuf
Tout nouveau
Tout bon marché

RIEN A SOLDER!

SEYON 18
NEUCHÂTEL

Bally

BALLY «Jeunesse». Allure sportive. - Relaxant dans la nouvelle teinte en vogue: «amarante». **1980**

Des «BALLY» dont la ligne est toujours actuelle et le confort irréprochable vous feront plaisir longtemps.

BALLY: pour chaque prix le maximum!

CHAUSSURES
La Rationnelle
NEUCHÂTEL
RUE DE L'HOPITAL

UNE INDUSTRIE NEUCHÂTELOISE RENOMMÉE

**C'est là:
LA FABRIQUE**

FAUB. DE LA GARE 5a
(vis-à-vis de la gare)
NEUCHÂTEL

SEYLAZ
LE MEUBLE DE QUALITÉ

Maison
HESS
Horticulteurs fleuristes
Neuchâtel

Rue de la Treille 3
Téléphone 5 14 62

MACHINE A AFFRANCHIR
HASLER

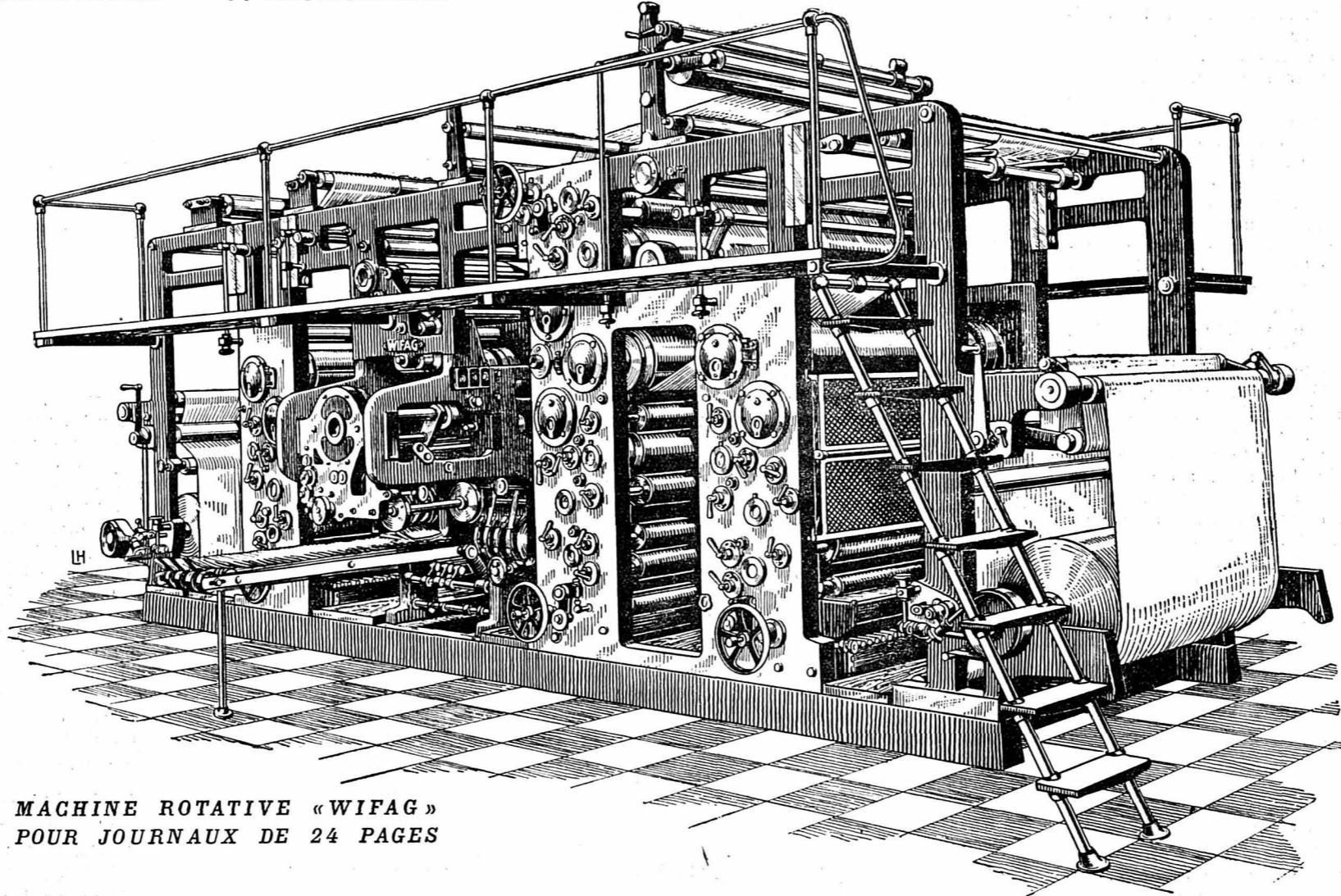
L'utilisation d'une machine à affranchir dans votre entreprise vous permettra de mettre de l'ordre dans la question des affranchissements. Ce problème sera résolu très facilement, l'emploi de timbres étant remplacé par un estampillage automatique. Nous ne doutons pas que vous connaissez les estampilles rouges. Demandez à vos clients ou à vos fournisseurs qui utilisent une machine à affranchir, s'ils sont contents de ce procédé, et quelles ont été leurs expériences.

QUELQUES AVANTAGES DE LA MACHINE A AFFRANCHIR «HASLER»
Elle supprime l'emploi des timbres et permet ainsi un contrôle précis des affranchissements. Elle évite le coulage et économise aussi un temps précieux. Elle permet de renoncer à l'emploi du timbre «P.F.» pour les imprimés. Elle fait de la publicité en faveur de vos produits. Elle enregistre vos dépenses d'affranchissement, qui sont mises en compte. Nous vous fournissons volontiers et sans engagement tous les renseignements que vous désirez, et attendons votre demande.

RECHENMASCHINENVERTRIEBS A.G. LUZERN
MURBACHERSTR. 3

Fabrique de machines Winkler, Fallert & C^{ie} S.A., Berne

MACHINES ROTATIVES TYPOGRAPHIQUES ET EN CREUX «WIFAG»
MACHINES ET APPAREILS DE STÉRÉOTYPIE «WIFAG»
CLICHERIES «WINKLER»



MACHINE ROTATIVE «WIFAG»
POUR JOURNAUX DE 24 PAGES

Vente exclusive par la
Société internationale d'équipement pour les arts graphiques S.A., Berne

CYCLES **PEUGEOT**
& **COSMOS**
MARCEL BORNAND

Maison fondée en 1905 Temple-Neuf 6, en face de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»



Rue du Seyon
Téléph. 5 12 63

Fourrages
Engrais
Produits
Maag, Xex
etc.



Membre et concessionn. de la Société de crémation

LES JOURS COURTS SONT LÀ!

aussi il faut à vos yeux de

**BONNES
LUNETTES**

Faites-nous contrôler si les vôtres vous suffisent encore!
Travail consciencieux et rapide chez

MADemoiselle
E. REYMOND  **OPTIQUE
MÉDICALE**
Rue de l'Hôpital 17, Neuchâtel

ENTREPRISE DE GYPSERIE-PEINTURE

*Décoration
Papiers peints*

QUADRONI FRÈRES

NEUCHÂTEL

Faub. de l'Hôpital 9 - Tél. bureau et domicile 5 21 23

Entreprise de serrurerie en tous genres

ROTH FRÈRES

TEMPLE-NEUF 14, NEUCHÂTEL, TÉLÉPHONE 5 30 84

Soudure autogène et soudure électrique

ENTREPRISE DE COUVERTURE

**GEORGES VUILLEMIN
& SES FILS COUVREURS**

La NEUVEVILLE,
Collège 122, tél. 873 91

NEUCHÂTEL, Louis-Favre 25, tél. 5 15 48

Le rôle à l'étranger du journaliste helvétique

suit l'actualité dans la Ville éternelle

Un Neuchâtelois

par Théodore VAUCHER, correspondant de Rome



M. Théodore Vaucher

Rome, juillet 1938.

Mi-janvier 1915. La 1^{re} division « en campagne » licencie les hommes venus de l'étranger. Je suis de leur nombre. Des camarades m'envient. Moi, je réalise la dureté de la séparation, et c'est la mort dans l'âme que je vais restituer armes et équipement à l'arsenal de Colombier. Mais, journaliste en herbe, je vais être, désormais, emporté dans le tourbillon des événements de la guerre et de l'après-guerre, qui se succèdent presque sans répit. Événements d'une extraordinaire variété qui, hélas, accablent plus souvent le monde qu'ils ne le réjouissent.

Appelé à les suivre, sinon même à les prévoir, à les photographier, au sens propre et figuré du mot, le reporter international est par nature un hypersensible. Un mot, un geste, la couleur, le moindre détail, rien ne doit lui échapper, car tout est matière à description, à interprétation, à conclusion. Mais gare si, pour cela, il se laisse dominer par ses nerfs, si, en donnant des impressions, il se laisse aller à s'impressionner lui-même. Alors, privé de son assurance, il perd ses moyens... et le « papier » s'en ressentira. La caractéristique essentielle de la profession de correspondant à l'étranger n'est-elle pas précisément de devoir s'adapter sur-le-champ aux circonstances les plus imprévues et traiter « à toute vitesse » les sujets les plus différents? Juger avec un minimum d'hésitations des initiatives à prendre... même si celles-ci comportent un maximum de frais, voilà une autre nécessité.

Rome pendant la guerre

Sitôt rentré à Rome, je m'étais d'ailleurs rendu compte de certains côtés délicats du métier: la guerre sévit depuis six mois. La diplomatie des Alliés et celle des Empires centraux s'affrontent en Italie. Le prince de Bülow et M. Camille Barrère mènent une lutte serrée, cependant que MM. Salandra et Sonnino dissimulent soigneusement les véritables intentions gouvernementales et paraissent réprimer les manifestations des « interventionnistes », dont Benito Mussolini est l'un des chefs les plus audacieux. Nos rédactions veulent absolument être fixées si l'Italie se rangera aux côtés de l'Entente ou si, cédant aux promesses de concessions faites par l'Allemagne... aux dépens de l'Autriche-Hongrie, elle persistera dans sa neutralité. Et puisque nous sommes plusieurs confrères à assurer que la campagne en faveur de l'intervention triomphera, on insiste pour que nous fournissions toutes les précisions possibles sur les préparatifs militaires en cours dans la péninsule. Il est malaisé d'expliquer que notre rôle d'informateur devient singulièrement dangereux.

Mais les événements se précipitent. A la veille de la déclaration de guerre, on s'aperçoit qu'il n'existe aucun bon portrait du généralissime italien qui s'appête à gagner le quartier général. On m'en réclame un par télégraphe avec prière d'interviewer le général Cadorna: on oublie seulement qu'en pleine période de mobilisation, le généralissime est jour et nuit au ministère de la guerre qui est devenu une véritable forteresse où le civil ne pénètre plus. Mais, à la veille de son départ pour Udine, le général Cadorna se rend à son domicile pour y déjeuner. Je m'y précipite en compagnie d'un opérateur. Pris par surprise, le chef de l'armée italienne ne me fait pas moins un accueil très cordial. Mais, oh malheur! il est en tenue civile et ne dispose que de quelques instants. Vite, cependant, le général consent à endosser sa tunique et à coiffer le képi: c'est l'essentiel puisqu'on ne publiera qu'un buste. La grande revue française que je représente s'en montre fort satisfaite et en fait sa première page. Mais ne faut-il pas qu'une revue anglaise, autorisée par nous à reproduire la photographie, la publie « en pied », dévoilant ainsi que le généralissime n'avait pas pris le temps de changer ses pantalons rayés contre ceux d'ordonnance!

A Fiume, sur les traces de d'Annunzio

Le 19 septembre 1919, mes vacances en pays neuchâtelois touchent à leur fin, lorsque deux dépêches de journaux différents me parviennent à une heure d'intervalle: « D'Annunzio occupe Fiume rejoignez toute urgence. » Je sais déjà que toutes les communications avec la ville rebelle ont été coupées; je n'en pars pas moins pour Trieste où je suis impitoyablement refoulé. A Rome, je m'informe: des partisans du « commandant » s'embarquent clandestinement à Ancône. J'y cours. Mais la police de M. Nitto veille. Même insuccès qu'à Trieste. Je rentre à Rome, juste à temps pour assister à la houleuse séance de la Chambre où le chef du gouvernement désavoue le geste de d'Annunzio. Le soir même, je regagne Trieste pour une nouvelle tentative: plus heureuse celle-ci, grâce à une recommandation pour le comité secret « Pro Fiume » dont l'un des affiliés, le chef de gare, consent à m'aider.

Camouflé en cheminot, je fais partie du personnel du train qui, franchissant l'Istrie, s'arrêtera à Mattuglie — dernière gare avant la zone en état de siège et d'où, seuls, la locomotive et le fourgon pourront continuer jusqu'à Fiume. Affectant l'air le plus dégagé, je m'efforce — sous l'œil vigilant... et bienveillant du chef de train — de remplir au mieux mes fonctions de serre-frein, qui cumulent avec la tâche de décharger et charger à chaque station les bagages enregistrés. A Mattuglie, où nous arrivons la nuit venue, de nombreux carabiniers et agents de la sûreté veillent à ce que personne ne rejoigne les troupes rebelles. Moi, « je suis de service », doublement: comme journaliste et cheminot, et, pour mieux assurer ma contenance, le chef du convoi m'a chargé d'aller enlever la grosse lanterne rouge du dernier des wagons qu'on détache pour la fixer à l'arrière du fourgon. Enfin, un coup de sifflet. Nous voilà repartis, cette fois directement jusqu'à Fiume où, ayant endossé à nouveau mon vieux uniforme de correspondant de guerre, mon premier souci est de me rendre au palais du *Governatorato* pour me présenter au « commandant ».

Le reporter dans la ville éternelle

... Mais pourquoi ces deux récits plutôt que d'autres, que tant d'autres: car les anecdotes professionnelles foisonnent pour le reporter qui a été appelé à suivre, de longues années durant, tous les événements susceptibles de se passer sur la surface du globe...

et même à l'intérieur: les tremblements de terre et les éruptions volcaniques ne sont pas, en effet, des spectacles qu'on oublie plus aisément qu'une guerre ou une révolution! Et celui qui a le privilège d'avoir Rome pour pied-à-terre ne peut se borner à son activité d'observateur politique, invité qu'il est à suivre, sinon à s'associer, aux passionnants travaux des archéologues, dont les découvertes successives ont, en ces quinze dernières années, bouleversé et transformé le visage de la ville éternelle.

Rome, c'est encore la Cité du Vatican, à la diplomatie subtile; le monde mystérieux et compliqué de la curie; les imposantes cérémonies où se déploient — dans le cadre grandiose de la basilique de Saint-Pierre — les fastes de l'Eglise romaine réglés par des rites séculaires et immuables. Que nos rédacteurs en chef croient devoir quelquefois nous rappeler l'intérêt qu'il y aurait à obtenir le haut avis du souverain pontife sur un grave problème de l'heure, rien de plus normal. Mais c'est alors toute une histoire!

Suisse à l'étranger

... On assure que la Suisse est petite. C'est aussi mon impression! Ses ressortissants à l'étranger sont tout de même singulièrement nombreux. Il n'est pas pour ainsi dire de reportage accompli dans les pays les plus divers et les circonstances les plus extraordinaires, qui ne m'ait valu des rencontres avec des Suisses, occupant souvent — il est juste de le relever — des postes en vue et de confiance. Que ce soit dans n'importe quelle région de la péninsule, dans feu l'Autriche, en Hongrie, en Pologne, en Albanie, en Libye, en Egypte, partout nous avons le plaisir de serrer la main à des compatriotes. Quelquefois même au moment le plus inattendu.

C'est, par exemple, à l'aube du 30 octobre 1918. Cramponné à la queue d'un mulet, nous avons, dans la nuit, franchi le Piave sur une passerelle que l'artillerie ennemie n'a pas réussi à atteindre. Les positions autrichiennes sont bouleversées par le marmitage qui a précédé l'offensive italienne. Sur la rive, nous errons longtemps à la recherche de la route de Conegliano, tombant dans les trous d'obus, nous déchirant aux « barbelés », le cœur serré par les lamentations des blessés des deux armées qui gisent pêle-mêle sur notre passage. Pour l'instant, interdiction de s'arrêter; les secours viendront plus tard. Les nécessités de la guerre veulent qu'on profite avant tout de l'accalmie pour jeter le plus de troupes possible à la poursuite de l'adversaire en retraite. Conegliano — contrairement aux renseignements apportés par les aviateurs au *Comando supremo* — est encore aux mains de l'ennemi. Les mitrailleuses des bersagliers crépitent, les bombes à main explosent. Mais les réactions des impériaux se font plus rares. Leurs arrière-gardes hâtent leur repli. Enfin, après neuf kilomètres de marche difficile, voici Conegliano, la première localité importante sur le point d'être délivrée. A la faveur de l'obscurité, l'investissement de la petite ville vénitienne s'accomplit rapidement. De toutes parts, les soldats hongrois surgissent, levant les bras en signe de capitulation. Ils apparaissent exténués, affamés, tout comme les habitants qui ont subi une année d'occupation et se sont réfugiés dans les caves dès le début du bombardement des jours passés. Il faut donc frapper fort aux portes pour obtenir une réponse. Car on a beau dire: « *Siamo noi che torniamo* » (« C'est nous qui revenons »), les pauvres gens, sceptiques, hésitent à ouvrir. Puis ce sont des cris de joie, des effusions, des embrassades... auxquelles nous n'échappons pas. Mais, dans un groupe de gracieuses paysannes vénitienes, qui, pour fêter la libération, ont absolument voulu nous offrir une tasse de café de... glands, une femme, d'âge moyen, se tient légèrement à l'écart. Elle parle l'italien avec un accent un peu dur. Aurait-elle été amenée là par les Autrichiens? Elle a pourtant l'air soulagée, elle aussi. Je l'interroge.

— Sono Svizzera (Je suis Suisse), me répond-elle.

— Mais moi aussi, et d'où êtes-vous?

— De Soleure. J'étais venue en séjour chez des parents de mon mari et j'ai été surprise par l'invasion. Mais ici, on a été gentil pour moi. Pensez-vous que je pourrai bientôt repartir?

Je la rassure, lui donne des nouvelles du pays et poursuis ma route avec un détachement d'« arditi » dans la direction de Vittorio Veneto où nous serons encore parmi les premiers à pénétrer...

Autre rencontre

Le 27 novembre 1925, l'Italie et l'Albanie ont signé un pacte d'amitié et d'assistance militaire. Au mois de janvier suivant,



Halberdier pontifical en tenue de gala (1915)

je traverse l'Adriatique. Il est intéressant de constater de visu les effets de l'alliance de Rome avec Ahmed Zogou, qui n'est encore que président de la République des Skypetars, mais ne tardera pas à se faire proclamer *mbret* (roi) d'Albanie. Il y a un désagrément; il pleut sans cesse... et la terre tremble, à ce point que Durazzo est devenue inhabitable et que toute la population campe sous les tentes. Comme la Croix-Rouge n'en a plus aucune à disposition, je n'ai pas d'autre ressource que celle de descendre à l'hôtel, autrement dit dans une misérable demeure, aux murs lézardés de haut en bas, aux portes et aux fenêtres disloquées, qu'il faut évacuer en hâte à chaque nouvelle secousse sismique. Aussi ne suis-je pas fâché de devoir gagner Tirana, la capitale — encore une façon de parler! — pour y suivre mon enquête. On parle beaucoup de grands travaux publics en cours: construction d'un vaste réseau routier, d'une ligne de chemin de fer, création de ports, aménagement de la capitale. Moussa Youka, en sa qualité de ministre des travaux publics, me fait d'importantes déclarations.

Mais l'« *esperienza insegna* », dit-on en italien, et je juge prudent d'aller contrôler sur place quelques-unes des informations officielles: elles sont exactes... à condition de mettre au futur ce qui, dans la bouche du ministre, est au passé ou au présent. C'est ainsi qu'après onze ans « la voie ferrée qui doit relier Tirana à Durazzo dans quelques semaines » en est encore à l'état de projet! Seule, une œuvre importante est vraiment en voie de réalisation. Elle est menée avec énergie et son achèvement donnera lieu, en effet, quelques mois plus tard, à une joyeuse cérémonie. C'est celle de la construction d'un grand pont — à arches et non plus à dos d'âne — par-dessus le Mathi, destiné à faciliter les communications avec Scutari. Quelle n'est pas ma surprise quand je me présente à l'ingénieur, directeur des travaux, de me trouver en face du plus typique des Confédérés: M. Schnitter, si je me souviens bien, du Jura bernois, qui m'accueille avec autant d'étonnement que de cordialité. Seul, perdu dans les montagnes, avec sa femme et son enfant, il habite une simple hutte à proximité des chantiers, où il emploie des centaines d'ouvriers appartenant aux nationalités les plus différentes.

Officiers helvétiques

devant les gardes pontificaux

Parmi tant de souvenirs laissés par les très nombreux Suisses que j'ai eu le plaisir et l'honneur de voir défiler dans la ville éternelle, il en est un, particulièrement savoureux, que par discrétion j'ai tu pendant presque vingt années. Le 2 novembre 1919, sensation dans la colonie helvétique de Rome: dix officiers supérieurs de l'armée fédérale (trois de la Suisse romande, trois de la Suisse italienne et quatre de la Suisse alémanique), sous la direction du colonel Sarasin, sont arrivés dans la capitale d'où, après avoir reçu un accueil cordial de la part des hautes autorités du royaume, ils iront visiter les champs de bataille du front italien et les régions rédimées. Le ministère de la guerre, le Capitole, la légation de Suisse fêtent tour à tour notre mission militaire, qui profite d'autre part d'un après-midi de libre pour aller visiter le Vatican et serrer la main au colonel Repond, commandant de la garde suisse pontificale.

L'apparition inattendue du groupe de nos officiers en uniforme au seuil du célèbre « portone de bronzo » — l'entrée des palais apostoliques — cause, certes, une vive émotion à nos gardes suisses de faction qui, tous, sont également sous-officiers ou soldats de l'armée fédérale. Cependant, ils revêtent aujourd'hui le flamboyant et pittoresque uniforme dessiné par Raphaël, et si, dans un impeccable garde-à-vous, ils présentent la hallebarde à ceux qui, en terre helvétique, seraient leurs supérieurs, ils n'en sont pas moins contraints de faire respecter la consigne: personne ne pénètre en armes sur le territoire du Saint-Siège.

Très poliment, le chef de poste l'explique à nos officiers et les prie de déposer leur sabre qu'ils reprendront à l'issue de la visite. « Comment, déposer son sabre, se laisser désarmer? » Romands et Tessinois jugent l'imposition sévère; cependant ils se laissent facilement convaincre et remettent l'épée en souriant. Mais les Alémaniques suffoquent d'indignation et répliquent vertement aux injonctions, faites sur le ton le plus respectueux, du sergent pontifical. Ce n'est que lorsque je leur explique qu'il n'y a rien d'humiliant dans le geste qu'on leur demande, que, pendant la dernière guerre, de nombreux officiers de pays combattants, de passage à Rome, n'ont pas jugé déchoir en se soumettant à cette consigne, qu'ils se décident en maugréant à décrocher leur sabre. Après avoir aimablement accompagné ses « pairs » de l'armée fédérale dans une visite aux lieux les plus intéressants des palais apostoliques, le colonel Repond les a reconduits par l'intérieur de Saint-Pierre et a pris congé au seuil de la basilique.

Nous nous retrouvons donc en territoire italien, puis, de nouveau au pied de l'escalier extérieur de la porte de bronze. Alors, nos officiers s'adressent aux soldats italiens, détachés par le ministère de la guerre, qui nous servent de chauffeurs: « Allez chercher nos sabres! », commandent-ils en désignant le poste des gardes du pape où les armes se trouvent déposées. Mais le poste est au delà du « portone ». Figés au garde-à-vous, les soldats gris-vert ont l'air embarrassés. Ils n'osent franchir la frontière entre le royaume d'Italie et le Vatican (car les accords de Latran n'existent pas encore), sinon au risque d'être faits prisonniers par les gardes suisses. « Alors, apportez-nous ces armes! », s'écrie, impatient, l'un des colonels en se tournant du côté des soldats pontificaux. Mais ceux-ci ne s'exécutent pas davantage: ils savent que s'ils ont le malheur de mettre un pied en dehors de la porte de bronze, ils se trouveront en territoire italien où les carabiniers royaux de faction au bas de l'escalier les captureront impitoyablement.

Le geste de Winkelried d'un journaliste

Situation tragique, comme on le voit, car, jamais, d'autre part, nos officiers n'ont été si peu obéis. Déjà, j'entrevois l'incident qui mettra aux prises trois diplomates, les ennuis qui en dériveront pour nos compatriotes de la légation près le Quirinal aussi bien que du Vatican! Il faut agir sans retard. Je suis le seul civil, c'est-à-dire sans uniforme compromettant. Alors, n'écoutez que mon patriotisme, je m'élanche chez les gardes pontificaux, ne fais qu'une brassée des épées fédérales et redescend, sain et sauf... mais lourdement chargé, les degrés de l'escalier apostolique pour, enfin, restituer les armes à dragonne rouge et blanche à leurs très dignes propriétaires. Aurais-je, sans m'en douter, répété, avec le danger en moins, le geste mémorable de Winkelried? Tout ce que je puis affirmer, c'est que ma conduite en la circonstance ne m'a valu aucune décoration!

Th. V.



Le portrait, art difficile...

Comprendre immédiatement toute la valeur d'un visage, savoir discerner le fugitif instant où sa mobilité constante ressort le plus favorablement, s'en assimiler assez les caractères pour lui rendre la plus flatteuse expression, tout en conservant et renforçant son charme naturel, telle est l'œuvre délicate entre toutes du photographe-portraitiste.

Venez nous voir

vous serez assurés que nos opérateurs spécialisés ne négligeront rien pour faire de votre portrait une petite œuvre d'art qui sera le meilleur reflet de votre personnalité.

Photo-Cinéma V. ATTINGER S. A.

N'oubliez pas qu'un encadrement de goût

rehausse toujours la photographie ou le tableau qu'il entoure. Examinez notre grand choix de baguettes modernes ou anciennes. Nous sommes certains que vous en trouverez une qui vous plaira. Vous constaterez alors qu'un bon encadrement ne coûte pas aussi cher que vous le pensez, et que le résultat en vaut largement le montant.

7, Place Piaget 7
3, Place Purry 3
NEUCHÂTEL

CHAMPAGNE

et

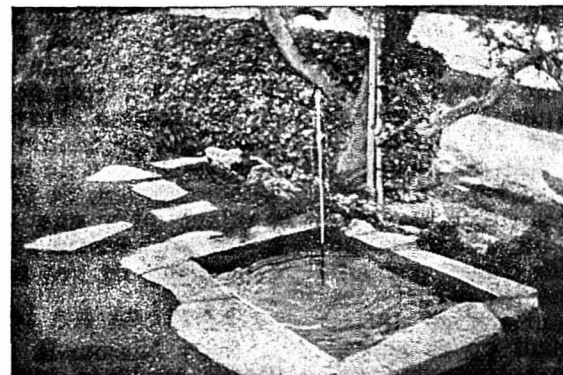
Grands Vins Mousseux

Mauler & Cie

Au Prieuré Saint-Pierre

Maison centenaire

Môtiers-Travers



Les jardins enchanteurs !

Parcs - Jardins particuliers et urbains - Tennis
Places de jeux - Stades

Création
Transformation
Modernisation

PROJETS - ETUDES - PLANS - DEVIS - EXPERTISES

Samuel Patthey

Architecte-Paysagiste diplômé

Colombier

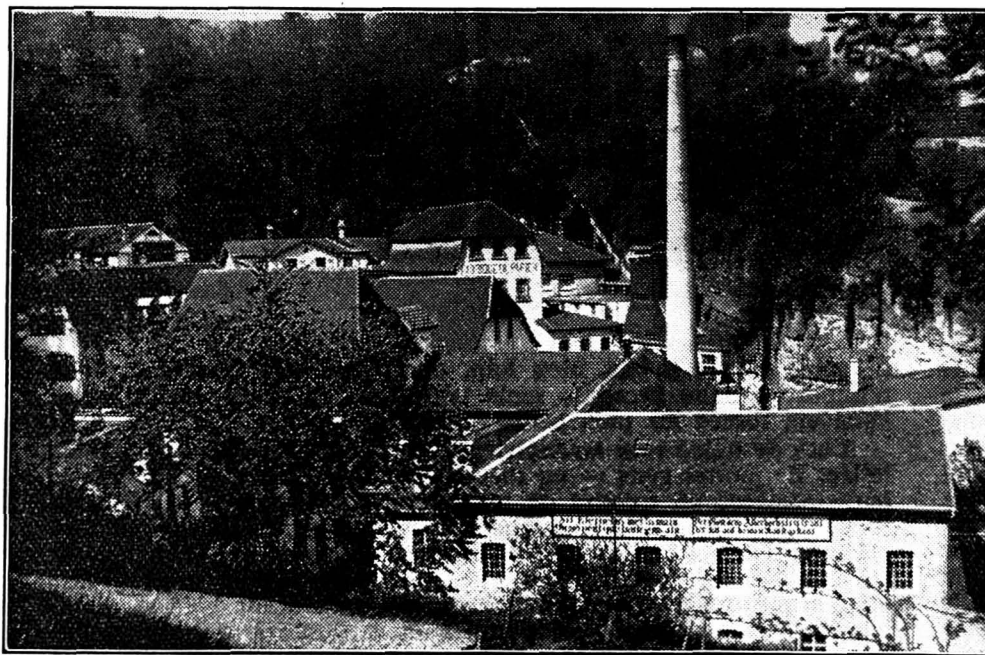
Téléphone 63351

(Neuchâtel)

Exécution soignée - Dallages, murs secs, rocailles, plantations, arbustes, plantes vivaces et saxatiles. - Tennis modernes, Boccia, Revêtement en couleur pour chemins
RÉFÉRENCES: Diplôme Paris 1938, Art des Jardins, certificat de mérite.
Diplômé Genève 1938, Exposition Internationale de l'Art des Jardins et d'urbanisme

En 1477 une industrie encore inconnue dans le comté de Neuchâtel s'enracina à la source de la Serrière. Pierre de Piémont et de Cazelle, ainsi que Jehanin Varnoz créèrent un moulin à papier. Le produit, auquel un travail à la main assurait une haute valeur artistique, fut introduit et utilisé dans le pays de Neuchâtel.

A cette époque, 120 à 180 livres de papier au format de 44 X 56 cm. furent confectionnées par 8 papetiers en seize heures de travail quotidien.



En l'année 1838, le métier à bras fut remplacé par une première machine à papier continu en prévision des progrès techniques dans l'art de l'imprimerie et de la reproduction typographique.

LES PAPETERIES DE SERRIÈRES

n'ont jamais cessé de moderniser leurs installations, d'améliorer la qualité de leurs produits
Tél. 5 32 21 et de les adapter aux exigences du moment Tél. 5 32 21

Leurs papiers les plus connus sont : Papiers à écrire - Papiers pour machine à écrire «Jura Mill»
Papiers pour doubles - Papiers pour illustrations ainsi que pour tous les autres procédés d'impression

NOTRE JOURNAL JUSQUE DANS LES PAYS LES PLUS LOINTAINS...

Le reporter de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » en route autour du monde

par René Gouzy



M. René Gouzy

Lorsqu'en automne 1893 j'apporai, un peu ému, mon premier « papier » à la *Feuille d'avis de Neuchâtel* — le compte rendu d'une conférence académique donnée à l'Aula par le professeur Adrien Naville — je ne me serais guère douté, certes, que ce devait être là le début d'une collaboration qui, bientôt, je l'espère tout au moins, atteindra le demi-siècle et au cours de laquelle je mandai au quotidien célébrant aujourd'hui son deuxième centenaire des chroniques datées de tous les coins du monde. Afrique, Australie, Chine et Japon, régions de l'Arctique, mers du Sud et Nouveau Monde (ce dernier tout récemment) ont reçu, en effet, la visite du collaborateur de la *Feuille d'avis*; partout, même dans les parages les

plus reculés, ce collaborateur a rencontré d'anciens et fidèles abonnés, Neuchâtelois généralement, qui n'auraient pu se passer de leur « Feuille », évocatrice de tant de souvenirs, pour ces expatriés. Elle leur arrivait ordinairement en paquets, cette « Feuille » chérie, avec des nouvelles politiques un peu défraîchies, évidemment, ainsi que des « Dernière heure » datant parfois de deux mois ou davantage. Elle n'en était pas moins dévorée, « Locale » et « Mortuaires » — Tiens, X est parti... nous étions ensemble au collège latin!... — compris.

Le premier grand reportage

C'est en 1926 que j'effectuai, pour la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, le premier de ce que nos confrères de France appellent « grands reportages ». Nous caressions, Mittelholzer et moi, l'idée de traverser en hydravion le continent noir, du Caire au Cap, en partant de Zurich. A l'époque, le projet, assez aventureux, il faut le reconnaître, laissa nombre de « compétences » fort sceptiques; des délais regrettables mais presque inséparables d'entreprises de ce genre étant survenus, il se trouva même des journaux pour nous traiter, aimablement, de fumistes ou de bluffeurs.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* ne fut point de ceux-là, certes. Et nous avons toujours gardé, mon regretté camarade et moi, la plus vive gratitude aux propriétaires du grand journal neuchâtelois qui nous firent confiance et d'emblée nous signèrent un généreux contrat « d'exclusivité ».

Le « Raid aérien suisse transafricain » (R.A.S.T.), comme nous avions jugé à propos de baptiser notre randonnée aérienne, a été maintes fois décrit, a fait l'objet d'un film et d'innombrables chroniques. Aussi ne songeons-nous point à en rappeler ici, même sommairement, les péripéties. Pour celui qui écrit ces lignes, cette traversée aérienne constitua un excellent... et parfois assez dur apprentissage. Il l'initia aux charmes et aux difficultés de sa profession de reporter.

A cette époque, le service de la poste était encore plus que primitif dans certaines régions du Centre africain. Comment faire partir — et surtout faire arriver, problème plus grave encore — ses chroniques, dans un pays où le bureau de poste le plus rapproché était parfois à quelque deux cents kilomètres de l'escale? Il fallait, mon Dieu, se fier à la chance et je me souvins avec quels hochements de tête, désapprobateurs et pleins de sous-entendus, nous vîmes partir de Vizania le messager noir qui emmenait, dans un petit sac de toile portant l'inscription: « Official General Postmaster » les lettres destinées à la *Feuille d'avis de Neuchâtel*. Elles devaient lui parvenir soixante-trois jours plus tard. Car elles arrivèrent...

... Elles arrivèrent, mais bien longtemps après d'autres « chroniques » expédiées quelques semaines plus tard de patelins moins perdus, au cours d'étapes ultérieures. Si bien que les lecteurs furent mis au courant des péripéties sud-africaines longtemps avant d'avoir appris quoi que ce soit du vol au-dessus de la région des grands lacs. Ils n'y comprenaient plus rien. « Quelle salade, mon Dieu, quelle salade!... », s'exclamait en s'arrachant les cheveux le rédacteur en chef d'alors, mon excellent et respecté ami F.-L. Schulz.

Incidents postaux

Mais quoi, ce sont là petites misères du reporter « exotique », lequel les doit endurer avec philosophie, en souhaitant, « in petto », que son rédacteur en chef fasse de même.

Lors de mon périple dans les mers du Sud, alors que je courais, sur de petites goélettes indigènes, des archipels peu fréquentés, je rencontrai les mêmes difficultés ou plutôt les mêmes inconvénients. Ainsi il me souvient qu'aux Toubouai, par exemple, je confiai deux lettres à un capitaine, un « demi »¹, gagnant Papeete où il devait affranchir — et recommander!... — ces précieuses missives (précieuses pour moi, tout au moins). Ainsi, pensais-je, mes « correspondances particulières » atteindraient-elles, au bout de six semaines ou de deux mois, la rue du Temple-Neuf. A cette occasion, je remis un beau billet, tout neuf, de la Banque d'Indochine à Tom Nofaa, comme s'appelait ce brave marin. Mais ni moi — ni la *Feuille d'avis de Neuchâtel*

¹ Fils d'Européen et de Polynésienne.

— ne revîmes jamais lettres, monnaie ou capitaine, le pauvre diable s'étant perdu en mer, avec mon courrier.

Trois ans après notre traversée de l'Afrique, Mittelholzer repartait pour le Kenya — il devait survoler, à cette occasion, le Kilima-Ndjaru, la plus haute montagne du continent noir: 6010 mètres — et comme il avait « une place dans la voiture » ou plus exactement dans son grand trimoteur Fokker, il m'emmena jusqu'en Egypte que nous gagnâmes par la Cyrénaïque et le désert de Libye. Cette fois encore la *Feuille d'avis de Neuchâtel* accueillit des chroniques de voyage et, cette fois encore, j'eus avec le télégraphe des complications. Cela, dès le début et dans un pays civilisé. Le premier jour nous dûmes, en effet, atterrir dans un petit bourg de la Calabre, au lieu de gagner Catane, ainsi qu'il était prévu. Panne d'essence!...

Il était convenu que nous devions, sitôt arrivés, mander une brève dépêche à un grand quotidien de la Suisse allemande. Mais, à Praia da Mare, comme s'appelait la localité aux abords de laquelle nous étions venus nous poser, il n'y avait pas de bureau de poste. Un train devant passer dans la soirée, nous demandâmes au mécanicien d'expédier une dépêche, sitôt arrivé à Cosenza. Il accepta — inutile de dire que nous lui avions remis l'argent nécessaire, avec un bon pourboire — mais il « oublia », semble-t-il, sa commission. Si bien qu'à Zurich, on crut à un accident, cela d'autant plus que nous étions partis par un temps affreux. L'infortuné consul suisse de Catane fut bombardé de télégrammes demandant de nos nouvelles!...

Lettres de lecteurs que le voyage attire...

Mais laissons-là ces incidents postaux ou télégraphiques et disons quelques mots d'un des reportages qui m'ont laissé le souvenir le plus impressionnant: celui de la traversée du Sahara, au cours de l'hiver 1933-1934. J'ai tenté, à l'époque, de rendre l'aspect grandiose, la singulière attirance des immensités désertiques, notamment du Tanezrouft, et à ce propos j'ai reçu par la suite maintes lettres de lecteurs de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* que mes descriptions avaient séduits et qui songeaient, eux aussi, à faire connaissance avec les gigantesques dunes de sable, les mirages et les Touaregs.

J'ai reçu maintes lettres... écrivais-je plus haut. A propos de ces correspondances émanant de lecteurs (auxquels je réponds toujours volontiers), il y aurait un chapitre fort amusant à écrire. A côté du simple curieux, souvent un peu naïf, qui vous pose des questions parfois ahurissantes, il y a la catégorie nombreuse des esprits inquiets, de ceux que tourmente le « besoin d'évasion » et qu'ont tenté les descriptions des pays, souvent enchanteurs, que vous avez parcourus.

Beaucoup de ces correspondants-là sont des jeunes et beaucoup, hélas! des chômeurs. Combien de fois n'ai-je pas senti mon cœur se serrer à la lecture d'une missive émanant de tel brave gars de chez nous, auquel pesait l'inaction démoralisante et qui rêvait

de faire sa vie là-bas, bien loin, de l'autre côté de l'eau. Faire n'importe quelle besogne, mais travailler, ne point gâcher dans l'oisiveté forcée les plus belles années de sa vie!...

Lors de notre raid transafricain, nous reçûmes d'innombrables lettres de jeunes gens — ou même de jeunes filles — nous offrant leurs services en qualité de cuisiniers, d'interprètes, de mécaniciens, voire de coiffeurs et que sais-je encore? A chacun de mes voyages, j'ai été l'objet de sollicitations de ce genre. Citons, pour l'originalité du fait, l'épître que m'adressa, avant mon départ pour les Amériques, une « jeune dame présentant bien »: aimablement, elle s'offrait à dépouiller et à liquider ma correspondance, à collaborer à mes articles (*sic*) et terminait par ces mots fatidiques: « Mariage point exclu ». A son envoi, cette jeune personne, fort agréable à regarder, ma foi, avait joint sa photographie... que je retournai, avec remerciements. Et je m'embarquai seul, les jeux de l'amour — sinon du hasard — n'étant plus de mon âge.

Tous ceux qui partent pour de lointaines contrées connaissent la néfaste tribu des « donneurs de commissions », donneurs souvent parfaitement inconnus de celui auquel ils s'adressent et qu'ils considèrent, je ne sais trop pourquoi, comme moralement obligé — et fort honoré, sans doute! — d'apporter leurs salutations à la tante Séraphine, au cousin Raphaël ou à Népomucène, à ce vieil ami parti « là-bas » il y a vingt ans. « On ne sait pas trop où il est, aux Etats-Unis... », déclarent, tranquillement, ces braves gens. « Mais, si vous le rencontrez, ne manquez pas de lui donner le bonjour de notre part. Ça lui fera plaisir... »

Passé encore pour les salutations, qui ne pèsent point lourd dans les bagages. Mais il se trouve des citoyens, et surtout des citoyennes, plus ou moins conscients pour vous remettre avec lesdites salutations des paquets, parfois fort encombrants. Lors

de mon voyage en Océanie, par exemple, une brave dame que je n'avais jamais vue m'apporta, sans sourciller, un énorme fer à bricquets... qui ne fit point le voyage, d'ailleurs. Car la complaisance a des bornes, tout de même!...

Surprises de randonnée

Le monde est petit, entend-on souvent répéter, notamment par ceux qui n'ont jamais quitté leurs chenets. Ils ont raison, pourtant, ces sédentaires. Au cours de mes randonnées, j'ai pu à plusieurs reprises vérifier le bien-fondé de leur allégation. Ainsi, lors d'une escale à Changhaï, je rencontrai, par le plus grand des hasards, l'aimable Suisse avec lequel nous avions fêté le nouvel an, Mittelholzer et moi, au Grand-Hôtel de Khartoum, dix ans auparavant. Accompagnant un ami qui avait quelqu'un à voir au Métropole, je me trouvais dans le hall de ce palace lorsque M. Aregger — c'est le nom de ce compatriote — vint à moi la main tendue. Du Soudan, il était venu en Extrême-Orient et dirigeait l'établissement en question. Qu'est-il devenu aujourd'hui?

A Tahiti de même je devais rencontrer un autre Suisse qui, chose curieuse, nous avait accueilli lui aussi en Egypte, de la façon la plus aimable, lors de notre survol du continent noir. M. Heuberger, un Biennois, était alors directeur du Winter-Palace, à Louqsor, où nous fîmes escale. Désireux de « revenir à la nature », cet excellent compatriote avait jeté son dévolu sur les mers du Sud: aujourd'hui, il vit solitaire mais parfaitement heureux de son sort dans l'île de Mooréa où il est propriétaire d'une plantation, au fond d'une vallée pittoresque et retirée à souhait. Ce fut à Tahiti également que je retrouvai une vieille connaissance, du Niger celle-là. A Niamey, en effet, le Dr M., médecin militaire, m'avait prodigué ses soins lors d'un accès aigu de malaria. Envoyé ensuite à Zinder, le docteur, m'avait-on assuré, y avait succombé à la fièvre jaune. Aussi devine-t-on aisément ma stupéfaction quand je rencontrai, trois années plus tard et en Océanie, cet aimable Esculape, qui se portait admirablement. Comme disait Mark Twain, la nouvelle de sa mort avait été « considérablement exagérée ».

Plus dramatique ou, mieux, plus impressionnante fut la rencontre que je fis, par un pluvieux dimanche après-midi, dans un « Tea-House » de Chinatown, à San-Francisco, où je m'étais réfugié pour échapper à l'averse diluvienne. Qui le croirait? Dans cette gargote, je fus interpellé par un ancien camarade de service militaire dont j'avais oublié même le nom. Au début du siècle, ce pauvre diable, cédant à la tentation, avait commis des détournements alors qu'il était quartier-maître d'une école de recrues à laquelle je participais également comme jeune officier. Cette rencontre, par une journée grise et blafarde, dans un « bistro » de bas étage d'un grand port d'outre-mer, me laissa un souvenir pénible et jamais cet après-midi-là ne s'effacera de ma mémoire.

Mais n'allongeons pas démesurément ces quelques souvenirs, choisis parmi tant d'autres, gais ou mélancoliques, comiques et parfois aussi tragiques. Tristes, certaines de ces réminiscences, parce que celui qui, lors d'une de ces lointaines randonnées, fut votre compagnon est parti depuis lors pour le grand voyage. Tel Mittelholzer.

Mélancolique aussi, dans le même ordre d'idées, la disparition de tel des navires qui vous ont emmené, parfois bien loin, sous le ciel tropical ou dans les régions du soleil de minuit. Tout récemment, par exemple, quelques jours avant que je débarque au Havre, venant de l'Amérique centrale — objet de mon dernier reportage — le *Lafayette*, le beau paquebot-moteur de la Compagnie générale transatlantique, fut détruit par l'incendie alors qu'il se trouvait en cale sèche.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel*, à maintes reprises, a parlé du *Lafayette*, au cours de l'été 1936 alors que, sur ce paquebot, j'effectuai avec d'autres Neuchâtelois une croisière en Islande et au Spitzberg, dont je narrai les péripéties aux lecteurs.

On comprend que, dans ces conditions, la brève dépêche annonçant le sinistre m'ait causé quelque émoi, mêlé d'une vague tristesse. Car — amateurs de croisières, je vous prends à témoin!... — l'on tient à « son » bateau, on lui garde toujours, dans un coin de sa mémoire — et de son cœur — un souvenir attendri. Or, un jour, on apprend que le grand paquebot sur lequel on a, en agréable compagnie, passé de si belles heures, contemplant tant de paysages enchanteurs, on apprend, dis-je, que le beau navire n'est plus qu'un amas de ferrailles, tordues et calcinées, que les confortables salons, le vaste pont-promenade sur lequel on devisait au soleil, la bonne cabine où l'on dormait si bien, tout cela a disparu dans la fournaise, est parti en fumée!...

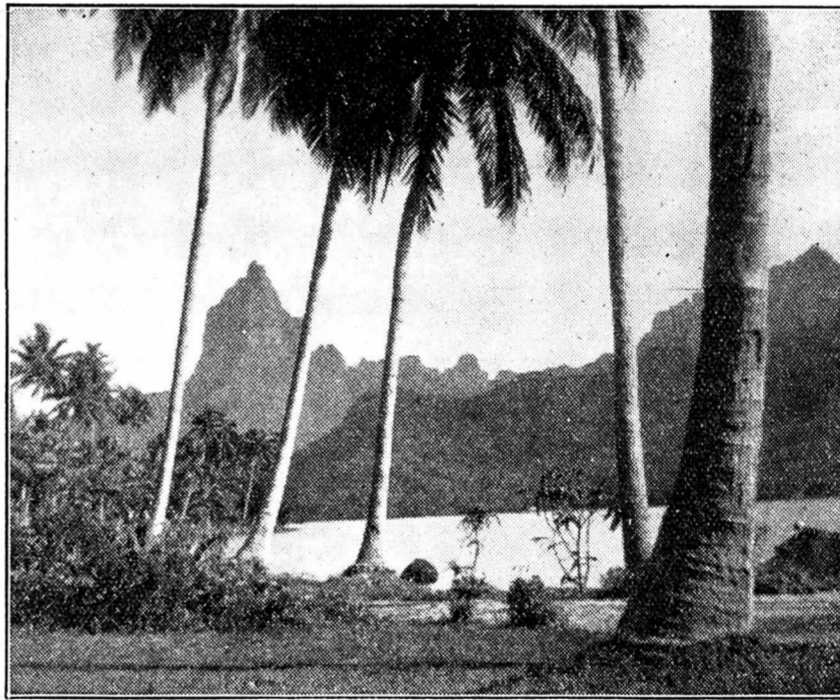
Et le *Marao*, donc, le brave petit cotre sur lequel, avec mon « Fetiï », mon frère d'adoption, Tautara, je fis, sur les mers bleues, tant de belles « bourlingues », tantôt aux abords des atolls, bercé par le tonnerre du ressac sur le récif de corail, tantôt dans les lagons, turquoises enchâssées par un collier d'une blancheur étincelante, ondes transparentes dans lesquelles se mirent les panaches des verts cocotiers. *Marao*, toi aussi, tu as disparu! Le cyclone, impitoyable, t'a englouti. Et, avec toi, Tautara, mon frère brun, est descendu aux abîmes.

Souvenirs... souvenirs!... Ombres légères, silhouettes qui, avec le recul du passé, ne s'illuminent, trop souvent, que d'un lointain, d'un fugitif reflet. Figures disparues, voix aimées qui ne résonneront plus, hélas! Paysages autrefois entrevus et qui semblent, aujourd'hui, de beaux rêves... Souvenirs, combien il est doux de vous évoquer, quelle vague et mélancolique nostalgie n'éveille-vous point dans l'âme du voyageur rentré au pays et qui sommeille au coin de l'âtre, dans la chambre paisible et familière.

R. G.



Une vue de l'oasis de Beni-Abbes dans le grand désert saharien.



Aux abords de la baie de Papeete à Tahiti, en Polynésie.

EN FEUILLETANT NOTRE JOURNAL, TOUT AU LONG DU SIÈCLE PASSÉ

Nos collections vous parlent...

par Jean-Pierre Porchat, rédacteur

1738-1938... deux siècles au cours desquels la *Feuille d'avis de Neuchâtel* fut toujours un fidèle reflet de la vie du pays. Nous avons puisé dans un aussi volumineux dossier toute une matière qui est encore à même, pensons-nous, d'intéresser le lecteur aujourd'hui. C'est ainsi que les vieilles annonces, cueillies çà et là, autant que les récits d'événements marquants du passé neuchâtelois nous ont attiré tour à tour. A la variété des textes que nous avons relevés, le lecteur jugera de la diversité et de l'abondance des sujets traités par notre journal tout au long du siècle dernier.

Feuilletez les collections, ouvrez au hasard les numéros jaunés par les ans, et vous retrouverez à chaque page un fait qui soulève chez le lecteur un turtif émoi. Prodigeux film rétrospectif, le journal donne du passé une vision vivante, vision exacte puisque ces faits, donnés dans leur nudité, ont toujours été relatés de façon impartiale. Il n'est, hélas! plus possible de feuilleter des collections vieilles de deux siècles, car il n'en subsiste que quelques rares témoins. Il a fallu nous contenter des années 1814 à 1900!

Une feuille d'avis

1814... année importante entre toutes puisqu'on voit s'écrouler l'empire napoléonien. Mais la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, fidèle à ses principes, s'en tient uniquement aux avis — son titre déjà l'indique — et l'on trouve nulle trace chez elle des événements qui bouleversèrent l'Europe.

Jusqu'en 1855, la *Feuille d'avis* paraît une fois par semaine (le jeudi). Si elle ne contient pas de dépêches, les avis officiels par contre et les avis divers sont fort nombreux. La place nous fait défaut malheureusement pour reproduire nombre d'annonces qui ne manquent pas de valeur, lues un siècle plus tard.

Voici cependant une ou deux d'entre elles, glanées au hasard des numéros:

4 janvier 1821: M. Fernand Steiner, maison neuve, vient de recevoir des pruneaux de Bâle, qu'il vendra au prix courant de Bâle. Ces pruneaux ne laissent rien à désirer tant par la grosseur que par le goût et la propreté.

Convenons que si nos marchands-primeurs inséraient aujourd'hui une telle annonce, ils éveilleraient plutôt la méfiance quant à la marchandise livrée.

Sous avis divers, nous lisons:

11 janvier 1821: Le soussigné, horloger de la cathédrale de Strasbourg, a l'honneur de prévenir le commerce d'horlogerie de Neuchâtel que, depuis plusieurs années déjà, il a tout à fait renoncé à ce commerce en faveur de son neveu, M. Ph.-G. Kampmann, lequel continue avec succès, à la vérité sous mon nom mais pour son propre et privé compte, et sans que j'y aie le moindre intérêt.

Strasbourg, le 30 novembre 1820.

On notera que cette annonce a été publiée plus de quarante jours après avoir été envoyée de Strasbourg. De ce temps-là, les communications étaient encore fort rares et surtout fort longues. Comme on sait, des voitures partaient régulièrement des grandes villes suisses pour toutes les capitales européennes. A ce propos, la *Feuille d'avis* avait une rubrique intitulée «Départ de voitures». On lit par exemple:

21 janvier 1819: Au commencement du mois de mai prochain, une bonne voiture passant par Augsbourg et Munich partira pour Vienne. Ceux qui désirent en profiter sont invités à s'adresser au valet d'écurie du Faucon de cette ville.

Saviez-vous aussi qu'en 1822, Neuchâtel était déjà connue pour ses pensionnats? On retrouve plusieurs annonces de pensionnats de jeunes filles vantant les mérites de leur cuisine et de leur tenue.

On a beaucoup parlé et on parlera sans doute encore de la navigation sur notre lac:

21 juin 1827: Le bateau à vapeur «L'Union» a recommencé son service. Mardi, il partira d'Yverdon à 9 heures du matin pour Nidau, touchant aux ports intermédiaires d'Yverdon à Neuchâtel et touchant à ceux de Thielle, Saint-Jean, la Neuveville, Saint-Pierre et Douanne, et retournera de Nidau le lendemain de la même manière à Yverdon.

Comme on le voit, ce bateau effectuait alors un service beaucoup plus important que ceux d'aujourd'hui!

Voici un texte qui intéressera le monde de la vigne; il ne manque pas de piquant:

13 août 1829: Josaud, courtier local du pays de Neuchâtel, est le premier qui en cette qualité-ci se soit occupé de vins et de vendanges. Seul en 1818, il n'a placé que 1800 gerles de vendanges; et l'année dernière, que chacun a voulu s'en mêler, il a réussi (quoique il ait cessé le courage à courir) d'en négocier près de 4000 gerles, dont 904 en une seule opération, produit de 345 ouvriers de vignes. Sera-t-il moins heureux pour la récolte pendante? Non, si vous voulez voir, Messieurs, votre avantage d'employer son ministère.

La première rubrique

Nous avons dit que la *Feuille d'avis* n'avait pas de texte émanant de la rédaction. Or, le 4 mars 1830, paraît la première rubrique du journal, intitulée: «Variétés». Cette rubrique est située à la dernière page. Au début, elle remplira une colonne puis, par la suite, une page entière lui sera consacrée. Elle consiste surtout en conseils pratiques pour l'agriculture et l'industrie. La seule information que nous trouvons à cette époque est une adresse du roi de Prusse (18 janvier 1832) aux Neuchâtelois après la tentative de soulèvement de 1831.

A cette même époque, nous trouvons les premiers services du bateau à vapeur «en fer», *L'Industriel*, qui assure des courses régulières pour Yverdon.

Dès la fin de 1838, on note l'emploi de nouveaux caractères d'imprimerie (caractères gras). Par ailleurs, les grandes annonces se développent et l'on en remarque déjà d'une demi-page.

La révolution de 1848

Jusqu'en 1848, les événements du siècle n'émouvaient pas encore la rédaction. C'est ainsi que la *Feuille d'avis de Neuchâtel* ne publie pas une ligne ayant trait à la révolution neuchâteloise. La seule modification opérée dans le journal consiste à changer la mention «avec la permission du magistrat» (23 mars) par «avec la permission de l'administration provisoire de la ville de Neuchâtel» (30 mars 1848). Cette formule disparaîtra d'ailleurs peu après.

Le mot «république» apparaît pour la première fois le 8 juin 1848. En effet, la première rubrique est intitulée: «Extrait de la Feuille officielle de la république et canton de Neuchâtel». Vers la fin de l'année, les armes de la ville figurant au-dessus

du titre du journal — l'aigle impérial et les chevrons — sont remplacées par une sorte de cul-de-lampe.

On note à cette époque l'introduction de petits clichés d'annonces.

Les premiers textes de rédaction

Le 4 janvier 1855, une note de la rédaction avise les lecteurs de l'introduction d'observations météorologiques puis, le 11 janvier, sous le titre «Bulletin de la semaine», l'éditeur annonce que la rédaction se propose de publier chaque semaine un résumé succinct des principaux événements politiques. Cette chronique ne sera, on le comprend, qu'un bulletin impartial et concis des faits qui se sont passés sur la scène du monde. C'est dire que nous ne nous occuperons pas de discuter les faits et que nous chercherons à éviter toute polémique.

Les dépêches

C'est le 18 janvier 1855 que nous relevons pour la première fois des dépêches sous le titre «Dernières nouvelles». Cette rubrique n'est pas encore développée puisqu'elle compte une trentaine de lignes seulement!

Le 8 février, nous trouvons aussi pour la première fois une information émanant d'un correspondant annonçant que les

pris place à 500 personnes, remorqué par deux locomotives, est parti, au bruit du canon, de la gare de Neuchâtel, ornée de mâts vénitiens, de verdure, de guirlandes, pavoisées aux couleurs suisses et françaises, parée de bannières et des écussons des cantons dont la voie ferrée dessert les intérêts. La locomotive de tête était décorée avec non moins d'élégance; les mêmes couleurs qui flottaient à la gare y entouraient, en nombreuses flammes, l'écusson fédéral. Un wagon-salon avait reçu les directeurs de la compagnie et les hôtes officiels.

Dans le reste du convoi, les élégants wagons du Jura-Industriel, obligeamment prêtés pour la circonstance, rivalisaient en leur dernière fraîcheur avec le beau matériel de la Compagnie de l'ouest, chargée, comme on le sait, de l'exploitation de la ligne. Le train s'est tout d'abord dirigé vers Saint-Aubin. La première halte a été faite à la station de Colombier, parée avec soin et où d'abondants rafraîchissements ont été servis.

A Boudry, un arrêt d'une demi-heure a laissé aux invités le temps de descendre au fond du ravin et d'admirer de là la superbe viaduc, ses onze arches et ses cent pieds d'élévation. La gare de Gorgier-Saint-Aubin était, dans cette direction, le terme de la course. Le retour à Neuchâtel s'est effectué sans arrêt en 32 minutes. N'omettons pas de dire que partout, la population s'est portée nombreuse sur le passage du convoi.

Après un quart d'heure de repos à la gare de Neuchâtel, le train s'est remis en marche pour le port du Landeron. A Saint-Blaise, nouvelle collation. A Cressier, la société de chant s'était disposée à saluer le cortège: on y fit halte au retour pour entendre quelques chants fort bien exécutés.

Au Landeron, où tonnait l'artillerie, l'impression agréable causée par l'aspect du port s'est encore accrue en apprenant la rapidité avec laquelle ce bel ouvrage a été exécuté. Le temps, douteux le matin, s'était éclairci par degré et la course s'est achevée par une magnifique après-midi d'automne. Nous avons entendu des étrangers au canton témoigner leur admiration de la beauté des sites que la voie traverse et des points de vue qu'elle découvre; ils s'exprimaient également de la manière la plus favorable sur la bonne exécution des chemins de fer et des ouvrages qui en dépendent. On rentrait en gare de Neuchâtel à 4 h. ½ sans que le plus léger accident fût venu troubler la fête. La foule réunie le matin aux abords de la gare s'était reformée le soir.

Le 14 juillet 1860 paraît le compte rendu de l'inauguration du chemin de fer du Jura-Industriel, soit la ligne de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds et au Locle. Bien entendu, c'est l'occasion d'une nouvelle et brillante inauguration avec cortège, banquet, décorations, etc.

C'est aussi à cette époque qu'a lieu l'inauguration du Franco-Suisse, ligne de Neuchâtel à Pontarlier.

Pour en finir avec le développement de notre réseau ferroviaire, disons encore que le Jura-Industriel passa par bien des difficultés financières jusqu'au début de 1865 à eu lieu à la Chaux-de-Fonds sa vente aux enchères par voie d'expropriation.

Le 29 juin 1865, la chronique locale nous apprend qu'un bateau appartenant à un laitier de Cudrefin a chaviré et que huit hommes, quatre femmes et un enfant se sont noyés. C'est certainement un des gros naufrages qui aient été enregistrés sur notre lac.

Napoléon III et l'impératrice Eugénie à Neuchâtel

Exception faite de la révolution — dont nous ne trouvons pour ainsi dire pas trace dans les colonnes du journal, le 19^{me} siècle n'a été marqué, dans notre vie locale, par aucun événement important si ce n'est le passage de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, le jeudi 24 août 1865.

Nos lecteurs liront avec intérêt la relation de ce passage qui fut marqué, on le sait, d'un douloureux accident qui faillit coûter la vie à plusieurs personnes de la suite de l'auguste couple. Voici ce que dit à ce sujet la *Feuille d'avis* du 26 août 1865:

Jeudi matin, la nouvelle s'est rapidement répandue en ville que l'empereur Napoléon arriverait dans la soirée à Neuchâtel et y passerait la nuit. Nous ne nous trompons certainement pas en disant que cette nouvelle fut accueillie avec joie; l'espoir de voir quelques instants l'impératrice des Français, dont la beauté et la grâce sont justement célèbres, et son auguste époux, le plus puissant monarque de notre époque, fit paraître longues aux habitants de la ville les heures de l'attente. On se faisait à l'avance une fête de l'événement, on espérait que les courts moments du passage du couple impérial à Neuchâtel ne seraient pas sans charme pour lui, que peut-être une promenade sur le lac ou en ville remplirait la soirée, et voilà qu'un fatal accident est venu changer en un jour de douleur et de tristesse celui qui s'annonçait sous des auspices tout différents.

Voici le récit de l'accident:

L'empereur des Français, venant de Thoun par Fribourg et Lausanne, est arrivé jeudi à Neuchâtel vers quatre heures et quart de l'après-midi par un train express. Comme il voyage incognito, il n'a été reçu à la gare par aucune députation officielle. Seul M. le colonel Denzler, accompagné du vice-consul français et de M. le curé, lui a adressé quelques paroles. L'empereur et sa suite sont montés en voiture immédiatement pour se rendre à l'hôtel Bellevue. La foule était immense sur leur passage, respectueuse et silencieuse. Un douloureux incident a marqué l'entrée en ville de LL. MM.

Au sortir de la gare, au moment où la seconde voiture arrivait près du passage à niveau, il paraît que le sifflet d'une locomotive effraya les chevaux qui déjà à ce moment furent contents avec peine. La voiture continua sa course en descendant la route des Terreaux, mais les chevaux, loin de se calmer, finirent par prendre le mors aux dents et dépassèrent la première voiture, où se trouvaient l'empereur et l'impératrice. Arrivée au tournant de la route, près du collège des Terreaux, la voiture ainsi emportée vint se briser contre un tombereau arrêté au bord du chemin et fut renversée. Les personnes qui l'occupaient furent jetées dehors et grièvement blessées. Trois dames de la suite de l'impératrice, un officier et le valet de pied de l'empereur, qui se trouvaient à côté du cocher, furent relevés et transportés soit dans la maison du docteur Faure, soit au collège des Terreaux, soit à l'hôpital de la ville, où les premiers soins leur furent prodigués. Le cocher lui-même a été relevé tout sanglant.

J.-P. P.

(Voir la suite en page 51)



Le lac de Neuchâtel gelé pendant l'hiver 1879-1880. (D'après une lithographie de F. Huguenin-Lassauguette.)

travaux du chemin de fer des Verrières sont enfin commencés et que les chantiers sont occupés par un assez grand nombre d'ouvriers.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* prend toujours plus d'extension. Dès le 15 février 1855, le journal paraît deux fois par semaine, le jeudi et le samedi, par numéros de 4, 6 et 8 pages.

Nul n'ignore que de nombreux groupements s'intéressent aujourd'hui aux questions touristiques. Sait-on que dès 1856, le journal publie une liste des hôtes descendus dans les hôtels de la ville et que, dans cette liste, figurent de très nombreux étrangers? Il semble bien qu'à cette époque le tourisme était assez florissant chez nous et que, dans tous les cas, il était en un sens beaucoup plus développé qu'à présent.

Nous avons déjà relevé deux annonces concernant les bateaux à vapeur. Soulignons à ce propos que le service de navigation était très intense sur notre lac. D'autre part, la Compagnie de navigation était le meilleur client d'annonces du journal. Le développement de la navigation intéressait chacun, puisque le 31 juillet 1856 la relation suivante est publiée:

La mise à l'eau du nouveau bateau à vapeur La Flèche a eu lieu ce matin à 10 h. ½, en présence de nombreux spectateurs; l'opération a parfaitement réussi et Le Cygne a aussitôt remorqué au port son jeune confrère en le saluant de son artillerie. Un moment avant le lancement de La Flèche, le J.-J. Rousseau lui avait aussi souhaité la bienvenue par deux coups de canon. C'est d'un bon augure pour l'avenir.

Le 16 octobre 1856 paraissent les résultats des premières élections du Conseil général de Neuchâtel. Parmi les élus, figurent tous les grands noms des plus ardents artisans de la république.

Chronique locale

Ce n'est que le 20 octobre 1859 qu'une rubrique est consacrée aux choses locales. Elle est intitulée: «Intérêts locaux». Parmi les premières informations, on lit:

Dès samedi 15 octobre, notre ville est éclairée au gaz et nous constatons avec plaisir, d'un côté la réussite de cette entreprise importante et l'habileté avec laquelle elle a été conduite, de l'autre la faveur avec laquelle elle paraît être accueillie du public. Quand tous les becs de gaz seront en activité, quand leur flamme sera partout uniforme et suffisamment forte, il ne restera plus qu'à attendre de l'entrepreneur qu'il nous donne toujours un gaz aussi bon et c'est ce que nous ne mettons pas en doute.

Inauguration du premier chemin de fer

On sait que la construction de voies ferrées a été dans chaque pays le début d'une ère de prospérité et que le chemin de fer marque une véritable étape révolutionnaire dans l'histoire économique du monde. Bien entendu, la construction du premier chemin de fer a été chez nous aussi un événement d'une portée considérable. Aussi pensons-nous qu'il est intéressant de relever l'article paru dans nos colonnes à l'occasion de l'inauguration de la ligne du littoral neuchâtelois, le 10 novembre 1859:

Le chemin de fer du littoral neuchâtelois a été inauguré samedi à 11 h. 30. Un train d'honneur composé de 25 wagons, où avaient



ELEXA S. A.

ÉLECTRICITÉ
TÉLÉPHONE
TÉLÉDIFFUSION
RADIO

Ruelle Dublé 1
Temple-Neuf

*La maison consciencieuse
aux prix favorables*

NEUCHÂTEL
Tél. 5 33 92



POURQUOI J. KURTH
acheter chez

*Il vend bon marché
Il possède le plus grand choix
La marchandise est de fabrication
suisse de bon renom*



NEUCHÂTEL, Seyon 3, Marché 1

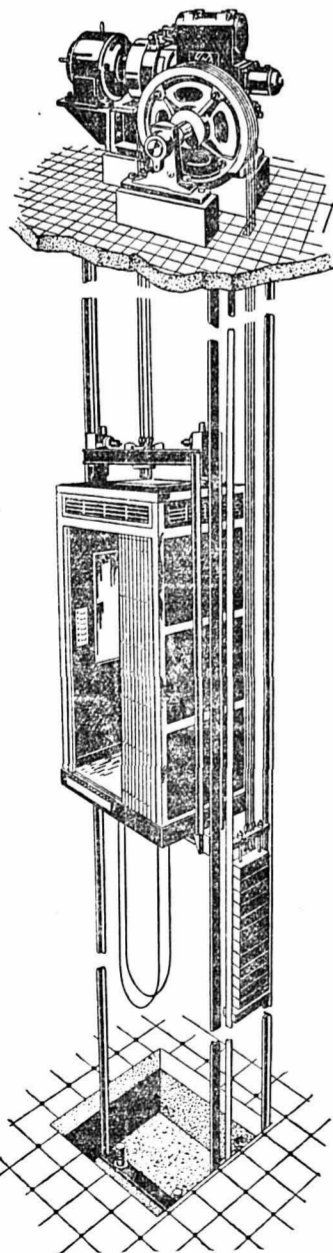
Pour vos tractations et expertises en assurances
Pour vos demandes d'emprunts hypothécaires
Pour vos ventes et achats d'immeubles et propriétés foncières
Pour votre comptabilité commerciale

Adressez-vous en toute confiance à un spécialiste

M. FLAVIEN DAYER NEUCHÂTEL
Stade 12 - Tél. 5 34 67

Licencié de l'Université de Paris en matière d'assurances

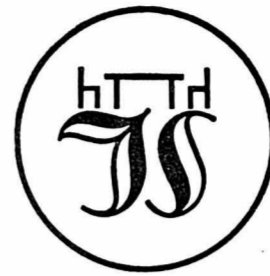
LES ASCENSEURS SCHLIEREN



1. Ascenseurs-express avec vitesses maxima
2. Ascenseurs et monte-charges rapides avec manœuvre stabilisatrice
3. Monte-malade pour hôpitaux
4. Monte-charges jusqu'à des puissances de 25 tonnes
5. Ascenseurs et monte-charges « paternoster » (à chapelet)
6. Monte-plats, monte-linge, monte-lettres, monte-charbon
7. Monte-autos et plateaux-élévateurs pour service de gares et de la poste
8. Elévateur pour wagons de chemins de fer jusqu'à 20 tonnes de puissance par vérin
9. Commandes électriques pour stores et grands portails glissants
10. ESCALIERS - ROULANTS simples et doubles pour puissances horaires de 4000 respectivement 8000 personnes.



Fabrique Suisse
de Wagons et d'Ascenseurs S. A.
Schlieren - Zurich



1/4 DE SIÈCLE

Avoir 200 ans, c'est évidemment impressionnant pour une entreprise commerciale. Mais un quart de siècle, ce n'est déjà pas mal... Surtout dans le meuble!

Depuis un quart de siècle, la maison Skrabal, de Peseux, livre dans la région des meubles qui ont fait sa renommée. C'est par son souci constant de livrer la qualité la plus irréprochable aux prix les plus justes, que la maison Skrabal a pu durer et prospérer, s'attacher de fidèles clients et en acquérir toujours de nouveaux.

Ces 25 ans d'expérience et de conscience professionnelle méritent votre confiance. Pour vos meubles, consultez désormais le bon spécialiste de Peseux.

J. Skrabal

MEUBLES DE QUALITÉ
DEPUIS 25 ANS RÉPUTÉS



La nuit,

vous fermez votre maison pour être en sécurité. N'est-il pas aussi nécessaire de vous protéger contre les nombreux risques d'accidents et leurs suites: en vous assurant?

Etes-vous certain d'avoir pris toutes les précautions voulues? N'en avez-vous pas oubliées?

Les assurances accidents et responsabilité civile peuvent être acquises par des primes modiques. Demandez nos offres. Elles vous intéresseront et ne vous engageront à rien.

Winterthour

Société Suisse d'Assurance contre les

Accidents

à Winterthour

Robert Wyss, agent général, Neuchâtel
Walther Moser, inspecteur, Peseux
Wilhelm Roquier, inspecteur, Neuchâtel



L'huile de garantie répondant aux plus hautes exigences et garantissant le moteur propre

En vente dans tous les garages
Marque déposée depuis 1901

AUTOL S. A. BALE

EN FEUILLETANT NOTRE JOURNAL, TOUT AU LONG DU SIÈCLE PASSÉ

Nos collections vous parlent...

(Lire ici la suite de l'article de J.-P. Porchat en page 49)

L'empereur et l'impératrice, descendus aussitôt de leur voiture, s'empresèrent eux-mêmes avec une vive sollicitude auprès des blessés. La population tout entière, témoin de cette scène douloureuse, était consternée et aurait voulu pouvoir témoigner aux victimes de l'accident et à ses augustes hôtes sa profonde sympathie. Au premier moment, chacun espérait cependant que les suites de cet événement n'auraient rien d'alarmant, mais il se confirma bientôt que les blessures des trois dames étaient plus graves qu'on ne le pensait: la princesse Murat a une forte contusion à la tête, la comtesse de Montebello a le bras droit cassé, et la lectrice de l'impératrice, la plus dangereusement blessée, doit avoir une fracture de la clavicule, une côte enfoncée et de fortes contusions. En outre, le valet de pied de l'empereur a une jambe très mutilée. Enfin, un particulier d'Hauterive, nommé Eschlimann, qui s'est trouvé sur le passage de la voiture emportée, a été renversé, a eu une épaule démise, une main mutilée et de violentes contusions à la tête.

Neuchâtel conservera un triste souvenir de la soirée du 24 août 1865, et nous croyons être l'organe de tous nos concitoyens en exprimant le vœu que les augustes visiteurs emportent avec eux le sentiment d'une douleur partagée par tous les témoins de cet accident. Qu'ils sachent dans tous les cas que les Neuchâtelois ont

qu'il ne leur manquait qu'un peu de repos et une bonne nourriture.

L'empressement de la population à secourir les infortunés débris de l'armée de Bourbaki ne s'est pas ralenti un instant. Riches et pauvres, hommes, femmes et enfants sont accourus dans le temple et dans les collèges, apportant des aliments chauds et réconfortants, des chemises, des bas et des linges à pansements, des cigares, en un mot tout ce que la charité la plus ingénieuse pouvait suggérer. Le bonheur de notre population de pouvoir soulager elle-même des êtres souffrants n'était égalé que par la joie de ces derniers et par leur reconnaissance pour les habitants de la Suisse hospitalière. « Vive la Suisse! », s'écriaient-ils souvent au moment de quitter notre ville ou notre gare.

Une autre information dit:

Pendant la nuit de dimanche, notre ville n'a cessé de présenter une animation extraordinaire. Environ 5500 internés ont passé cette nuit de dimanche à lundi dans notre ville; il y avait en outre à Neuchâtel et à Serrières près de 2000 hommes de troupes fédérales dont 1700 logés chez les bourgeois.

Une masse énorme de chevaux et un parc d'artillerie immense a été réuni depuis samedi dans les allées de Colombier et à Planeyse. Toute la plaine de Planeyse, si grande pourtant, est couverte de matériel: les canons rangés en bon ordre présentent une ligne de bouches à feu d'une longueur infinie; derrière sont rangés les caissons, les fourgons, tout le matériel; au nord de la plaine, on a placé les mitrailleuses, autour desquelles se presse la foule, désireuse de voir de près ces terribles engins de destruction. Mais la consigne est sévère, et nul ne peut approcher s'il n'est muni d'un sauf-conduit signé par le commandant de la place.

Lundi sont partis en divers convois 8000 internés français qui ont été dirigés, tant en chemin de fer qu'à pied, sur les cantons de Saint-Gall, Thurgovie, Soleure, Berne et Zurich. Il est arrivé par contre de Colombier et du Val-de-Travers plus de 9000 hommes qui ont passé la nuit à Neuchâtel. Les locaux affectés jusqu'ici à leur réception n'ont plus suffi; il a fallu avoir recours aux hangars des chantiers Roulet, au musée Léopold-Robert, à la remise de la poste, aux lieux de réunion de l'église darbiste, au temple et au local de Serrières, et à d'autres locaux encore. Il y en a également à Cornaux et à Saint-Blaise. Les Verrières ainsi que Fleurier sont évacués, mais il reste encore beaucoup de Français dans le reste du Val-de-Travers.

On lit encore cette nouvelle:

Le chiffre des troupes françaises entrées en Suisse peut être évalué comme suit: par le Locle, il est entré 2 à 3000 hommes; par les Verrières, 50,000 hommes avec de nombreux chevaux, beaucoup de canons, de mitrailleuses, de chars et de fourgons; par la frontière vaudoise, 16,000 hommes et 3000 chevaux, 14 batteries, 199 fourgons, 300 voitures de munitions et de bagages.

Le mercredi 15 février, une information annonce que le général Herzog a autorisé à licencier les troupes sur pied sauf deux brigades. Le nombre des Français internés dans les cantons s'élève à plus de 80,000 soldats et 1800 officiers.

Notre canton n'avait jamais eu, heureusement, et n'aura plus par la suite à enregistrer de catastrophe de chemin de fer dès l'établissement de voies ferrées dans notre pays. Une seule cependant s'est produite et elle a marqué l'année 1871; ce sont les malheureux soldats de l'armée de Bourbaki qui en furent victimes. En effet, le 22 mars 1871, un train transportant des internés dérailla en gare de Colombier en pleine nuit. On releva 22 morts et 72 blessés. Ce fut, pour cette année-là, le dernier événement important relaté par le journal.

Le lac gelé

Les années passent et Neuchâtel, coquette et paisible, vivra comme les gens heureux, c'est-à-dire comme ceux qui n'ont pas d'histoire. Si, pourtant, il faut encore noter quelques dates importantes...

1880... Le lac gèle. Les grands froids continuent — lit-on dans la Feuille d'avis — et, comme il y a juste cinquante ans, l'eau du lac est arrivée au point voulu de congélation. Mardi, dans la journée, toute la baie de l'Evoles, devant le quai Osterwald, s'est trouvée prise, et dès lors, ce beau champ de glace n'a fait que s'étendre et s'épaissir. Devant le quai du Gymnase, on a pu entendre ces derniers soirs le cliquetis des petits glaçons s'entre-choquant, même sans apparence de vent, et, par suite du mouvement de l'eau, cette musique étrange au milieu de la nuit, sous la clarté de la lune perçant le brouillard, ne manque certes pas de poésie et de mystère. Ce matin (jeudi 29 janvier), la surface entière du lac paraissait recouverte d'une mince couche de glace.

Le samedi 31 janvier, on publie l'information suivante:

Un temps calme et froid continue à favoriser les patineurs; aussi jeunes et vieux mettent l'occasion à profit et sillonnent la surface glissante de nos rives. Plusieurs sont allés de Neuchâtel à Saint-Blaise et à la Sauge, et même à Cudrefin.

Le mardi 3 février, le chroniqueur écrit:

Dimanche dernier, la plus grande animation n'a cessé de régner sur le vaste champ de glace qui s'étend d'Auvernier à Marin et se prolonge jusqu'à la Sauge; la baie de l'Evoles paraissait le rendez-vous préféré des patineurs, on pouvait se réconforter aux buffets improvisés. Dans le port, l'un des bateaux à vapeur s'était transformé en restaurant chauffé, avec orchestre sur le pont.

Mais tout à une fin. Et c'est ainsi qu'on lit le 10 février:

Depuis quelques jours, les symptômes avant-coureurs du dégel se faisaient remarquer et l'on sentait que la longue période de froid que nous venions de traverser touchait à sa fin. En effet, la journée de dimanche 8 février devait être la dernière, espérons-le du moins. Un épais brouillard nous enferma dans une zone glacée, tandis que les vallées supérieures du Jura jouissaient d'un ciel pur et d'un beau soleil. Déjà dans l'après-midi, quelques rayons de cet astre s'égarèrent jusqu'à nous, le brouillard se leva et le regard put embrasser à son aise toute l'étendue du lac inégalement gelé, et de ses rives encore blanches de neige et de givre.

La plaine de glace qui s'étendait de Neuchâtel à Colombier était couverte, dimanche après-midi, de milliers de patineurs. Vue de la rive, cette foule se présentait sous la forme d'un long serpent aux replis sinueux, se déroulant à perte de vue jusqu'au delà d'Auvernier. Au-devant de ce village, l'animation n'était pas moins grande que devant la ville; une musique s'y faisait entendre et des jeux de quilles étaient installés sur la glace.

Le jeudi 19 février, un communiqué annonce que la navigation si longtemps arrêtée ou entravée va pouvoir reprendre son activité.

× × ×

L'année 1885 est marquée par l'inauguration du nouveau bâtiment académique, inauguration qui donne lieu à d'imposantes solennités. On sait que la première académie avait été inaugurée

en 1841, la seconde en 1866 et la restauration en avait été effectuée en 1873.

× × ×

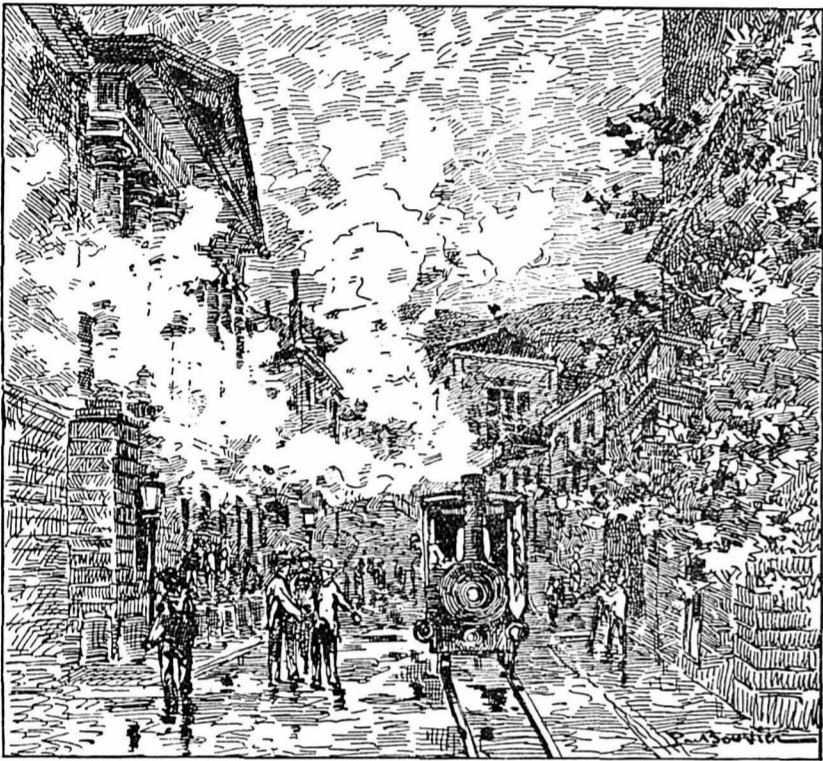
Et voici les années quatre-vingt-dix. A cette époque, on signale l'inauguration du funiculaire Ecluse-Plan qui facilite considérablement les relations entre le haut et le bas de la ville.

En 1890, le journal, devenu quotidien depuis cinq ans, tout en conservant son caractère de feuille d'avis, développe de plus en plus l'information. C'est ainsi que nous trouvons à la dernière page les rubriques suivantes: Variétés, Nouvelles politiques, Chronique de l'étranger, Nouvelles suisses, Chronique neuchâteloise, Chronique locale, Dernières nouvelles.

× × ×

Le 16 septembre 1892 est inaugurée la ligne Evole-Cortailod-Boudry (Régional). Le tronçon Evole-gare Jura-Simplon est ouvert quelques mois plus tard. Cette ligne exploitée à la vapeur sera électrifiée par la suite dans le courant de l'été 1898. Il va sans dire que l'ouverture de cette voie ferrée était d'une grande importance pour les localités du littoral.

L'ouverture de la ligne de tramway de Saint-Blaise en septembre 1893 donna bien des soucis à la compagnie. Mais laissons au



Le régional de la gare devant l'hôtel de ville. (D'après un dessin de Paul Bouvier.)

su apprécier la simplicité, la cordialité et le dévouement de leurs hôtes.

Voici encore une information intéressante concernant le passage de l'impératrice:

Hier soir, vers huit heures et demie, la cloche annonçait aux habitants de la ville qu'un incendie réclamait leur secours. C'était l'atelier et chantier de bois de construction au quartier de Saint-Nicolas qui était en feu. Plusieurs pompes des environs sont arrivées à notre secours avec un grand empressement. On notait celles de Colombier, Auberrier, Corcelles, Peseux, Saint-Blaise, Bôle, Serrières et même la pompe de Cudrefin qui a traversé le lac avec une grande promptitude. (!) On a beaucoup remarqué la présence de S. M. l'impératrice sur le théâtre de l'incendie. Elle a généreusement fait un don de deux mille francs en faveur des sinistrés.

Le même numéro annonce le départ de l'impératrice pour la France.

Une foule considérable l'a saluée tout au long de son passage et à la gare un groupe de jeunes filles lui a offert des bouquets de fleurs au milieu des acclamations de toute l'assistance.

× × ×

Le journal relate le 13 septembre 1865 l'incendie de Travers qui détruisit 103 maisons. A cette occasion, un train spécial a été organisé de la gare de Neuchâtel pour envoyer immédiatement des secours. Voilà un beau geste de solidarité.

× × ×

Les années suivantes ne sont par fertiles en incidents locaux ou internationaux; elles marquent pour notre journal le développement des informations étrangères, développement qui s'accroît encore par la suite.

En mars 1870, le Conseil général prend d'importantes décisions d'urbanisme: élargissement de la route de la Gare avec passage sous-voies, prolongement de la rue de la Serre, rectification de la route des Sablons, suppression du passage à niveau pour les voitures, etc., travaux qui modifieront l'aspect de notre cité.

Juillet 1870 connaît la mobilisation d'importantes forces militaires en Suisse par suite de la déclaration de guerre de la France à la Prusse. Trois divisions sont en première ligne et deux en réserve sous les ordres du général Herzog.

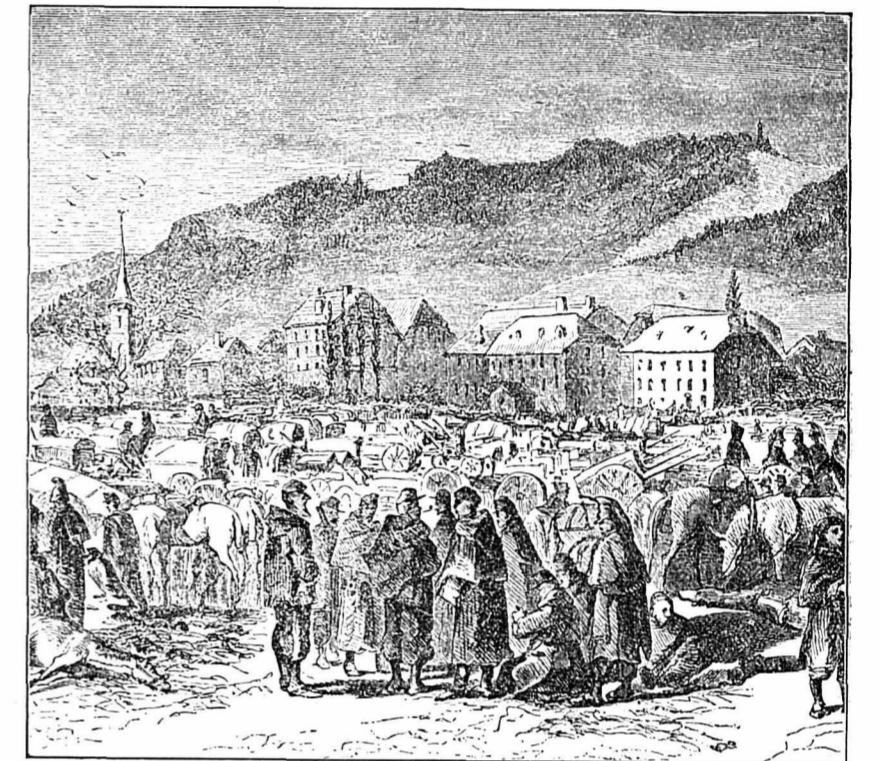
Les Bourbakis

L'année 1871 a une place toute spéciale dans les annales du pays. En effet, qui de nos aïeux ne se rappelle pas la fameuse retraite des Bourbakis? Mais laissons le journal nous conter cette suite d'événements tragiques qui passionna tout le peuple neuchâtelois. Au début de février 1871, la légation de France demande l'autorisation de faire «transiter» les malades et blessés de Pontarlier par la Suisse sur la France. Le Conseil fédéral accepte cette demande sous réserve de mesures de précaution.

Et voici le récit de la retraite de l'armée de l'Est commandée par le général Bourbaki (4 février 1871):

Notre ville assiste depuis le début de cette semaine au spectacle émouvant et lamentable du passage de ce qui fut l'armée française. De nuit comme de jour, et à toute heure, arrivent des convois de troupes désarmées, des colonnes de soldats blessés, malades ou plutôt éternués par les privations et par les fatigues des dernières marches et des récents combats.

Les premières colonnes étaient celles qui présentaient en général l'aspect le plus misérable; parmi les corps arrivés hier, il y en a qui offraient encore une assez belle apparence, et l'on voyait



Les Bourbakis campent à Travers du 2 au 4 février 1871. (D'après un dessin de l'époque.)

chroniqueur le récit du premier voyage à Saint-Blaise, d'une voiture actionnée par un moteur à gaz:

Nous avons été convié hier après-midi à prendre part à une course d'essai du tram. Au moment où nous arrivons à la station des Saars, le personnel est occupé à opérer la prise du gaz comprimé qui arrive à cette intention par conduite spéciale de l'usine à gaz où se fait la compression; le manomètre marque 12 degrés de pression; les réservoirs sont remplis; le moteur est mis en marche et, presque sans secousses, nous voilà partis.

La voiture est décrite comme suit:

C'est un wagon avec plateforme; sur le devant se trouve un moteur à gaz. Douze personnes peuvent prendre place à l'intérieur et une demi-douzaine de voyageurs sur la plateforme. La marche du tram n'est pas très rapide comme il est d'usage pour un train routier; néanmoins, grâce à la descente de Monruz, la vitesse augmente et en douze minutes nous atteignons sans halte la station de Saint-Blaise. La voiture ne roule pas encore sans secousses ni sans bruit sur les rails, le moteur lui-même est loin d'être silencieux, mais il paraît que ces inconvénients disparaîtront après quelque temps de marche. Le retour s'est fait sans encombre. Le seul point faible, c'est la rampe de Monruz. Il semble que pour la gravir, le moteur de huit chevaux de force soit un peu faible.

Cette voiture ne devait jamais transporter de passagers puisque le 22 décembre 1894, soit plus d'une année après, elle était remplacée par un tramway à chevaux qui roulera jusqu'en juillet 1895, date à laquelle sera installée la traction électrique.

Disons en passant que Neuchâtel comptait à cette époque 20,000 habitants.

La période contemporaine

Nous arrivons ainsi aux événements contemporains, sur lesquels nous ne nous étendrons pas.

Arrêtons-nous encore à 1898. Cette année-là, Neuchâtel lutta ardemment, sous l'impulsion de Numa Droz, contre le rachat des chemins de fer. Notre canton repoussa ce rachat par 9656 voix contre 9472; c'est dire si l'opinion était partagée.

En juillet eurent lieu les grandes fêtes du cinquantenaire de la république, fêtes coïncidant avec l'organisation du tir fédéral. Ce fut, on s'en doute, l'occasion d'imposantes solennités et le journal y consacra de très nombreux articles.

× × ×

Chers lecteurs,

Cette petite chronique rétrospective se termine avec la fin du 19^{me} siècle. Nous nous sommes efforcé de relever pour vous les faits intéressants de la vie du journal dès 1814, date à partir de laquelle nous possédons des collections complètes. Bien des faits auraient encore pu être relevés mais vous comprendrez aisément que nous sommes limités. C'est pourquoi nous vous demandons d'avoir un peu d'indulgence et de nous pardonner l'omission d'informations qui eussent pu particulièrement vous intéresser.

Comme vous le savez, le 20^{me} siècle marque le début d'une période de progrès techniques considérables et aujourd'hui encore rien ne permet de dire quand elle s'arrêtera. Le journalisme a forcément bénéficié de cet essor extraordinaire et la Feuille d'avis de Neuchâtel a connu dès lors d'importantes transformations. Celles-ci n'avaient pour but que d'améliorer la présentation du journal et c'est grâce à elles que nous sommes arrivés aujourd'hui à présenter au lecteur un reflet d'actualités sur tous les événements qui se passent dans le monde.

Mais ceci n'est plus de notre ressort et nous reffermons les collections que nous avons feuilletées à votre intention.

J.-P. P.

Les étapes d'une merveilleuse invention

BRÈVE VUE D'ENSEMBLE SUR L'IMPRIMERIE
par Fritz von Gunten, chef des services techniques



Un copiste du moyen âge au travail.

nous le trouvons en 1436 à Strasbourg où, à côté du polissage de pierre et d'autres arts qu'il avait appris, il s'occupait déjà des choses de l'imprimerie; preuve en est le contrat conclu en 1438 avec Hans Riff, Andreas Dritzehn et Andreas Heilmann pour le développement d'un « art secret ». Nous ne savons que peu de choses de ce secret: Gutenberg possédait une presse, construite par le charbon Conrad Saspach; il employait du plomb et différents autres produits. D'après un acte qui a été conservé, chacun des associés devait fournir une certaine somme d'argent et recevoir en échange une part des bénéfices de l'entreprise. Celle-ci consistait à mettre en pratique un perfectionnement à la fabrication des « Spiegel ». Ce mot, dont l'équivalent français est « miroir », a induit en erreur bien des historiens; ils ont cru qu'il s'agissait de vrais miroirs, soit en métal poli, soit en verre étamé. Or le nom de « Spiegel » était aussi donné, à cette époque, à de petites brochures de piété manuscrites ou xylographées, qui se vendaient en grand nombre dans les foires ou les pèlerinages.

Entre 1444 et 1448, Gutenberg, partageant le sort des chercheurs et des inventeurs, rentra sans sou vaillant à Mayence, sa ville natale, où il espérait trouver l'argent et l'aide nécessaires afin de poursuivre son activité. Sans doute apportait-il avec lui sa presse et un matériel consistant en caractères mobiles en bois, sa seule fortune, son invention, le secret qui allait révolutionner le monde. Après maintes démarches, l'inventeur trouva à Mayence l'appui de Jean Fust, riche commerçant, qui s'intéressa financièrement à l'affaire. Aux termes d'un contrat établi en 1450, l'imprimeur mettait en gage son atelier en échange d'un prêt de 800 florins à 6% d'intérêt et d'une avance de 300 autres florins pour salaire des aides, location, parchemin, papier, encre, etc.

Gutenberg put donc pratiquer et perfectionner son invention; la taille des caractères en bois offrant de grosses difficultés par suite du peu de résistance à la presse du matériel et de l'inégalité dans la grandeur des différents types, il chercha à obtenir des caractères en métal. Mais la gravure sur métal n'était pas facile et il l'abandonna. Finalement Gutenberg songea au plomb: sur les caractères taillés, il coulait cette matière, obtenant ainsi une matrice reproduisant tous les types, à l'aide de laquelle il pensait fabriquer en grand nombre les lettres nécessaires à son travail. La réussite était proche; quoique utilisables, les types mobiles fondus manquaient encore de netteté.

Tout en poursuivant ses recherches, le maître composait et imprimait, page par page, une Bible latine, qui reste connue sous le nom de *Bible à 42 lignes*. Celle-ci parut en 1456 et fut fort recherchée pour la qualité de son impression et la richesse de son ornementation, exécutée à la main en plusieurs couleurs. Cette Bible est le premier livre produit en caractères mobiles.

C'est à un copiste de talent, Pierre Schöffer, de Gernsheim, qu'est dû le perfectionnement de la lettre d'imprimerie, faite d'un alliage de plomb. Schöffer pratiqua longtemps à Paris ses talents de calligraphe; venu à Mayence vers sa cinquantième année, il offrit ses services à Fust qui l'engagea à l'imprimerie de Gutenberg. Reprenant le procédé imaginé par celui-ci pour la reproduction des caractères, Schöffer eut la géniale idée de substituer à la matrice coulée une matrice formée par un poinçon d'acier gravé et frappé dans une plaque de cuivre ou de laiton; cette matrice, placée dans un moule, allait produire rapidement avec exactitude et netteté autant de caractères qu'on en pouvait désirer.

L'œuvre de Gutenberg allait progresser maintenant à pas de géant; mais tandis que Pierre Schöffer, auquel souriait l'avenir, épousait la fille de son protecteur Fust, ce dernier rompit avec l'inventeur, lui réclamant le remboursement de son prêt; après un procès que Gutenberg perdit, il dut abandonner son atelier et l'impression de la *Bible à 42 lignes*, appelée plus tard *Bible Mazarine*, qu'achevèrent Fust et Schöffer.

Avec une farouche énergie, Gutenberg recommença la lutte; elle fut extraordinairement pénible, car il ne lui fallut pas moins de deux années pour graver des caractères, composer et imprimer une nouvelle Bible d'abord, à 36 lignes, dite *Bible de Mayence*, qui doit avoir été achevée en 1458, puis le *Catholicon*, paru en 1460.

L'électeur Adolphe II de Nassau ayant appris les mérites de Gutenberg devint son protecteur; il accorda au génial inventeur, appauvri et malade, le droit d'appartenir à sa cour et lui fit servir une rente. Gutenberg ne profita pas de longues années de cette générosité: il mourut au début de 1468.

× × ×

Dix-huit mois après la séparation d'avec Gutenberg parut chez Fust et Schöffer un magnifique *Psautier* avec initiales imprimées en rouge et bleu. Cette œuvre, de toute beauté, est la première impression en plusieurs couleurs; la première également qui porte le nom de l'imprimeur, le lieu et la date: 14 août 1457.

Dès ce moment, plusieurs fameux ouvrages se suivent dont, entre autres, en 1460, les *Constitutions* du pape Clément V, le premier livre avec impression de notes marginales; en 1462, une deuxième édition de la *Bible à 48 lignes*, qui est la première Bible datée et le premier livre avec une marque d'imprimeur.

De graves événements se préparaient, qui allaient anéantir le labeur des pionniers de la typographie: dans la nuit du 27 au 28 octobre 1462, les soldats d'Adolphe de Nassau mirent à sac

la ville de Mayence. L'atelier de Fust et Schöffer, où étaient occupés un bon nombre d'ouvriers, n'échappa pas au désastre et fut réduit en cendres avec beaucoup d'autres bâtiments. La destruction du berceau de la typographie eut cependant pour effet de répandre l'art d'imprimer un peu partout, en Allemagne, en Suisse et en Italie principalement.

Il est assez vraisemblable que les ouvriers de Fust, chassés par la guerre et arrivés dans d'autres villes, aient cherché à créer de nouveaux ateliers. Car c'est à partir de cette époque que l'imprimerie essaima dans le monde. On vit des officines s'ouvrir en Italie, puis à Vienne, en 1462 déjà; à Cologne en 1464; à Bâle s'installa Berthold Ruppel en 1468; dans cette ville, et jusqu'en l'an 1500, on ne dénombre pas moins de 70 imprimeurs; puis ce fut le tour d'Augsbourg la même année, de Paris et Nuremberg en 1470. L'atelier d'Anton Koberger, dans cette dernière ville, possédait déjà vingt-quatre presses et occupait plus de cent ouvriers. Trois ans plus tard les villes de Lubek, Erfurt, Merseburg, Alost, Lyon, Brescia, Pavie, Messine, reçurent leurs premiers imprimeurs; en 1474, on en trouve à Valence, Cracovie, Gênes, Modène et Turin.

Depuis 1458, Strasbourg avait son imprimerie, créée par le notaire épiscopal Johann Mentel. C'est de son atelier que sortit, en 1466, la première Bible en langue allemande. Ayant entendu parler de cet art nouveau, le recteur de la Sorbonne, la fameuse école de théologie de Paris, fit venir l'imprimeur bâlois Ulrich Gering qui, en 1470, accompagné de Michael Freyburger et Martin Crantz, procéda à l'installation en France de la première imprimerie.

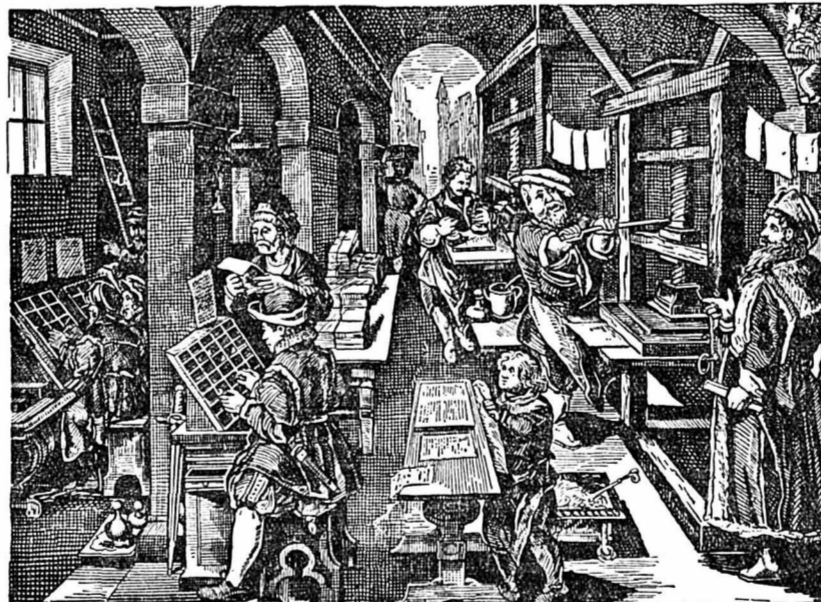
L'extension de l'art typographique ne faisait que s'accroître partout. Citons en passant, seulement dans le dernier quart de ce quinzième siècle: la première impression de la musique notée par Conrad Fyner, à Esslingen, en 1473 (les lignes de portées étaient cependant encore tracées à la main); en 1476, Caxton, qui apprit le métier à Cologne, s'installa à Westminster, en Angleterre; de 1478 à 1483, se créèrent des ateliers à Genève, Zurich, Wurzburg, Magdebourg, Londres, Leipzig, Barcelone, Munich, Rostock, Stockholm, de même qu'au Portugal et au Danemark.

En 1483, les imprimeurs d'Augsbourg se surpassèrent en faisant paraître la *Chronique du concile de Constance* qui, avec ses 1158 armoiries gravées sur bois, fut la première impression d'un armorial. De 1485 à 1500, des disciples de Gutenberg s'installèrent dans vingt centres nouveaux, dont Lausanne en 1493. Plus de 1100 ateliers typographiques étaient en activité en Europe à ce moment, répartis dans 200 localités; on estime à 35,000 les ouvrages divers sortis des presses durant le 15^{ème} siècle, dont le tirage total pouvait atteindre douze millions d'exemplaires.

Que de chemin parcouru en cinquante années, depuis les premiers essais de Gutenberg! Mais qu'étaient devenus les associés du maître, abandonnés à Mayence au milieu des ruines de la ville? Ils remontèrent sans doute leur atelier, sans retrouver cependant la prospérité des premières années. Fust mourut de la peste en 1466, au cours d'un voyage à Paris; Schöffer vécut jusqu'en 1502, année de sa mort survenue à Mayence.

Dans les premières années du nouveau siècle, le grand siècle de la Réforme, de nouvelles villes accordent le privilège d'installer des imprimeries: ce furent notamment Constance en 1505, Amsterdam en 1506, Edimbourg en 1507. La plupart des ateliers de ce temps durent faire face à un labeur énorme et nous restons confondus, de nos jours encore, devant la production des presses dont les machines rudimentaires, malgré plusieurs perfectionnements, avaient un rendement ne dépassant guère 200 exemplaires à l'heure. C'était cependant un progrès, les presses de l'époque de Gutenberg ne produisant que 300 exemplaires par journée de 15 heures de travail!

Les querelles dues à la Réforme firent naître en Allemagne, en France et en Suisse, une foule de brochures satiriques qui conquirent rapidement la popularité. Luther avait été un des



Un atelier typographique au début du seizième siècle.

premiers initiateurs de cette propagande par le pamphlet et il n'eût sans doute pas atteint son but sans le secours de l'imprimerie. L'année 1522 vit s'achever par Melchior Lotter, à Wittenberg, la première édition du *Nouveau Testament*, traduit par Martin Luther; cette édition connut un énorme succès.

Un peu plus tard, Pierre de Vingle, de Lyon, installé en juillet 1533 à Neuchâtel, achevait l'impression d'un premier ouvrage: *Le livre des marchans*, violente satire contre l'Eglise romaine, suivi peu après par un traité de Farel: *La manière et fasson*, qui est une liturgie. En 1535, cet imprimeur sortait une Bible, traduite par Olivétan, qui fut la première Bible protestante imprimée en langue française. Cet ouvrage est un bel in-folio de 852 pages, imprimé sur deux colonnes, avec les types gothiques de l'époque.

Dans notre pays encore, à Berne, en 1537, commençait l'activité remarquable de Matthias Apiarius, de son vrai nom Mathis Biener.

Devant la réussite des nombreux ouvrages suscités par la Réforme, chaque imprimeur cherchait à accaparer pour lui seul le plus de travail possible et ne reculait pas devant la fraude et la contrefaçon pour s'assurer des bénéfices. En Allemagne, Luther dut même intervenir; il tança vertement les disciples de Gutenberg: « Qu'est-ce donc, chers imprimeurs, vous vous volez et pilliez ouvertement l'un l'autre et vous ruinez mutuellement! Etes-vous donc devenus des voleurs et pilliers de grands chemins? »

Ces chers imprimeurs comprirent sans doute l'avertissement du sage Luther puisqu'en 1540 ils fêtèrent avec leurs employés le centenaire de l'invention de la typographie.

Faisons un saut de cent ans, durant lesquels le développement de l'art d'imprimer alla s'accroissant, surtout dans le domaine de la bienfaisance des caractères et de la forme harmonieuse donnée à la lettre. Les jeux de poinçons, gravés par des artistes habiles, allaient doter l'imprimerie d'un trésor inestimable. Des noms de graveurs et d'imprimeurs de cette époque sont demeurés vivants jusqu'à nos jours: ce furent les Claude Garamond, les Robert Estienne, à Paris, vers 1540; les Christophe Plantin, à Anvers, en 1555; les Elzévier, dès 1595.

En Suisse, deux réfugiés italiens installèrent une imprimerie dans les Grisons, à Poschiavo, en 1547; c'est là que fut imprimé le premier ouvrage en rhéto-romanche. La ville de Saint-Gall vit un atelier s'ouvrir en 1578 et Abraham Gempferlin s'établit à Fribourg dès 1584.

L'année 1640 fut marquée par la fondation, en France, de l'Imprimerie Royale, plus tard transformée en Imprimerie Nationale, et par des fêtes pour célébrer le deuxième centenaire de Gutenberg; mais la guerre de Trente ans régnait; dans bien des endroits, les caractères d'imprimerie, symbole de progrès, se virent transformés en balles et maints moulins à papier brûlèrent.

× × ×

L'époque 1640-1740 reste un grand siècle: le siècle des gloires littéraires de la France. Les Malherbe, Descartes, avaient montré le chemin et fait école; suivis de Corneille, La Rochefoucauld, La Fontaine, Molière, Pascal, Racine et d'autres, ils donnèrent aux pays de langue française le trésor inestimable de leurs œuvres, composées, imprimées, répandues par les soins des imprimeurs de France et des pays voisins. Les presses ne chômaient pas, alimentées qu'elles étaient encore par l'apparition des périodiques et journaux, dont les premiers furent imprimés dès le début du 17^{ème} siècle.

Ce troisième siècle de l'imprimerie n'apporta pas de perfectionnements notables dans les moyens de production; certaines mesures restreignirent l'extension des petits ateliers; en France, une ordonnance royale de 1713 obligeait les typographes à posséder chacun, pour avoir droit d'exploitation, « au moins quatre presses et huit grandeurs de caractères, tant romains qu'italiques ». De nombreuses publications parurent en 1740, pour marquer le troisième centenaire de Jean Gutenberg.

× × ×

Un nouveau siècle commençait, apportant une activité plus intense et toujours renouvelée dans les ateliers des imprimeurs. Les moyens de production devenaient manifestement insuffisants; la nécessité d'une transformation se faisait sentir. Le dix-huitième siècle n'allait pas s'achever sans donner les signes avant-coureurs de cette transformation: en 1795, l'imprimeur anglais Stanhope construisait la première presse à bras entièrement en fer, ce qui permit d'augmenter un peu la production et de donner à l'impression un fini remarquable.

C'était à l'Allemand Koenig, aidé du mécanicien Bauer, qu'échut en 1812 la gloire d'avoir inventé la presse à cylindre, cette machine à imprimer merveilleuse qui supprima le dur labeur des pressiers et du coup tripla la production avec le chiffre de 800 feuilles à l'heure. La première machine fut montée à l'imprimerie de Bensley, à Londres, qui avait financé les recherches de Koenig. Une seconde machine fut commandée pour le *Times* qui, dès le 29 novembre 1814, s'imprima à l'aide du nouveau procédé mécanique; après montage d'une troisième presse, pour le *Times* également, Koenig et son ami Bauer rentrèrent en Allemagne en 1817, pour y fonder, à Würzburg, la fabrique qui porte encore le nom de Koenig & Bauer.

Une révolution venait de se produire dans le domaine de l'imprimerie, révolution qui allait bouleverser les conceptions les plus hardies des esprits de cette époque.

Tandis que la première machine à papier était installée en 1817 en Allemagne, le grand imprimeur français Ambroise-Firmin Didot se rendait célèbre par ses créations et l'Anglais William Church obtenait en 1822 une licence pour l'invention d'une machine à composer, l'ancêtre des merveilles mécaniques modernes. Comme couronnement de ce nouveau siècle d'extraordinaire activité, l'administration des postes anglaises éditait le premier timbre-poste, marquant ainsi l'année 1840 d'un sceau ineffaçable. Le domaine de l'imprimerie était par là-même devenu universel et son empire comprenait le monde.

× × ×

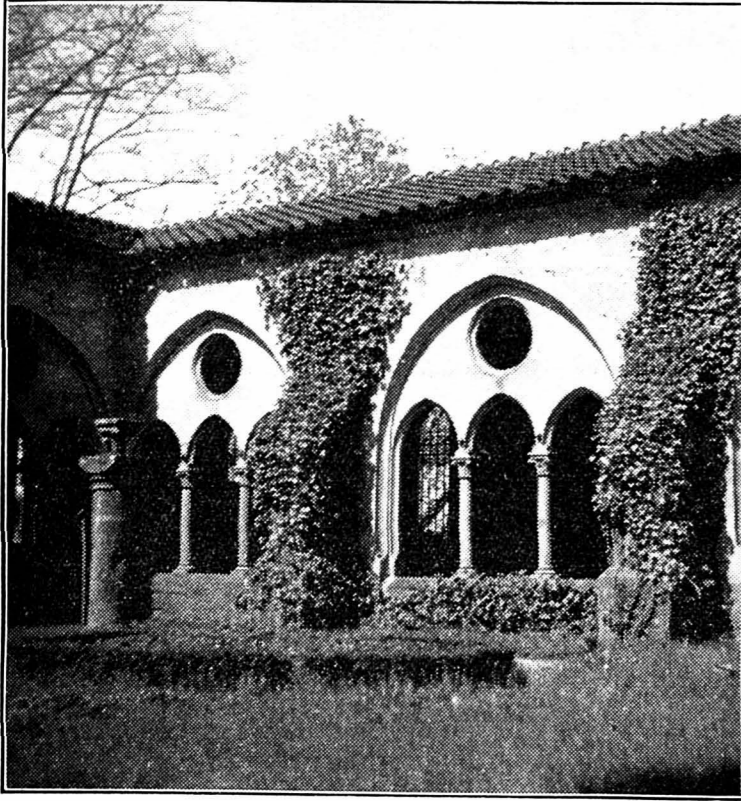
Si les villes de Prague, d'Anvers et de Strasbourg occupent les premières places dans la création des journaux, dont l'apparition date de 1597, la Suisse tient honorablement le quatrième rang dans l'ordre chronologique où dès 1610 Bâle donna le jour à une publication intitulée: *Ordinären Wochenzeitung*. Vingt ans plus tard, en 1633, Zurich vit imprimer dans ses murs un autre périodique, la *Wöchentliche Ordinari und Extraordinari Zeitung*. Ce furent les ancêtres de la presse suisse; l'impression des journaux prit une certaine extension, mais l'existence de ces feuilles, paraissant plus ou moins régulièrement au début, fut assez éphémère, les imprimeurs et éditeurs ayant à vaincre de grosses difficultés, contrôlés qu'ils étaient par les autorités, peu tendres à l'égard de la corporation.

Parmi les journaux qui virent le jour dans notre pays au cours du 18^{ème} siècle, huit paraissent encore aujourd'hui. Ce sont les suivants: *Tagblatt der Stadt Zürich und Städtisches Amtsblatt*, fondé en 1730; *Feuille d'avis de Neuchâtel*, en 1738; *Feuille d'avis de Lausanne*, en 1763; *Feuille d'avis d'Yverdon*, en 1773; *Nene Zürcher Zeitung*, en 1780; *Bulletin officiel du canton du Valais*, à Sion, en 1798; *Kantonsblatt Basel-Stadt*, en 1798; *Gazette de Lausanne*, en 1799.

Honneur à ces vétérans!

× × ×

F. v. G.



Le cloître de la collégiale, à l'ogive si pur, lieu de méditation et de paix.



Neuchâtel, au bord de son lac et dans son cadre lumineux, c'est là toutes nos raisons d'être.



Dans le ciel neuchâtelois, les deux flèches de la collégiale s'élancent magnifiquement.

Nos lecteurs eux aussi écrivent...

Les lecteurs! Ce sont eux assurément qui sont à même de donner à la *Feuille d'avis de Neuchâtel* le témoignage le plus précieux. Ce sont eux qui, nous suivant jour après jour, dans l'ordre des choses les plus diverses, sont le mieux à même de souligner la portée de l'effort qui est effectué ici à leur intention. Voici, recueillis au hasard, quelques-uns de ces témoignages que nous publions sans prétention, désireux simplement d'associer toutes les catégories de lecteurs à la fête qui, étant la nôtre, est aussi et surtout la leur!

LE MONDE DES LETTRES

M. René Benjamin, de l'Académie Goncourt

Un mois ou deux avant d'être élu à l'Académie Goncourt, le brillant auteur de *Gaspard* venait de faire une conférence à Neuchâtel et il parlait à l'un de nos rédacteurs dans un salon ami où on l'avait convié...

... Je viens de parcourir la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*», s'écria-t-il. Heureux pays que celui qui possède encore des journaux pareils, qui ont conservé leur dignité et qui, tout en étant parfaitement informés de toutes choses, savent se souvenir que l'actualité n'est pas faite de crimes, de catastrophes et de récits hideux, mais a aussi, parfois, ses jolies choses. Je l'ai lue avec un plaisir que vous ne pouvez imaginer...

M. Jacques Chenevière

M. Jacques Chenevière, l'écrivain genevois bien connu, nous envoie ces lignes de son côté:

Un journal d'information n'est vraiment utile et grand que s'il sait ajouter à la vigilante observation des faits quotidiens, la sollicitude à l'égard des choses de l'art et de l'esprit qui, heureusement, durent plus que les «*nouvelles*». La destinée morale de notre pays dépend, pour beaucoup, d'une presse qui, non contente de renseigner le public, l'oriente avec sagesse et lui rappelle constamment que la meilleure façon de sauvegarder nos intérêts est, bien souvent, de voter une bonne part de nos forces et de notre amitié à des œuvres désintéressées. Il est précieux de voir que de telles idées, simples mais parfois méconnues, inspirent fidèlement la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*».

LE THÉÂTRE

Mme Gaby Morlay

Mme Gaby Morlay avait joué, à Neuchâtel aussi, une pièce adaptée de l'anglais. Le même rédacteur eut l'occasion de l'interviewer. Et, quelques heures après, la sensible artiste lui adressait le billet suivant:

... Nous autres Parisiens, qui allons jouer en province, nous croyons trop volontiers que seul le jugement de Paris compte. Quelle grossière erreur! Je viens de lire ce que vous avez écrit de la pièce que j'ai jouée et de la façon dont elle a été jouée... et je crois bien que même à Paris on ne se penche pas avec plus d'attention sur un sujet et que l'on ne donne pas aussi sûrement à un acteur l'occasion de savoir ce qu'il a été sur scène. Désormais, chaque fois que j'irai jouer en province, je me souviendrai de l'article de la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*».

L'UNIVERSITÉ

Le recteur, M. Maurice Neeser

De M. Maurice Neeser, recteur de l'Université:
J'adresse à la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*», à propos de son vigoureux bicentenaire, un message de particulière gratitude. Il n'est, je crois, pas d'occasion où elle ne se soit montrée soucieuse d'éclairer ses lecteurs sur la nécessité de notre haute Ecole, sur la valeur de maîtres que d'autres Universités peuvent nous envier, sur le retentissement de leurs travaux...

Cette intelligente compréhension des besoins intellectuels de l'homme et des sacrifices qu'un pays, même tout petit, doit consentir en leur faveur, c'est l'une de nos forces. C'est aussi, pour une large part, la force du journal qui en fait preuve.

LA MUSIQUE

La Société de musique

MM. Claude DuPasquier, président, et Henri Schelling, secrétaire, au nom de la Société de musique, après avoir souligné les mérites de notre chroniqueur musical, nous écrivent:

Nous nous réjouissons de l'avantage que trouvent les amateurs de musique à être informés par la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*» des occasions qui les attendent. Les rendez-vous de l'art qu'elle leur signale exhalent un parfum prometteur et l'on aime, le lendemain, à en ranimer l'euphonie en lisant sa chronique.

Souhaitons à la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*» un heureux jubilé. Puisse-t-elle toujours davantage contribuer au développement du goût musical à Neuchâtel! Elle a une belle mission à accomplir en ouvrant largement ses colonnes aux compétences vraies et en dirigeant l'attention de ses lecteurs vers les valeurs les plus hautes de la musique.

LES ŒUVRES SOCIALES

La directrice du service social

De Mme Elaine Ott, directrice du Service social:

Les comités de bienfaisance sont peut-être les plus soucieux de leur budget, puisque leurs ressources sont destinées à soulager les maux divers dont ils s'occupent, les conditions généreuses que la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*» accorde aux annonces, son hospitalité toute gratuite aux souscriptions et aux communiqués sont par elles seules un bienfait. Il est certain que sans ces précieux avantages aucune collecte — qu'elle soit en nature ou en espèces — n'atteindrait les résultats espérés. Votre journal est lu partout et c'est grâce à lui que nous recevons souvent de Neuchâtelois et de l'étranger des dons importants.

Vous parlerai-je encore de la compréhension et de la sympathie que l'on rencontre dans vos divers services? Tous ceux qui s'occupent de bienfaisance en notre ville les connaissent.

200^{me} année

La «*Feuille d'avis*», cette aînée,
Aura deux siècles, cette année.

Feuille fondée au bon vieux temps,
Elle a connu dans nos contrées
Un succès toujours augmentant.
Imaginez-vous sa durée?
Les aïeux de nos bons aïeux
La recevaient déjà chez eux.
Elle était l'amie des soirées.

Depuis toujours, chacun la vit.
Adam et Eve, au Paradis,
Vivement émus, voyant comme
Ils étaient nus, après la pomme...
Se trouvèrent tous deux d'avis

De s'abonner à une Feuille...
Et dans le Vignoble, ils la cueillent...

Nous lisons «*La Feuille*» tout gosses
Et pour s'en saisir, à midi,
Un assaut, un combat féroce
Couronnait le plus dégourdi.
Hélas! Il ne la gardait guère...
Aussitôt installé, le père
Tirait son lorgnon de l'étui
Et ses yeux cherchaient, du journal,
Le propriétaire illégal...

Est-il «*Feuille*» plus estimée?
Sa matière croît chaque année,
Très complète et très animée.

Elle a mille correspondants...
Neutre toujours en politique,
Très documentée, cependant,
Riche de toutes ses rubriques,
Elle nous renseigne sur tout,
Elle sait tout, elle est partout.

De lointains «*envoyés spéciaux*»
Arpentent les pays en guerre
Nous dispensent un peu de lumière
Sur les tristes conflits sociaux.

Sport, musique, art, littérature,
Avis, mode et villégiatures.

Des croquis toujours délectables
Écrits chaque jour «*Sur le sable*».
Une «*lettre*» d'un ronchonneur:
X Y... au nom de plusieurs...

Ce sont des contes du dimanche
Et feuillets coupés en tranches.
N'oublions pas le dernier-né:
Très cher «*Courrier des abonnés*».
Il y a, quand re-démissionne,
En France, le gouvernement,
Maint aperçu qui nous passionne:
Espoir de tout sympathisant.

Aurais-je oublié les annonces?
Nos offres y trouvent des réponses;
Nos demandes... des offres aussi.
Et nous oublions nos soucis,
En lisant la «*Feuille d'avis*».

Du.

LA JUSTICE

Le président du tribunal de Neuchâtel

De M. Georges Béguin, président du tribunal à Neuchâtel:

Par la tenue de ses comptes rendus d'audience de tribunal, la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*» collabore dans une large mesure à la tâche parfois si difficile et facilement incomprise de la justice.

Ses chroniqueurs judiciaires, sans indiscretions malveillantes, avec tact, cherchent à faire comprendre les faiblesses humaines; ils en tirent les enseignements sans éveiller de curiosités malsaines et ils donnent ainsi au pays une image objective de ce qui se passe au prétoire.

LE TOURISME

Les bureaux de renseignements

De M. Edmond Kuffer, président de la Société des bureaux officiels de renseignements pour le canton de Neuchâtel:

A l'occasion de votre deuxième centenaire, nous venons vous présenter nos vœux et félicitations. Nous vous remercions de la sympathie et de la compréhension dont vous avez toujours fait preuve à l'égard de la cause du tourisme dans le canton de Neuchâtel, et plus spécialement en faveur de Neuchâtel-ville, nous aidant ainsi à réaliser de nombreux projets.

Nous osons espérer qu'à l'avenir cette collaboration deviendra encore plus intime, en faveur du développement du tourisme neuchâtelois, susceptible d'être une cause importante d'amélioration de notre économie cantonale et locale.

L'HYGIÈNE PUBLIQUE

Le médecin cantonal

Du docteur Robert Chable, médecin cantonal:

En cet anniversaire de la fondation du plus ancien journal de notre canton, nous tenons à rendre hommage à la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*». Nous voulons louer la conscience qu'elle apporte son administration à ne pas faire paraître, dans les colonnes d'annonces, la réclame pour un produit qui lui semble suspect ou pour un traitement dont l'énoncé est susceptible de tromper les lecteurs. Dans ce domaine, une étroite collaboration unit la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*» au Service sanitaire cantonal.

Nous voulons aussi saluer l'intérêt pour la santé publique dans le canton dont fait preuve la rédaction. Celle-ci sait qu'il n'est pas bon que le public, si prompt à s'alarmer et à exagérer, soit tenu au courant de l'apparition des maladies contagieuses, sauf dans les cas où l'autorité sanitaire juge utile d'avertir la population. Les informations de la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*» touchant la santé sont de celles qui encouragent et qui alimentent la confiance, en cette époque où l'hygiène enregistre de si beaux résultats. Cette saine orientation du journal fait éviter aux rédacteurs les pièges si souvent tendus à la crédulité publique sous la forme de découvertes sensationnelles en matière de traitement des maladies. Si l'on hésite, le service sanitaire est averti et renseigne. Nous sommes heureux, par conséquent, de confier à la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*», si compréhensive des besoins de ses lecteurs, les avis au public que dictent parfois les événements sanitaires heureusement fort rares.

LA VILLE

Le lecteur de Neuchâtel

Un citadin pris entre beaucoup d'autres nous fait parvenir ces lignes:

... Quand on a mon âge et que l'on a vu ce que j'ai vu, il n'est pas d'ami plus sûr qu'un journal. Un journal comme le vôtre, bien entendu, si parfaitement adapté à notre mentalité et à nos goûts. Le croiriez-vous, j'ai conservé des collections entières de la «*Feuille d'avis de Neuchâtel*» de mes jeunes années et je les parcours de temps à autre avec un plaisir que vous ne pouvez imaginer. Tout y est, pour moi, sujet à réflexion. Et maintenant que l'âge est venu, que l'ambition de courir par le monde m'a quittée, ma joie quotidienne est d'ouvrir votre journal et de savourer à loisir tout ce qu'il m'apporte. Ce que j'y lis en premier lieu, c'est la colonne des avis mortuaires, pour voir qui de ceux que je connais a «*encore*» disparu. Je sais que mon nom y figurera, à son tour, un jour ou l'autre. Mais en attendant, j'apprécie toujours plus ce journal qui a su rester lui-même tout en devenant moderne.

LA CAMPAGNE

Voix paysanne

Un agriculteur nous écrit de son côté:

On dit souvent que les paysans lisent peu. Quelle erreur! Nous ne lisons pas des romans, bien sûr, ni des études historiques, parce que nous n'en avons pas le temps. Mais le journal, «*notre*» journal...! c'est de la première à la dernière ligne, chaque soir, que nous le lisons. Tout y passe: les annonces, les nouvelles, les avis officiels, tout, quoi...! Ainsi, bien que je vive fort isolé, nous sommes, ma famille et moi, aussi au courant de tout ce qui se passe dans le canton, dans le pays et dans le monde que le citadin le plus averti. Et je vous promets que pour nous, cela représente quelque chose...

LE FEUILLETON

L'habituée du journal

Une fidèle habituée de nos feuilletons veut bien nous dire enfin la qualité de ceux qui paraissent dans nos colonnes:

A l'occasion de ce double centenaire, je viens, en qualité d'ancienne abonnée, relever une qualité qui a toujours fait apprécier ce journal à ses abonnés: c'est celle de ses feuilletons.

Toujours choisis avec le plus grand soin, ils gardent un caractère moral, tout en ayant un intérêt soutenu et passionnant, et, chose plus appréciable encore, peuvent être lus par chacun.

Une plume plus autorisée pourra relever encore bien des qualités de ce journal, qui va porter au loin à nos chers exilés les nouvelles du pays. Je tenais, pour ma part, à vous féliciter pour tous les feuilletons intéressants parus ici depuis de longues années.

La fabrication de l'ébauche dans le canton de Neuchâtel

Une industrie d'origine neuchâteloise plus que centenaire

Le Val-de-Ruz, berceau de l'horlogerie mécanique

L'horlogerie est une des manifestations les plus intéressantes de l'esprit humain, car elle est fille des arts et des sciences. Une montre était autrefois plus un objet d'art qu'un mécanisme destiné à montrer l'heure, et les maîtres horlogers du XVI^{ème} siècle, créateurs et producteurs de montres complètes faites à la main, étaient aussi bien des artistes: orfèvres, bijoutiers, décorateurs, que des mécaniciens.

Assez vite cependant, les maîtres horlogers se divisent en deux catégories: marchands d'une part, fabricants de l'autre, ces derniers travaillant pour le compte des premiers. C'est le début de l'établissement. Puis, c'est la division entre les artistes et les horlogers, et ces derniers, à leur tour, selon leur habileté manuelle, leurs capacités, et aussi la contrée qu'ils habitent, se mettent à produire seulement l'une ou l'autre des pièces de la montre. Enfin, les commandes de montres devenant toujours plus nombreuses, on se met à produire en série et par ateliers; la spécialisation s'accroît, l'évolution se poursuit, pour aboutir à la fin du XVII^{ème} siècle à l'importante division entre la fabrication des mouvements (blanches, ébauches), et le terminage des montres.

Au cours du XVIII^{ème} siècle, des ateliers d'ébauches faites à la main se créent un peu partout: dans la campagne genevoise, le Faucigny, le pays de Gex, la vallée de Joux, le Jura neuchâtelois, la région du Doubs. Ces ateliers sont très occupés et dans les périodes de presse ne suffisent plus aux demandes. De tous côtés, on cherche des moyens nouveaux et plus rapides pour fabriquer les blancs; la transformation industrielle est à la porte et, à la fin du XVIII^{ème} siècle, c'est le fabricant d'ébauches qui aura l'honneur, par ses progrès mécaniques, de faire de l'horlogerie: une industrie.

La plus ancienne fabrique d'ébauches

L'actuelle FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S. A., à Fontainemelon est la plus ancienne fabrique d'ébauches suisse; sa fondation date de 1793. A cette époque, très prospère pour l'horlogerie, il y avait un peu partout une production insuffisante de mouvements et la création d'une fabrique d'ébauches à proximité des centres de la Chaux-de-Fonds et du Locle répondait à une véritable nécessité.

C'est ce que comprennent quatre maîtres horlogers, dont deux originaires de Fontainemelon, qui s'étaient établis à la Chaux-de-Fonds et associés pour le commerce et la fabrication de la montre. Sollicités et encouragés par d'autres fabricants, ils prennent l'initiative de la fondation d'une fabrique d'ébauches et retournent s'installer dans un village où ils sont certains de trouver la main-d'œuvre qui leur est nécessaire.

L'acte de société fut signé le 31 octobre 1793. Cet acte, qui débute par ces mots caractéristiques de l'époque: *Au nom de Dieu, amen! Soit chose notoire et manifeste à tous, Soit une association pour faire le commerce des ébauches de mouvements provenant de la fabrication qu'ils ont établie de concert entre eux...*

Un inventaire des «mobiles» dressé en 1797 mentionne la liste des machines et outils propriété de la société: ce sont des enclumes, étaux, laminoirs, balanciers, tours à tourner, machines à fraiser, tours à percer, machines à fendre les roues, tours à tarauder, outils à efflanquer et à arrondir les pignons, outils à polir et à adoucir les pignons, étampes pour croiser les roues, etc.

Le grand-livre des comptes courants des ouvriers de l'époque mentionne les comptes de 120 ouvriers.

Les premiers clients de Fontainemelon sont, en grande majorité, des fabricants de la Chaux-de-Fonds, mais il en est aussi du Locle, des Ponts, de Fleurier, de Saint-Imier, de Sonvilier. Les ventes se font surtout au comptant, sur la place de la Chaux-de-Fonds où l'un des quatre associés se rend chaque samedi, en char «à l'allemande», pour vendre au détail les ébauches de Fontainemelon.

A l'époque de la fondation de la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon, il y avait dans le canton de Neuchâtel 3394 horlogers.

Au commencement du XIX^{ème} siècle, en 1812, la première société fut remplacée par une seconde, sous le nom de Humbert frères.

Neuf ans plus tard, c'est-à-dire en 1821, la société Humbert frères reçoit une force nouvelle par l'arrivée du gendre de l'un des associés: Jacob Robert-Tissot. Celui-ci est en quelque sorte le véritable créateur de la Fabrique de Fontainemelon, il en est réellement le fondateur, car il sut lui donner un essor considérable en l'orientant vigoureusement dans la voie industrielle.

Le 1er janvier 1825, Jacob Robert fonda la Société Robert & C^{ie}, dont le siège social était à la Chaux-de-Fonds. Cette société dirigea les destinées de la fabrique pendant cinquante ans.

En 1876, la société en nom collectif Robert & C^{ie}, annonça à sa clientèle que la suite de la maison serait reprise par une Société Anonyme sous la dénomination de Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon.

Le nom de Robert disparut donc de la raison sociale, mais il ne disparut point de la mémoire des nombreux amis et clients de la vieille maison. Aujourd'hui encore, les ébauches sorties de Fontainemelon sont universellement accueillies et recherchées sous le nom de mouvements Robert.

Développement industriel et progrès mécaniques

Comme indiqué ci-dessus, c'est donc le 1er janvier 1825 que la Société Robert & C^{ie} commence son activité avec un capital de 14,000 louis d'or et un personnel d'environ 160 ouvriers produisant 60,000 ébauches par année, soit 5000 douzaines.

Dès 1826, tous les ateliers sont occupés et la fabrique se sent trop à l'étroit. L'année suivante, un nouveau bâtiment est construit; on l'appelle «la Grande Fabrique» qui pourra recevoir quatre cents ouvriers et d'où sortira pendant la plus grande partie du XIX^{ème} siècle les beaux et nombreux calibres auxquels est attachée la réputation de Robert & C^{ie}.

Pendant bien des années, la force motrice à Fontainemelon fut uniquement la force animale. Les rouages de la fabrique, comme on s'exprimait alors, étaient actionnés par un manège de bœufs; il y avait aussi de grandes roues actionnées à la main par des manoeuvres; ces roues donnaient le mouvement aux tours à tourner les platines. La première machine à vapeur datée de 1862 et dès 1904 tout marche à l'électricité.

Les gravures de l'époque et les musées d'horlogerie font voir les outils et les machines que les ouvriers horlogers avaient à leur disposition. Si ingénieux qu'ils fussent, ils paraissent aujourd'hui bien rudimentaires; mais chaque année apportait une innovation, un outil nouveau destiné à faciliter le travail et à augmenter la production.

En 1843, la Société Robert & C^{ie} produisait 200,000 ébauches par année, soit 16 à 17,000 douzaines.

Trente ans plus tard, la fabrique occupe 400 ouvriers et produit 240,000 pièces par an, soit 20,000 douzaines.

Le génie mécanique et l'esprit d'invention qui sont la caractéristique des horlogers et qui s'étaient déjà si souvent manifestés au cours du siècle précédent par de multiples inventions, vont se manifester à nouveau par l'application des machines du haut en bas de la fabrication, notamment par la création des découpeurs à grande vitesse et des machines automatiques conduisant à l'interchangeabilité des pièces de la montre.

L'effort mécanique se développe puissamment pendant les dernières années du XIX^{ème} siècle et son résultat bienfaisant sera la production, au moyen de meilleurs mouvements qui en sont la base première, de montres mieux établies et réglées plus exactement. Toute l'industrie horlogère, qui reposait sur une main-d'œuvre habile et consciencieuse lentement façonnée par les générations du passé, va continuer sa marche brillante et ascendante sous la poussée irrésistible du machinisme industriel. La machine a démocratisé la montre en la mettant à la portée d'une clientèle plus nombreuse, en même temps que l'existence moderne en faisait un objet de première nécessité.

La production augmente d'autant et en 1898 Fontainemelon fabrique 780,000 mouvements par année, soit 65,000 douzaines avec 800 ouvriers.

De l'ébauche au mouvement

Le développement de l'ébauche de la montre pendant la période écoulée de 1793 à nos jours est intéressant à tous égards. De son point de départ à son point d'arrivée quel chemin parcouru!

Au début du XIX^{ème} siècle, l'ébauche se composait généralement de deux platines, d'un pont de barillet, des ponts de roues et du coq formant la cage laiton; du barillet et de la fusée, comme mobile; et comme pièces d'acier: de la raquette, du cliquet avec son ressort et de la roue d'encliquetage; en outre de deux piliers pour séparer les deux platines et de quelques vis d'assemblage.

L'ébauche, à cette époque, mérite encore bien son nom: les pièces sont grossièrement découpées, forgées, limées et fraisées et leur ensemble est fort incomplet. Les pièces d'acier et les pignons se fabriquent dans des ateliers spéciaux d'où ils vont rejoindre l'ébauche au comptoir de l'établissement.

Modèle d'ébauche de 1825 à 1850.

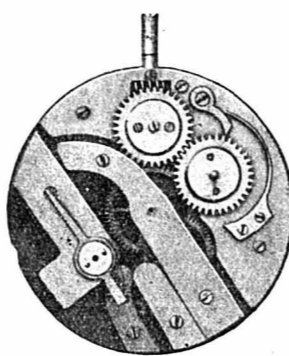
L'ébauche, à cette époque, mérite encore bien son nom: les pièces sont grossièrement découpées, forgées, limées et fraisées et leur ensemble est fort incomplet. Les pièces d'acier et les pignons se fabriquent dans des ateliers spéciaux d'où ils vont rejoindre l'ébauche au comptoir de l'établissement.

Cinquante ans plus tard, l'ébauche primitive s'est transformée et améliorée. La cage se compose de la platine, des ponts du finissage, du barillet et de l'échappement. Le mécanisme comporte la tige de remontoir avec ses deux rochets, la bascule, le ressort de bascule, la bride, le renvoi, la couronne et son noyau, le rochet de barillet, la masse cliquet, le ressort d'encliquetage, en outre la raquette et le noyau de raquette, les vis nécessaires pour fixer les ponts sur la platine et les pièces d'acier sur la platine et les ponts. De plus le barillet avec son arbre, les trois roues de finissage avec leurs pignons respectifs sont logés dans les cages. Le tout se livrait assemblé et mis en place. L'ébauche est devenue le finissage.

Modèle d'ébauche de 1850 à 1870.

Cinquante ans plus tard, l'ébauche primitive s'est transformée et améliorée. La cage se compose de la platine, des ponts du finissage, du barillet et de l'échappement. Le mécanisme comporte la tige de remontoir avec ses deux rochets, la bascule, le ressort de bascule, la bride, le renvoi, la couronne et son noyau, le rochet de barillet, la masse cliquet, le ressort d'encliquetage, en outre la raquette et le noyau de raquette, les vis nécessaires pour fixer les ponts sur la platine et les pièces d'acier sur la platine et les ponts. De plus le barillet avec son arbre, les trois roues de finissage avec leurs pignons respectifs sont logés dans les cages. Le tout se livrait assemblé et mis en place. L'ébauche est devenue le finissage.

Puis la marche en avant continue: les platines et les ponts se creusent et se tournent pour aller directement au dorage, les mécanismes de remontoirs et les raquettes sont achevés, polis et complètement terminés. Les aiguillages sont mis en place, les roues sont arrondies exactement, les pierres sont serties. — Le finissage est devenu le mouvement.



Type de finissage des 1876.

Cette transformation est due au progrès mécanique sollicité et encouragé par la concurrence, par les crises, par les demandes et les exigences de la clientèle.

Rôle des fabriques d'ébauches

Ce n'est que vers la fin du XIX^{ème} siècle et au commencement du XX^{ème} siècle que d'autres fabriques d'ébauches se créent en Suisse. Elles naissent dans le Jura bernois et tout particulièrement à Granges, dans le canton de Soleure.

Dans le pays de Neuchâtel, abstraction faite de la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon, c'est surtout à Fleurier que furent fondées successivement des fabriques d'ébauches. Celles-ci sont étroitement liées au nom de la famille Jéquier et actuellement la Fabrique d'Ebauches de Fleurier S. A. est la seule fabrique d'ébauches du Val-de-Travers qui soit toujours en activité.

Une fabrique fut également exploitée à Travers pendant quelques années mais elle fut liquidée en 1907 et l'immeuble a été démoli.

Enfin la fabrication de l'ébauche a fait une très courte apparition à Cortaillod. Elle ne dura que quatre ans.

A Peseux, il y a exactement quinze ans, c'est-à-dire en 1923, une fabrique d'ébauches fut fondée sous le nom de Fabrique d'Ebauches de Peseux S. A. Elle continue aujourd'hui encore son exploitation.

Plus récemment, en 1932, une fabrique a été créée à Chézard; elle aussi continue son activité.

Dès leur origine, les fabriques d'ébauches ont été à l'avant-garde du progrès de l'horlogerie et à toutes les époques elles ont été des précurseurs. D'une manière générale, toutes les nouveautés et toutes les fantaisies ont été lancées par elles, soit fabriquées dans leurs ateliers sur l'initiative de fabricants d'horlogerie chercheurs et ingénieurs.

Les fabriques d'ébauches ont rendu et rendent encore de très grands services à l'industrie horlogère; par leur souplesse, leur rapidité de fabrication, leur adaptation à tous les genres, par la création incessante de nouveaux calibres, elles mettent en mains du commerce horloger une variété considérable de mouvements qui donnent aux affaires de l'entraînement et de la vie. En outre, les fabriques d'ébauches sont les meilleurs agents de la diffusion des montres grâce à leur fabrication intensive.

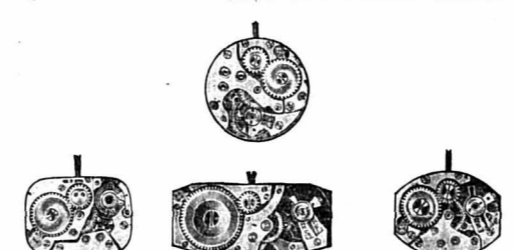
Pour obtenir une bonne montre, il faut tout d'abord une bonne ébauche. Le mouvement et l'échappement sont les organes essentiels de la montre. Si c'est l'échappement qui en règle la marche et lui donne son degré de précision, c'est le mouvement qui contient les organes de la force motrice, qui transmet au moyen du rouage la vie aux pièces de l'échappement et qui, par la cadature, fait tourner les aiguilles, indiquant sur le cadran la marche des heures.

Une ébauche de montre doit être construite scientifiquement selon les principes horlogers et mécaniques enseignés par la théorie, elle doit être fabriquée avec exactitude à l'aide de machines précises et d'un outillage vérifié avec soin. La fabrication de l'ébauche est une œuvre de science et une œuvre de conscience.

On demande encore autre chose à l'ébauche; à l'époque actuelle elle doit être de terminaison facile et économique. Les mouvements modernes sont livrés aux fabricants d'horlogerie en pièces détachées et interchangeables qui vont directement au dorage et se remontent ensuite sans retouches. La formule du jour est: travailler exactement et produire rapidement.

Pour obtenir ce résultat qui est remarquable, il a fallu des machines merveilleuses, inventées et exécutées par des mécaniciens de talent; des outillages de haute précision mathématique, et avec cela une organisation méthodique et raisonnée dans la marche de la fabrication et la succession des travaux à exécuter.

Rien n'est plus laissé au hasard et à l'empirisme. Les calibres sont dessinés par des techniciens sortis des écoles professionnelles horlogères; l'outillage est manié par un personnel expert; les pièces sont usinées selon des plans cotés et des tableaux de fabrication exactement établis.



Types de mouvements modernes, grandeur naturelle, fabriqués par les maisons affiliées à Ebauches S. A.

Tentatives de centralisation

A diverses reprises, les fabriques d'ébauches se sont syndiquées dans le but d'unifier leurs prix de vente et de normaliser leurs conditions de paiements.

Hélas, toutes les tentatives furent de très courte durée. Les crises horlogères —

aussi vieilles que l'horlogerie elle-même — portèrent chaque fois un coup de mort aux essais et aux groupements venant de se constituer.

L'horlogerie comme toute autre industrie subit le contre-coup de la grande guerre. Cependant l'essor n'en fut pas diminué puisque l'exportation atteignit en 1918 et en 1920 des chiffres records.

Après plusieurs années de prospérité, la crise ne sut manquer d'arriver et les années 1921 et 1922 connurent la crise la plus intense et la plus aiguë qui se fut jamais vue jusqu'alors. Une lutte acharnée était engagée sur les marchés entre fabricants d'horlogerie de toute espèce. Il s'en suivit un avilissement des prix sans pareil. Jamais l'horlogerie n'avait assisté à une telle panique; la situation était des plus inquiétantes. Une réorganisation générale et un assainissement complet étaient nécessaires — voire même indispensables — pour sauvegarder les intérêts de cette belle et ancienne industrie.

Ebauches S. A., Neuchâtel

Création

Toutes les tentatives de centralisation ayant échoué et l'avilissement des prix se poursuivant, les représentants des trois principales fabriques d'ébauches du pays, soit A. Schild S. A., à Granges, Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon S. A., à Fontainemelon, et A. Michel S. A., à Granges, engagèrent au cours de l'année 1926 des pourparlers en vue de la fondation d'une société holding. Après avoir obtenu l'assurance de pouvoir acquiescer les actions de ces trois sociétés, EBAUCHES S. A. FUT FONDÉE LE 27 DECEMBRE 1926 A NEUCHÂTEL. Ces trois fabriques d'ébauches, fondatrices de la société holding, commencèrent leur activité pour le compte d'Ebauches S. A. le 1er janvier 1927.

But

Le but que la société s'est fixé lors de sa constitution est le suivant: «Sauvegarder les intérêts de l'industrie des ébauches d'horlogerie et de l'horlogerie en général et de contribuer à son développement en achetant tout ou partie des actions des fabriques d'ébauches, en participant à l'administration de celles-ci et en contrôlant financièrement et techniquement les entreprises auxquelles elle est intéressée.»

En 1938, c'est-à-dire après douze ans d'activité, Ebauches S. A. a l'heureuse satisfaction de constater que la décision de ses fondateurs était d'une impérieuse nécessité et que la création de la holding, au capital actions de 12 millions de francs, a inauguré une ère nouvelle dans l'industrie horlogère.

Consciente de sa tâche, Ebauches S. A. a, au prix de nombreux sacrifices, sauvegardé les intérêts de l'industrie des ébauches et par contre-coup ceux de l'industrie horlogère tout entière. Conformément au but qu'elle s'était proposé, la nouvelle société s'intéresse activement au rachat des fabriques d'ébauches soit pour en continuer l'exploitation, soit pour en fermer les usines là où le rendement ne pouvait en être assuré ou était devenu impossible. Dans d'autres cas, la fabrication seule, soit les installations, soit les outillages, a été reprise avec promesse par les vendeurs de ne plus s'occuper de la fabrication et de la vente de l'ébauche. Les pourparlers furent souvent longs et semés d'obstacles. Pourtant l'idée de centralisation et de rationalisation, aidée d'un esprit de collaboration, prédomina. En 1932 déjà, Ebauches S. A. englobait dans son sein toute la fabrication de l'ébauche de notre pays à l'exception de deux seules usines dont l'ancienneté et le genre de travail ne pouvaient en aucune manière gêner ni à l'activité de l'importante société anonyme, ni au travail d'assainissement auquel cette dernière s'était vouée.

A cette époque-là, la crise dans l'industrie horlogère était des plus aiguës. D'aucuns en recherchèrent les causes essentielles dans un genre de commerce appelé le chablonnage. Hélas, il a fallu reconnaître que le mal était plus grave et que l'industrie horlogère, industrie d'exportation par excellence, subissait inévitablement les contre-coups des événements étrangers politiques ou économiques qui, dans leur ensemble, sont préjudiciables aux transactions commerciales.

Dans certaines branches d'activité, le manque de travail fut encore aggravé par la lutte de prix. Celle-ci prit une acuité toute spéciale dès l'instant où, en dehors des organisations conventionnelles fermement attachées à l'idée et à l'esprit de réorganisation et d'assainissement, vint se créer une dissidence réfractaire à toute collaboration.

Ebauches S. A. rencontra sur le marché les produits de ces entreprises nouvelles qui, peu soucieuses de l'intérêt de la collectivité, ne cherchaient qu'à se développer à l'abri des conventions horlogères et des tarifs admis et approuvés par les organisations.

Malgré cette concurrence et malgré la crise, Ebauches S. A. fit l'impossible pour maintenir à un niveau normal le prix de vente moyen de l'ébauche. Ses efforts furent couronnés de succès puisque le prix de vente moyen en 1937 étant de Fr. 2.75 la pièce n'a subi qu'une fluctuation d'un centime par rapport au prix moyen des années de prospérité, 1927. 1928, 1929, dont la moyenne s'élevait à Fr. 2.76.

Ebauches S. A. et les conventions horlogères

Au point de vue conventionnel, Ebauches S. A. a, dans ce domaine également, inauguré en 1928 une ère nouvelle. Par la conclusion d'une première convention passée avec ses clients, elle a posé les bases d'un régime conventionnel qui, au cours de ses dix premières années d'activité, a été révisé deux fois. Etant donné les expériences faites et l'évolution rapide de l'horlogerie, les conventions passées entre les diverses associations et entre fournisseurs et clients ont été complétées et adaptées aux circonstances toujours nouvelles.

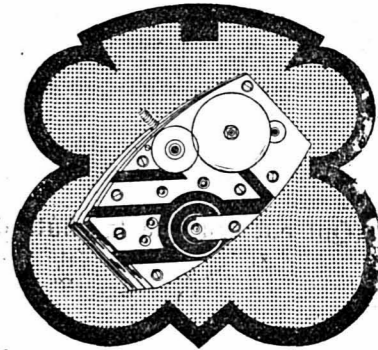
En 1931, une première révision entraîna la création de la Société Générale de l'Horlogerie Suisse S. A. Depuis cette date, la Confédération est intéressée à l'horlogerie dont l'importance est connue puisqu'elle a été à plus d'une reprise, au temps de la prospérité, la principale industrie d'exportation de notre pays. De 1931 à fin 1935, l'horlogerie vécut sous le deuxième régime conventionnel.

Au cours de 1936, les organisations mirent en vigueur une seule et unique convention dont les nombreux articles régissent l'ensemble des rapports entre fournisseurs et clients intéressés à la fabrication de la montre. Le danger de la dissidence toujours croissant et dont l'activité allait à l'encontre de l'assainissement obligea les pouvoirs publics, sur demande des organisations groupant la grande majorité si ce n'est presque la totalité des fabricants d'horlogerie, à intervenir d'une façon plus efficace et plus active que par une avance de fonds seulement. Des mesures restrictives s'imposèrent dans le but d'empêcher aux dissidents de s'accaparer, de reprendre et de poursuivre l'activité et le travail que les conventionnels s'étaient volontairement interdits dans l'intérêt de l'horlogerie suisse. Des arrêtés fédéraux furent promulgués plaçant l'ensemble des fabricants sur un pied d'égalité quant aux conditions de travail et aux prix de vente.

Ebauches S. A. reconnaissant que l'industrie horlogère ne peut plus dans les circonstances actuelles du marché être dirigée par l'intérêt personnel et particulier de tous les fabricants, et malgré les nombreux inconvénients que peut à un certain moment présenter l'intervention de l'Etat dans le domaine économique, salue comme un bienfait tous les efforts des pouvoirs publics déployés dans le but de maintenir au pays une industrie riche par son passé et importante par le travail qu'elle procure.

Conclusions

Actuellement, c'est-à-dire après tantôt douze ans d'une activité féconde, Ebauches S. A. comprend 14 maisons affiliées produisant ensemble 15 millions d'ébauches par an, soit le 90 pour cent de la vente des ébauches en Suisse.



AS	A. SCHILD S. A. GRENCHEN	Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon S. A. Fontainemelon	HS
AM	A. MICHEL S. A. GRENCHEN	Succursale de Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon S. A. Le Landeron	L
TA	Fabrique d'Ebauches ETA S. A. GRENCHEN	ÉTABLISSEMENT AURORE, VILLETET	AV
F	FELSA S. A. GRENCHEN	VÉNUS S. A. MOUTIER	VS
U	Fabrique d'Ebauches UNITAS S. A. Tramelan	Fabrique d'Ebauches de FLEURIER S. A. FLEURIER	FEF
A	Fabriques d'Ebauches réunies d'Argo S. A. Argo	Fabrique d'Ebauches de PESEUX S. A. PESEUX	P
EB	Fabrique d'Ebauches de BETTIACH, Betlach	Fabrique d'Ebauches de CHÉZARD S. A. CHÉZARD	C

Les maisons affiliées à Ebauches S. A. et leurs marques garanties d'une exécution parfaite

Grâce à cette concentration de grande envergure, la fabrication et le marché de l'ébauche purent être contrôlés. L'avilissement des prix fut immédiatement arrêté. Une stabilité indispensable et bienfaisante remplaça l'anarchie dans laquelle l'industrie de l'ébauche se trouvait après la guerre.

Cette stabilisation des prix eut des répercussions heureuses. Elle permit d'affronter et de traverser de 1930 à 1936 la plus importante des crises avec sécurité. Les fabricants d'horlogerie n'étaient plus à l'assaut de baisses continuelles bouleversant d'un instant à l'autre tous leurs calculs et leurs prix de revient. L'ensemble de la clientèle en profita et bénéficia de sérieux avantages.

Ainsi, Ebauches S. A. n'a pas agi comme d'aucuns se plaisent à le dire dans le sens que l'on donne généralement aux trusts. Elle a stabilisé les prix de l'ébauche à un niveau normal sans chercher à profiter de sa force pour imposer des prix exorbitants à la clientèle. Elle a mis toute sa puissance à organiser sa fabrication sur des bases techniques solides et modernes dans le but de livrer une ébauche exécutée dans des degrés de perfectionnements tels que la clientèle a la possibilité de vendre à l'étranger des montres de bonne qualité à des prix relativement bon marché.

Ebauches S. A. qui, par sa création, a été la pierre angulaire de l'édifice d'assainissement, continuera à l'avenir, malgré les critiques parfois sévères qui lui sont adressées à tort, à suivre la voie qu'elle s'est tracée. Dans ce but, elle cherchera à adapter l'industrie de l'ébauche en particulier, et l'horlogerie en général, aux exigences et aux circonstances nouvelles afin de conserver au pays, dans la mesure du possible, un patrimoine séculaire.

DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE

La «Feuille d'avis de Neuchâtel» a été un reflet des beaux-arts dans la vie du pays

par Maurice Jeanneret, collaborateur artistique



M. Maurice Jeanneret

... Et l'heure de rappeler ce qui fut. L'histoire de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* est racontée dans ce numéro jubilaire; aussi n'insisterons-nous que sur un point: depuis quand et comment, jusqu'à aujourd'hui, le journal a-t-il reflété le mouvement artistique dans la ville de Neuchâtel?

La première exposition de beaux-arts y fut organisée en 1826, et une seconde au lendemain de la mort de Léopold Robert et en sa mémoire, l'an 1835. Puis, dès 1842, date de la fondation de la Société des Amis des arts, il y eut des Salons chaque deux ans, au printemps. Mais le journal était encore, en ces années, une simple feuille d'avis et d'annonces. Ce n'est que vers le milieu du siècle qu'apparaissent des textes, d'abord récréatifs, puis de politique générale. Et c'est lors de la seizième exposition des Amis des arts, soit en 1874, que parut un premier «salon».

LES PREMIERS CHRONIQUEURS. Heureuse époque pour la critique: à propos d'art, il peut «causer» à loisir. Il a le temps, et on lui accorde beaucoup d'espace: six, sept, huit et même neuf articles se succèdent, de plusieurs colonnes chacun, ou d'un «rez-de-chaussée». La peinture comme la sculpture est traditionnelle; une même ferveur anime le public et les artistes; de part et d'autre, on est sage.

Il n'y a pas d'écoles antagonistes; les «salonniers» peuvent se dispenser de discussions esthétiques; ils n'ont qu'à «raconter» les tableaux. Le «genre» fleurit: sur la «Mädchenschule» d'Edouard Girardet, le «Soldat de 1830» d'Anker ou les anecdotes historiques de Bachelin, l'imagination court; les personnages sont affublés de noms de fantaisie, les moindres détails de la scène narrés avec animation. Mais c'est de bonne plume! Tel chroniqueur cite avec pertinence La Bruyère, Montesquieu ou Boileau; tel autre — à moins que ce ne soit le même — fait de jolis mots. (Qui eût cru que la chute du Doubs en ferait faire une à H. Hélie?) Il est encore permis de recommander aux débutants «de s'exercer longtemps au dessin avant de peindre» et d'opposer «la nature du bon Dieu à son imparfaite reproduction».

Toutefois ces «causeries» de lettrés vont assez profond; le goût étant bon et la culture authentique, certains jugements demeurent valables. Celui qui aime les portraits «superbes d'audace» d'Edmond de Pury, qui se laisse captiver par les effets de lumière «si puissants et si doux» de Léon Berthoud, par les verts «vraiment verts» de Charles-Edouard DuBois, ou par «la grandeur, la paix et la majesté des toiles d'Orient de Veillon», celui-là sentait juste; le temps a consacré certaines sévérités, ainsi celle qui, à côté de la «fermeté sereine» du «digne interprète de l'Alpe» qu'était Auguste-Henry Berthoud, condamnait de Castan la mièvrerie «qui conduit à l'énerverment de la peinture et lui ôte sa saveur et sa virilité»; ou celle qui, tout en reconnaissant les qualités d'exécution des Girardet, les dépeignait plus curieux que poètes, ethnographes plus que peintres, et enclins à «cette facilité qui est un piège qui parfois empêche les artistes de beaucoup de talent de produire des œuvres grandes et durables».

S'ils se trompent à l'occasion — ainsi quand ils ne voient en Bocio qu'un élève d'école navale ou soulignent le «charme inexprimable» de la «Montagne» d'Albert de Meuron — les chroniqueurs anonymes des Salons de 1874 à 1880 n'en furent pas moins à la hauteur de leur tâche, et sont à placer bien au-dessus de celui des années 1882 et 1884, souvent ridicule ou prétentieux.

CRITIQUE SIGNÉE. En 1886, les neuf «rez-de-chaussée» qui rendent compte du Salon sont signés O. H., c'est-à-dire Oscar Huguenin. N'insistons pas: c'est petit, sec, sans intérêt. Mais

quelque revanche deux ans plus tard! Un peintre a pris la plume, et sa meilleure, Gustave Jeanneret. Pour la première fois il est parlé peinture exclusivement. On est en plein essor: le Conseil fédéral vient de voter une subvention de cent mille francs pour des achats d'œuvres d'art, et l'on prépare la première «Nationale». On sait où l'on va, ce que l'on veut: «Si nos artistes ont la chance de survivre dans l'immense production artistique de ce temps, c'est parce qu'ils auront reflété avec vérité le milieu où ils vivent.» Aussi la critique prend-elle la défense du «Pêcheur» de W. Röthlisberger contre ceux qui estiment qu'on ne doit pas peindre de pareils sujets, vulgaires et laids, tout en soulignant d'autre part le ridicule de l'«Enterrement» de Jeanmaire. Et il salue l'excellent début de Berthe Bouvier.

C'est encore lui qui critique, avec même justesse et pondération, les Salons de 1893 et de 1895; il signale en Blanche Berthoud un peintre de classe, reproche à Ed. Kaiser son manque de parti pris, tout en louant ses morceaux de belle main; pour Oscar Huguenin, il le voit renou-

velant le miracle de Josué: «Il arrête le soleil, et la vie cesse!» Celui qui entre temps commente l'exposition de 1890 le fait sur un mode si uniquement louangeur qu'il n'intéresse plus. En 1892 le Salon est renvoyé d'une année à cause de l'Exposition suisse de Berne. Une «rétrospective» Léon Berthoud le remplace dont Louis Favre nous entretient en trois articles où s'entremêlent des remarques éclairées et d'inutiles digressions.

L'année 1897, nous voyons à l'œuvre un lettré et un universitaire, Henri Warnery. Il n'hésite pas devant son sentiment qu'il exprime avec poésie (les beaux titres de chapitres: «Sur la montagne», «Au bord des eaux», «Par les champs et les bois», «Autres ciels!...»), mais ne comprend pas certaines nouveautés. Il admet les «Saisons de la vigne», le triptyque discuté de Gustave Jeanneret, admire beaucoup le «Soir d'automne» de Hodler et juge fort bien les débuts de L'Eplattenier; mais devant les pastels de Louis de Meuron, qui «pêchent par le dessin et gardent je ne sais quoi d'inachevé», il prononce: «C'est de l'impressionnisme auquel l'œil a quelque peine à se faire.» En quoi il donne la mesure de ses limites et de son honnêteté.

INCERTITUDES. Après lui, c'est «un passant» bien pressé qui écrit sur le dernier Salon du siècle, regrettant l'époque des Léon et Auguste-Henry Berthoud et d'Albert de Meuron, craintif devant les nouveaux venus: Bille, Leenhardt, Pignet, Pöetzsch, Morax. Mais point aussi timoré que son premier successeur du 20^{me} siècle! Celui-ci adjure les jeunes de demeurer fidèles aux traditions de conscience des aînés et de défer des caprices de la mode. Il préfère la précision des dessins d'Oscar Huguenin aux «allures indécentes» de la nouvelle école, se raccroche à Huguenin-Lassauguet et voit en Arthur Herzog un paysagiste de grande valeur; Louis de Meuron, dit-il, aura un bel avenir devant lui «s'il s'oriente vers l'école qui ne demande ses effets qu'à une étude attentive et pénétrante de la nature». Excédé, il ne termine pas sa visite et laisse le soin d'achever à un homme de plume qui, pris au dépourvu, se fait accompagner par une personne compétente: le temps de déclarer que des «bois» de Sandreuter ne sont pas grand-chose et que Hodler est un fumiste.

Désormais, le public est désorienté. La peinture est entrée dans des voies si nouvelles qu'il ne suit plus, de même que les chroniqueurs, si grande soit leur bonne volonté. Celui de 1903 renonce à comprendre Cuno Amiet et Auberjonois. Et pourtant, depuis 1906, la section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses relaie les Amis des arts, et les Salons sont devenus annuels. Mais voyez cette «ignorante faisant partie du gros public»: dans une correspondance au journal du 28 mai 1907, ne fait-elle pas écho au sentiment populaire en déplorant la disparition des vieux maîtres aimés et en s'insurgeant contre les «jeunes» qui proposent des rébus empâtés, pointillés, guillochés et se moquent des spectateurs? L'un peint une jeune fille toute jaune, un autre des vieillards couleur de vieux bois...

Personne n'appartient à l'ignorante que, le voulût-on ou non, ce dont elle regrette la disparition, anecdote, scène historique — tout ce qui précisément n'est pas la peinture — était frappé de mort, et que nos peintres étaient en pleine recherche. Pauvres artistes: jamais ils n'ont été plus anxieux de pureté, et on les injurie. Non les chroniqueurs, qui rarement se servent d'expressions comme «rapinades incohérentes», mais ils tombent à faux, presque à coup sûr, par prévention contre tout «modernisme». Tel s'étonne de la pauvreté de coloris de Louis de Meuron, tel autre, admirant un effet de neige de Pierre Godet, spécifie bien: «N'allez pas croire que tout soit flou et indistinct! Tout est serré, précis, étonnamment!» On félicite Jules Courvoisier d'être «un artiste qui ne s'emballe pas», et Huguenin-Lassauguet paraît avoir un talent indiscutable parce qu'il n'est «au moins pas un moderniste». Toutefois, un effort est fait vers les jeunes:



Un autre tableau fameux également du musée de Neuchâtel, «Le Tirailleur» d'Auguste Bachelin.

le malheur veut que ceux dont on exalte le talent sont justement ceux qui n'auront point d'avenir.

LA BAGARRE DE 1912. L'incompréhension devient générale; plus encore, le public se met en colère, persuadé qu'il est moqué par les peintres. On le vit bien lors du premier — et du seul — Salon national qui ait eu lieu dans notre ville. Cette année 1912, faute d'un local suffisant, avait été édifié, sur la place du Port, un immense pavillon démontable aux nombreuses salles. Tout ce qui, en Suisse, s'occupait d'art, avait les yeux fixés sur Neuchâtel. Mais il y avait là des nouveautés par trop inquiétantes; si bien peu étaient l'œuvre de Neuchâtelois, en revanche en était-il venu de Genève ou de Soleure! Le chroniqueur ne peut concevoir qu'un Bille situé en Valais une «Fuite en Egypte»; les femmes peintes par Hodler lui semblent atteintes d'une maladie de la peau; des toiles comme celles de Maurice et de Gustave Barraud sont à ses yeux de simples repoussoirs, et il ne peut que sursauter violemment devant les horreurs signées Cingria. Et puis, il y a trois «farceurs peu ordinaires» qui se nomment Amiet, Blanchet et Bosshardt. Après ceux-là, on ne peut que passer la porte et respirer largement!

Ce terme de «farceurs» parut injuste à un artiste, M. Louis de Meuron, qui nia au chroniqueur le droit de s'en servir. Celui-ci rejeta la faute sur les artistes qui s'écartent du sens commun et



Le tableau bien connu d'Albert de Meuron, «Le col de Bernina» ou «Bergers bergamasques gardant leur troupeau», qui se trouve au musée de Neuchâtel.

visent à s'imposer tout en ignorant le public; il fit état des appellations d'apaches, malfaiteurs, teinturiers en délire et fumistes cueillies dans la presse parisienne lors du dernier Salon français. M. F.-L. Ritter vint en renfort prenant «courageusement et publiquement parti contre la peinture malade et malsaine»; de même un ingénieur, qui proposa que tout peintre, pour être admis à un Salon, eût fait son service militaire et subi un examen prouvant qu'il a une vue normale; une dame enfin déclara savoir pourquoi le Salon fédéral «n'a été que tristesse et scandale»: c'est que l'homme ne reconnaît plus aucune loi ni aucun maître, et qu'ainsi il se punit lui-même.

Après quelque accalmie en 1913 et 1914, l'offensive reprend lors de l'Exposition nationale de Berne: qu'on y conduise les enfants, mais que personne n'aille au Pavillon des beaux-arts, ce «Musée des horreurs» vitupéré même par les parlementaires, lesquels s'opposent à l'entrée dans le Palais fédéral des «Trois Suisses», de Vibert, ces «gigantesques mastodontes» si peu en harmonie avec le style de l'édifice!

TEMPS DE GUERRE. Voilà que, soudain, l'on se bat sur toutes nos frontières; chose étrange, le calme revient dans la Neuchâtel des arts. Le chroniqueur de 1916 reconnaît que beaucoup de talents se perdent dans le figuolage et le poncif et il tresse des couronnes à Hodler et à Giacometti. Celui de 1917 et de 1918 — «celle» plutôt, qui est une femme artiste — sévère, mais juste, pousse ses collègues à être plus vivants et plus cultivés; mais elle comprend les œuvres, et les explique: la paix serait-elle faite? C'est aussi qu'il s'était passé autre chose.

LA «ROSE D'OR». Ce joli nom de «Rose d'Or» était celui d'une galerie d'art ouverte, en 1915, dans un entresol de la rue de l'Hôpital. Des expositions s'y succédèrent pendant près de quatre ans, et chacun put, à loisir et sans bourse délier, s'initier à l'art des Cingria, Morerod, Humbert ou Bosshardt, et même de van Gogh, de Pissaro, de Vuillard, de Jongking, de Roussel et de Manguin. Comme les commentateurs des exposants étaient souvent des connaisseurs ou des amis des artistes, ils écrivirent d'eux avec sympathie et prenaient la peine d'expliquer ceux qui passaient pour difficiles. Ainsi le public s'accoutumait à l'art nouveau; il lui arrivait de goûter des œuvres qui de prime abord semblaient hermétiques. Peu à peu le fossé qui le séparait des artistes se comblait.

DE NOS JOURS. En 1919, au mois d'octobre, la «Rose d'Or» — qui n'avait pas fait des affaires d'or, mais dont l'action spirituelle fut incomparable — est reprise par les Amis des arts et les expositions se feront désormais, comme les Salons, à la Galerie Léopold-Robert. On demanda au signataire de ces lignes d'en faire régulièrement la critique. C'est ainsi que, depuis vingt ans, il a rendu compte ici de dix Salons des peintres et sculpteurs neuchâtelois et de dix des Amis des arts; qu'il a consacré quarante-cinq articles à la nouvelle «Rose d'Or» et une centaine d'autres à des expositions d'art nationales, internationales ou d'autres localités, Berne, la Chaux-de-Fonds, Fribourg, tout en signalant d'importants travaux d'art ou en rappelant la carrière de disparus. Un tel effort lui a été possible parce que, à défaut d'autres qualités, il a été constamment soutenu par son amour pour les beaux-arts et par l'approbation amicale de ceux dont il estime le plus le talent et la valeur.

M. J.

Entreprise de Menuiserie-Charpenterie
Parqueterie

DECOPPET FRÈRES

EVOLE 49 - Tél. 5 12 67
NEUCHÂTEL

TRAVAUX EN TOUS GENRES

Une belle
PHOTO D'ART

signée

Schoepflin



mettra toujours en valeur
votre personnalité

Magasin et salon de pose :

Terreaux 6 - Neuchâtel

Téléphone 5 29 03

Achetez vos **PARAPLUIES** chez le fabricant!

La maison GEORGES
NEUCHÂTEL, rue de l'Hôpital 5

existe depuis 75 ans. Quatre générations de la même famille suivent
les mêmes traditions. (Manufacturer des articles de qualité et
servir sa clientèle avantageusement afin de la conserver.)

A prix égal, pour vos achats, il vous est facile de donner
la préférence à celui qui prendra soin de vos réparations

La réputation de la plus ancienne

Rôtisserie de cafés de Neuchâtel

n'est plus à faire

Elle vous offre le grand choix
des prix et qualités de ses

MAISON

POBRET

cafés verts et torréfiés

ET SES SUCCURSALES

Combustibles
en tous genres

Coke Ruhr tous calibres - Coke gaz
de l'usine de la ville - Houille
flambante - Boulets d'anthracite -
Anthracine - Briquettes « Union »

Anthracite et coke pour po-
tager « Aga » - Bois bûché,
bien sec - Déchet, tout foyer

REBER FRÈRES

Moulins 33 NEUCHÂTEL Tél. 5 16 89

En toutes
occasions
il faut goûter
aux délicieuses
spécialités de

CH. HÄNI CONFISERIE-
PATISSERIE
Rue de l'Hôpital 7 - Neuchâtel

Bonbons
chocolat

Glaces et vacherins glacés
Entremets à la crème, etc.

↑
**Notre
nouveau Bodoni
gras étroit**

le complément important de nos 8 séries Bodoni
actuelles représente un chef-d'œuvre de gravure
typographique suisse et se rangera dignement
parmi ses précurseurs



Fonderie de Caractères Haas S.A.

Munchenstein près Bâle - Suisse

Employer
les produits de qualité de
G. Labitzke Erben
FABRIQUE DE COULEURS ET VERNIS

Zurich-Altstetten

c'est favoriser l'industrie suisse

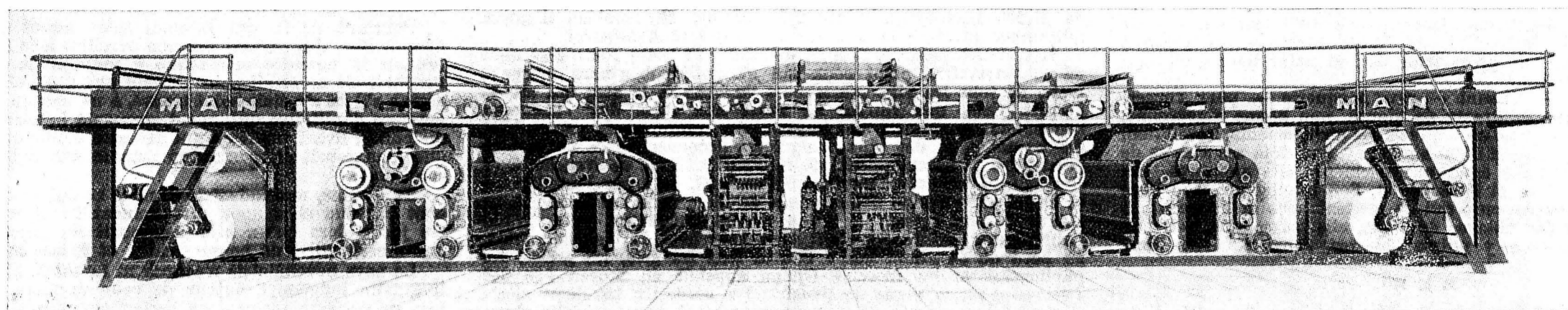


TOUTES
COULEURS ET VERNIS
pour les arts graphiques, la peinture
et l'industrie

Fournisseur de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Nous sommes spécialisés dans la fourniture des machines suivantes :

Machines à composer Linotypes
 Presses en blanc rapides
 Presses à deux tours
 Margeurs automatiques Universel
 Presses Offset Roland
 Machines rotatives typo, offset, hélio
 Presses pour l'impression en creux
 Rotatives à plat Roto-Press



Machine rotative de double largeur à grand rendement MAN pour l'impression de journaux de 32 pages, format de la feuille de 4 pages : 635×900 mm., circonférence des cylindres à clichés : 1270 mm., largeur des bobines de papier : 1800, 1350 et 900 mm., avec 2 groupes pour l'impression en noir et 2 groupes pour l'impression en 3 couleurs et 2 plieuses

MACHINES S. A. BERNE

POMPES FUNÈBRES CENTRAL DEUIL

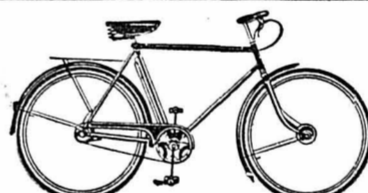
J. KELLER NEUCHÂTEL

Seyon 30 - Téléphone jour et nuit 52300

Cercueils - Incinérations - Transports
 Chemises - Coussins - Couronnes

Concessionnaire de la ville et de la Société
 de crémation - Corbillard automobile

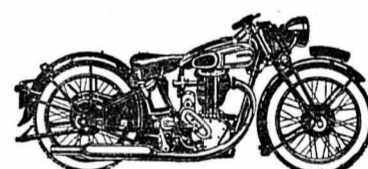
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1924



CYCLES «MONDIA» G. Cordey
 Garantis 2 ans

Vente - Echange
 Réparations

VOUS
 SEREZ
 BIEN
 SERVI



MOTO NORTON ET TOUTES
 OCCASIONS
 avec garantie

Vente - Echange
 Réparations

G. CORDEY Ecluse 28
 Neuchâtel
 Tél. 5 34 27



FABRIQUE
 D'ENCRE D'IMPRIMERIE
BERNE

Depuis plus de 100 ans

la Maison «LORILLEUX» tient la tête de l'industrie
 des encres d'imprimerie sur le marché mondial

Les enseignes au Néon

POSÉES SUR LES TOITURES DE LA
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ont été construites par
LA BERNA NÉON

RÉPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

F. THOMET & FILS

ECLUSE 15-20, NEUCHÂTEL

FERBLANTERIE
 APPAREILLAGE
 INSTALLATIONS SANITAIRES

FRITZ GROSS & FILS

NEUCHÂTEL - COQ D'INDE 24

La maison

GUENAT FRÈRES BOIS ET
 CHARBONS



est à votre disposition pour tout ce qui concerne le

Maillefer 19
 Tél. 5 25 17

CHAUFFAGE

ASPECTS VARIÉS DU PAYS NEUCHÂTELOIS

De la vigne à l'horlogerie en passant par d'autres formes de notre économie

Promenade aux vignes

PAR PIERRE DESLANDES

Au temps où se fonda la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, les Neuchâtelois savaient lire. Ce 18^{me} siècle d'une petite ville instruite, éveillée aux courants du dehors, où se formèrent, à l'image de la France, les chansons neuchâteloises tour à tour mélancoliques, enjouées ou sarcastiques, ce siècle fut un siècle de vive lumière française, une formule qu'il faut préférer aux fameuses « lumières » devenues, avec le temps, pas mal charbonneuses. Et l'on imagine la maîtresse de vignes d'alors, Neuchâteloise éveillée et volontaire, lisant sa *Feuille d'avis* avec la curiosité qu'elle met à la lire aujourd'hui. Curiosité des choses du dehors, goût de se faire une opinion sur les événements du dedans, plaisir de communiquer à ses proches son avis, souvent juteux et piquant, sur les hommes et les choses de son temps, trouvez-vous qu'il existe si grande différence entre la lectrice de ce temps contrasté, où s'écrivit une vive, alerte et gaie prose française, et notre temps, où tant de choses se préparent?

Rien de plus divertissant — sans moquerie — pour l'observateur, de voir une maîtresse de vignes, une bonne vigneronne, lire sa *Feuille d'avis*. Elle en apprécie les changements, l'évolution, la prudence, avec ce coup d'œil sûr qu'avaient déjà ses aïeules de 1738. Par instants, elle émet un jugement: elle approuve, elle blâme, selon sa nature et l'événement. Son intelligence, son libre jugement, n'est pas de ceux qui se mettent sous le boisseau. Et les faits et gestes des villages de vigne, elle les commente à son gré, sans que personne y puisse objecter. Ainsi de 1738, ainsi de 1938.

× × ×

Ainsi, dès sa naissance, la *Feuille d'avis* fut-elle mêlée à ce grand travail de la vigne, à cette vocation viticole et vinicole qui reste un des aspects de la vie neuchâteloise et, singulièrement, le plus important du Bas-Pays. Les vicissitudes de la vigne, les peines, les angoisses, les joies du vigneron, la *Feuille d'avis* les a tracés, jour après jour, et ce serait un livre à écrire...

Ceux qui étudièrent, peu ou prou, cette histoire sinuée (car les insectes de la vigne existaient au temps de l'Ancien-Testament, puisque Dieu, lorsqu'il voulait punir son peuple, lui disait par ses prophètes: « Tu laboureras la vigne, mais tu ne la vendras pas, parce qu'elle sera mangée des vers »), ceux-là savent que les années bonnes et les mauvaises, les fléaux et les bénédictions reviennent avec une périodicité frappante.

Et ce serait, n'en doutons pas, la conclusion d'une étude qui s'allongerait minutieusement sur ces deux cents années que vous comptez aujourd'hui.

Et l'endurance du vigneron, sa résignation, dents serrées, devant les épouvantables fléaux auxquels nul, fût-il à l'écart du cep et du vin, ne demeure indifférent, ces vertus de réaction, de redressement, de vaillance, s'expliqueraient assez par cette position que le vignoble neuchâtelois partage avec tous ces vignobles-frères qui longent la limite septentrionale de la vigne et dont Duhamel a pu dire, voici six mois, qu'ils sont les vignobles militants et souffrants.

C'est cet aléa barbare, ajoutait-il, qui donne leur grandeur au vigne-

ron et au vin. « Rares sont vos années heureuses. Mais, quand elles veulent bien fleurir, elles s'inscrivent dans l'histoire. »

× × ×

N'alourdissons pas de chiffres cette évocation de deux siècles où, après d'autres, la vigne tint sa large place dans le terroir, dans les préoccupations et dans les ressources des Neuchâtelois. Tout de même, il sied d'évoquer ici la place éminente que les « blancs » et les « rouges » de Neuchâtel ont prise dans la consommation des meilleurs hôtels et restaurants de la Suisse allemande. Et même à la dernière Exposition de Paris, aux jours chauds, un Neuchâtel bien frais (ne vous avisez pas de le frapper!) a révélé tout son « nerf » à des Français accablés qu'un bel Anjou eût fait dormir. Dans les bonnes années, ce sont des millions de bons francs qu'apporte au pays l'expédition de nos vins; même dans l'année 1936, peu glorieuse, mais dont les crus sont aujourd'hui délectables, la statistique fédérale indique une récolte totale de 35,000 hectolitres, valant 2,6 millions. Et combien d'autres millésimes furent plus glorieux et plus rémunérateurs!

Les siècles passent, l'esprit demeure. Et notre Neuchâtel dont ne se priveraient point ceux qui s'installent « extra muros », reste, de tous les vins mûris hors de France, le seul qui ait de l'esprit. Ceux qui vinrent de Paris aux fêtes des Vendanges neuchâteloises gardent une impression vivante, et de l'accueil, et des paysages, et des vins. Malgré les déconvenues de ce dernier printemps, le second siècle de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* se clôt sur un temps où le vin de Neuchâtel, aidé par l'intelligence et la volonté positive des hommes de bien, conserve son âme, sa saveur et son renom. Il n'y a pas si longtemps qu'un grand Bourguignon me disait: « Ah! mais vous avez de bien bons vins, au bord de ce grand lac! » Contre tous les gels, les grêles, les phylloxéras et les insectes (qu'on appelait au moyen âge des « écrivains »), la vigne de Neuchâtel a vécu. Un troisième siècle s'ouvre (sinon à elle, plus ancienne, mais à vous) où elle vivra, par la chance d'un fin climat et la ténacité émouvante des hommes.

P. D.



Le village d'Auvernier s'installe tout riant au milieu des vignes neuchâteloises.

Le journal devant le développement de la ville

PAR FRANCIS GAUDARD

Une ville n'est prospère qu'en raison directe de l'effort qu'elle fait pour le devenir. C'est une vérité trop évidente pour qu'on la discute ici. Si la chance existe, il est bon de ne point trop compter sur ses bienfaits et de suppléer à ses défaillances par une volonté de réussite agissante et attentive. Vouloir, c'est pouvoir, disent les bonnes gens.

Croit-on, par exemple, que Neuchâtel serait ce qu'elle est devenue si l'on s'était contenté d'attendre que la bonne étoile qui a voulu qu'elle fût bâtie en un lieu si charmant, lui continuât ses bienfaits? Non! Il a fallu que des gens tenaces multiplient leurs efforts et ajoutent à son naturel attrait d'autres avantages.

Ces gens, on les connaît. La *Feuille d'avis de Neuchâtel* a trop souvent souligné leur travail pour qu'il soit permis d'ignorer et leurs noms et leur œuvre. MM. Hermann Häfliger, Edmond Kuffer, François Bouvier, Gaston Amez-Droz, Arthur Delachaux et d'autres encore, se sont acquis, par la façon dont ils ont contribué au développement économique de notre cité, des droits évidents à notre reconnaissance. Et leurs noms demeurent liés à celui de cette association pour le développement économique de Neuchâtel — l'A.D.E.N. — qui a tant fait pour que notre ville grandisse et prospère.

Ils pourraient être fiers. Fiers et contents. Et pourtant, ce n'est un secret pour personne que, loin de s'estimer satisfaits du travail accompli, ils continuent inlassablement à multiplier leurs efforts.

M. G. Amez-Droz qui est un des membres les plus actifs du comité de l'A.D.E.N. a bien voulu nous faire, à cet égard, quelques déclarations d'autant plus précieuses qu'elles soulignent le rôle que joue notre journal dans le développement économique de Neuchâtel.

× × ×

« Neuchâtel, dit-il, est avant tout une ville d'études. Si nous sommes heureux de la faveur dont nos établissements d'enseignement jouissent en Suisse et à l'étranger — sait-on que les élèves de l'École de commerce et de l'Université laissent bon mal un environ trois millions à l'économie de la cité — il serait injuste que l'on oublie ses autres branches d'activité. Or, c'est précisément au renforcement et au développement de ces autres activités, qui ne sont pas négligeables, que l'A.D.E.N. entend se

vouer. Nous avons déjà réussi un certain nombre de choses qui font de Neuchâtel l'égal d'autres villes suisses pourtant plus populeuses. Et nous continuerons.

» Ce m'est l'occasion de vous dire combien la *Feuille d'avis de Neuchâtel* nous a été utile en bien des cas. Très souvent, en répandant les idées que nous avons émises, en faisant part de nos travaux, en attirant l'attention du public sur notre activité, elle a facilité nos efforts et a contribué à notre tâche.

» J'irai même plus loin: elle nous a souvent montré la voie. Dans le domaine touristique, par exemple, — auquel vous savez que nous vouons une attention particulière — elle nous a rendu des services considérables. Dans bien des cas, si nous n'avions pas eu la « *Feuille d'avis de Neuchâtel* » derrière nous, nous n'aurions pas osé entreprendre ce que nous avons envisagé. Il y a une façon de présenter certaines idées, de faire admettre au public la nécessité de certaines choses, qui est souvent l'essentiel du travail. Et, à cet égard, votre journal a toujours été à nos côtés quand il s'est agi de travailler pour le bien de la ville.

» Nous espérons d'ailleurs qu'il en sera toujours de même. Car notre œuvre est loin d'être terminée. Il y a beaucoup à faire non seulement pour que Neuchâtel conserve la place qu'elle s'est acquise, mais encore pour qu'elle grandisse. Que ce soit dans le renforcement de sa situation économique, dans le développement de ses industries, dans la défense du petit commerce, dans le développement du tourisme, nous voulons aller de l'avant. Cela implique pas mal de luttes quotidiennes, d'incompréhensions à vaincre. Et nous avons besoin de nous sentir appuyés par un journal qui a l'oreille de tant de publics différents...! »

× × ×

Qu'ajouter à cela sinon que nous sommes fiers d'avoir notre part dans cet effort inlassable qui se poursuit pour le bien d'une cité que nous aimons tous.

On peut être assuré que nous continuerons. Chacun son métier. Celui de M. Amez-Droz et de ses collègues est de lutter et d'innover; le nôtre, de faciliter cette lutte et de servir de liaison entre ceux qui travaillent et ceux pour qui on travaille.

Ainsi, chacun apporte sa pierre à l'édifice.

F. G.

L'horlogerie chez nous

PAR ALFRED CHAPUIS

1738! Notre industrie principale, l'horlogerie, ne comptait guère alors qu'un demi-siècle d'activité véritable; pourtant elle était déjà bien chez elle. Semée en un sol un peu dur, mais profond, elle avait pris de solides racines.

Les géographes, qui prétendent tout expliquer, vous diront pour quelles raisons physiques, voire climatiques, la fabrication de la montre s'est implantée dans le Jura neuchâtelois. Les historiens qui ne sont pas moins sûrs dans leurs affirmations, s'appuieront avant tout sur les actions des hommes. Ni les uns ni les autres n'auront tort, pas plus que ceux qui feront intervenir le dieu Hasard lequel, en somme, a toujours son mot à dire dans la destinée des peuples et des individus.

Pourtant, le facteur humain nous paraît avoir été prépondérant. Bien des régions presque pareilles à la nôtre n'ont jamais produit la moindre mécanique à mesurer le temps et le pays neuchâtelois ne serait point devenu une des « citadelles de l'horlogerie » si l'on ne s'y était point trouvé, à un certain moment, quelques hommes d'initiative qui, ayant surmonté habilement les premières difficultés, firent preuve d'une ténacité étonnante en même temps que d'un esprit d'organisation commerciale et technique vraiment admirable.

En somme, une industrie durable ne fut créée que parce qu'on était parvenu chez nous (au moment où la montre, qui n'avait été jusqu'alors qu'un bijou, devenait un objet usuel) à établir une marchandise de bonne qualité et à bon marché.

Le pays neuchâtelois n'éclipsa ni Londres, ni Paris, ni Genève; il gravita longtemps autour de cette dernière ville, mais peu à peu, de perfectionnement en perfectionnement, il acquit une individualité de plus en plus marquée.

On avait fait, à vrai dire, des horloges et des montres à Neuchâtel-ville plus tôt que dans les hautes vallées, mais il ne s'agissait alors que d'un petit groupe d'artisans (comme il en existait dans presque toutes les villes de la Suisse) bridés par les corporations de métier. Dans les Montagnes, où ces entraves n'existaient pas, l'horlogerie put se développer en toute liberté; elle fut réellement une création des horlogers-paysans: ceux qu'a décrits Rousseau, groupés en petits villages ou dans des fermes éparpillées. Habiles depuis longtemps à travailler le fer ou le bois, ils profitèrent intelligemment de la réussite de quelques pionniers: les Brandt, les Ducommun, les Daniel JeanRichard, de celui-ci surtout qui, sans avoir été un inventeur proprement dit, sut le premier produire, non pas la montre en série, mais une série de montres.

Ne croyons pas qu'au 18^{me} siècle ces horlogers-montagnons confectionnèrent toute la montre. Une certaine division du travail s'établit immédiatement et le nombre de spécialistes, vers 1800, était déjà considérable. On vit naître aussitôt des ateliers construisant les outils les plus compliqués comme ceux, très délicats, destinés à découper avec précision, les dentures des roues.

Pourtant, l'on peut dire que les premières montres furent véritablement des créations individuelles ou, si l'on préfère, le fruit d'une collaboration restreinte d'hommes qui s'entraidaient, se conseillaient, apportaient journellement à leurs voisins le fruit de leurs expériences et de leur réussite.

C'est Rousseau qui a noté ce mélange étonnant de volonté et de finesse « qu'il n'avait observé — dit-il — nulle part ailleurs ». C'est lui qui décrit le premier, le « poète » de l'horloger-paysan, c'est-à-dire la chambre d'habitation remplie d'objets ingénieusement construits, qu'on eût pu prendre pour le « cabinet d'un physicien ». Car on ne se bornait point à confectionner des montres et de petites horloges courantes, on chercha des enjolivures, des complications, on fit de savantes pendules et des montres de poche donnant toutes sortes d'indications astronomiques. Il y eut une période merveilleuse où sans perdre aucun de ses charmes anciens, tout le pays se transforma, si bien que l'auteur de l'article « Neuchâtel » dans l'Encyclopédie de Diderot put parler d'un pays « extraordinaire ».

En 1780, les quatre vallées principales du pays neuchâtelois rivalisaient avec les premiers centres européens pour la production de la montre et de la pendule. Quelques artistes de grand talent ou même de génie, comme les Robert, les Jaquet-Droz, s'étaient fait connaître de l'Europe entière. Ferdinand Berthoud, pendulier parti de Couvet, était à Paris le premier écrivain-horloger de son temps et Abram-Louis Breguet, né à Neuchâtel, devint dans la capitale française aussi le plus fécond inventeur qui fût jamais dans le domaine de la montre.

Ces deux grands artistes, avec d'autres Neuchâtelois encore, des Berthoud, des Perrelet, comptèrent à l'étranger parmi les principaux créateurs de l'horlogerie scientifique qui, par un juste choc en retour, allait bientôt se développer chez nous également.

Les révolutions et les guerres provoquèrent un recul manifeste de cette belle industrie. Celle-ci, peu à peu, se réorganisa d'une manière tout à fait nouvelle après 1820.

Entre temps était né « l'établissage », c'est-à-dire la fabrication de la montre en parties détachées, centralisée dans des « comptoirs » où des remonteurs et des réglers terminaient l'objet. En même temps paraissaient les premières fabriques d'ébauches.

Le 19^{me} siècle vit se développer dans l'horlogerie la fabrique avec ses machines de précision, ses machines automatiques. Partant de l'ébauche, on confectionnait la montre entière dans quantités d'ateliers groupés en imposantes manufactures.

Evolution qui, une fois encore mais de façon bien différente, bouleversa toute notre région horlogère, qui fit affluer en partie de nouvelles populations, créa une nouvelle manière de vivre, de penser et d'agir. Transformation inéluctable. Si ce nouvel effort, non moins important que celui du début, n'avait pas trouvé des hommes pour l'accomplir, notre horlogerie eût succombé...

Elle subit, on le sait, de terribles crises, dues à la surproduction, aux guerres, au marasme du commerce en général, à une concurrence de plus en plus forte.

Nulle part, autant que dans nos Montagnes neuchâteloises, les difficultés ne furent aussi grandes, mais en même temps l'énergie aussi manifeste, le travail aussi intense.

Et notre petit pays qui, malgré la transformation prodigieuse des procédés conserva beaucoup des valeurs d'antan, contribua plus que tout autre à la naissance de l'horlogerie de haute précision d'aujourd'hui: la plus évoluée de toutes les industries, la plus prodigieuse peut-être. Elle est due aux progrès de certaines de nos fabriques, aux inventions d'un autre Neuchâtelois, Charles-Edouard Guillaume, qui provoqua la révolution la plus importante de notre temps en horlogerie, au contrôle minutieux de notre Observatoire cantonal, à la collaboration toujours plus efficace de savants de notre Université.

Deux siècles et demi d'âge. L'horlogerie neuchâteloise, courageusement, continue son histoire glorieuse. Qui donc, malgré tout, oserait douter de son avenir?

A. C.



La vendange à Cortailod

COMPAGNIE VITICOLE DE CORTAILLOD

SOCIÉTÉ ANONYME

Propriétaire de 22 hectares de vignoble dans les 1ers crus



Le foulage aux Vignes du Diable

VIGNES DU DIABLE - CORTAILLOD ROUGE

Premier cru - Ancienne renommée

VINS BLANCS DE NEUCHÂTEL

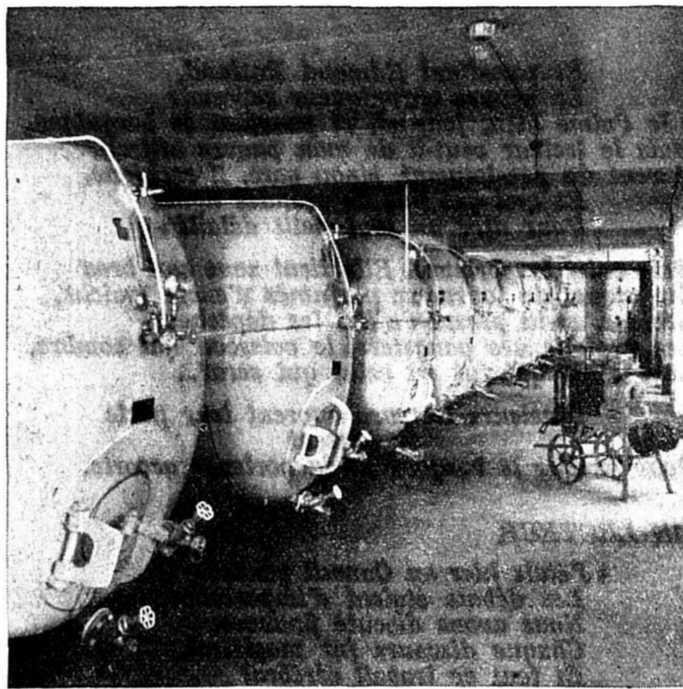
Chambleau - Clos de la reine Berthe

PUR JUS DE RAISIN FRAIS SANS ALCOOL
RAISIN D'OR



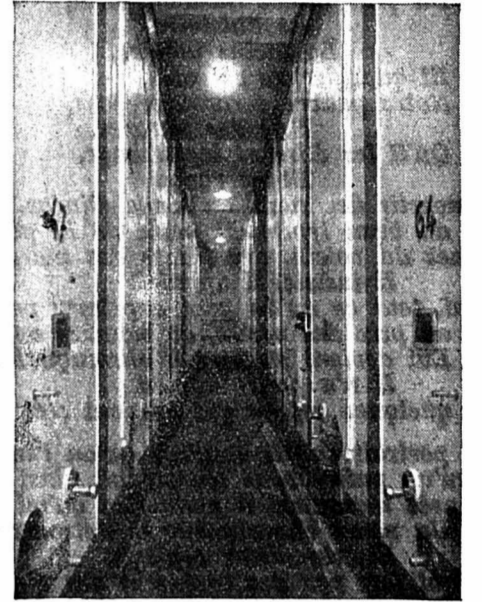
Anciens foudres en chêne

Capacité d'encavage :
trois et demi millions
de litres

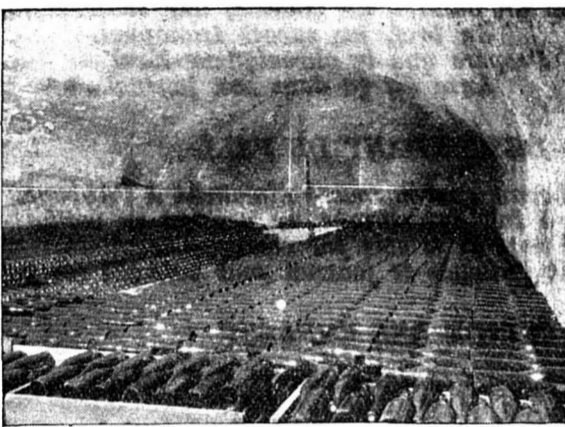


Réservoirs en acier
pour la conservation du jus de raisin

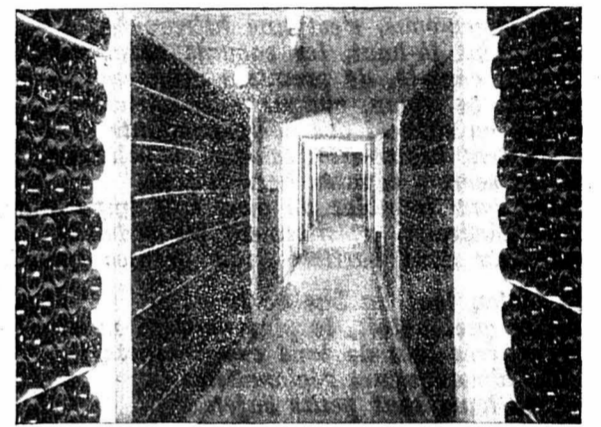
Logement des bou-
teillers : un million
de bouteilles



Nouvelles caves en ciment-verre



Ancien bouteiller en caveaux



Bouteillers modernes, 1,000,000 de pièces

Université de Neuchâtel

Quatre facultés

LETTRES

avec Séminaire de français pour étrangers.

SCIENCES

avec enseignement préparant aux premiers examens fédéraux de médecine, pharmacie, art dentaire et art vétérinaire.

DROIT

avec Section des Sciences commerciales, économiques et sociales.

THEOLOGIE

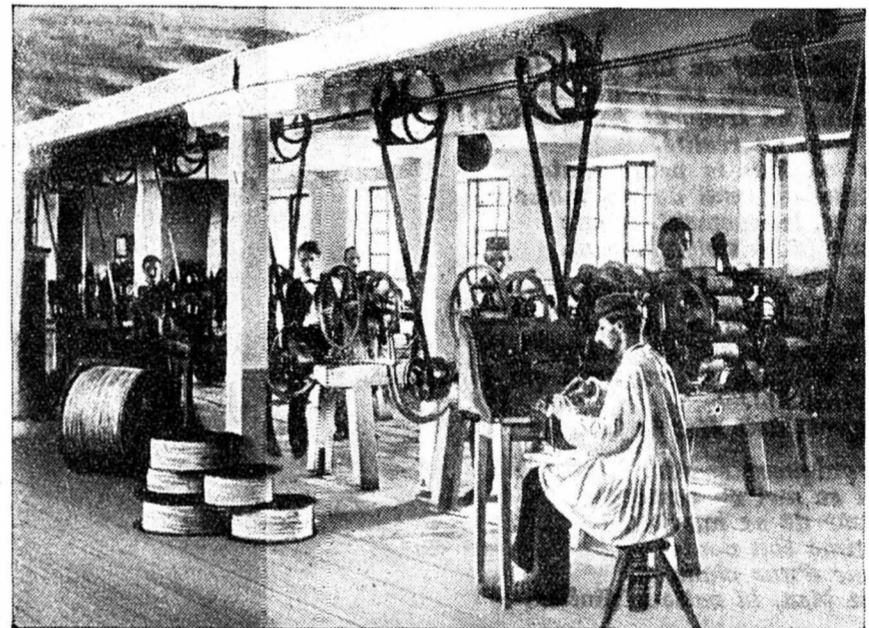
Ouverture du semestre d'hiver: lundi 17 octobre 1938

Reprise des cours dans chaque faculté après les sessions d'examens. Pour tous renseignements et envoi de programme s'adresser au
SECRETARIAT DE L'UNIVERSITÉ.

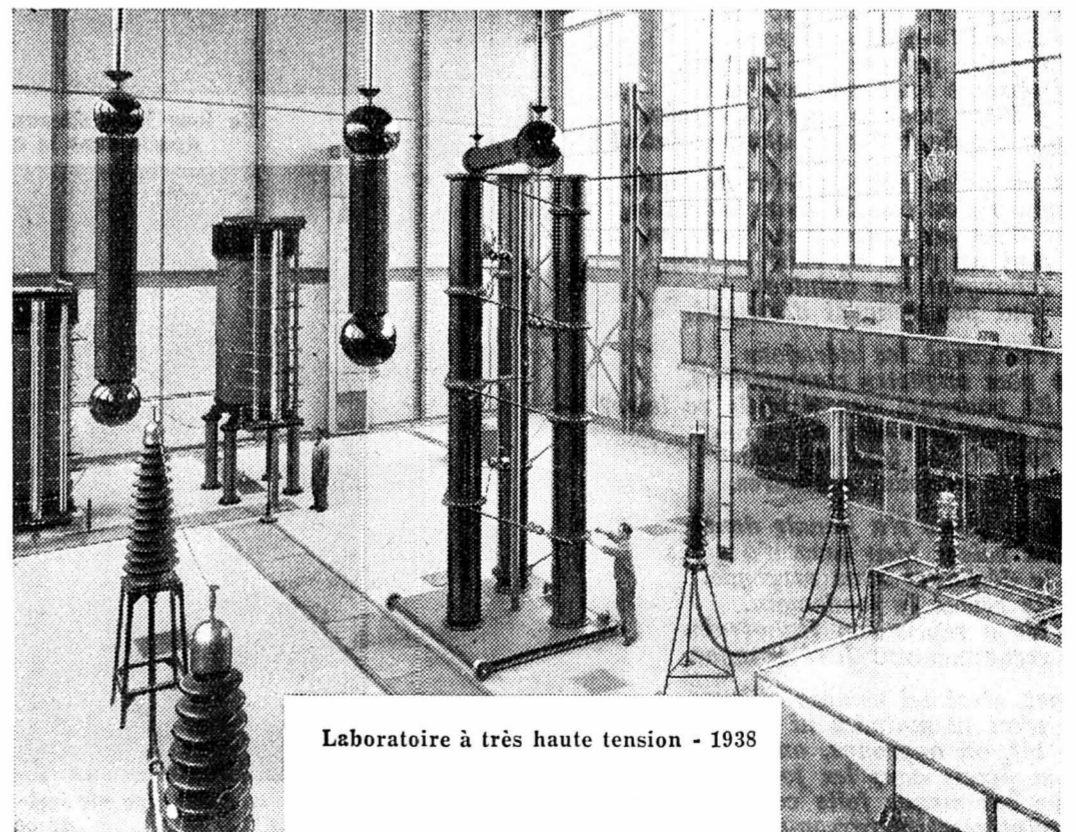
Société d'exploitation des Câbles Electriques - Cortailod

1879

1938



Atelier des fileuses - 1881



Laboratoire à très haute tension - 1938

Plus d'un demi-siècle de recherches, de travail et de progrès

1878



1938

Il y a 60 ans :

la première conversation téléphonique interurbaine a lieu en Suisse entre Berne et Thoune

Aujourd'hui :

le nombre des communications échangées annuellement dans notre pays dépasse

400 millions

Preuve évidente de l'utilité du téléphone

Renseignements, devis : téléphone N° 5 39 25

Office téléphonique - Neuchâtel

Le dit du chroniqueur régional

ou les réflexions en vers d'un pêcheur à la ligne

Qui donc ose prétendre, et non sans un dédain certain,

— C'est à n'en pas douter quelque perrin-dandin, —

Que le chroniqueur régional,

Fût-il le plus insigne,

Et du journal

Le plus digne,

N'est rien qu'un pêcheur à la ligne?

Qu'il s'empare du fait divers le plus banal,

Du plus mince incident local,

De l'histoire

La moins notoire,

Et que, fier de cet aléa,

Notre pauvre écrivassier jase,

Fait des phrases,

Qu'il les étire et les allonge,

Et ne songe

Qu'à convertir des riens en longs alinéas.

Il parle du beau temps, il parle de la pluie,

Des peines du voisin, des farces des marmots;

Il insiste, il appuie,

Tout, oui, tout ce qu'on peut exprimer par des mots,

Jusques au prix des veaux, au nombre des bourriques,

Lui devient matière à chronique!...

Il n'a pour horizon

Que les quelques sapins qui bornent son canton...

Mais ce portrait suffit: souffrez qu'on l'interrompe.

Si quelqu'un parmi vous entretenait ainsi

Telle pensée mesquine, il permettra qu'ici

Un vieux chroniqueur le détrompe

Et, rimailleur espiègle,

Se souciant fort peu des traités et des règles,

Tantôt muse et tantôt s'anime

En mélangeant les rythmes et les rimes.

× × ×

Un journal, voyez-vous, c'est une hiérarchie.

Au sommet, tout là-haut, les savants rédacteurs,

— Les étoiles, ceux-là, de première grandeur! —

Plus bas, c'est la légion, chaque jour enrichie,

Des reporters en titre et des correspondants

Qui vous parlent beaux-arts, science et politique,

Pénètrent les secrets réputés hermétiques,

S'approchent sans trembler de gens très importants,

Parlent aux généraux, questionnent les vedettes,

Bref, tous ceux dont l'article a de grasses manchettes.

Enfin, voici, tout au bas de la liste,

— Babillards quelquefois, le plus souvent muets, —

Modestement, très loin de tous ces Bossuets,

Les chroniqueurs régionalistes

Avec leurs tout petits sujets.

Ceux des cités, et ceux des grands villages,

Ceux de l'humble bourgade où, saison à saison,

La vie est toute calme à l'abri des maisons,

Et coule régulière et sage

De l'une à l'autre fenaison.

Mais écoutez, voici que le journal s'adresse

Au chroniqueur local: il l'exhorte et le presse;

Il l'encourage à « correspondre » avec entrain

Et lui fait un discours en vers alexandrins:

LE JOURNAL

« Chroniqueur, sois conscient de ton modeste rôle,

Modeste, mais non pas étroit, en vérité.

Qu'importe si d'aucuns ne trouvent pas ça drôle!

Accepte-le tel quel dans sa réalité.

Voici. Sors de chez toi. Suis la petite route

Qui lentement chemine au seuil de vos maisons.

Hume l'air du pays et, longuement, écoute

De ton val besogneux la paisible chanson.

Chaque jour, dès l'aurore,

La vie humble, la vie en habits d'ouvrier,

Y bat à petits coups réguliers et sonores.

Ecoute ton village en ses bruits familiers.

Comprends son âme et puis, à tous ceux qui l'ignorent,

Tu découvriras l'idéal

Dont tout bon villageois doit être le féal. »

Le chroniqueur écoute,

Puis il se met en route,

Sans être sûr de sa mission.

Il exprime son doute

Sur l'air d'une chanson.

C'est, si vous voulez bien, la valse-hésitation.

LE CHRONIQUEUR

« Je suis sorti de mon logis.

J'ai humé l'air de mon pays

Chargé des parfums de la terre.

J'ai observé tous mes voisins:

Ils peinent pour gagner leur pain.

Nouer les deux bouts: quelle affaire!

J'ai vu qu'au soir de leurs travaux,

Tandis qu'on couche leurs marmots,

Plus d'un va s'asseoir à l'auberge.

Ils font un yass et, sans passion,

Ils échangent des opinions

Qui peu souvent divergent.

Ils critiquent les décisions

Des plus augustes commissions.

— Et pourquoi devraient-ils se taire? —

Puis ils reprennent deux décisis

Et soudain se font le récit

De leurs périodes militaires.

Pas un d'eux n'a jamais douté

Qu'ils valent bien ceux d'à côté:

Ils le déclarent sans vergogne.

Je les revois le lendemain.

La vie a repris son train-train.

Ils recommencent leur besogne.

Voyez, c'est ici comme ailleurs.

On n'est ni moindre ni meilleur.

On vit, on approuve, on ronchonne.

Et si j'écris dans les journaux

Tous ces menus faits communaux,

Je n'intéresserai personne. »



L'hôtel de ville de Môtiers est un bâtiment magnifique et cosu, aux arcades imposantes.

Et parodiant Edmond Rostand,

Le pauvre chroniqueur reprend:

« Je l'aime bien, journal, et pourtant je barguigne.

Mais le lecteur veut-il de mon pauvre attirail?

Il veut du passionnant, sinon gare, il rechigne.

Et quoi qui fais de grandes lignes

Pour dire un tout petit détail! »

Mais voici la porteuse. Elle tient sous son bras

Un paquet de journaux parfumés d'encre fraîche.

Lecteur, es-tu pressé de lire les dépêches?

Les exploits des gangsters, le vaisseau qui sombre,

Le cabinet qui fut ou celui qui sera?...

Plusieurs lecteurs ouvrent leur porte

Et sortent

Pour guetter le bonjour de la porteuse accorte.

UN LECTEUR

« J'étais hier au Conseil général.

Les débats étaient d'importance.

Nous avons discuté finances.

Chaque discours fut magistral.

Et tout ce travail cérébral

Nous a valu trois heures de séance.

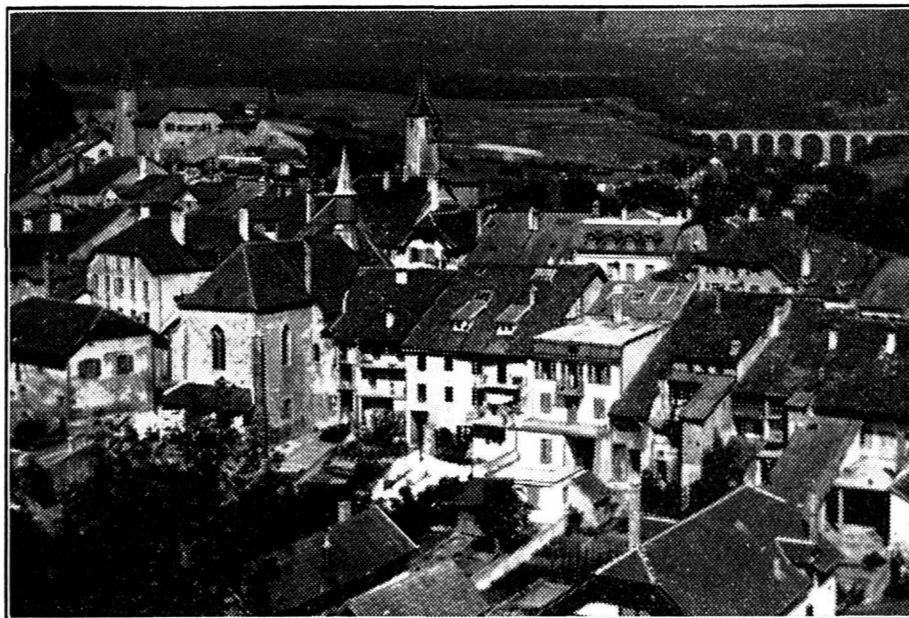
Je suis pressé de lire en mon journal,

Purgé de ces flots d'éloquence,

Le résumé d'un tel effort lingual. »



De tous les châteaux de notre région, celui de Vaumarcus dresse dans le ciel l'un des dessins les plus purs.



Cette vue générale de Boudry donne une heureuse idée de ce bourg riche et aimable.

UN AUTRE LECTEUR

« Ah! Monsieur le correspondant,

Je viens de lire le journal.

Que pensiez-vous en écrivant?

Ce que vous dites m'est égal.

Vous y résumez le budget.

Vous parlez de tous les projets,

Mais j'ai beau chausser mes besicles

Et lire deux fois votre article,

Je n'y trouve pas un seul mot

Des trois mètres carrés de clos

Qu'à notre commune je cède

Pour y garer les vélo...

...cipèdes.

Et que je cède en y perdant!...

Ah! Monsieur le correspondant! »

UNE LECTRICE

« J'attends notre « Feuille d'avis »,

Car on y fera le récit

De l'accident qu'hier je vis.

Car je l'ai vu, mais oui, Madame:

Je fus un des témoins du drame!...

Oui, j'ai vu la victime et j'ai vu le cheval.

Et penser qu'on lira cela dans le journal!... »

UNE AUTRE LECTRICE

« Et la « Feuille d'avis de Neuchâtel »?

Y parle-t-on du concert annuel

Que nous avons donné devant les officiels?

Ils nous ont acclamés.

Ah! ma chère un succès! La salle était en liesse.

Nous avons déclamé,

Joué, chanté, mimé

Avec un naturel, un charme, une souplesse!...

En bref, un succès triomphal.

J'espère que le chroniqueur local

Aura dit ça dans son journal... »

UN DESCENDANT DE TELL

« Chacun s'est surpassé dimanche à l'Abbaye.

On a fait des cartons, en veux-tu en voilà.

J'ai noté et je sais par cœur les résultats.

Mais j'attends le journal pour voir s'il les publie. »

LA RONDE DES ENFANTS

« Notre course s'est faite,

Vive la fête!

Ah! qu'on était contents!

Vive la fête et le beau temps!

On en a vu des choses!

Vive la rose!

Ah! les doux souvenirs!

Vive la rose et le plaisir!

La « Feuille » le raconte.

Vive le conte!

Passes-moi le journal...

Vive le chroniqueur local! »

LE CHRONIQUEUR

« Eh bien! je me trompais... Comment pourrais-je taire

Ces mille faits menus qui tissent, chaque jour,

La vie humble de mon tout petit coin de terre?

Ces événements gais et tristes tour à tour,

Le lecteur les connaît, pourtant il veut les lire.

Pour lui, nos fêtes ont un attrait sans pareil.

Il m'en voudrait un peu de ne pas les décrire,

De ne pas souffler mot des gloses du conseil,

D'oublier ses succès, ses joies et ses misères.

C'est donc mon rôle à moi,

Dussé-je vous déplaire,

De doubler les plaisirs, d'évoquer les émois

Du brave lecteur villageois.

Un spectacle au village?... Vous dites: « Peu de chose! »

Il prend parfois chez nous des airs d'apothéose.

Pourquoi devrais-je m'abstenir

D'en prolonger le souvenir?

Et puis, ce n'est pas tout:

Bien des gens de chez nous

Ont dû quitter leur cher village...

Ceux-là, quand le facteur apporte le journal,

Sautent d'un titre à l'autre et feuilletent les pages,

Cherchant le nom béni du village natal.

Ils sont moins isolés, ils se sentent plus proches

Quand leur vient un écho du « chez nous » qu'ils ont fui.

Le moindre entrefilet qui leur parle de lui

Fait vibrer en leur cœur comme un doux son de cloche.

Les liens qui, chaque jour, se feraient plus ténus,

— Tant de séparations entraînent le divorce! —

C'est le journal souvent qui les a maintenus.

Le journal les soutient, le journal les renforce. »

LE JOURNAL

Et c'est ainsi, ô chroniqueur, que tu bâtis,

Lentement, ligne à ligne, et comme pierre à pierre,

La réputation de ton petit pays.

Même quand tu décris les choses coutumières,

Les fêtes et les deuils, les saisons, les troupeaux,

Tu peux, si tu le veux, faire aimer ton village.

Nul n'y songe. Et pourtant, avec tes pauvres mots,

C'est toi qui traces les contours de son visage.

Tu découvres son âme et sculptes son portrait.

Tour à tour riant et sévère,

A ton effort, il apparaît

Taché d'ombre ou plein de lumière.

Ton labeur le révèle à ceux qui l'ignorent.

Chante ses qualités, afin qu'elles grandissent

Et glisse

Sur ses défauts afin qu'ils meurent dans l'oubli.

Ainsi donc, ton travail n'est pas vain. Tu remplis

Un rôle obscur, c'est vrai; pourtant la tâche est belle,


Puisque à ton cher pays tu peux, en écrivant,

Attacher fortement et rendre plus fidèle

Le cœur de ses meilleurs enfants.

UN PÊCHEUR A LA LIGNE.

COUPE MODERNE
GRAND CHOIX DE TISSUS
PRIX MODÉRÉS



BARRET
TAILLEUR

dames & messieurs
Rue du Môle 3 • NEUCHÂTEL • Tél. 5 18 88

LES BERGES DU LÉMAN

TRAITEMENT DES AFFECTIONS NERVEUSES



Cures de repos et de convalescence
Traitement spécial des psychonevroses

SITUATION EXCEPTIONNELLE

Vue étendue - Grand parc
Tout confort - Cuisine soignée

Médecin-directeur : D^r M. GUILLEREY (Cabinet de consultations à Lausanne : Grand-Chêne 2, lundi et jeudi sur rendez-vous. Tél. 3 24 34)

Médecin adjoint : D^r R. DUBY. Un médecin assistant

Renseignements et prospectus sur demande adressée à la Direction médicale
TEL.: VEVEY 5 20 08. ADR. TEL.: BERGES VEVEY

MITCHES

une bonne adresse:

Photographie
F. NUSSBAUMER
AV. DE LA GARE 19 - TEL. 52-759
NEUCHÂTEL

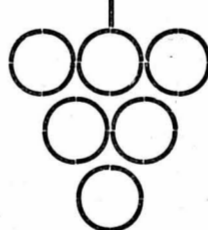
TANETTA

Tél. 53.081
Neuchâtel

Rue des moulins 23
La source du salami

GRANDS VINS MOUSSEUX

BOUVIER



MAISON FONDÉE EN 1811

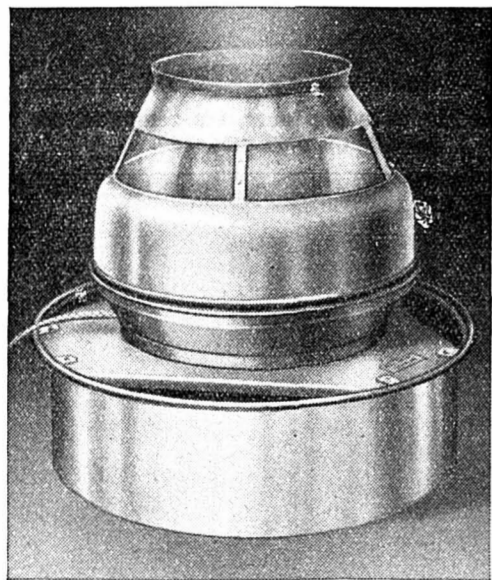
La plus ancienne
MAISON DE PHOTOGRAPHIE
du canton,
dont
l'évolution
est
constante



Pour vos photos, appareils, fournitures, travaux

une seule adresse
STUDIO ET MAGASIN

E. SAUSER photographe
Treille 6 - NEUCHÂTEL
Téléphone 5 16 87



POURQUOI

UNE INSTALLATION
D'HUMIDIFICATION
CÔUTEUSE ?

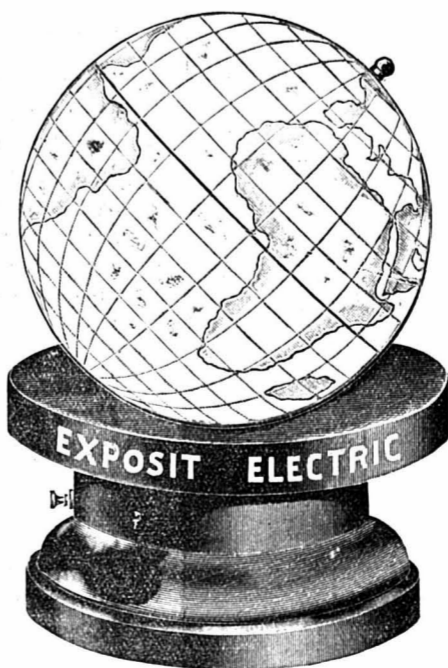
Essayez notre appareil «SCHENK», le meilleur du monde.

L'appareil «SCHENK» élimine les inconvénients résultant des influences électrostatiques sur le papier et diminue le retrait de la pâte des rouleaux.

L'appareil «SCHENK» produit un changement d'air continu et rafraichissant.

Demandez prospectus et renseignements détaillés auprès de la représentation générale

LUSCHER, LEBER & C^{IE} S. A., BERNE
16, rue de l'Arsenal Département Machines Téléphone 2 79 22



Commerçants !

Pour la saison d'hiver
VOTRE VITRINE DOIT S'ANIMER
Notre gamme de

Plateaux tournants électriques

EST PRÉVU POUR CHAQUE ARTICLE
Travail de l'horlogerie neuchâteloise. Précision, bienfaisance. Discret et surtout pour toutes les bourses!

Bureaux de vente:
Henri KETTERER-Piaget
LA NEUVEVILLE
Tél. 8 72 10

Modèles a) à pile; b) s/réseau, toutes les teintes. Voir les vitrines de la maison de coiffure Henry (H. Zorn), rue du Concert, Neuchâtel. Vente directe. Pas d'intermédiaires.

Quand un journal neuchâtelois rayonne au delà du lac

REGARDS SUR L'AUTRE RIVE...

par Robert LOUP

Souvenirs historiques

Le pays s'élève brusquement des bords du lac; puis il se développe en collines, en vallons, en plaines, de Cudrefin jusqu'à Morat et Avenches, d'Estavayer à Payerne, d'Yvonand à Yverdon. Pays riche de souvenirs, il fut peuplé dès les temps les plus reculés: ses rives, qu'elles soient de Font, d'Estavayer ou de Faoug, montrent encore la moisson noire des pilotis lacustres. Après les Helvètes, les Romains, ces créateurs de civilisation, défrichent les terres, délimitent les domaines, et construisent des « villae »; ils font d'Avenches, au cœur de l'arrière-pays, la capitale de la province nouvelle et la ville-type de l'Helvétie latine. Les pas des légions et des caravanes marchandes ont martelé les dalles des grandes routes et l'esprit de Rome antique, fait de bon sens et de clarté, s'est implanté à jamais dans le sol et la race.

Les invasions barbares n'ont pu le déraciner: il est vrai que les Burgondes, plus doux et moins fanatiques que les Alémanes, ont eu l'art et l'intelligence de s'établir sans dévaster.

Quelques siècles encore, et les régions qui constituent la Broye fribourgeoise et vaudoise, reprennent dans l'histoire une place de premier plan. Payerne: cité vivante du deuxième royaume de Bourgogne; la reine Berthe comble de ses munificences la vénérable Abbaye. Estavayer: chef-lieu d'une seigneurie qui donne au Chapitre de Lausanne l'un de ses plus célèbres prévôts et dont la dynastie, pareille à celle de Gruyères, marque de son empreinte heureuse plusieurs siècles de l'histoire locale. Claude, l'un des derniers princes, meurt bravement en 1476, en défendant sa cité contre les attaques victorieuses des Suisses de Wabern et des Fribourgeois de Pierre de Vuippens.

La Réforme, au 16^{me} siècle, bouleverse la carte politique: devant l'impuissance des ducs de Savoie, les princes s'abandonnent à Berne ou à Fribourg; la scission est accomplie, le morcellement territorial s'est maintenu jusqu'à nos jours.

La Broye une et diverse

Cependant, le pays a gardé son unité économique, ethnique et morale. Et c'est bien cela qu'il s'agit d'exprimer avant tout. La Feuille d'avis de Neuchâtel l'a compris en créant dans ses colonnes la chronique de la « Région des lacs » et celle de la « Vallée de la Broye ». Elle veut être ainsi l'interprète fidèle et vivant de la vie d'une population; elle se fait l'écho des joies et des peines, des occupations, des soucis et des fêtes de tout un groupe de villages ou cités que les limites cantonales séparent sans jamais diviser.

Voici d'abord les travaux, ceux de la terre et ceux du lac.

L'été, quand la brise chaude souffle d'Yverdon ou que le joran descend du Mont-Aubert, les chars de foin roulent sur les sentiers, le long des haies où ils se griffent, entre les maisons du village et sur les routes qui exhalent un parfum de grange. Plus tard, c'est la moisson, et, durant l'automne, la récolte du tabac, de la pomme de terre et de la betterave sucrière. Saint-Aubin cultive les pruneaux; Cheyres, les cerises et la vigne. On connaît aussi le vin du Vully et celui de Font; ils n'ont pas la couleur chaude, ni le goût délicat du Neuchâtel; c'est que leur caractère est celui-là même du sol: une certaine âpreté. Plus loin, au cœur de cette plaine alluviale qui prolonge les deux lacs, les champs de légumes s'étirent vers le Mittelland.

C'est la Broye paysanne, diverse et féconde, à laquelle vient s'ajouter la Broye riveraine où l'homme est généralement pêcheur, par tradition et par goût. Les maisonnettes où pendent les filets s'alignent au bord de l'eau; dans la brume, au large, à l'éclat de l'aube, on voit les canots et les barques comme des points noirs; des moteurs ronflent. Cette vie n'est pas si différente de celle du paysan: tous deux ont affaire à la nature; ils en connaissent les lois et les caprices, les menaces et les promesses. Ici, orages, grêles, bourrasques, sécheresse ou pluies continues; là, coups de joran, tempêtes, diminution de la faune. L'un et l'autre conservent dans cette lutte pour la vie, avec ou contre la nature, des qualités de robustesse, de calme et d'indépendance.

Reliés aux générations lointaines par la similitude des travaux et la pérennité du sol, ils savent le prix du labeur et la puissance de la ténacité.

Les traditions et la foi

Un des buts d'une chronique régionale, c'est de traduire l'originalité d'un coin de notre Romandie. Faits divers et petits potins sont des éléments secondaires; ils constituent les nouvelles, affligeantes ou réjouissantes, de la grande famille. Mais les traditions, les us et coutumes, les manifestations de patriotisme ou

de foi dépassent le cadre... d'une simple information; elles touchent à la religion, à la patrie, en un mot, à l'humain; elles intéressent la grande foule.

Quelle est l'originalité de la Broye?

Peuple latin, dont une grande partie n'a jamais subi l'étreinte ou l'influence étrangère, il a gardé un vieux fonds de bonhomie riieuse et caustique, avec une pointe de fierté et pas mal de sens critique. L'homme aime sa terre ou son lac; mais il conçoit aussi que la montagne ait ses admirateurs. Un peu nonchalant de nature, comme le sont les Savoyards, il sait, quand il le faut, donner de vaillants coups de collier, ruer dans les brancards et bondir en avant comme une flèche, en renversant les obstacles qui tentent de l'arrêter. Son caractère est fait d'une sensibilité facilement touchée, de douceur, tant que la passion n'entre pas en ligne de compte, et d'un bon sens qu'il est difficile de dérouter. Le Broyard a le goût de l'aventure; on dit parfois qu'il ne « tient pas en place ». Il est vrai que beaucoup, pris par la folie des dépôts se sont illustrés à l'étranger: Jomini, Porcelet, de nombreux seigneurs d'Estavayer... et que de nos jours le mouvement se poursuit, mais vers les continents lointains surtout, où les missionnaires portent la Bonne Nouvelle.

Le Broyard demeure très attaché à sa foi. En dépit des luttes politiques, qui sont d'ailleurs plus une affaire de famille qu'une question de principes, il ne perd jamais de vue le lieu de ralliement: l'église. Dans chaque village, dans chaque cité, la cloche est le cœur dont les battements marquent le rythme de la vie publique. Baptême, première communion, mariage, mort sont autant d'étapes qui ont gardé leur sens surnaturel et grave.

Ajoutons enfin que le Broyard respecte le passé et tient à ne pas laisser s'éteindre les traditions qui lui ont été léguées. Elles sont d'ailleurs d'un charme si prenant qu'on aurait vraiment tort de les abandonner: chants des enfants, le premier mai, devant les portes; bataille des fleurs entre garçons et fillettes; complainte de Sainte-Catherine sous les fenêtres des vieilles filles, bénichons, abbayes ou tirages avec les ponts de danse enguirlandés, les jeux forains et les spécialités locales; les Bastians ou bons maris; le chant du *Surrexit* à travers les rues, dans la nuit du samedi saint au dimanche de Pâques, jeux des œufs, jeux du tonneau, fritures et « cassées »...

Joies et peines... La Vie!

Ainsi, tout ce qui forme l'activité d'une région s'inscrit dans notre quotidien. La forme est concise, le texte souvent bref; mais le regard et le cœur savent compléter le sens et lire entre les lignes.

Tel village a fêté son pasteur: reconnaissance qui nous émeut. Telle cité voit se dérouler, en des décors somptueux, la procession de la Fête-Dieu: acte de foi public. Ici, grande vente de cerises, ou livraison des tabacs: sujets de méditation pour les économistes. Là, le 1^{er} Août est célébré avec un éclat nouveau: patriotisme et résistance aux idées subversives.

Ailleurs, c'est le deuil, parce qu'un homme, dont la vie fut un rayonnement, vient d'entrer dans l'éternité.

Il y a d'autre part les accidents, dont la nouvelle ne laisse jamais indifférent le lecteur, les tempêtes dans la vallée, les coups de joran qui font sombrer les embarcations, les ravages des maladies parmi les bêtes et des insectes sur les plantes...

Faut-il ajouter que les chroniques judiciaires nous révèlent les bassesses ou les petites misères du cœur humain dans une lumière si crue qu'elles constituent des dossiers accablants sur les tares de la société ou celles de l'homme: le moraliste y trouve une ample matière d'étude, et le profane une raison de plus pour apprécier son propre bonheur et redouter sa propre fragilité.

Joies, peines... La chronique régionale est pareille au coquillage qui répercute en ses replis les sonorités ambiantes: la vie s'y exprime, ou plutôt, les grands traits de la vie publique; ce dessin rudimentaire suffit pour nous permettre de retrouver par delà les contours imprécis et les lignes trop fermes, l'âme et l'activité d'une population: celle de la Broye.

R. L.



Deux hommes seuls et bronzés, au milieu du lac ensoleillé, c'est la destinée de nos pêcheurs.

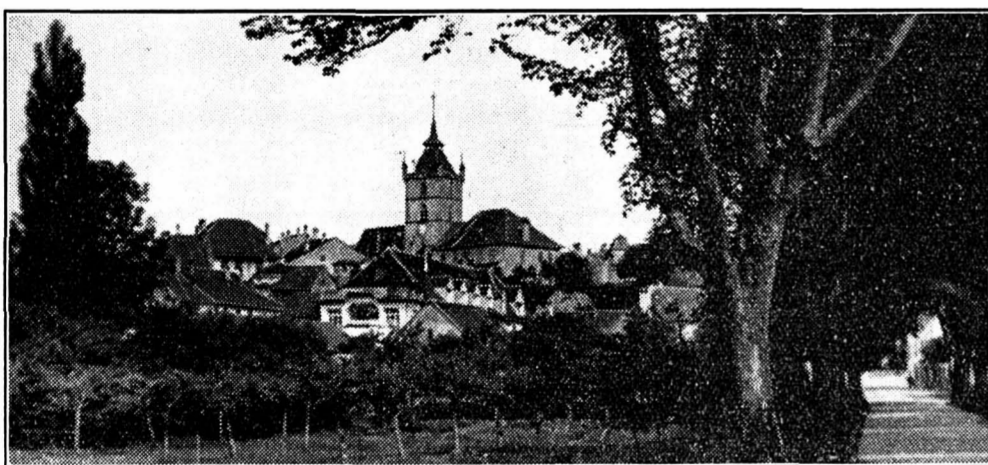
Estavayer-le-lac

*Les toits lourds et penchés, porteurs de girouettes,
Gargouilles rauques dans les coins, les toits bâillants,
Les toits roussis, cassés, tous les toits rutilants
Tombent jusqu'à la grève où chantent les rainettes.*

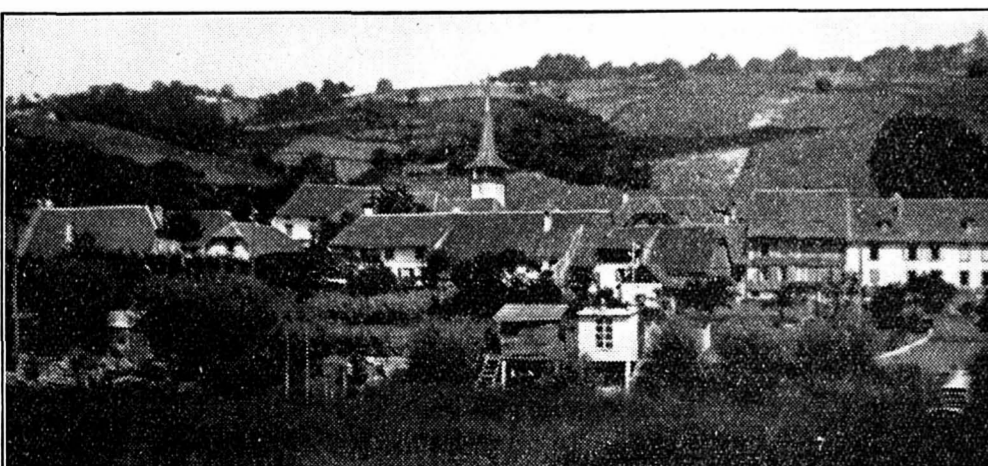
*Croix, flèche basse et tour aux brèves échauguettes,
Le clocher tient le ciel de son prisme d'argent.
Et le château, fidèle et sourd, au bord des champs,
Frissonne à la fraîcheur des aurores muettes.*

*Les âges somptueux survivent dans les murs:
Cintres, dorjons, remparts, pavés, portes austères,
Et la rose héraldique aux balustres de pierre...*

*Tandis que le pêcheur, là-bas, baigné d'azur,
Debout dans son canot qui ronfle, tâche faite,
Traverse en souriant le grand vol des mouettes.*



La tour carrée de la vieille église paroissiale d'Estavayer se dresse au-dessus de la ville.



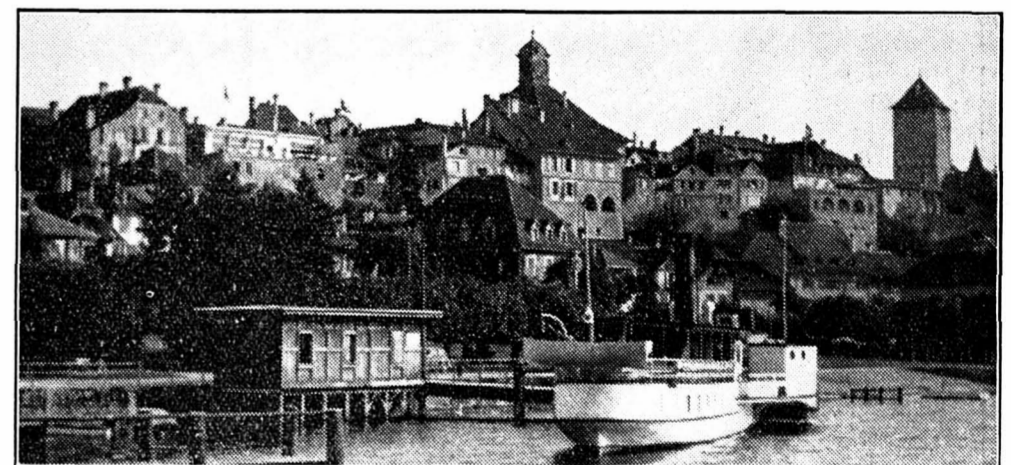
Les villages qui bordent la rive nord du lac de Morat sont des plus riants. Voici Môtier...

A ma Broye

*Chante, ô ma Broye, heureux pays
Que fleurit la douceur latine.
Terre féconde où les collines
S'émeuvent dans les matins gris.
Le lac aux étincelles brèves
Pour toi fredonne un clapotis
Tandis que les pêcheurs brunis
Regagnent les roseaux des grèves.
Chante, ô ma Broye, heureux pays!*

*Vois, mon pays, les blés luisants
Que la brise à son rythme berce,
Les foins que la fourche disperse,
Les bois et les vergers pesants.
Sol généreux, c'est toi qui donnes
Le tabac vert près du chemin,
La betterave et le raisin,
Quand nous reviennent les automnes.
Vois, mon pays, tous ces présents!*

*Garde, ô ma Broye, et toi cité,
Dans le bonheur ou dans la peine.
L'antique foi, grave et sereine,
Et l'allégresse et la bonté.
O mon pays, fais bonne garde.
Que brûle en toi, comme un flambeau,
L'amour de la terre et de l'eau.
Grandis vers Dieu, Lui qui te garde,
O mon pays, et toi, cité!*



Morat, cité vénérable, avec ses tours, ses remparts, ses arcades, possède un port moderne.



... puis Praz, s'étalant harmonieusement entre l'eau limpide et les vignes chaudes de soleil.

LINOLÉUM MEYSTRE

Les mots linoléum et Meystre sont indissolublement liés dans l'esprit des amateurs d'intérieurs aimables et confortables. En effet, Meystre & C^{ie}, rue du Concert, tiennent un choix des plus variés et des plus intéressants en

LINOLÉUMS MODERNES

unis
granités
jaspés
marmoléum
inlaid

Pour la livraison et la pose experte de vos linoléums, faites appel à un spécialiste du bâtiment et du linoléum. Ce spécialiste ne peut être que

MEYSTRE & C^{ie}, LINOLÉUMS
RUE DU CONCERT - NEUCHÂTEL

Nos semelles de caoutchouc vulcanisé sont

**GARANTIES
6 MOIS**



3945-68006

Trotteur pratique pour le travail, de box noir. Semelle de caoutchouc.



3222-01

Chaussure durable pour enfants, cuir de sport, brun. No 31-34 Fr. 4.50, 35-38 1/2 Fr. 4.90.



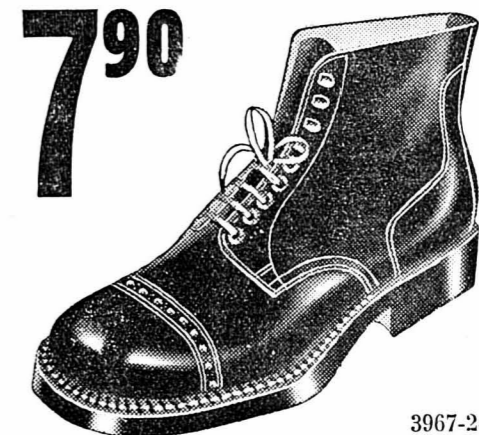
3925-05

Trotteur pour dames, box noir, pratique pour le travail. Article durable, forme confortable. — Même chaussure avec semelle de cuir Fr. 6.90.



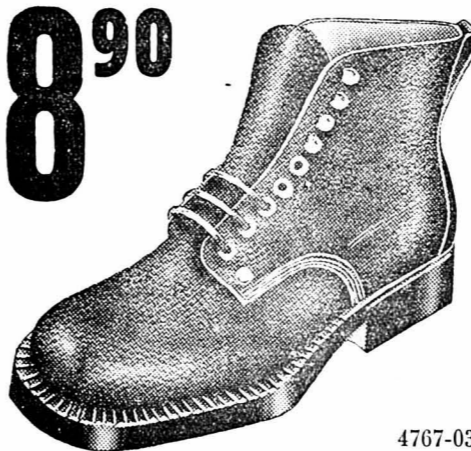
1927-20

Chaussure Derby pour messieurs, box noir ou brun. Même chaussure avec semelle de cuir Fr. 8.90.



3967-24

Bottine pour messieurs, pour le travail et la sortie. Box noir, forme large et confortable. Avec semelle cuir Fr. 9.90.



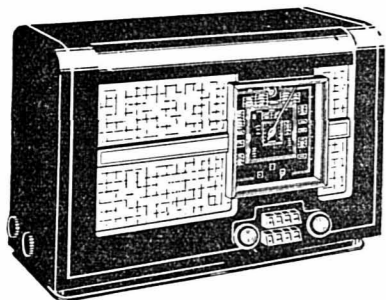
4767-03

Bottine de travail pour hommes, chrom-sport noir. Forme large et confortable.

Grand choix en
BAS et CHAUSSETTES
avantageux

Bata

Neuchâtel, Place de la Poste
Envoi contre remboursement



UNE BONNE ADRESSE...

Pour tout ce qui concerne la RÉPARATION, l'ACHAT ou l'ÉCHANGE de votre radio adressez-vous à la maison spécialiste et de confiance

Stradella - Radio - Electricité

Faub. de la Gare 13 NEUCHÂTEL Tél. 5 31 69

APPELLATION CONTROLÉE

DISTINGUE UN VIN FIN
D'UN VIN COURANT

APPELLATION CONTROLÉE

GARANTIE de la QUALITÉ

ACHETEURS DE VINS FINS
FRANÇAIS VOUS DEVEZ
EXIGER LA MENTION

APPELLATION CONTROLÉE

Anjou & Côteaux du Layon	Marcel & Roger Breyer, Rochefort-sur-Loire (Maine-et-Loire)
Bordeaux	Ricard & Doutreloux, Bordeaux & Léognan fournisseurs brevetés de la Cour de S. M. le Roi des Belges
Bourgogne	Thomas-Bassot, Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or)
Champagne	Besserat de Bellefon, Ay (Marne)
Châteauneuf-du-Pape	Château Fortia, propriété de M. le Baron Le Roy

F.-ALBERT LANDRY, Neuchâtel, Vieux-Châtel 13, Tél. 5 14 85

L'APPELLATION CONTROLÉE donne au consommateur la double garantie de l'Etat et de la profession

NEUCHÂTEL
Boine 10

FRÉDÉRIC
HALDENWANG
CONSTRUCTIONS EN FER-COFFRES-FORTS

Téléphone:
Atelier: 5 12 74
Domicile: 5 12 75

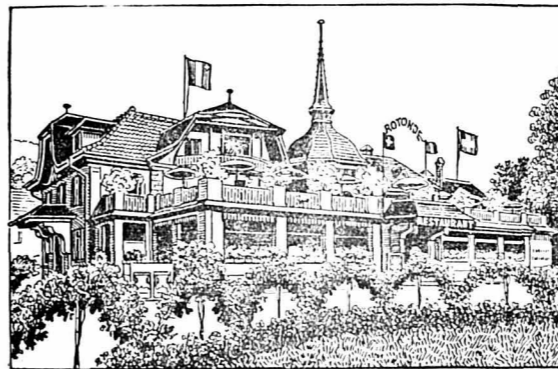
SERRURERIE CONSTRUCTIONS EN FER
COFFRES-FORTS

LA MAISON D'ANCIENNE RENOMMÉE, FONDÉE EN 1843

CASINO-RESTAURANT DE LA ROTONDE

NEUCHÂTEL

TEL. 5 30 08



NOUVEAU TENANCIER: R. STUDER

GRANDES ET PETITES SALLES
pour sociétés, banquets, noces

Spécialités culinaires à prix modérés
Tous les poissons du lac - Truites vivantes
Petits coqs à la broche - Croûtes aux morilles - Hors-d'œuvre soignés, etc.

**PENDANT LA FÊTE
DES VENDANGES**

**GRANDS BALS
DES SOCIÉTÉS LOCALES**
2 ORCHESTRES, ATTRACTIONS DIVERSES

DES LE PREMIER OCTOBRE

le célèbre orchestre «Melodians»

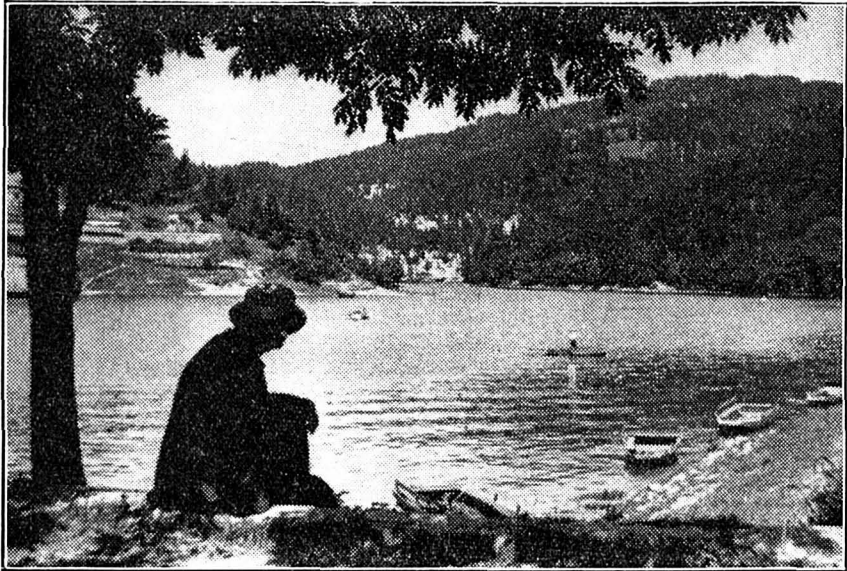
Récit de chez nous pour un deuxième centenaire

LA BELLE ANNONCE

par notre collaborateur FRAM

M^{lle} Philippine Robert, fille de feu Louis-Ernest, était arrivée à 45 ans et demi sans avoir jamais été ni très gaie, ni très jolie. Elle n'avait guère connu son père, mort bien jeune, et l'existence de la bonne demoiselle s'était écoulée tout entière, unie et paisible, dans la petite maison où elle soigna sa mère avec une tendre sollicitude, jusqu'au jour de cette fin d'hiver où elle lui ferma doucement les yeux.

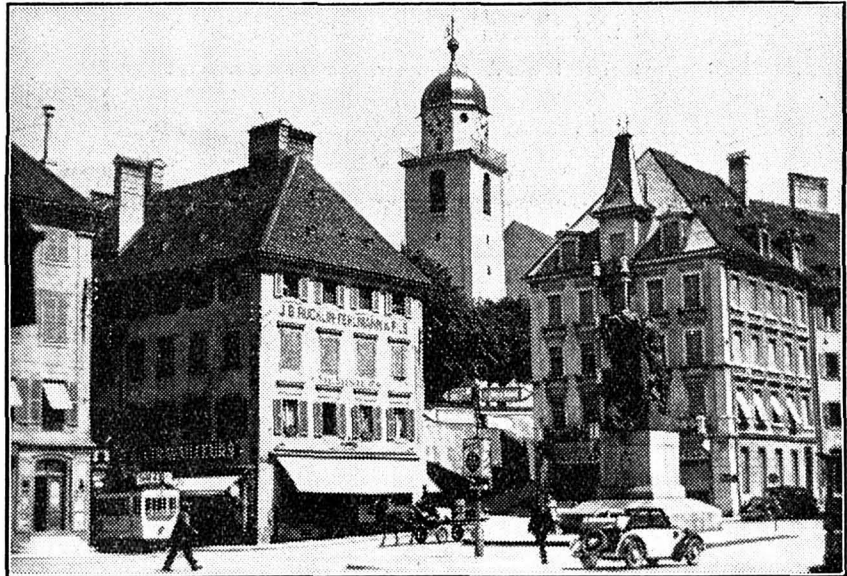
Quand revint le printemps, M^{lle} Philippine se sentit envahie par un vague sentiment de mélancolie. La vie lui paraissait morne et vide et de nombreux soupirs rompaient seuls la monotonie de



Sur les bords du Doubs romantique et tranquille, le paysage incline à la méditation.

ses journées. Elle n'avait jamais été romanesque, M^{lle} Philippine, une myopie fort accentuée l'ayant fait renoncer aux rêves extravagants qui hantaient parfois son cerveau de jeune fille. Pour la consoler, une brave monitrice d'école du dimanche lui avait dit un jour: « Ecoute, ma fille, si la Providence veut que tu aies un mari, elle te l'enverra sur un plateau d'argent!... » Pourtant, avec ou sans plateau, jamais personne n'était apparu à l'horizon!

Une autre fois, on lui avait raconté le touchant mariage d'un pasteur fort myope qui avait fait la connaissance d'une demoiselle alligée de la même infirmité. Invités tous deux dans des familles

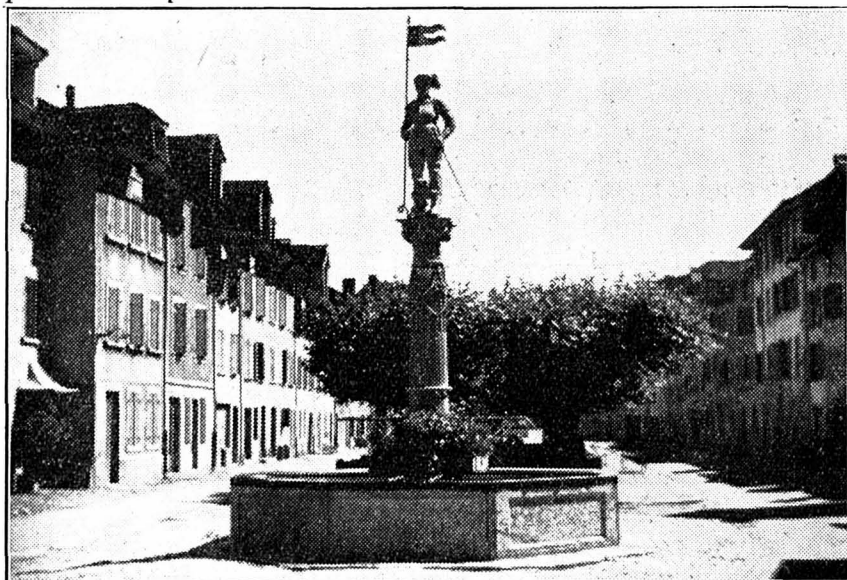


Cité industrielle, la Chaux-de-Fonds aussi a ses coins pittoresques. Ce clocher surgissant à l'improviste ne le prouve-t-il pas ?

amies, ils se heurtaient continuellement dans les antichambres ou les salons. Ça les avaient rapprochés et il en était résulté une très heureuse union.

Ah! songeait dans ses moments de dépression, M^{lle} Philippine, « ça ne me ferait rien du tout d'être bousculée de temps en temps, si je pouvais trouver un bon mari ».

Mais les années passaient sans amener le changement désiré. Elle en avait pris son parti, d'autant plus que, si elle se trouvait parfois seule en ce monde, elle y était du moins maîtresse de sa personne et pourvue de suffisantes économies, la mettant à l'abri



Le Landernon est justement réputé pour ses fontaines. Voici l'une d'elles se dressant dans la rue principale.

de soucis matériels. Sans compter les petites satisfactions d'amour-propre, oh! vite réprimées, que lui causaient les déboires conjugaux de certaines de ses amies mariées, et pour la vie, à de ces poisons d'hommes, égoïstes et ronchonners.

Mais voilà! quand revenaient le printemps, les chants d'oiseaux et les premiers bourgeons, M^{lle} Philippine se sentait pour quelques jours renaitre à l'espérance. Elle répétait volontiers, en ses nombreux soliloques, ce dicton plus ou moins authentique qu'elle avait recueilli de sa cousine Suzette Fallet, disant: « C'est dans les vieilles marmites que l'on cuit la meilleure soupe. »

D'autre part, elle savait aussi qu'en ces temps de vaches

maigres, les demoiselles à écus deviennent fort appréciées, étant capables de mettre dans les épinars le beurre qui manque parfois! Bref, pour tout dire, M^{lle} Philippine Robert laissait encore son imagination errer dans les jardins d'Eros.

C'était le cas particulièrement en cette semaine de mai, où elle avait entrepris, toute seule, une grande revue de printemps. Tout y avait passé, depuis la cave à la chambre haute. Mais quel « commerce ». Y en avait-il de ce « butin »! De ces choses inutiles qu'on garde depuis une éternité: de la vaisselle ébréchée, des habits démodés. Ce fut l'occasion d'un grand « débarras ». Des corbeilles toutes remplies de vaisselle furent préparées pour le tombereau des « cassons » et, dans un coin de la cave, quatre sacs gonflés à l'extrême, attendaient le prochain passage du « pottier ».

Au soir d'une de ces laborieuses journées, M^{lle} Philippine se laissa tomber dans un fauteuil en s'exclamant:

— C'est quand même trop fort, je n'ai pas encore eu le temps de lire ma *Feuille d'avis*, aujourd'hui!

Alors, au milieu des boîtes à chapeaux défoncées, près d'un tas de vieilles pelisses sentant la naphthaline, M^{lle} Robert avec un soupir de contentement empoigna son journal quotidien. Elle lisait avec un soin particulier, et sans en sauter une ligne, la chronique régionale et les annonces. La politique européenne et les nouvelles du Japon la laissaient indifférente, ayant déclaré une fois pour toutes au notaire Jacot, qui lui demandait ce qu'elle pensait de la guerre d'Espagne:

— Moi, rien du tout! Vous ne voudriez pourtant pas que je m'intéresse aux affaires de ces sauvages de par là-bas! On a déjà assez de chicanes par chez nous.

Ayant tourné la page et assuré ses lunettes, M^{lle} Philippine découvrit l'information suivante: « On apprend que l'établissement d'aliénés de la Waldau près de Berne est archicomble; on ne reçoit plus personne. » Ce qui la fit ajouter:

— Oh! alors, ça ne m'étonne pas qu'il y ait tant de ces détraqués. De mon temps, on n'aurait jamais vu ça, mais avec leurs inventions, leurs mécaniques et leurs sports, il y a bien de quoi devenir tous fous!

Plus loin, on annonçait que les bains de Saint-Blaise étaient ouverts, avec cabines sur rails. Derechef, la bonne demoiselle hochait la tête:

— Voilà encore du nouveau! Ils ne peuvent pas être une minute tranquilles; même quand ils vont se baigner, il leur faut des rails!

Mais bientôt, M^{lle} Philippine ne dit plus rien. Elle ouvrait la bouche presque autant que les yeux et lisait avec une attention extraordinaire, le nez touchant quasi le journal. Il y avait bien de quoi être sérieuse, car une annonce affriolante venait de lui tomber sous les yeux: « Dames et messieurs de tout âge, trouvent à se marier avantageusement, par l'entremise d'une dame ayant accès dans les meilleurs milieux. Discrétion. Lettres à adresser en toute confiance à Union, case postale 113, S. C. B. »

Elle lut et relut trois fois ce texte alléchant.

— Ça y est! s'écria-t-elle soudain, j'essaye. Ils ne demandent pas de photographies, ce doit être des gens tout à fait comme il faut! Tant pis, poursuivait-elle en brandissant son journal, tant pis si je ne réussis pas, mais après tout, aussi bien moi qu'une autre. Il y en a de plus bêtes et de moins riches qui ont trouvé et qui sont bien « tombées ». S'il le faut, je porterai des lunettes bleues pour dissimuler ma légère infirmité.

Chère demoiselle Philippine! Pour l'instant ses verres de lunettes étaient couleur de rose. Sans plus tarder, elle écrivit une lettre charmante, fleurie, enthousiaste, révélant un cœur à la fois candide et chaleureux.

A 10 heures du soir, timide comme une jeune amoureuse de 18 ans, elle sortit à pas furtifs de sa maison pour aller glisser sa chère lettre dans la boîte la plus proche. « Pourvu que le facteur ne se méfie de rien, pensait-elle. Il est si moqueur avec les demoiselles. »

La nuit se passa pour M^{lle} Philippine dans une fantasmagorie de rêves burlesques dans lesquels défilaient tous les maris possibles. Il y en eut de toutes les sortes, de beaux et de moins beaux, des longs, des courts, des jeunes, des chauves, et d'autres encore! Mais dans les songes de M^{lle} Robert, ils paraissaient tous enchantés de mettre la main sur ce trésor non réclamé et si précieux.

Puis les jours s'écoulèrent. La tournée du facteur fut attendue avec impatience; au bout de huit jours, ce fut de la fièvre, car M^{lle} Philippine ne pouvait plus tempérer les fantaisies de son imagination surexcitée par un espoir grandissant. Cependant rien ne venait; la moindre enveloppe entrevue dans la boîte aux lettres donnait à M^{lle} Philippine de joyeuses palpitations, bientôt suivies, hélas! de soupirs répétés trahissant la déception cruelle.

Enfin, mais au bout d'un mois seulement, M^{lle} Philippine Robert reçut de l'administration du journal une enveloppe jaune dont l'aspect officiel la glaça tout de suite. Hélas, quelle catastrophe! En quelques lignes polies, on l'informait que sa lettre n'avait pu être remise à destination, l'adresse indiquée étant restée tout à fait inconnue, malgré les recherches faites.

Pauvre demoiselle Philippine, elle en fut estomaquée, mais elle ne perdit pas encore tout espoir et pensa seulement: « Avec mes mauvais yeux, je me serai trompée de chiffres; je vais tout de suite revoir cette annonce. »

Dans un coin de l'armoire, la *Feuille d'avis de Neuchâtel* avait été déposée avec soin, pliée en quatre. Debout, dans l'embrasure de la fenêtre, M^{lle} Philippine déployait le journal et relisait lentement l'adresse: « Union, case postale 113, S. C. B. » C'était pourtant bien juste. Alors, qu'y avait-il qui n'allait pas?

Songeuse, la tête inclinée, la bonne demoiselle commençait à

craindre que son rêve ne rejoignît ceux qui s'étaient envolés jadis...

Encore une fois, l'annonce si tentante fut relue, presque épelée, puis après un moment, M^{lle} Philippine s'avisait, mais un peu tard de vérifier la date de ce numéro de journal. Ah! quel coup, mes amis! Heureusement que de nouveau le fauteuil se trouvait là tout près pour y recevoir l'infortunée demoiselle Robert, qu'on entendait répéter:

— Nigaude que je suis, bêcasée de fille, c'est alors qu'il l'aurait fallu changer de lunettes!

Pour finir, elle riait comme une bossue, M^{lle} Philippine, mais



L'église et le fameux hôtel de la Loyauté, aux Ponts-de-Martel, se détachent sur un fond bien jurassien.

un peu jaune, en s'essuyant les yeux où quelques larmes indécrites essayaient de se glisser. Qu'était-il advenu? Oh! rien de dramatique, sinon que M^{lle} Philippine Robert, des Planchettes, avait répondu à une annonce matrimoniale ayant paru dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* du... 22 juin 1890.

Ce numéro emballait depuis longtemps dans le fond d'une armoire l'antique manchon de fourrure ayant appartenu jadis à la grand'tante de M^{lle} Philippine qui l'avait rapporté de Russie. En faisant sa revue de printemps, l'objet avait été déballé et laissé sur le coin d'une table. Le journal était à côté, et notre pauvre

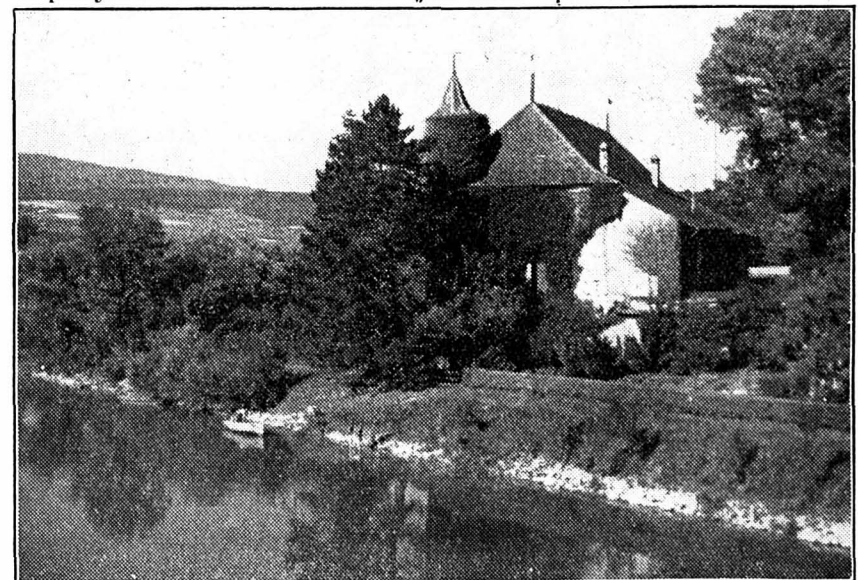


Bien rustique, empli d'un charme agreste, tel est au cœur du Val-de-Ruz l'aimable village d'Engollon.

vieille fille l'avait lu sans méfiance comme étant le numéro du jour. Fallait-il justement qu'il s'y trouvât cette annonce qui, durant tout un mois, bouleversa la paisible existence d'une honorable demoiselle!

La dite demoiselle n'en fit pas une maladie. Elle poussa seulement quelques soupirs de plus, spécialement le dimanche matin, alors que le pasteur lisait des annonces de mariage du haut de la chaire.

Par contre, dès ce jour-là, M^{lle} Philippine fit une guerre impitoyable à tous les vieux journaux qui traînaient dans les



Quel paysage plus reposant peut-on rêver que la Thielle avec son château dormant sur ses rives ?

coins. Et quand, par hasard, la *Feuille d'avis* quotidienne renfermait quelque annonce lui rappelant sa déconvenue, elle haussait les épaules et murmurait:

— Faut-il avoir la rage de se mettre la corde au cou pour chercher un mari dans la *Feuille*; ça n'a rien tant bonne façon, de lire ces affaires-là, entre un veau prêt pour la boucherie et un matou qui s'est sauvé!

Puis, ayant consulté une dernière fois le baromètre, M^{lle} Philippine s'endormait avec sérénité, les mains croisées sur son journal, lequel désormais ne lui joua plus de mauvais tour.

FRAM.

La présente publication a été exécutée sur machine rotative par l'« Imprimerie centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A. », dont Henry-E. Wolfrath est l'administrateur. Elle a été achevée d'imprimer le 26 septembre 1938, sous la direction générale de Marc Wolfrath, avec la collaboration de René Braichet pour les pages de texte et de Georges Favre pour la partie publicitaire. L'exécution technique a été confiée à Fritz von Gunten, prote, Louis Kohler, chef de l'atelier de composition, et Charles Buhlmann, chef conducteur-rotativiste. Le numéro complet comprend soixante-quatre pages en cinq cahiers, dont quatre de douze pages et un de seize pages. Le tirage a été de vingt-cinq mille exemplaires.